

Witt, Cornélis Henri de (1828-1889). Cornelis de Witt. Ma famille, souvenirs, 1848-1889. 1917.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).





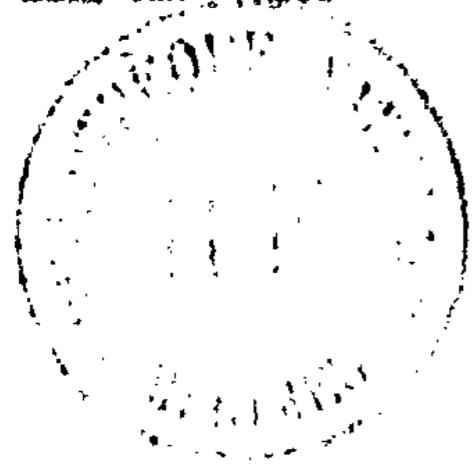


*Cornelis de Witt*

**CORNELIS DE WITT**

*Witt*

# MA FAMILLE



**Souvenirs  
1848-1889**

**ANIMO ET AMORE**

**PARIS**

**SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE DE VAUGIRARD**

**152, RUE DE VAUGIRARD, 152**

**1917**



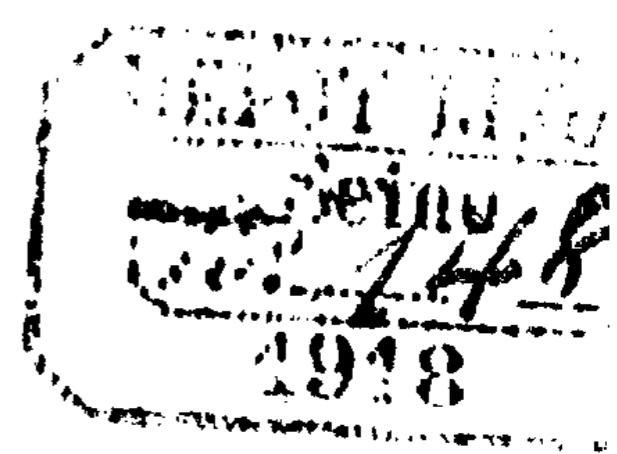


# MA FAMILLE

8 | 3  
Lm  
3202



CORNELIS DE WITT



# MA FAMILLE

Souvenirs  
1848-1889

ANIMO ET AMORE

PARIS

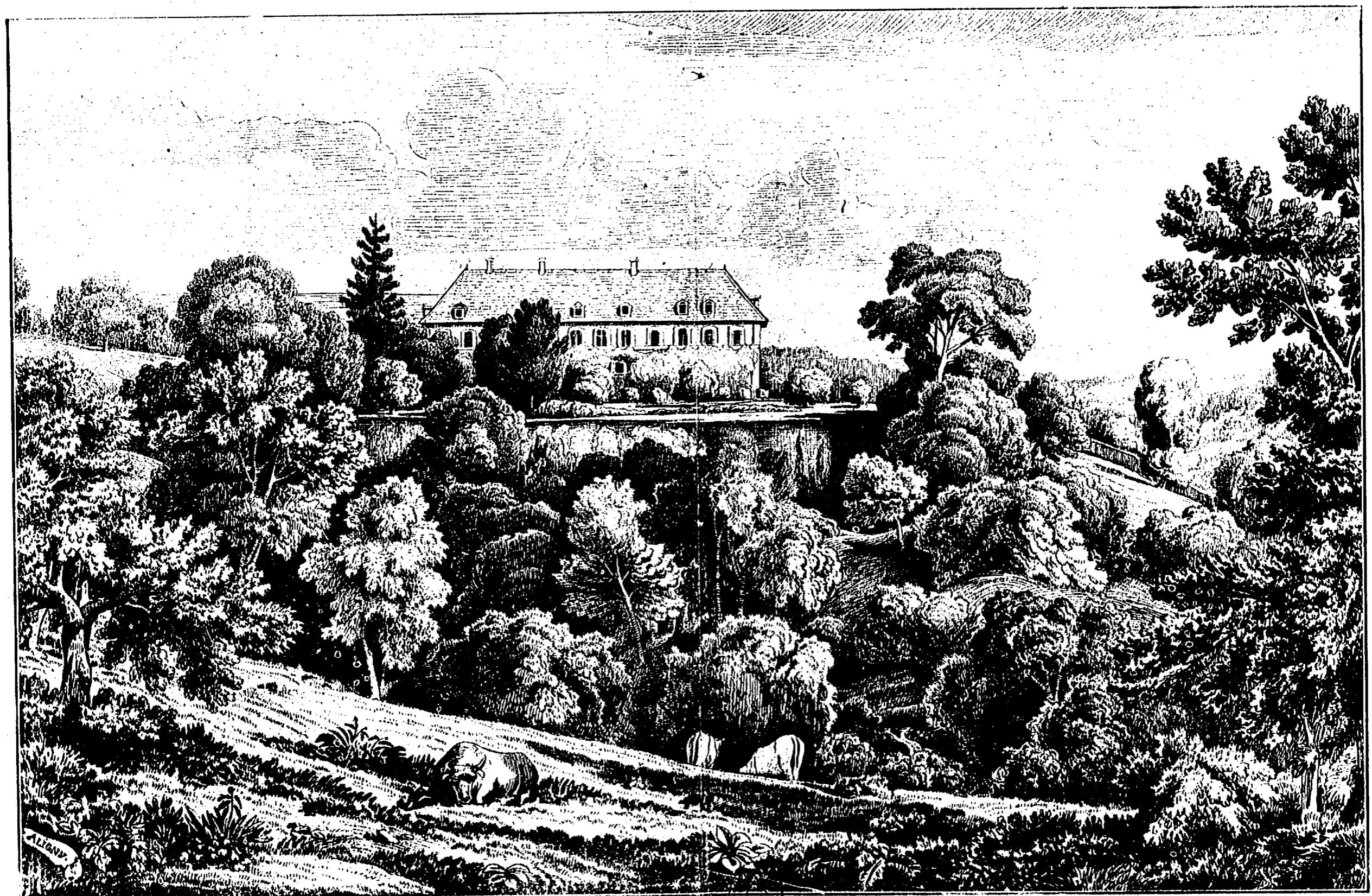
SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE DE VAUGIRARD

152, RUE DE VAUGIRARD, 152

1917







LE VAL RICHER EN 1840.  
d'après un dessin à la plume d'Aligny.





MON GRAND-PÈRE, FRANÇOIS GUIZOT,  
d'après un daguerréotype fait à Londres.  
1848.





MA GRAND'MÈRE MADAME GUIZOT ET SES ENFANTS,  
HENRIETTE, PAULINE ET GUILLAUME GUIZOT,  
d'après un tableau de Couderc,





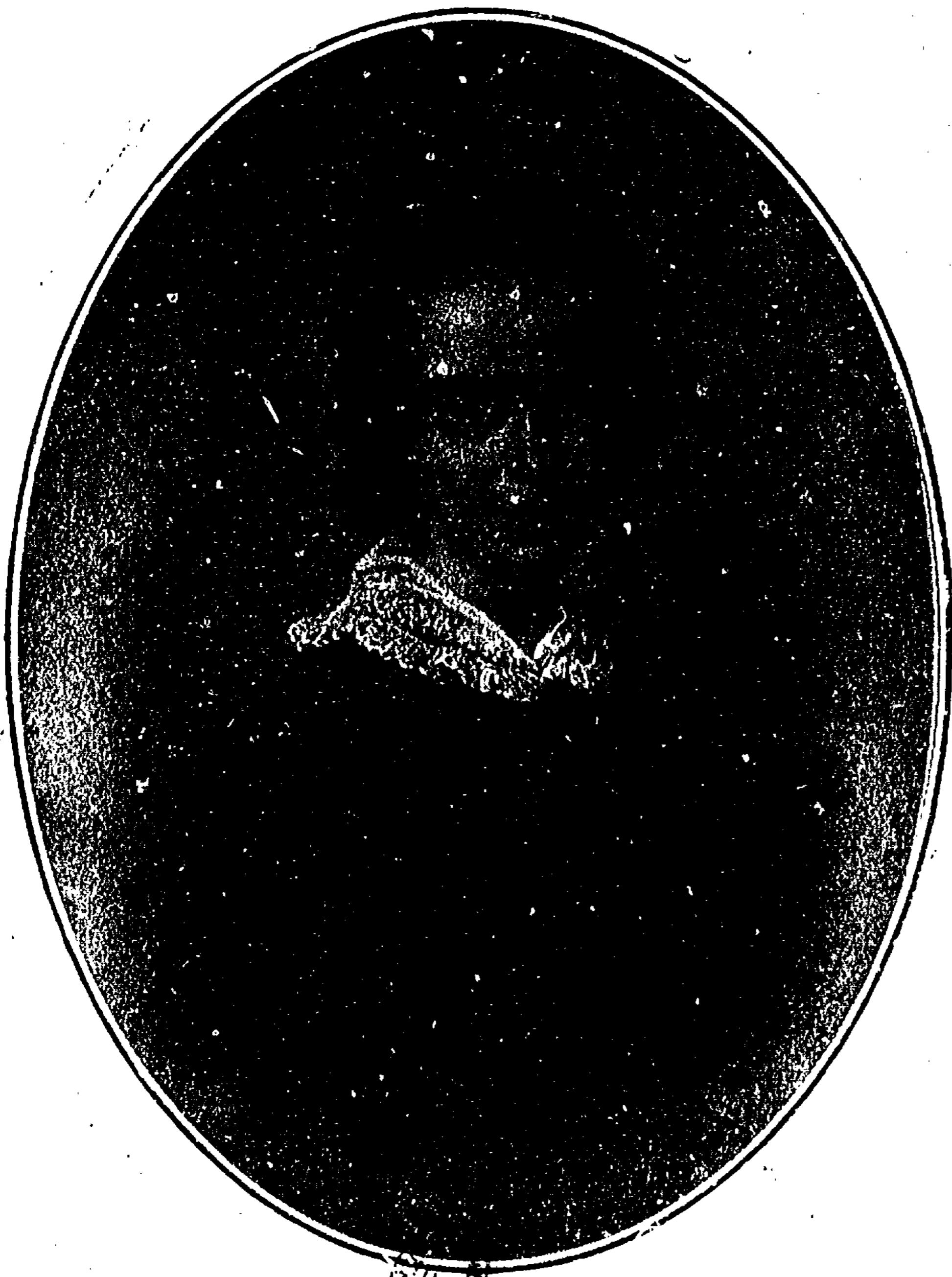
**GONRAD, ÉLISABETH ET CORNELIS DE WITT,**  
**d'après une aquarelle de 1832.**





MON PÈRE CORNELIS DE WITT  
1836.

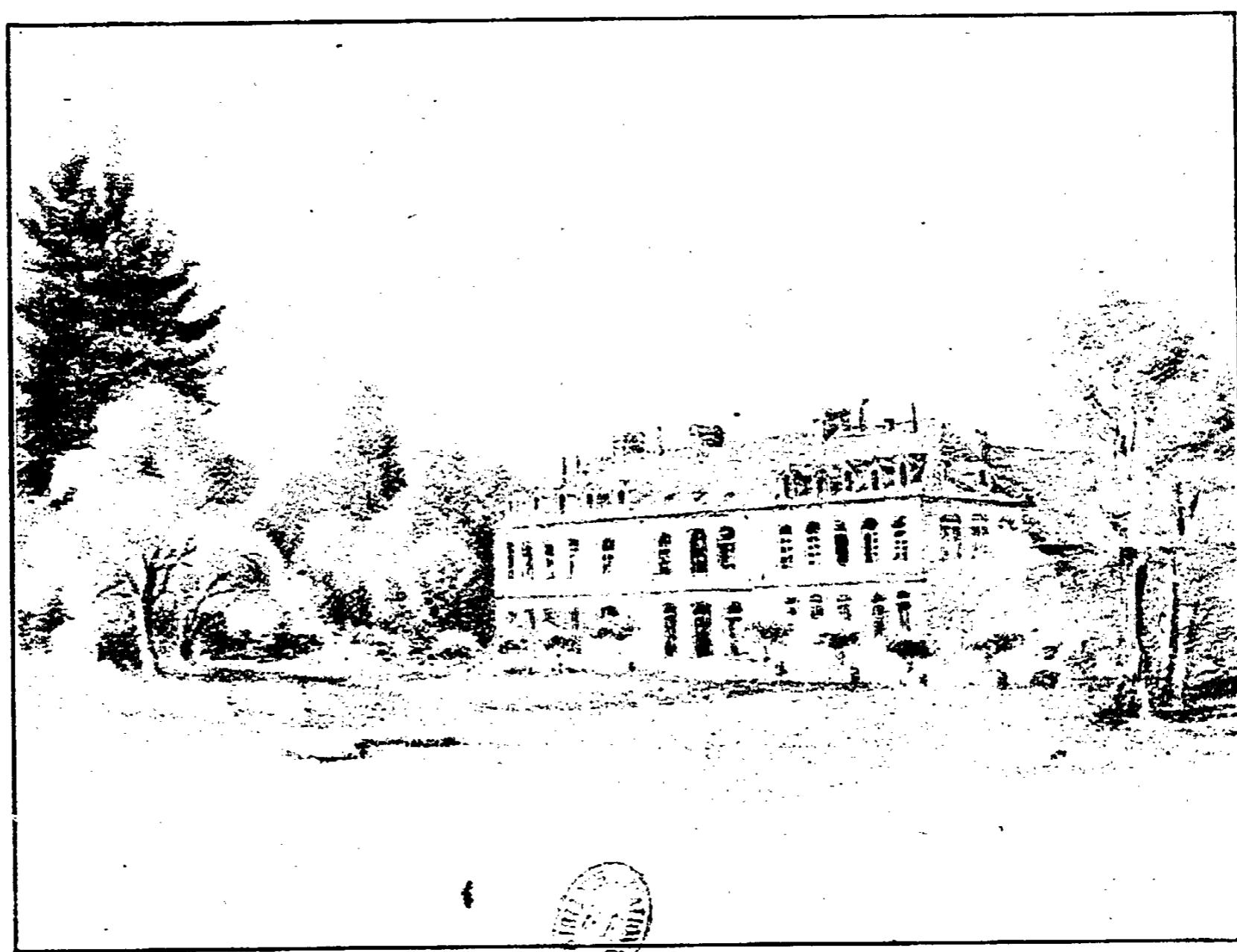




MA MÈRE PAULINE GUIZOT,  
d'après une aquarelle.  
1842.



d'après un dessin de Mme Félix Vernes.



LE VAL RICHER (1870),  
d'après un dessin de Mme Félix Vernes.





MON PÈRE CORNELIS DE WITT

1852.





MA MÈRE PAULINE DE WITT,  
NÉE GUIZOT,  
d'après un daguerréotype,  
1852,





MON ONCLE CONRAD DE WITT  
1895.





MA TANTE HENRIETTE DE WITT, NÉE GUIZOT  
1870.





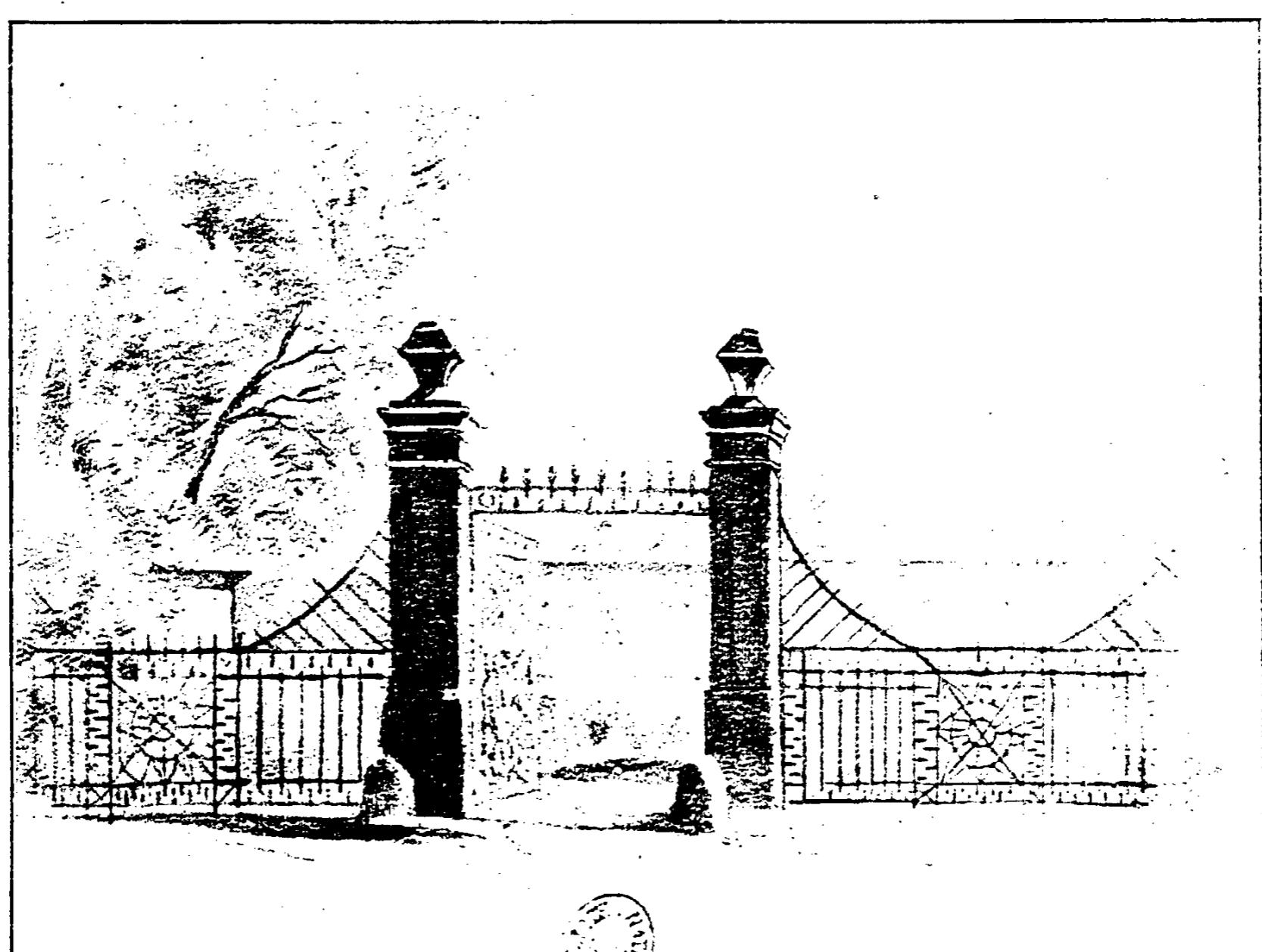
MON ONCLE GESTON GAILLARD





MA TANTE ÉLISABETH GAILLARD,  
NÉE DE WITT  
1873.





LA GRILLE D'ENTRÉE DU VAL RICHER,

d'après un dessin de Mme Félix Vernes.





MON ONCLE GUILLAUME GUIZOT  
1872





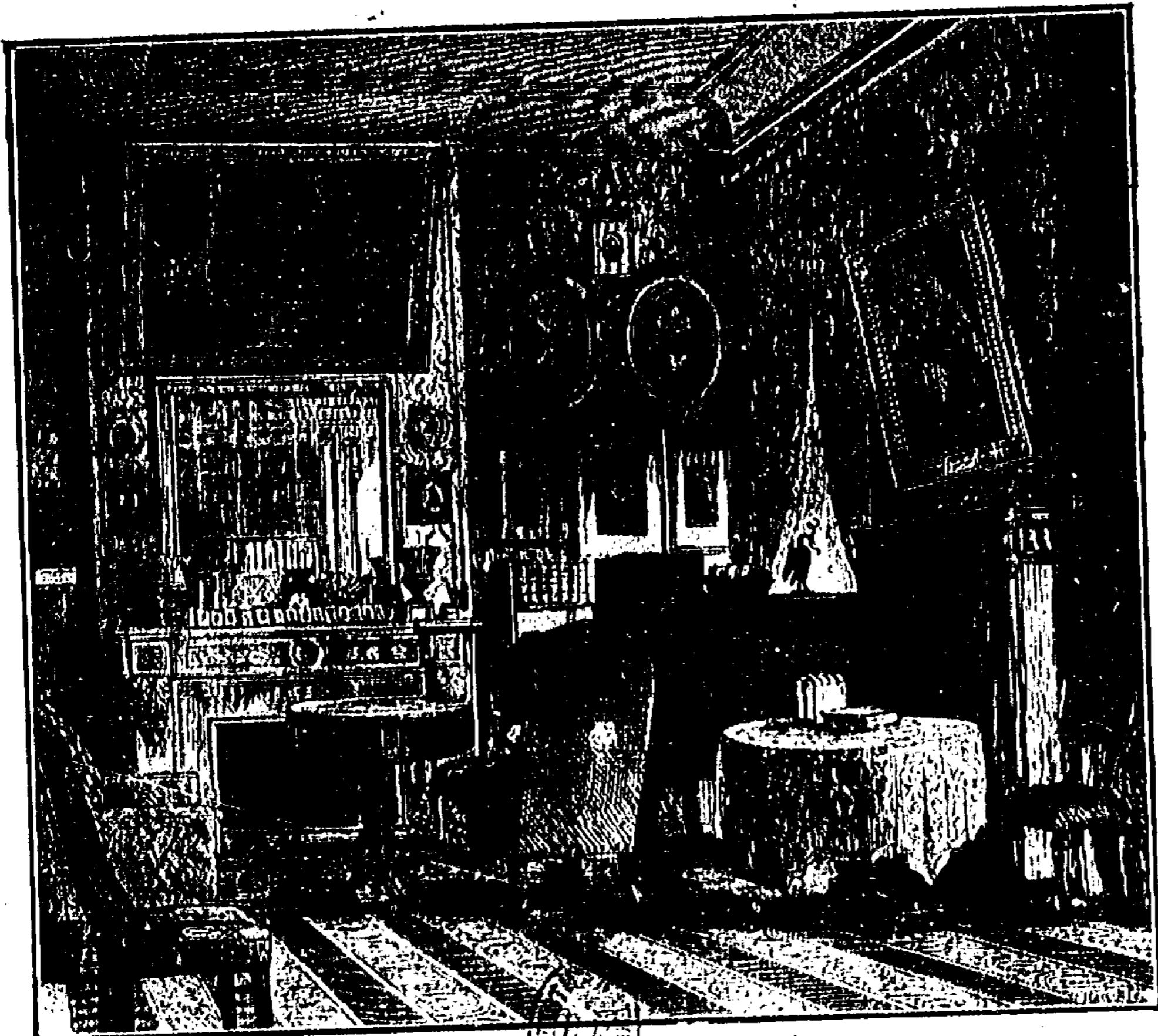
MA TANTE GABRIELLE GUIZOT, NÉE DE FLAUX  
1862.





MON GRAND-PÈRE FRANÇOIS GUIZOT,  
d'après une photographie  
faite au Val Richer par mon oncle Conrad de Witt.  
1870.





CABINET DE TRAVAIL DE MON GRAND-PÈRE, M<sup>E</sup> GUIZOT,  
AU VAL RICHER

1873.





MON PÈRE CORNELIS DE WITT  
1878.





SÉPULTURE DES FAMILLES GUIZOT ET DE WITT,  
au cimetière de Saint-Ouen-le-Pin (Calvados). 1880.





## AVANT-PROPOS

*J'ai groupé, dans les pages qui suivent, quelques souvenirs relatifs à mes parents, tant au point de vue de leur vie familiale et intime qu'à l'occasion du rôle qu'ils ont pu jouer, pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la vie générale du pays. Si j'ai introduit dans ce récit quelques détails relatifs à ma propre vie, c'est qu'ils se rattachent à l'histoire d'une cause dont mes descendants n'avaient appris que son succès hâterait le relèvement de la France, et d'un Prince, représentant de cette cause, auquel, avec le respect qu'il inspirait et de tout mon cœur, j'ai apporté mon ardent dévouement.*

*C'est à mes enfants, petits-enfants, neveux et petits-neveux que je dédie ces souvenirs, où ils apprendront, je l'espère, à aimer, sans les avoir connus pour la plupart, les parents qui les ont précédés dans la vie et qui sont morts en leur laissant avec un héritage d'honneur, la vieille devise de notre famille : Animo et Amore, Par le Courage et par l'Amour.*

CORNELIS DE WITT.

*Décembre 1917.*





## CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE NOTRE FAMILLE. — JEUNESSE DE MON PÈRE. — TAINE ET GUILLAUME GUIZOT. — LA RÉVOLUTION DE 1848. — SÉJOUR EN ANGLETERRE ET AU VAL RICHER. — MARIAGE DE CONRAD ET DE CORNELIS DE WITT AVEC HENRIETTE ET PAULINE GUIZOT. — VIE DE FAMILLE ET TRAVAUX LITTÉRAIRES.

La famille de mon père était originaire de Hollande où, depuis le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, elle avait joué un rôle important.

Mon arrière-grand-père Jean de Witt avait connu très jeune les satisfactions du pouvoir et les amertumes de l'exil. Quand il avait été reçu en 1787, et à l'âge de 32 ans, comme conseiller d'Amsterdam, le vieux bourgmestre de Vry Temminck lui souhaitait la bienvenue en ces termes: « Vous êtes le troisième de votre sang avec lequel je siège au Conseil. J'y suis entré du vivant de votre grand-père. Je m'y suis trouvé avec votre père, et je vous y vois maintenant. »

A cette époque, deux partis se disputaient l'autorité au sein de la République des Pays-Bas. Le parti du prince d'Orange, stathouder et mari de Wilhelmine, sœur du roi de Prusse, était sous la dépendance de la Prusse et de l'Angleterre.

Le Parti Patriote s'appuyait sur la France et négociait avec le Gouvernement du roi Louis XVI. Jean de Witt appartenait au Parti Patriote et se voyait appelé, malgré sa jeunesse, à faire partie d'un Conseil de cinq membres, nommé par les États de Hollande, pour répondre aux attaques qui menaçaient leur autorité.

Malheureusement, ni financièrement ni militairement, la France n'était en situation d'apporter un appui efficace à la cause dont Jean de Witt, fidèle aux traditions de sa famille, s'était fait le défenseur.

Appelé par sa sœur, le roi de Prusse donnait à son armée, commandée par le duc de Brunswick, l'ordre d'envalir la Hollande. Privé de l'aide de la France, le Parti des Patriotes avait le dessous. Jean de Witt et les commissaires nommés par les États étaient déclarés « démis et destitués à jamais de toutes places de régence et d'administration et incapables de servir la République ».

A la suite de ces événements, Jean de Witt était venu s'établir en France : mais, en 1795, la roue de la fortune ayant tourné, il était

redevenu député aux États de Hollande et nommé ministre plénipotentiaire de la République Batave en Suisse.

Rentré en France, il avait définitivement fixé sa résidence dans sa propriété de Condé-sur-Iton (Eure), où il était mort en 1809.

Son fils, Willem Cornelis de Witt, naturalisé Français et entré comme auditeur au Conseil d'État, avait, à la fin de l'Empire (1812), rempli les fonctions de sous-préfet à Amsterdam. Le 20 Novembre 1823, il épousait à Pully, près de Lausanne, M<sup>me</sup> Suzanna Temminck, mais sa mort prématurée (16 Mai 1834) laissait à sa jeune veuve, dont la santé était très délicate, la charge d'élever trois enfants : Conrad, Élisabeth et Cornelis.

Se sentant à son tour condamnée par la maladie, ma grand'mère adressa une touchante lettre de conseils et d'adieux à ceux d'avec lesquels elle prévoyait une séparation prochaine : « Depuis la mort de votre père, ma vie a perdu son éclat. Mais je me berçais de l'espoir de vous voir un jour suivre les traces de votre père et de ses aïeux et devenir des hommes de bien, des hommes d'honneur estimés et aimés sur cette terre. Il paraît que la joie de vous voir élevés et d'être ainsi la consolation de mes vieux jours ne m'est pas échue en partage et qu'il plaît à la Divine Providence d'en décider autrement. » Quelques mois plus tard (8 Décembre 1838), Cor-

nelis de Witt était orphelin. Il avait dix ans.

Les deux sœurs de sa mère avaient décidé de se partager l'éducation des enfants. M<sup>me</sup> Alida Temminck se chargea de l'aîné, Conrad. M<sup>me</sup> Betsy Temminck décida de se consacrer entièrement à sa nièce Betsy et à son neveu Cornelis dont la santé, à la suite d'un accident à la jambe, exigeait des soins suivis : un voyage en Italie fut décidé. Une Anglaise, Miss Bacon, engagée en qualité d'institutrice, accompagnait M<sup>me</sup> Temminck. Pendant deux ans (de Septembre 1840 à Octobre 1842) on se promena à Pise, à Rome, à Naples, à Florence. Un journal de voyage rédigé, jour après jour, par le petit Cornelis, nous donne d'intéressants détails sur sa vie et ses impressions. Ces notes témoignent d'un don d'observation très vif, d'une grande précocité d'esprit et d'un constant désir de bien faire. M<sup>me</sup> Betsy Temminck, passionnément Protestante, s'est appliquée à développer chez son neveu l'amour de la religion de ses pères. Dans toutes les villes où l'on s'arrêtera pour un séjour de quelque durée, la première visite sera pour le pasteur : on recherchera sa société, on lui demandera des conseils, on s'efforcera de développer chez le jeune voyageur les sévérités d'une conscience continuellement en éveil. Il est malade, l'état de sa jambe cassée l'oblige souvent à garder la

chambre. Il lui arrive d'avoir des impatiences et des emportements. Il s'en accuse et s'en afflige, admet qu'on l'en punisse et demande le remède à la bonté de Dieu et à sa propre volonté! « Je me suis très mal conduit », écrit-il le 5 Décembre 1840, jour anniversaire de la mort de sa mère. « C'est vraiment bien triste que je ne puisse pas mieux remplir les promesses que je lui fis de me bien conduire envers mes supérieurs, et surtout envers mes tantes qui sont devenues mes nouvelles mères. Prions Dieu de m'aider à les remplir et à dompter mon mauvais caractère. »

... « Ma tante m'a promis une pièce de 20 francs si je me conduisais bien pendant un mois. Donc c'est aujourd'hui le premier jour ; je me suis bien conduit. » (17 Décembre 1840.)

... « C'est triste de penser que malgré mes bonnes résolutions et les demandes de secours à Dieu qui peut toutes choses, je me conduis si mal. Je crois vraiment que je demande mal et avec trop peu de ferveur. » (23 Décembre 1840.)

... « M<sup>lle</sup> Bacon ne veut plus me faire mes leçons, ce qui est une bien triste chose. J'ai beaucoup prié Dieu pour qu'il veuille chasser Satan de mon cœur et veuille aussi tourner le cœur de M<sup>lle</sup> Bacon... la fin de la journée a été très heureuse. M<sup>lle</sup> Bacon veut bien me faire refaire mes leçons. » (4 Février 1841.)

A Livourne, la vue de la mer le passionne. Il

est allé avec sa tante visiter le comte de Loen, ex-roi de Hollande : ce dernier lui a prêté qu'il deviendrait un bon marin et il en éprouve une grande joie. Soit qu'il s'enthousiasme pour le pittoresque d'une contrée très riche en beaux paysages, soit qu'il note ses impressions sur les œuvres d'art qui abondent en Italie, on éprouve à le lire le sentiment très net qu'il ne récite pas une leçon et ne copie pas un guide. Ses remarques sont très personnelles et originales. A Vicence, et devant un tableau de Paul Véronèse qui l'impressionne vivement, il s'étonne que le peintre ait eu « la bizarrie de représenter Jésus comme pèlerin chez le pape Grégoire le Grand ».

Il admire le Panthéon mais « trouve extraordinaire de voir un ancien temple romain, dédié à Jupiter Vengeur, maintenant consacré à la Vierge et à tous les Saints ».

A propos de la Colonne Trajane : « Il n'y a rien », dit-il, « que je trouve plus disparate que de voir la statue d'un Saint surmonter une colonne païenne représentant des batailles. »

A la fin de ces deux années de voyage où son esprit s'était continuellement meublé et qui lui laissaient tant de souvenirs, sa santé était devenue tout à fait bonne. Il avait commencé à apprendre le latin à Naples avec Don Francisco de Luca. Miss Bacon vantait « son application, son bon cœur et sa conscience ». Sa tante parlait de lui en termes

émus et reconnaissants. Le 10 Octobre 1842, on rentrait à Paris.

Tandis que Cornelis de Witt pérégrinait en Italie, son frère Conrad, plus âgé que lui de deux ans, avait poursuivi ses études dans une institution protestante tenue par M. Keller et qui comptait parmi ses élèves Waddington, Edmond de Pressensé et Alfred André. Cornelis y rejoignit Conrad. Mais les cours de l'Université ne devaient pas tarder à l'attirer. Le Collège Bourbon était situé à proximité de la rue Godot-de-Mauroi où il habitait avec ses tantes. Il y entra et distingua bientôt, parmi ses nouveaux camarades, deux jeunes hommes dans la société desquels il aimait à se trouver et qui lui témoignaient de la confiance : Hippolyte Taine et Guillaume Guizot.

Le premier, d'origine modeste, timide, laborieux, chercheur, plein d'idées, incertain sur sa voie ; le second fêté par ses camarades et ses professeurs, non pas tant à cause de son nom et parce que son père présidait le Conseil des Ministres, que pour ses dons personnels et les ressources d'une intelligence très vive et d'un cœur très généreux.

A vivre au contact de ces deux personnalités très différentes, mais déjà liées par une solide amitié, Cornelis de Witt éprouvait un vif intérêt. « Je sais », écrivait-il à Taine, « que nous sommes fort dissemblables, mais, loin

d'empêcher l'amitié, les différences de dispositions peuvent la rendre plus agréable et plus utile et nous avons tous deux l'intelligence assez ouverte pour admettre que le bon sens n'est point nécessairement le monopole d'une école, et l'honnêteté celui d'un parti. »

Après la classe de rhétorique où M. Nisard dirigeait un auditoire nombreux, les deux camarades aimait à se retrouver, à causer, à parler du lendemain. Tantôt on allait s'asseoir sous les ombrages du parc Monceau pour y préparer une composition de littérature ou d'histoire, tantôt on se donnait rendez vous au ministère des Affaires Étrangères, alors situé boulevard de la Madeleine, et où M. Guizot retenait quelquefois les amis de ses fils à des dîners auxquels assistaient sa vénérable mère et ses deux filles Henriette et Pauline.

M. Camille Rousset, tout jeune professeur d'histoire, s'occupait alors de la préparation aux cours du collège et au baccalauréat. Cornelis de Witt et Guillaume Guizot trouvèrent chez lui une nouvelle occasion de vie commune et lui vouèrent une amitié qui dura autant que leur vie. De mois en mois, les relations avec la famille de M. Guizot devenaient plus cordiales et plus confiantes et Conrad de Witt était associé à cette intimité.

Le 24 Février 1848, la Révolution vint apporter dans ces relations un trouble profond.

M. Guizot, sa mère et ses enfants avaient été contraints d'aller s'établir en Angleterre. Les frères de Witt étaient restés à Paris. Les lettres succédaient aux conversations, sans les remplacer, mais la correspondance était active et vivante. Londres attendait impatiemment les nouvelles de Paris. Les lettres de mon père à son ami Guillaume se suivent nombreuses et vibrantes.

« Nous vivons ici au milieu d'une démoralisation générale se traduisant par de plates lâchetés et de viles trahisons. Ce sont de vieux conservateurs faisant humblement anti-chambre à la porte des grands seigneurs du 24 Février, des amis des Princes mendiant les applaudissements de la populace par d'ignobles discours, des aides de camp du Roi plus après, si possible, à la curée des places, que leurs austères amis les sans-culottes... Il me semble que mon amitié pour toi et ma sympathie pour toute ta famille se sont encore accrues depuis les événements qui nous ont séparés. » (10 Mars 1848.) Bien qu'il n'ait que dix-neuf ans, Cornelis de Witt ne peut pas se contenter « d'être un spectateur passif de notre grande désorganisation morale et politique ». Il a contracté un engagement dans la garde nationale. « On m'appelle pour monter la garde... Je ne me suis jamais senti plus isolé qu'au milieu de la foule de concitoyens que je coudoie tous les

jours et ce n'est pas seulement l'absence de beaucoup de ceux que j'aime qui produit en moi cet effet, c'est surtout le manque de communauté dans les idées entre ceux que je rencontre et moi. » (30 Mars 1848.) Guillaume Guizot lui écrit : « Viens nous voir à Londres. » Il répond : « Oui, je veux faire des économies pour mon voyage en Angleterre. » Il apprend par son ami la mort de M<sup>me</sup> Guizot, la mère : « toutes ces secousses terribles l'ont épuisée. Tant qu'elle a été au milieu de ces horreurs elle ne s'en est pas ressentie, parce que l'âme en elle a dominé le corps ; mais quand elle est arrivée à se reposer au milieu de nous, elle est morte de faiblesse. » (7 Avril 1848.)

Mais comment aller consoler ses amis quand le devoir est de « défendre à Paris l'ordre social... Je ne quitte plus mon fusil, car les émeutes et les revues nous tiennent continuellement en alerte... Depuis plusieurs jours on s'attend à une bataille... Tant que les terroristes n'auront pas reçu une bonne correction, ils ne resteront pas tranquilles : on est du reste assez généralement disposé à les mettre à la raison ».

Mais il n'est pas tout entier à la bataille : entre deux factions, il s'intéresse aux combinaisons politiques dont il entend parler dans son entourage. « La Révolution de 1848 ouvre les yeux sur la faute commise en 1830. Si l'on avait maintenu alors, dans la personne

du duc de Bordeaux, l'inviolabilité du dogme monarchique, de bien périlleux ébranlements auraient été épargnés à la France... Mais la question du drapeau n'est pas une simple question de chiffon, comme quelques-uns le prétendent. Le drapeau tricolore représente tout ce qu'il y a en France de passions mâles, rayonnantes, altières et patriotiques... » (20 Mai 1848.) Les sanglantes journées de Juin viennent interrompre et retarder le développement d'un programme qui restera celui de toute sa vie politique. L'émeute a failli triompher, mais la répression a été sans pitié. « Au premier abord, le bruit du canon, l'odeur de la poudre m'avaient excité et j'éprouvais une certaine jouissance que je n'avais jamais ressentie auparavant : mais lorsque par le prolongement de la lutte, le flegme hollandais a repris un peu son empire, tout cela s'est revêtu de couleurs très noires : chez les jeunes gens, de la vanité prise pour de l'enthousiasme ; chez les hommes d'un âge mûr, de la haine qu'on appelait énergie..., mon cœur a été froissé de voir des gens d'un rang élevé pousser ces pauvres petits Mobiles au massacre de prisonniers auxquels on avait souvent promis la vie sauve. On a été trop violent après la victoire... » (1<sup>er</sup> Juillet 1848.)

De nouveau, il revient à l'idée de la fusion des deux branches des Bourbons. On sait ses

relations avec la famille de M. Guizot : « une haute personnalité du parti légitimiste m'a dit qu'elle avait mission positive d'entrer en communication avec ton père, par mon intermédiaire. M. Guizot leur est nécessaire. Peuvent-ils compter sur lui... ; si leurs propositions étaient acceptées, ils voudraient savoir avec qui ils pourraient s'entendre à Paris pour travailler l'opinion publique. » (12 Juillet 1848.)

L'ouragan a passé momentanément : l'idée d'un voyage en Angleterre continue à hanter l'esprit du jeune garde national redevenu étudiant en droit : la santé de sa tante, qui le préoccupe, l'a amené à Trouville : « Conrad s'est acheté un charmant cutter ponté avec lequel nous pouvons faire de longues excursions dans la Manche. Tu connais notre goût pour la mer « Welcome, Welcome, ye « dark blue waves » (1)... Je me souviendrai toujours, avec délices, du temps où je réussissais à me soustraire à la surveillance de ma tante pour aller me promener le soir dans la baie de Naples. » (28 Juillet 1848.)

Il vient de passer son premier examen de droit ; sa tante va mieux : il a la permission d'aller en Angleterre. S'il y va, c'est pour ses amis, pour être très près d'eux. Guillaume lui écrit : « La demeure destinée à mon père est 9, Onslow Square : il y a un hôtel à côté, je pourrai te voir de chez nous... c'est pour le mieux. »

(1) Salut, salut, belles vagues d'un bleu profond.

Guillaume Guizot n'était pas seul à désirer la venue de son ami. « J'espère », écrivait sa plus jeune sœur Pauline à une de ses amies, « que nous aurons une lettre de toi par M. Cornelis de Witt. Tu comprends si mon jeune frère est content de l'avoir. Il va demeurer tout près de nous. » (8 Décembre 1848.)

Quatre jours après, l'hôte attendu est à Londres. Il y restera six semaines et y recevra l'accueil le plus empressé tant de la part de M. Guizot que de ses enfants et de ses amis.

Sa première lettre est pour sa sœur Betsy. « J'habite une très petite chambre ayant une jolie vue. On se dirait à la campagne : on n'entend pas le bruit de Londres et l'on ne souffre pas trop de la fumée du charbon de terre. De ma fenêtre, je puis voir Guillaume sautant dans les escaliers et jouant des niches à ses sœurs... M. Guizot m'a invité à venir passer toutes mes soirées chez lui. Il est à huit heures dans son cabinet de travail. Tu comprends que j'y suis toujours avant cette heure pour pouvoir profiter de sa conversation qui roule presque toujours sur la France. Hier je lui ai entendu lire *Cinna*. Si M. Guizot n'avait pas été un des plus grands hommes d'État de notre époque, il aurait pu être, je crois, son plus grand tragédien. Je ne l'ai jamais vu aussi beau à la tribune qu'il l'était

hier lorsqu'il s'animait sous le souffle du génie de Corneille. » (14 Décembre 1848.)

Mais ce n'est pas seulement à Londres que l'on se voit.

Au moment de la révocation de l'Édit de Nantes, les Boileau de Castelnau, protestants et originaires de l'Hérault, sont venus demander à l'Angleterre la liberté de leurs croyances, mais de génération en génération, ils ont conservé très vivant le souvenir de leur origine et sont fiers de rappeler certaines alliances qui les ont faits, il y a trois siècles, parents des descendants de M. Guizot. Déjà, lorsque ce dernier a été ambassadeur de France à Londres, les Boileau l'ont reçu très chaleureusement.

Ils lui ont conservé, aux jours de la mauvaise fortune, le même attachement respectueux et profond, lui ont offert l'hospitalité dans leur château de Ketteringham et l'ont entouré des soins les plus touchants. Famille nombreuse : Sir John Boileau et sa femme Lady Katherine ont huit enfants. Il n'est pas de jour où l'on n'organise des excursions : on monte à cheval, on chasse ensemble. Cornelis de Witt est de toutes ces réunions : n'est-il pas aussi, par sa grand'mère, une Clifford, un peu parent des Boileau. Il prend goût à cette vie active, pleine de simplicité et d'entrain. Le soir venu, Pauline Guizot fait de la musique : elle a beaucoup de gaîté, une

grande vivacité d'esprit ; on la fête dans cette société nombreuse où il y a quatre jeunes gens entre 21 ans et 16 ans et où « le plus grave », dit elle, « est M. de Witt ». Elle recherche la conversation de ce dernier et lui promet un récit des événements dramatiques dont elle a été le témoin, au mois de Février de l'année précédente : elle lui fait remettre ce récit par l'intermédiaire de Guillaume, en demandant « beaucoup d'indulgence pour ces lignes écrites très vite et pas du tout corrigées ». De son côté, Cornelis de Witt note tous les soirs ses conversations avec M. Guizot et les conseils qu'il a reçus de lui : la littérature, l'histoire, la philosophie, tout un programme d'études. « Vous vivez à Paris et dans un temps d'agitations politiques : sans doute vous êtes trop jeune pour être dès aujourd'hui acteur dans ces événements, mais vous devez avoir l'ambition d'être demain autre chose qu'un spectateur, si vous désirez, comme je vous le conseille, prendre une carrière administrative et politique. Cela convient à votre genre d'esprit. Talma n'est pas devenu un grand acteur en regardant jouer, en se mettant au fond d'une loge. Vous ne deviendrez pas un homme politique en lisant les journaux, en écrivail-lant ou en suivant les discussions des Chambres. Vous ne verrez là que la surface, il faut pénétrer plus avant dans les principes de la politique pour devenir un homme distingué. »

Quand Cornelis de Witt repart pour la France (Février 1849), beaucoup trop tôt à son gré, il a de l'Angleterre et des Anglais une très haute opinion, pas au point pourtant d'oublier ceux pour lesquels il est venu. « J'ai tellement vécu de votre vie que je me demande à chaque instant ce que vous faites pendant que je pense à vous. Remercie encore ton père de toutes les bontés qu'il a eues pour moi. J'espère pouvoir mettre à exécution le plan d'études qu'il m'a tracé. »

Sitôt rentré à Paris, mon père s'était remis au travail. « Je consacre trois heures par jour à l'étude du droit : le reste de mon temps se partage entre l'histoire et les mathématiques. » (29 Février 1849.)

Guillaume Guizot lui avait laissé espérer sa rentrée pour le mois d'Avril « et peut-être le reste de la famille suivra ». Mais où pourra-t-on se rencontrer ? Ce ne sera plus dans le salon si hospitalier du ministre des Affaires Étrangères. « En revenant du spectacle, j'ai passé devant. Le temps était beau, la lune éclairait les rues désertes : je ne saurais te dire l'impression que m'a causé le contraste de cette soirée si calme avec l'horrible drame auquel j'avais assisté il y a un an. Il me semblait revoir encore ces bandes en haillons, ces dépouilles sanglantes, ces torches lugubres, tout ce dégoûtant appareil des révolutions... »

La réponse arrive vite. M. Guizot se prépare

à rentrer à Paris, dans le quartier de la Madeleine où il a acheté, en 1845, un petit hôtel modeste et indépendant et qui répond à ses goûts. « Puisque ma sœur Pauline t'a fait aimer la musique », écrit Guillaume, « ce sera pour moi un motif de t'attirer à la rue de la Ville-l'Évêque. » (1<sup>er</sup> Mars 1849.)

Deux jours après, Cornelis de Witt annonçait la mort de sa tante Betsy Temminck ; il lui devait beaucoup : elle l'avait, pendant dix ans, suivi et élevé avec une sollicitude de tous les instants. Il sentait vivement tout ce qu'il perdait avec elle, « la seule personne », disait-il, « qui eut quelque autorité morale dans notre petit monde ».

Du moins la fidélité de ses amis lui restait. Il avait repris avec Taine, entré depuis peu à l'École Normale, les conversations du Collège : on n'était pas toujours d'accord ; quand on ne pouvait pas se voir, on s'écrivait :

« J'ai plus de goût que toi pour l'action », disait mon père. « Tu es un philosophe : je veux devenir un politique. Pour conserver la liberté de ton esprit, tu supprimes tes passions : moi j'aspire plutôt à les envisager et je craindrais, en les chassant, de perdre une source de force et un moyen d'action ; j'aime ce qui est animé, ce qui vit ; aussi je préfère la religion, qui s'adresse à l'homme tout entier, à la philosophie, qui n'est faite que pour l'esprit. Lorsque je regarde à la politique, je n'ai pas, comme

toi, la prétention d'être froid et indifférent : j'ai des sympathies, des antipathies, des intérêts, et tout cela influe sur ma manière de voir. »

Taine lui dit que les idées socialistes sont en progrès à l'École Normale. Il s'en inquiète : s'il n'était pas « réactionnaire par instinct il le serait par raison »... « Comme toi, je crois à l'avenir de la démocratie et au progrès des idées modernes, mais si je ne crains pas leurs adversaires, je n'ai aucune confiance dans certains de leurs défenseurs. La Révolution a triomphé, le problème n'est donc plus de la déchaîner, mais de la contenir et de l'empêcher de tout bouleverser. »

Dans une autre lettre où il revient sur la même question, il attaque avec véhémence l'égoïsme et l'hypocrisie de certains adversaires du socialisme. « J'entends dire à beaucoup de monde aujourd'hui que le Christianisme seul peut lutter contre le socialisme ; cela est vrai, mais qu'on y prenne garde : répandre la Bible dans les masses, si l'on n'est pas bien résolu soi-même à accomplir les obligations qu'elle impose, ce serait commettre la plus grande faute, car les pauvres y verront plutôt les devoirs des grands que les leurs, et, si ceux-ci les oublient, ceux-là se croiront bientôt le droit de prendre là où la Bible commande de donner... On n'a pas le droit de prêcher la résignation si l'on ne pratique pas le sacrifice. » (1<sup>er</sup> Juillet 1849.)

Les journées d'exil avaient pris fin pour M. Guizot; après avoir été un moment tenté de céder aux sollicitations de ses amis et de redescendre dans l'arène politique, il y avait renoncé. Son séjour à Londres lui avait permis de recueillir les éléments d'un grand travail sur l'histoire de la Révolution anglaise. Il en avait écrit les premiers chapitres et n'était pas enclin à interrompre des études qui le reposaient de la vie publique. Il avait regagné avec ses enfants sa propriété du Val Richer dans le Calvados. Ses amis s'y donnaient rendez-vous, ceux de son fils y étaient invités. « Tu aimeras bien vite notre Val Richer », écrivait Guillaume à Cornelis: « tu l'aimerais, n'est-ce pas, pour ses habitants quand même il ne serait pas aussi charmant. »

Il ajoute que Frank Boileau arrive d'Angleterre et engage instamment Cornelis à venir s'associer avec son frère Conrad « à cette bonne concentration; tu es vraiment de la famille et désormais rien dans notre *home* n'est arrêté par ta présence ».

C'est bien aussi l'avis de Pauline Guizot et elle ne s'en cache pas vis-à-vis de Betsy de Witt: « Nous comptons bien travailler au Val Richer, nous faisons des plans de promenades et de lectures; je vais retrouver cette vie active et calme, au milieu des fleurs, du soleil, des belles prairies que j'aime. Ah! combien vrai ce vers de Cowper:

God made the country and man made the town (1).

« Nous comptons les jours : votre frère ne pourra pas refuser la visite au Val Richer, promise dès longtemps ; ce n'est pas si loin que vous ne puissiez être de la partie. Guillaume parle si souvent et si tendrement de votre frère que, par lui, il nous ramène sans cesse à vous. » Qu'il y ait eu ou non échange de confidences, Guillaume Guizot ne se trompe pas, il comprend que l'attitude des deux frères de Witt vis-à-vis de ses sœurs permet de pressentir d'autres déclarations que celles de l'amitié. Il le comprend et s'en réjouit. Cornelis et Conrad arrivent au Val Richer : la grande maison est très pleine ; on fait de longues promenades dans les bois ; le soir, M. Guizot lit à haute voix. « Mademoiselle Pauline » a soigneusement noté, jour après jour, les souvenirs de ces journées qui devaient exercer une grande influence sur sa vie.

« Dans notre promenade à Saint-Ouen, entre les remarques de mon père sur la moisson et la loterie de porcelaine où vous avez généreusement dépensé quinze sous pour me faire gagner une soupière, je me suis dit que je retrouvai le Cornelis de Brompton et même, peut-être, quelque chose de plus. » (26 Août 1849.)

(1) Dieu a fait la campagne et l'homme a fait la ville.

« Dans les trois jours qui ont suivi, nous avons beaucoup vécu ensemble, beaucoup et bien intimement causé : mon père et Henriette n'étaient pas des Cerbère très formidables, ils nous laissaient le temps de nous dire des choses que nous ne disions pas à tout le monde. » (29 Août 1849.)

Aussi bien le regret est grand quand vient le moment du départ. Guillaume est le confident indiqué de ce regret. « Ces journées d'intimité », lui écrit son ami, « ont encore augmenté mon affection pour toi et les divers membres de ta famille. J'éprouve plus que jamais le besoin de communiquer avec vous, par la pensée. La société de ton père a quelque chose de si salutaire pour l'esprit et pour le cœur qu'on se sent toujours relevé par un contact un peu prolongé avec lui ; je ne le quitte jamais sans avoir fait pour longtemps une provision de sérénité et de calme intérieur. »

« Mademoiselle Pauline » ne peut pas écrire à Cornelis de Witt, mais ses notes nous apprennent l'impression que ce départ lui a laissée : « Comme j'ai cherché à savoir de Guillaume tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez pensé ! Je suis entrée dans votre chambre avec le sentiment que, là, je retrouverais quelque chose de vous ; j'ai regardé les livres qui étaient restés sur la table : tout m'y parlait de vous. » (2 Septembre 1849.)

L'automne est venu, M. Guizot est rentré à

Paris avec ses enfants et s'est installé dans l'hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque ; on se retrouve, on éprouve de la joie, on se le dit : « Vous souvenez-vous de ce soir où nous avons si bien causé pendant qu'Henriette enseignait Pascal à Conrad... Nous reprenions le passé, Brompton, le Val Richer, nos heures de vie en commun... Pascal n'avait pas nui à l'intimité qui s'établissait entre votre frère et ma sœur, car huit jours après Conrad écrivait à M<sup>me</sup> de Chabaud (1) pour s'enquérir s'il avait quelque chance de ne pas être trop mal reçu par M<sup>me</sup> Henriette... ; le mardi suivant M<sup>me</sup> Henriette accueillait ses paroles et son amour. »

Voilà donc le frère aîné de Cornelis de Witt fiancé à la fille aînée de M. Guizot. « Ma première grande joie depuis deux ans », disait ce dernier. Ses amis le félicitaient. De son exil de Claremont, en Angleterre, le roi Louis-Philippe lui écrivait :

« Mon cher ancien, il me semble que rien ne pouvait être mieux ni présager une meilleure réussite. C'est d'ailleurs un beau nom et bien assorti à celui dont vous avez fait si complètement l'illustration. » Que Pauline, Cornelis et Guillaume fussent contents, le cahier de notes en témoigne. « Mais nous étions d'accord vous et moi, mon Cornelis, pour nous dire au fond du cœur que c'était

(1) Sœur du général de Chabaud de La Tour.

très bien, très satisfaisant, mais que ce n'était pas assez. Dans la matinée du 9 Février 1849, Pauline Guizot était descendue chez son père. « Je l'ai trouvé tenant une lettre à la main. Il ne m'a pas fait attendre longtemps l'explication. Il m'a prise sur ses genoux, m'a dit : « Lis cette lettre : nous allons vite en besogne. » Et alors je voyais ces mots de votre écriture : « Depuis longtemps j'ai une vive affection pour « M<sup>lle</sup> Pauline »..., je me suis arrêtée, je ne savais qu'une chose : vous m'aimiez. Mon cœur tremblait de bonheur. Quand mon père m'a demandé : Eh bien ! qu'en dis-tu ? je l'ai regardé et puis j'ai caché ma tête dans ses bras, et j'ai dit bien bas. « Vous savez si je dis non. » Il m'a dit qu'il vous avait écrit de venir le voir... Dès que j'ai pu m'échapper, je suis remontée dans notre petit salon, je suis tombée à genoux et je n'ai pu trouver d'autre prière que « merci mon Dieu ». Bossuet a dit : « le silence de l'âme parle à Dieu » et je suis sûre que ma joie montait jusqu'à lui... Mon âme ! bénis l'Éternel et n'oublie pas un de ses bienfaits ! »

Le mariage de Conrad et d'Henriette avait été fixé au 18 Mars. On avait parlé de retarder le second mariage jusqu'en Décembre et d'être très silencieux jusqu-là ; mais le secret était bien difficile à tenir, et, de jour en jour, le nombre de ceux qui étaient dans la confidence augmentait. « Le 7 Mars, nous avons mis nos deux noms sur la même ligne au contrat

d'Henriette ; le matin du grand jour, quand j'ai prié au culte de famille pour ma sœur chérie, je n'ai pas pu aller jusqu'au bout. J'ai rarement été aussi émue que quand mon père nous a donné sa bénédiction à toutes deux, sous le portrait de ma mère, en nous disant : « Elle serait bien heureuse aujourd'hui. »

Les jeunes mariés étaient partis pour l'Angleterre ; les jeunes fiancés se voyaient tous les jours et parlaient de leurs projets d'avenir ; chaque conversation sur la date du mariage équivalait à une victoire. Au lieu de l'hiver, ce serait le printemps et le moins tard possible dans le printemps. Il fut décidé que la cérémonie aurait lieu, sans grande pompe, à l'église de Pentemont, le 18 Mai... « Il faisait un temps magnifique : c'était un de ces jours dont M<sup>me</sup> de Staël a dit « le beau temps c'est une « fête que le ciel donne à la terre. » La vie à deux commençait ; elle allait se poursuivre « dans ce cher Val Richer où nous avons, mon mari et moi, appris notre beau rêve et où nous nous préparons à répéter ces vers de la « Prière d'une jeune mariée » que m'avait dédiée M<sup>me</sup> Tastu :

Je vous bénis, mon Dieu, pour les heures passées  
Et je me fie à vous pour les jours à venir. »

M. Guizot prenait sa large part de ce bonheur et écrivait aux jeunes mariés, le lendemain même de leur arrivée : « Je suis

charmé de vous savoir bien portants sous un beau soleil. Vous ne serez jamais plus heureux d'être heureux que moi de vous avoir rendu heureux. Alceste me querellerait peut-être pour cette phrase qui ressemble un peu au madrigal d'Oronte mais elle est vraie... Vous avez, et vous avez eu de bien bonne heure, l'essentiel de la vie, ce bonheur dont M<sup>me</sup> d'Houdetot disait à 82 ans :

De tout il me console,  
Rien ne pourrait me consoler de lui. »

Pendant quinze jours, le « ménage Cornelis » a été seul en possession du Val Richer ; mais bientôt la concentration s'opère : le « ménage Conrad » revient de Trouville et en ramène la tante Adélaïde Temminck avec Betsy de Witt « encore un peu émue » du mariage de ses deux frères et « qu'on va bien entourer ». Guillaume s'annonce avec des amis ; on attend l'arrivée de deux chevaux de Tarbes, Emir et Rob-Roy, auxquels il faudra apprendre à trotter. La propriété qui entoure le Val Richer et qui n'a été surveillée que de loin, appelle des améliorations et des soins. Conrad s'y essaie et s'y plait. Cornelis à la recherche d'un sujet d'études s'est vu conseiller par M. Guizot « Washington et la Guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique ». Il reçoit de Paris les livres nécessaires et le voilà au travail, sa femme avec lui : « Que de fois nous

avons discuté ensemble des expressions, lu et relu chaque page ; que de fois j'ai eu à vous redonner du courage quand vous étiez mécontent de ce que vous faisiez ; au moins j'ai servi à copier votre travail et je veux bien croire, n'est-ce pas, que je suis votre secrétaire favori. »

Avant que vint l'hiver et le retour à Paris, « l'espérance de nouveaux trésors à chérir » se précisa pour les deux sœurs. En Juin 1851, à quelques jours de distance, la famille s'augmentait de deux filles. « Elisa pour les Conrad, Marie pour les Cornelis. » Onze mois après, Cornelis junior venait tenir compagnie à la petite Marie. « J'ai été bien préoccupé, bien plus que je ne l'ai jamais dit à personne, de l'avenir de mes filles », écrivait mon grand-père à mon père. « J'étais très difficile et par conséquent très inquiet pour elles : vous avez, votre frère et vous, réalisé mes rêves et dépassé mes espérances... je trouve votre bonheur intérieur si complet et si bon que je ne demande pour vous rien de plus. Pour votre vie extérieure et publique, je demande plus et autre chose. Vous êtes fait pour la vie publique. Je souhaite que vous y trouviez l'emploi des nobles facultés de votre âme ; vous y ferez du bien à autrui et de l'honneur à vous-même. J'ai encore un rêve auquel je tiens fortement. C'est de vous y voir entrer avec Guillaume. Il vous sera un utile et fidèle

compagnon. Il a bien de l'esprit, un esprit très droit et beaucoup de cœur. Il a pour vous une profonde amitié et en vous une grande confiance. Restez intimement unis, mes chers enfants. Une union intérieure entre cinq ou six personnes est un fait plus rare et bien plus puissant qu'on ne croit... En attendant l'activité politique, prenez sans hésiter la part d'activité littéraire qui peut vous convenir et vous servir. »

Ce conseil n'était perdu pour aucun des membres de la famille: tandis que ma mère préparait un petit volume sur Guillaume le Conquérant et que ma tante Conrad inaugurerait la longue série de ses travaux historiques par une étude sur Edouard III et les bourgeois de Calais, mon oncle Guillaume, jeune auteur de vingt ans, avait la joie d'apprendre que l'Académie française attribuait un de ses prix à son travail sur Ménandre et la Comédie grecque. Enfin, mon père corrigeait les épreuves de son *Washington* et à cette occasion mon oncle lui écrivait: « Mon père est frappé, je veux te le dire avec ses propres mots, de beaucoup d'intelligence politique qu'il trouve dans ton livre. Il est extrêmement satisfait de l'étude originale et solide, de l'exposition précise, du style net et serré. » En confirmant ce jugement, mon grand-père ajoutait: « En revoyant votre travail, vous éprouvez, me dites-vous, le besoin de le retoucher. Ne vous laissez pourtant pas aller à la manie de l'amélioration qui finit

par nuire à l'unité et au mouvement général. Votre travail est vrai, naturel et animé. N'altérez pas l'ensemble et le caractère qui sont très bons. »

L'année 1854 devait commencer par un mariage et se terminer par une naissance. Au mois de Janvier, ma tante Betsy était fiancée à M. Gaston Gaillard qui occupait dans l'Administration des Finances une situation pleine d'avenir. « Homme sensé, résolu et affectueux », écrivait mon grand-père. Mon père et ma mère qui avaient vivement désiré cet événement en éprouvaient une grande joie : « Que Dieu soit avec vous dans ce moment plus que jamais. »

A la fin de Décembre, la naissance de mon frère Robert était « le plus beau cadeau du jour de l'an que nous puissions recevoir ». Mais la santé de ma mère s'était ressentie de la venue de ce troisième enfant. L'hiver s'annonçait comme très rude : les médecins recommandaient le soleil et le repos. On eut l'un et l'autre pendant cinq mois et au bout de cinq mois le retour à la santé. Mon père avait continué ses études sur les Etats-Unis et préparait la biographie de Jefferson. Ma mère s'était occupée à une traduction anglaise. Il y avait échange quotidien de lettres avec Paris. Mon grand-père se félicitait de l'annonce du retour.

« Votre société », écrivait-il à mon père, « votre conversation est devenue une partie

nécessaire de l'intérêt et de l'agrément de ma vie. Je ne connais personne avec qui je sois plus sûr d'être en sympathie prompte et complète. Quand on est jeune, on aime la dispute autant et quelquefois plus que la sympathie : la dispute promet la victoire. Je suis vieux et j'ai beaucoup disputé. J'aime mieux la sympathie, c'est le repos animé. » (30 Mai 1855.)

Mon oncle Guillaume n'était pas moins ardent à fêter « ses chers revenants » et dédiait à sa sœur et à sa nièce un compliment en vers plein de tendresse et de gaieté.

#### LA MÈRE ET L'ENFANT.

La mère et l'enfant, au mois de Juin,  
Ont, à deux jours près, même anniversaire,  
Mais on réunit l'enfant et la mère ;  
La fête d'hier aura lieu demain :  
Pour l'humble rimeur, quelle bonne affaire !  
L'oncle redira les souhaits du frère ;  
S'il est dans l'armoire un peu de vieux vin  
Nous pourrons griser, dans le même verre,  
La mère et l'enfant !

La mère et l'enfant ont un air malin  
Qui dériderait jusqu'au plus sévère.  
La mère a gardé le charme enfantin,  
Le rire joyeux et le cœur sincère ;  
L'enfant a déjà cent ruses de guerre,  
Adroits demi-mots et détours sans fin.  
L'enfant est déjà, n'est ce pas grand-père,  
Très bon diplomate et Vienne ou Berlin,

Londres ou Madrid ne trouveraient guère  
 Un ambassadeur qui soit si certain  
 De vous mener à son but lointain  
 Comme cet enfant sait déjà le faire.  
 Cicéron, je crois, perdrait son latin  
 A trouver par où pourraient nous déplaire  
 La mère et l'enfant!

La mère et l'enfant se donnant la main  
 Trouvent que la vie est douce et légère  
 Et vont souriant aux fleurs du chemin.  
 Pour que l'avenir leur semble prospère,  
 Dieu, que nous prions, n'aura qu'à le faire  
 Semblable au présent sans y changer rien!  
 Et puissent, ainsi, pour la route entière,  
 Se suivre toujours et se porter bien  
 La mère et l'enfant!

Si mon oncle Guillaume parle en vers à ma mère, il conserve vis-à-vis de mon père le genre plus grave de la prose. Et pourtant est-ce bien le genre grave que celui de cette lettre étincelante de verve : «Aujourd'hui j'ai lu les lettres de Cicéron à Atticus... César y est partout et Cicéron plus charmant que partout ailleurs. Charmant : entendons-nous. Charmant d'esprit condensé, de passion pour les lettres et les arts, de flatteries, de chatteries, de vanité expansive et naïve. Souvent aussi de très grandes et belles choses : une activité magnifique, une inépuisable émotion en tout ce qui touche les intérêts de l'État, un besoin de haute gloire qui enflamme

l'ensemble et qui aurait dû, seulement, ne pas dégénérer, par de si fréquents intervalles, en un appétit, hâtif et inquiet, peu scrupuleux et peu digne, d'applaudissements à bon marché et de popularité à tout prix. En voilà un, par exemple, qui est multiple, insaisissable, coulant entre les doigts, qui joue et déjoue au moment où on croit enfin le tenir. Oh! le courageux, le pleurnicheur, le sec, le redondant, le concis, le vrai citoyen, le pur artiste, le Romain, le Grec, le Moderne que c'était... Il a en somme trop de dévouement pour lui-même, pour Tusculum et pour ses statues. Mais qu'il est charmant et qu'il a vraiment de beaux côtés. Il me semble que je me contredis presque autant que lui. J'aime-rais mieux lui prendre autre chose que ses contradictions. » (Septembre 1855.)

La vie en commun, laborieuse et tranquille, se continue au Val Richer. De temps à autre une petite excursion, ni très lointaine ni très longue, tante Conrad ayant trop à faire pour garder les enfants. Mes parents ont terminé par le Mont Saint-Michel un tour en Bretagne. Mon grand-père les attend avec impatience. « Vous ne rentrerez pas avec plus de plaisir que j'en aurai à vous voir rentrer : ma sympathie agricole est grande mais non dominante. Je me promène dans les champs et je m'y plais, mais je n'y vis pas. Ma vieille vie politique ou littéraire est toujours le fond et c'est avec

vous qu'elle se satisfait. » (3 Septembre 1856.)

Quelques mois après, ma mère est heureuse d'annoncer, autour d'elle, de nouvelles espérances et elle écrit à son amie M<sup>me</sup> Blanchet, fille aînée de M<sup>me</sup> Lenormant : « Lucie ou Pierre sera le très bien venu. Marie veut une fille ; ses frères me conjurent d'acheter un garçon et ils finissent par s'entendre pour me dire que je devrais bien en prendre un de chaque espèce. Tu juges si je fais la sourde oreille. Quatre, quand l'aînée aura tout juste six ans ! » Le 1<sup>er</sup> Août 1857, c'était Pierre qui faisait son entrée dans le monde.

Vers le milieu de 1858, et cédant à des sollicitations répétées, mon grand-père s'était décidé à aller revoir ses amis d'Angleterre. Il avait poussé jusqu'au fond de l'Écosse pour aller y retrouver, dans son vieux manoir de Haddo-House, Lord Aberdeen qui, au cours de son ministère, avait constamment défendu et pratiqué avec lui une politique d'entente franco-anglaise.

Au retour d'Écosse, Londres et Ketteringham Park, pour rendre aux Boileau les nombreuses et bonnes visites qu'ils ont faites au Val Richer.

Au cours du voyage, mon grand père a causé avec la plupart des dirigeants de la politique anglaise et fait part à mon père de leurs préoccupations sur l'avenir du pays. « Je trouve les Anglais, tous, inquiets de leur avenir

et de la pente démocratique. J'en vois peu qui se sentent le courage et se promettent le succès de la résistance. Pourtant je ne suis pas inquiet. Le pays est évidemment content de ses institutions. Content et fier. Tout le monde dit : « We must stay as we are (1). » Voici le danger. Le contentement public est aujourd'hui la seule garantie puissante, la seule grande force de résistance. Si, par une cause quelconque, détresse, guerre ou autre, le pays devenait mécontent, la Couronne, la Chambre des Pairs, l'aristocratie seraient bien faibles et peut-être impuissantes pour contenir son mécontentement et le forcer à attendre le retour du soleil. Les sociétés modernes même les meilleures sont précaires et en ont le sentiment. L'immortalité s'en va de ce monde. Heureusement elle reste ailleurs. » (23 Juillet 1858.)

Pas plus que mon grand père, mon père n'était disposé à considérer l'état démocratique comme une panacée, mais, en prévenant mon oncle Guillaume qu'il achevait l'introduction de son ouvrage sur Jefferson, il ajoutait : « Il faut accepter l'état social démocratique comme un fait; il ne faut pas se résigner à ses vices. La démocratie est capable de bons fruits mais elle en produit aussi de très mauvais. Le courage des

(1) Nous devons rester comme nous sommes.

hommes de bien ne suffit pas à contenir les mauvaises tendances de la démocratie. Il y faut des institutions : après 1848, ce sont les institutions qui ont fait défaut à la France. Est-ce le pouvoir absolu qui peut contenir la démocratie ? Non. Est-ce une République à l'américaine ? Non. C'est donc une Monarchie tempérée. » (1<sup>er</sup> Décembre 1859.)

A l'école où il avait été élevé, il n'était pas surprenant que mon père eût cet idéal politique : il y resta fidèle jusqu'à sa mort.

C'était d'un sujet moins profond que l'entretenait vers la même époque mon oncle Guillaume. Son père et lui s'étaient rendus en Gironde, au château de Lagrange, chez le comte Duchâtel qui avait fait partie du dernier ministère de Louis-Philippe. Bonne hospitalité et cru célèbre : « Nous avons depuis deux jours un ancien négociant en vins, M. Boucherie, grand conservateur connu de mon père. Il a, dans le langage, une poésie œnophile qui fait ma joie : « Attendez un peu ! « Ce vin n'est pas encore remis de l'émotion de « la bouteille ! » Hier, on a bu de toutes sortes de choses : 1848, 1841, 1825, 1821 ; mon père a déclaré qu'il aimait mieux les deux premiers. Il fallait voir M. Boucherie et l'entendre : « On « ne peut pas discuter des goûts » ; mais c'était l'accent, le regard, le profond découragement et le dédain respectueux pour une telle hérésie d'un tel homme. Ce matin encore il

en reparlait à mi-mots : « Je n'aurais jamais cru « qu'un homme aussi supérieur pût préférer « les vins jeunes ! » Évidemment, mon père, aux yeux de M. Boucherie, n'est plus qu'un radical déguisé. » (Octobre 1859.)

Mon oncle Guillaume ne s'était pas éternisé dans les chais de M. Duchâtel. Il était revenu à plusieurs reprises à Nîmes, où mon grand-père était né et avait conservé de fidèles amitiés. Au commencement de 1860, le mariage qui se préparait, depuis quelques mois, devint officiel. Mon oncle était fiancé à M<sup>lle</sup> Gabrielle de Flaux et écrivait à ses sœurs « sa très grande joie ». « Amène-la vite », lui répondait ma mère ; « nous voulons la voir et l'avoir et la beaucoup aimer. Ton bonheur est une réponse positive à bien des prières. Je ne connais pas encore la sœur que tu vas nous amener, mais le portrait me plaît tant, que l'original me plaira encore beaucoup plus. » Au mois de Mai, le nouveau jeune ménage venait s'installer au Val Richer et y prendre sa part d'une vie de famille très animée et très unie.

La mort de Lord Aberdeen, survenue à la fin de la même année, devait être pour mon grand-père un profond chagrin : « Quand je l'ai quitté il y a deux ans à Haddo, il me dit, en me serrant la main : « Nous ne nous reverrons pas, mais je n'oublierai jamais que vous « êtes venu de si loin pour moi. » Il était

rare dans la politique, rare dans l'amitié, plus rare encore dans l'union sincère et efficace de la politique et de l'amitié. Quand il est tombé du pouvoir en 1846, il m'a écrit : « Que je me « félicite que ce soit moi et non pas vous ! » La vieillesse et la tristesse lui avaient encore attendri le cœur. Autre rareté ! » (Décembre 1860.)

Mon père avait été mêlé à des négociations relatives à la fondation d'un journal modéré, autour duquel se seraient groupés quelques-uns des amis de mon grand-père. Ce dernier encourageait le projet sans croire beaucoup à son succès : « Pendant ce travail d'enfancement », écrivait-il, « je me promène, je travaille, je cause avec Henriette qui ne se repose qu'à ce prix ; bonne vie quand nous y sommes tous, quand vous y êtes. Je vous compte parmi les bonnes fortunes de ma vie. »

Mon père lui ayant écrit que l'idée du journal est abandonnée : « Ce que vous me mandez », répond-il, « ne m'étonne pas. Je m'attends à trouver parmi les nôtres beaucoup de découragement et d'inertie. Il y aura à tenir compte de cette disposition. Il ne faut pas user son temps et sa force à rouler sur le rocher de Sisyphe pour le voir, après quelques pas, retomber sur soi. Il n'est pas absolument nécessaire de faire un journal pour faire quelque chose : votre livre en est la preuve. »

L'ouvrage de mon père sur Jefferson venait de paraître et avait eu un vrai succès. Sainte-Beuve en parlait à mon oncle en des termes intéressants à rapporter: « J'ai lu le livre de M. de Witt. Je ne suis pas de son avis, mais ce n'est pas de sa faute, car il n'y a pas moyen d'être plus probant. Ce n'est pas pendant qu'on le lit qu'on peut être d'un autre avis que le sien. Il porte dans l'histoire le tempéramment d'un gouvernant... Il a bien de l'autorité pour son âge... C'était un politique, ce Jefferson. Il a aidé son temps et voilà l'affaire. Observer les faits dominants et prêter main-forte à la force des choses, les politiques n'ont que cela à se proposer selon moi. Ils ne doivent être que les accoucheurs, rien de plus. Je vois bien que votre beau-frère pense tout autrement. Il était né gendre de Monsieur votre père... M. de Witt n'a pas vu l'Amérique, ni moi non plus, et il ne se l'imagine pas assez. Il s'en tient à l'étude, à l'analyse, au jugement, choses excellentes et où il excelle, mais il n'a pas cherché à se représenter cette chaudière de toutes races, de toutes mœurs, de toutes choses qui ressemble si peu à ce qui nous entoure. Il est trop Européen sur l'Amérique... Sagacité, fermeté, mesure, je crois que je viens de donner trois qualités qu'il a, à un rare degré : je ne lui reproche que de vouloir trop de la troisième en ces démesurés de l'autre Monde. Qu'il ne la

perdè pas, lui, mais qu'il leur permette de s'en passer. »

Les enfants grandissaient et la famille s'accroissait. Dans l'été de 1861, la naissance de ma sœur Rachel ajoutait, comme le disait ma mère, « un cinquième fleuron à ma couronne... Les enfants sont un don de l'Éternel ! L'héritage paternel et maternel sera divisé pour eux en bien des petits morceaux, mais je suis sûre que Dieu veille spécialement sur les nombreuses familles. » (3 Décembre 1860.) Une institutrice anglaise, Miss Batts, aimable et dévouée, suppléait nos parents dans les leçons à donner et dans la surveillance à exercer. On avait même commencé le latin pour ma sœur aînée et pour moi. « Je suis maître de latin quand Cornelis s'absente et nous faisons des thèmes à force », écrivait ma mère. (15 Novembre 1861.) Mais le latin n'était pas de la compétence de miss Batts. On avait fait à mes parents un grand éloge d'un jeune homme qui cherchait une situation de précepteur et, en 1862, M. Paul Stapfer entrait dans notre famille. Un demi-siècle auparavant, mon grand-père, M. Guizot, qui venait de terminer ses études en Suisse, avait occupé chez le père de M. Stapfer une situation analogue à celle où ce dernier débutait chez mes parents. De très bonne tenue et de sentiments élevés, ayant l'esprit sérieux, cultivé et curieux, enfin heureux de se trou-

ver dans un milieu où ses goûts et ses dons d'écrivain étaient compris et encouragés, Paul Stapfer fut pendant trois ans, pour ses élèves, un maître bienveillant et affectueux, devint l'ami de mon oncle Guillaume et nous témoigna, par la suite, un attachement que nous lui rendions bien.



## CHAPITRE DEUXIÈME

SÉJOUR DANS LE MIDI. — DÉBUTS DE MON PÈRE DANS LA POLITIQUE. — UNE ÉLECTION EN 1863. — LA VIE AU VAL RICHER. — MON PÈRE ENTRE DANS LES AFFAIRES. — LA POLITIQUE DU RÉGIME IMPÉRIAL. — LES ÉLECTIONS DE 1869 ET L'EMPIRE LIBÉRAL.

Ma mère se remettait lentement des fatigues causées par la naissance de ma sœur Rachel, et les médecins avaient conseillé de ne pas attendre au Val Richer les brouillards de l'automne et d'aller chercher dans le Midi du soleil et des forces. On décida de faire le voyage en deux étapes. Mon oncle et ma tante G. Guizot possédaient, dans le département du Gard et sur les bords de la Cèze, une grande habitation pittoresquement située et qu'ils mettaient à la disposition de mes parents. Nous y vécûmes six semaines sous un ardent soleil d'août qui n'empêchait pas parents et enfants de beaucoup circuler. « Nous avons fait hier une jolie promenade à nous deux sur la crête d'une garrigue voisine : l'air était si pur que les montagnes se distin-

guaiient parfaitement. Après les Cévennes, les plaisirs de la civilisation. On nous avait demandé d'aller voir danser à Goudargues. Nous avons vu feu d'artifice et quadrilles sous les belles allées de platanes : beaucoup d'entrain, de crinolines et de poussière. C'était plus animé qu'original : on cause, on danse, on vit dans ce pays-ci avec infiniment plus d'enthousiasme que dans notre paisible Normandie; si seulement on pouvait apprendre aux mères à débarbouiller et à peigner leurs enfants, ne fût-ce qu'une fois par hasard; il est vrai que comme les familles sont très nombreuses, elles auraient plus à faire que chez nous. » (M<sup>me</sup> C. de Witt à M. Guizot, 18 Août 1862.)

A la fin de l'été, nous partions pour Menton : le chemin de fer n'allait alors que jusqu'à Toulon. Il fallut mobiliser une grande diligence pour transporter jusqu'à la frontière italienne les douze voyageurs et leurs colis. On traversa pendant la nuit les montagnes de l'Esterel, avec relai à la fameuse auberge des Adrets, où aucun brigand masqué ne vint interrompre le voyage. Nous habitions à Menton une villa séparée de la plage par la seule route de la Corniche. « Vous pouvez vous figurer Cornelis trempant successivement quatre petits dans une Méditerranée prodigieusement salée, à ce qu'il paraît, et la Mère Gigogne séchant le tout, après avoir

un peu enragé de ne pouvoir, comme eux, se faire enlever par ces belles vagues. »

Ma mère se plaisait dans ce beau pays, bien protégé contre les vents du Nord, doté d'une végétation magnifique et de promenades pittoresques ; elle s'y plaisait et s'y faisait du bien. « Quand je vais m'asseoir », écrivait-elle, « à la pointe des Rochers-Rouges, je pourrais me croire au bout du monde, dans un petit coin choisi des bons génies. Marie s'obstine à chercher, dans les vallées, des violettes qui n'y seront qu'au mois de février ; il y a si peu d'hiver dans ce coin enchanteur qu'on se croit en droit de trouver toujours des violettes. » (8 Décembre 1862.)

Mon oncle Guillaume avait pour le Midi une admiration qui ne le cédait pas à celle de ma mère et, pour se consoler de ne pouvoir pas jouir avec elle « de la mer, des oliviers et des anémones », il lui écrivait (20 Octobre 1862) : « Ce qui me semble très agréable dans les pays méridionaux, c'est qu'on a très peu besoin de penser à son corps : il a, sans qu'on s'en mêle, sa part et ses joies, ses joies toutes naturelles et aisées, mais avec une vivacité et un charme que la vie physique n'a point dans le Nord. Ce pauvre corps, dans le Nord, il faut lui coudre un bout de flanelle, il faut lui allumer un fagot ou bien il faut qu'il fasse le brave et le stoïque et qu'il se résigne à avoir le fris-

son pour mériter les éloges, comme la vertu dans Juvénal, *Laudatur et alget*. D'où cette contre-partie que la sensualité dans le Nord est le plus souvent vulgaire et violente, Flamande ou Byronienne, tandis que, dans le Midi, n'étant pas une revanche de l'homme contre le climat, elle reste capable d'élegance, de grâce, de sobriété même...; je ne doute pas que l'esprit lui-même ne gagne quelque chose de plus libre, de plus rapide et de plus lumineux, à s'exercer en plein air et à se jouer au grand soleil, qu'à se recuire au coin du feu et à danser aux bougies. Sur quoi on pourrait dissenter et discuter à l'infini pour peu qu'on fût à Menton avec un Shakespeare dans sa poche et la Méditerranée devant soi, de façon à ne faire tort et injustice ni au génie du Nord, ni à celui du Midi. »

Ni ma mère, malgré les soins et le repos que réclamait sa santé, ni mon père n'étaient disposés à se laisser vivre paresseusement au soleil. Concurremment avec sa sœur et son frère, ma mère s'occupait à une traduction des œuvres de Lord Macaulay et mon père achevait pour la *Revue des Deux Mondes* le premier article d'une série sur la Société Française et Anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle. « Je trouve votre article excellent et très intéressant », lui écrivait M. Guizot. « Parfaitement judicieux et vrai quant au fond, animé et

piquant dans la forme. Il ne plaira certainement pas aux amateurs de l'Ancien Régime, mais le secret de l'influence en ce monde c'est de savoir, selon les gens et les occasions, plaire et déplaire. Il faut avoir des amis et des ennemis. » (13 Février 1863.)

Mon grand-père venait de faire paraître son livre intitulé: *Les Trois Générations*; en le félicitant de son succès, mon père ajoutait: « Les générations qui se forment ont bien grand besoin que l'on fasse pour elles la séparation du bon grain et du mauvais. Laisées à elles-même elles ne sauraient faire cette opération. Ce n'est pas l'un des moindres inconvénients du régime actuel que de préparer, par la vue du pouvoir arbitraire, une réaction au profit des idées radicales. Il faut créer dans la jeunesse un *milieu* en état de leur résister... J'avais, naturellement, plus de goût pour l'action que pour prendre patience. Mais aujourd'hui j'ai, je crois, pris mon parti d'écrire pour servir mes idées et faire mon chemin. » (15 et 22 Février 1863.)

Malgré ce pronostic un peu résigné, mon père n'allait pas tarder à faire ses premières armes dans la bataille politique. Mon grand-père l'en avertissait: « Conrad est revenu hier du Val Richer. Non pas dans nos campagnes, mais à Lisieux même on parlait assez des élections et votre nom était prononcé avec faveur, même avec zèle par quelques per-

sonnes. Conrad a répondu, sans ouvrir ni fermer aucune porte, se bornant à dire que cela regardait d'abord les électeurs, que vous ne vous mettriez point en avant et que vous n'aviez, quant à présent, rien à dire comme rien à faire; je persiste à croire que contre M. de Colbert, porté par le Gouvernement, il n'y a rien à faire. » (4 Mars 1863.)

Mon grand-père n'était pas d'avis de se hâter: « Ne revenez pas trop tôt... Vous avez tout le temps de voir vous-même et de vous décider. Il vaux mieux ne pas être, dès à présent, un sujet de controverse et de bavardage. Les résolutions promptes et les discussions courtes épargnent bien des embarras... Il ne me paraît pas, qu'à mesure qu'on approche du moment de l'action, les velléités d'indépendance augmentent. » (18 Mars 1869.)

Au moment où lui parvenaient cette lettre et ce conseil, mon père avait déjà fait valoir les raisons qui l'amenaient à penser, comme mon grand-père, sur le principe d'une candidature aux élections législatives: « Je crois qu'en me présentant, je mettrais vos amis dans l'embarras et qu'ils m'en sauraient mauvais gré, mais je crois aussi qu'il est bon de nourrir chez eux la pensée que je suis à leur disposition. Je ne sais ce que l'avenir nous réserve, mais il viendra certainement un jour où il importera au pays que chaque département possède un représentant jeune, des idées libé-

rales et conservatrices, autour duquel les électeurs soient naturellement prédisposés à venir se grouper... Ceux qui sont tout à fait inconnus peuvent se lancer dans la lutte à corps perdu et attirer ainsi l'attention sur leur personne. Ceux qui ont déjà une situation acquise doivent se montrer plus circonspects. La règle générale doit être de ne s'engager dans la lutte que si l'on doit sortir de la lutte, soi et son parti, plus forts qu'avant. » (16 Mars 1863.)

Deux mois après, nous étions tous revenus au Val Richer; les événements avaient marché, les amis montraient de l'entrain et préconisaient l'action; mon père était candidat.

« Ici », écrivait ma mère à son frère, « notre grande affaire va son train: les amis sont très zélés, les ennemis aussi. Je crois que Cornelis gagne sa bataille dans l'avenir; nous nous consacrons à organiser des agents dans chaque commune... Menton m'a donné la force suffisante. » (23 Mai 1869.)

« Nous menons une vie de forçats, mais elle touche à son terme. Nous n'avons plus qu'à expédier les derniers paquets de bulletins: 226 communes et 32.000 électeurs! Cela ne fait pas chérir le suffrage universel. On dit que la bataille sera très vive dans les villes et dans les bourgs. Nous aurons probablement la majorité dans les centres, mais la campagne nous divisera... Une seconde circulaire a été rendue indispensable par le bruit

que répand l'Administration sur la qualité d'Anglais de mon mari. » (29 Mai 1863.)

Trois jours après, M. de Colbert était élu, contre mon père, à une forte majorité. « Mais nous ne sommes pas découragés », écrivait ma mère. « Tu sais que ce n'est pas dans la nature de mon cher mari. » L'échec honorable et prévu de mon père n'en constituait pas moins un avertissement pour le pouvoir. Ce qui s'était passé à Lisieux et à Pont-l'Evêque n'était pas un fait isolé. Ma mère le constatait en envoyant ses encouragements à mon oncle Guillaume Guizot, candidat lui-même au Conseil général dans le département du Gard: « Le réveil paraît universel. Toutes les lettres que mon père et nous recevons disent la même chose: les plus découragés d'hier voient dans ce réveil un bon symptôme. » (13 Juin 1863.)

Trois jours après le scrutin et en écrivant à mon oncle Guillaume, mon père résumait ainsi ses impressions sur les circonstances de la lutte et l'état de l'opinion :

« Je n'ai pas réuni un grand nombre de voix; le résultat matériel de nos efforts est assez mince et, cependant, la manifestation morale qui s'est produite sur mon nom a sa valeur. J'ai eu la majorité à Honfleur, à Pont-l'Évêque et dans l'une des sections de Lisieux. Dans l'autre section, elle ne m'a été enlevée que par le vote des fonctionnaires. La campagne s'est prononcée en masse non pas contre moi, non

pas pour M. de Colbert (nous lui étions également indifférents), mais pour le candidat dont le garde champêtre avait distribué les bulletins. C'était là le *bon* à ses yeux, celui qui ne voulait pas de changement: l'autre était un opposant; l'opposition conduit à la Révolution et la Révolution aux 45 centimes. Voilà ce que les sous-préfets, les percepteurs, les agents voyers, les maires, les facteurs ruraux, les gendarmes et les cafetiers ont réussi à faire entrer dans la tête de ceux qui raisonnent. Quant à ceux qui ne raisonnent pas, on leur a mis un bulletin dans une main, une carte d'électeur dans l'autre, et ils ont habituellement confondu, au moment du vote, la carte et le bulletin. Dans la commune de la Rivière, M. Leclerc, l'un des signataires du manifeste de mon Comité, n'a pu me donner que sa voix et il a été destitué de ses fonctions d'adjoint pour me l'avoir donnée. Partout où je n'avais qu'un petit nombre de partisans, les maires ouvraient les bulletins avant de les remettre dans l'urne...; du moins ma candidature a eu pour effet de multiplier dans la circonscription les faveurs de l'Administration. La ville d'Honfleur demandait vainement, depuis je ne sais combien d'années, une drague pour nettoyer son port. Elle en a été pourvue le lendemain du jour où j'ai déféré mon serment. La même ville voulait un chemin de fer sur Pont-Audemer: il a été mis à l'étude; un décret de l'Empe-

leur a déclaré d'utilité publique le dessèchement des marais de la vallée de la Dives. La part de secours afférente aux ouvriers cotonniers de la circonscription a été distribuée la veille du vote. Je ne suis pas l'Empereur, je ne puis pas rendre des décrets et puiser dans le budget. Voilà pourquoi, mon cher ami, je n'ai eu que 5.626 voix. Mais mes troupes se sont bien battues et elles me restent fidèles. Ce qui résultera de tout cela, c'est un noyau très compact de conservateurs libéraux, je vais travailler à le grossir. » (5 Juin 1863.)

« Mon mari est revenu de Paris », écrivait ma mère, « content de ce qu'il avait vu : l'entrain est réel dans notre camp; on se sent renaître ; l'inquiétude est réelle de l'autre côté. »

Tout importantes que fussent, aux yeux de mes parents, les questions politiques, elles n'étaient pas seules à solliciter leur attention. Bien que très attaché à ses élèves et à la famille où il avait fait ses débuts comme professeur, M. Paul Stapfer aspirait à assurer son avenir dans l'enseignement public. Mes parents ne l'en détournaient pas. Ils étaient d'avis que le moment était venu, pour leurs fils aînés, de « chercher et de faire leur chemin dans la mêlée du collège ». Mon oncle G. Guizot les y encourageait. « Il n'y a que l'éducation publique, avec ses redites continues et sa continue concurrence, qui puisse imposer

aux enfants l'obligation et leur donner l'habitude d'avoir toujours présent à l'esprit ce qu'ils ont appris, de mettre en usage ce qu'on a mis à leur portée, de trouver, tout de suite et à chaque heure, dans l'instruction qu'ils reçoivent, les instruments dont ils ont besoin pour réussir et pour avancer. » (17 Octobre 1864.)

Il fut décidé que mon frère Robert et moi entrerions au Lycée Bonaparte, qui n'en était encore qu'à son troisième changement de nom. C'était là une nouvelle vie et de nouvelles habitudes : Paris pendant dix mois de l'année, un petit appartement au lieu de l'espace de la « grande maison ; » la Normandie par exception, au cours de vacances trop courtes; la première longue séparation depuis que toute la vie de famille était concentrée au Val Richer.

« Vous me manquerez plus que je ne vous le dirai : la vie m'a enseigné le silence », écrivait mon grand-père (18 Mai 1865); et ma mère lui répondait : « c'est un grand sacrifice que je fais à mes garçons : mais c'est pour leur bien ; nous allons entrer dans nos années ruineuses et Cornelis cherche activement quelque occupation productive pour nos longs et coûteux séjours à Paris.

Mes parents avaient loué près des Champs-Élysées un appartement où mon grand-père venait nous rejoindre à la fin de l'automne, laissant au « ménage Conrad » le soin de surveiller le Val Richer.

La première année d'apprentissage au collège de mon frère Robert, de moi, avait été honorable. Nous prenions des répétitions chez un professeur du lycée, M. Pinard, en compagnie d'Amédée, François, Emmanuel de Broglie et de Pierre Buffet. À la veille des vacances quelques nominations récompensaient notre bonne volonté et la constante sollicitude de notre mère. Dès que nous rentrions de classe, c'était sa classe à elle qui commençait. La forte éducation qu'elle avait reçue et l'étendue de ses connaissances lui permettaient de surveiller nos études très efficacement. Elle savait l'Anglais à merveille et avait poussé l'étude du Latin et du Grec assez loin pour pouvoir nous donner d'utiles répétitions ; quand venaient les compositions de récitation, souvent trop longues, sa tenacité avait raison de notre fatigue et elle nous communiquait son feu sacré. Mais son amour-propre y trouvait mieux son compte que sa santé : « Je suis quelque fois arrêtée contre mon gré. » Mon père avait espéré compenser, par une situation dans les affaires, le gros surcroît de dépenses produit par la vie à Paris. Mon grand-père s'en préoccupait et s'en occupait avec lui. Les promesses ne manquaient pas, mais l'échéance semblait incertaine et lointaine.

Parmi les amis du temps passé, ceux qui avaient adhéré au Gouvernement Impérial ne paraissaient pas « disposés à prendre comme

coopérateurs, des hommes indépendants, libéraux et classés dans l'opposition : «...Nous viendrons à bout de trouver la situation qu'il vous faut, mais c'est difficile quand on n'est pas disposé à tout accepter et à trouver tout bon. La bonne renommée sert et nuit tour à tour ; nous guetterons les occasions et les moyens. Avec la très sage résolution que vous avez prise, quant à présent, vous pouvez attendre. » (27 Février 1865.)

La résolution à laquelle faisait allusion mon grand-père, et que motivaient à la fois le besoin de repos pour ma mère et la nécessité des économies, était le retour au Val Richer.

Mon père avait décidé d'y organiser sa vie de telle sorte qu'il pût devenir notre professeur, sans renoncer à poursuivre les études historiques et politiques qui devaient le préparer à la vie publique.

Au mois d'Août 1865, ma tante Conrad pouvait écrire triomphalement : « Le *home* est repeuplé : le Val Richer bat son plein. »

Une petite vallée toute verte ; des bois, des prairies, des champs pleins de bétail et plantés de pommiers ; un aspect plantureux, gracieux, reposant ; un ruisseau qui, grâce à d'ingénieux barrages, aura presque un air de rivière en bordure du parc. Un horizon, pas très lointain mais pas resserré, rien des bruits qui annoncent ou rappellent la ville. A flanc de coteau, longue, solide, importante, « notre mai-

son », autrefois une abbaye. Quand M. Guizot l'a achetée en 1828, les propriétaires précédents avaient déjà commencé à en faire une habitation confortable. On a amélioré le confort sans aucune recherche de luxe. Lieu de retraite bien situé et bien aménagé. Deux étages, dont l'un en mansardes; des glycines et du lierre, le long des murs. Les pièces du bas sont spacieuses et pleines de souvenirs. Dans le grand salon, portrait en pied du roi Louis-Philippe, par Winterhalter. La reine Marie-Amélie, la reine d'Espagne. Le prince de Metternich fait vis-à-vis à Lord Aberdeen. Le général Collotti, un des héros de la guerre d'Indépendance grecque, à la face empourprée et vêtu du costume national, regarde la tête puissante et carrée du général Washington. Ary Scheffer a placé là le portrait de M<sup>me</sup> Guizot ma grand'mère; elle est en deuil, les mains jointes, dans une attitude de prière. Une grande Bible repose sur un chevalet à côté d'elle. Un énorme tableau, représentant Mehemet Ali Pacha, à cheval sur un coursier qui paraît peu disposé à s'emballer, fait accueîl aux visiteurs du hall d'entrée; quelques chapiteaux de l'ancienne abbaye; on y a mis des fleurs; une belle statue de Jeanne d'Arc offerte par la princesse Marie d'Orléans. Vrai musée de fidélité et de reconnaissance politique. Des livres partout: dans la bibliothèque du rez-de-chaussée, dans la longue galerie que préside le *Moïse* de Michel-Ange, dans

presque toutes les chambres. Maison de lecture et de travail, maison très peuplée. Au premier plan, mon grand-père : la légende qui fausse tant de choses, même du vivant des gens, a fait de lui un homme froid, compassé, passionné de domination entêtée. Parfois l'art a aidé la légende. Le portrait devenu classique de M. Guizot, par Paul Delaroche, le représente à la tribune dans une attitude un peu théâtrale d'immobilité autoritaire. Belle peinture, mais incomplète. Mon grand-père a été autre chose que cela. Il ne faut pas non plus le chercher tout entier dans cette apostrophe fameuse lancée à ses adversaires : « Vous avez beau entasser outrage sur outrage, vous ne vous éléverez jamais jusqu'à mon dédain. » Il y avait en lui et affirmé par toute sa vie de famille un fonds inépuisable de tendresse. Il était bon et généreux, non pas seulement parce que ses sentiments religieux lui en faisaient un devoir, mais naturellement et sans efforts. Même dans les jours où il était « armé en guerre » et où sa vie publique se traduisait par une constante bataille, c'était dans le repos du foyer domestique qu'il venait chercher et qu'il trouvait la consolation de certaines amertumes et l'oubli de certaines injustices.

Mais, à l'époque où j'ai connu mon grand-père, il n'y avait plus pour lui de batailles, pas de pouvoir à conquérir, ou à défendre. Certes, il se passionnait encore, et sa correspondance

en fait foi, pour tout ce qui touchait à la chose publique, à l'avenir du pays, aux idées qui lui étaient chères, mais, dans le cadre du Val Richer où il se reposait très laborieusement encore et au déclin de sa vie, de tant de rudes travaux, ses grandes qualités de chef ne s'affirmaient plus qu'au sein de sa famille et par les manifestations quotidiennes de l'autorité la plus bienveillante, la plus tendrement paternelle et indulgente. Il écrivait un jour à mon père qui annonçait une rentrée de voyage. « Je serai charmé de vous revoir et de reprendre avec vous la conversation. Il y a je ne sais combien d'années, beaucoup d'années, j'étais un matin chez M. de Talleyrand, en très petit comité, mais tous fort en train de causer. Il m'arriva de dire : « C'est un grand plaisir que la conversation. » « Il y en a un plus grand, c'est celui de l'action », me dit M. de Talleyrand, avec un demi-sourire dédaigneux. Et moi à mon tour : « Oui, mon prince, et il y en a un plus grand que ces deux-là », c'est le plaisir de l'affection ». Il me regarda avec quelque surprise, mais sans sourire. Je crois que ce vieux, sec et corrompu diplomate avait assez d'esprit pour trouver que j'avais raison. »

Comme il avait la passion de la méthode et de l'ordre, mon grand-père apportait dans tous les détails de sa vie une ponctualité très grande. Il demandait qu'elle fût respectée et l'offrait en exemple à son entourage. A l'époque

dont je parle, il avait près de quatre-vingts ans et pas d'infirmités. Debout à cinq heures du matin, été comme hiver, il employait la première partie de la journée à sa correspondance très abondante et aux livres qu'il préparait. Avant le déjeuner, on se réunissait, dans son cabinet de travail, pour le culte de famille. Je n'ai jamais entendu lire la Bible comme il la lisait. La voix, dans sa gravité, convenait au texte. Alternativement, ma tante et ma mère terminaient, par la prière, cette invocation quotidienne où les représentants de trois générations s'agenouillaient pour appeler sur eux les bénédictions de Dieu.

Un jour, je ne l'oublierai jamais, mon grand-père eut, au cours de sa lecture, une faiblesse. La Bible lui tomba des mains. Il y eut un court moment de silence et d'angoisse: et puis il nous regarda avec une infinie tendresse et se ressaisissant : « Le corps est faible », dit-il, « mais l'âme est forte! Prions! »

Après le déjeuner et l'heure, toujours impatiemment attendue, de l'arrivée du facteur, mon grand-père était tout entier à ses plantes et à ses fleurs et c'était pour nous un privilège que d'aider à arroser ses parterres ou à ramasser ses fruits :

Monsieur Guizot qui, pour changer,  
Va du potager à la serre  
Et de la serre au potager (1).

(1) Paul Stapfer.

A deux heures, nouvelle concentration pour la leçon d'histoire de France; comme public, nos deux mères qui prenaient des notes pour suppléer à celles, souvent imparfaites, des six petits enfants que l'aïeul instruisait.

Il portait un vif intérêt, « moindre qu'aux santés », aux expériences agricoles de mon oncle Conrad et se félicitait de ses succès. « Le soleil n'a jamais été plus brillant; tous les travaux vont bien: on a semé hier la came line; les carottes et les betteraves lèvent, les colzas mûrissent, les blés grandissent, les foins épaissent. On a fauché hier, dans le parc, de l'herbe verte pour les vaches qui en ont été raves. Le grand taureau, sa part mangée, donnait des violents coups de corne, dans sa mangeoire, pour en avoir encore (1). » (27 Mai 1867.)

Ce n'était pas seulement pour les plantes que mon grand-père appelait le soleil: « Autrefois je jouissais vraiment du beau temps quand il était là. Quand il n'y était pas, je n'y pensais pas. J'avais assez de soleil en moi-même pour m'en passer au dehors. Aujourd'hui, quand je ne vois pas le soleil, il me manque. J'ai besoin de la belle vie extérieure de la nature. A son défaut, je puis suffire encore à ma tâche, mais je sens la privation et j'appelle le retour du ciel bleu, de l'air

(1) Mon oncle venait d'obtenir le grand prix quinquennal de la Société d'encouragement à l'agriculture pour la ferme la mieux tenue de France.

pur et du souffle chaud. Le soleil me manque plus ici qu'à Paris. Il semble que les rues aient moins de droit au soleil que les champs. Elles n'ont rien à faire pousser et fleurir. »

Au Val Richer et dans la soirée, si la classe avait été sage, on faisait cercle autour de l'aïeul, dans le grand salon; la lecture des grands classiques français alternait avec celle des romans de Fenimore Cooper ou de Walter Scott. Ma mère, excellente musicienne, se mettait au piano; les parents aimaient à lui demander le grand *Septuor* de Beethoven qu'elle interprétait supérieurement; les enfants manifestaient leur joie lorsque commençaient les premières notes de la *Chasse du jeune Henri*, de Méhul. Quelquefois on jouait des charades, où des personnages fort graves, amis et invités de la famille, ne dédaignaient pas de réclamer un rôle. A dix heures, invariablement, extinction des feux sur le signal donné par mon grand-père.

Le parc du Val Richer était le théâtre principal de nos promenades et de nos jeux. Il s'étendait des deux côtés d'un petit vallon plein de fraîcheur et où des arbres d'essences variées et de belle croissance donnaient des ombrages très agréables. La ferme était à côté, bien bâtie, bien tenue et variée, elle aussi, par ses habitants et ses produits : une grande étable hollandaise toute pleine d'animaux primés, une fromagerie, une distillerie, une

fabrique de tuyaux de drainage. Mon oncle Conrad qui en avait été le créateur en était aussi l'exploitant. Il y avait introduit les machines les plus perfectionnées, les semences les mieux sélectionnées et les races d'élevage les plus en renom. Ces soins l'occupaient d'un bout de l'année à l'autre; il exerçait sur le personnel ouvrier qu'il avait groupé et dressé une autorité très appréciée, qui lui valait de la popularité et qui s'était manifestée par une brillante élection au Conseil général contre le candidat officiel. La veille de l'élection, à la nuit, le cantonnier de la commune, un vieux fidèle de la famille, était venu trouver mon grand-père et lui avait fait part de sa perplexité : « M. le Sous-Préfet m'a donné l'ordre de voter contre M. Conrad, sinon je serai révoqué. Je suis bien chagrin et bien ennuyé, car M. Conrad aura toutes les voix ». « Allez vite voter contre lui », avait dit mon grand-père et le lendemain mon oncle obtenait l'unanimité moins une voix.

C'était à ma tante Conrad que mon grand-père avait confié le soin de diriger son ménage. Elle avait trois ans de plus que ma mère et l'entourait des soins les plus tendres. Tout en prenant activement sa part des travaux agricoles de son mari et en surveillant de très près tous les détails que comporte la direction d'une maison très peuplée, ma tante mettait à profit ses dons et sa passion d'écrivain; il ne

lui était pas indifférent que le produit de ses œuvres, presque toutes destinées à la jeunesse, vint, comme pour son père, grossir un budget de recettes très modeste. Tous les ressorts de son intelligence et de son cœur étaient tendus en vue du travail et il ne lui convenait pas que ce travail fût seulement pour les siens. Le Val Richer était un centre où l'on venait chercher, de loin, des secours en vêtements et en vivres, des conseils et des consolations.

En associant leurs existences d'une façon aussi complète, les deux frères et les deux sœurs n'avaient pas grand effort à faire pour amener leurs enfants à connaître les joies de cette intimité. Si la différence d'âge avait divisé notre petit monde en deux bandes, « les grands » et « les petits », nous étions tous, filles ou garçons, nos deux cousines et nous, cinq enfants de la même famille et animés du même amour pour le *home* où nous recevions les mêmes exemples et les mêmes leçons.

Deux années s'écoulèrent ainsi, tranquilles, actives et bénies. Au commencement de 1867, la naissance de ma sœur Suzanne porta à six « le nombre des enfants à aimer ». Mon oncle Guillaume en complimentait tendrement ma mère : « Je prie Dieu de te conserver et de t'accroître tes forces, ton courage, ta foi, ta gaieté, ta charmante et sérieuse ardeur, tout ce qui te fait aimer de tant de gens comme une des personnes les plus vivantes qui soient, dans

toute la force du mot, les plus nécessaires aux autres que je connaisse. » (21 Juin 1867.)

Le jour vint où la bonne volonté des amis de mon grand-père et de mon père triompha des objections qu'on opposait à l'entrée du gendre de M. Guizot dans les affaires. A quelques mois de distance, sa nomination comme administrateur des Mines de la Grande Combe et de la Société Algérienne lui permettait, mais aussi lui imposait, le séjour de Paris. Ma mère acceptait ce nouveau sacrifice qu'elle savait nécessaire à l'avenir de son mari et de ses enfants : « Nous allons quitter notre cher Val Richer, mon Guillaume, pour rentrer dans la capitale. La tâche y sera grande, plus encore qu'ici où elle n'est pas petite : mais j'ai bon courage et je sais que Dieu mesurera les forces aux besoins de chaque jour. J'ai tant reçu de Lui que je puis porter ce qu'il me donne à porter. J'espère que nous viendrons à bout, Cornelis et moi, de faire notre devoir, et Dieu pourvoira au reste. » (1<sup>er</sup> Juillet 1867.)

Le soin avec lequel mon père allait suivre les affaires pour lesquelles on avait fait appel à son concours, ne devait pas détourner son intérêt des choses de la politique et de la vie générale de la nation. J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'il n'avait pas de goût pour le régime impérial et l'action exercée sur un souverain de caractère très faible et de santé menacée, par une cour frivole et des ministres médi-

crement préparés à l'exercice du pouvoir. S'il était vrai que l'Empire avait, jusqu'alors, maintenu l'ordre à l'intérieur et procuré au pays une période de prospérité matérielle, son rôle hors de France semblait devoir compromettre ces résultats et diminuer notre prestige à l'étranger. L'expédition du Mexique inutile, mal préparée et impopulaire, avait abouti à un échec annoncé par les esprits clairvoyants et assez vivement ressenti par l'amour-propre national. Tout au contraire et dans les circonstances où il apparaissait nettement que la politique traditionnelle de la nation dût imposer un langage et des résolutions énergiques, la timidité des conceptions et l'insuffisance des moyens d'action vouaient, par avance, à l'insuccès, des interventions tardives.

Nous avions laissé écraser et dépouiller le Danemark. En 1866, au moment où se préparait la foudroyante invasion de l'Autriche par la Prusse, il s'était trouvé que, ni par ses effectifs, ni par son matériel et ses approvisionnements, notre armée n'était en situation de dire efficacement son mot. La Prusse victorieuse à Sadowa jetait les bases de la plus grande Allemagne; en Europe et en France, il devenait évident que le repos ne serait pas long. L'expression: « nous dansons sur un volcan », répondait bien à la vérité. Dans une brochure, *La France et la Prusse responsables*

*devant l'Europe*, mon grand-père prévoyait l'orage qui se préparait : « Une inquiétude obstinée possède les esprits et suspend les affaires... Aurons-nous la paix ou la guerre ? Cette situation impose aux peuples des charges et tient le Gouvernement sur un qui-vive qu'ils ne sauraient accepter plus long-temps. » Mon père n'était pas moins préoccupé de voir notre Gouvernement incertain et flottant entre la guerre et la paix : « La croyance à la guerre se réveille parmi les militaires et les marins. Il se fait à Toulon, sur la frontière de l'Est et un peu partout, des préparatifs que les gens du métier déclarent insensés si l'on n'a pas le parti-pris de se battre. Les gens d'affaires, qui sont très disposés à s'alarmer, parlent avec beaucoup d'inquiétude de nos préparatifs. Indiquent-ils une volonté bien arrêtée de la part de l'Empereur ? J'en doute ; nous avons un Gouvernement sans unité, ce que lord North appelait : « un Gouvernement par départements. » Le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine désirent la guerre et ils la préparent. Le ministre d'État et le ministre des Affaires Étrangères travaillent dans un sens directement opposé, et tout cela produit ce que d'Argenson appelait : « une anarchie dépen-sière. »

Aussi l'opposition à la politique suivie par le régime et au régime lui-même s'affir-

mait plus sérieusement qu'elle ne l'avait fait depuis 1852. La faiblesse de cette opposition venait de la différence de ses origines et de ses programmes. Au commencement de l'Empire, mon grand-père avait souhaité et encouragé le travail de rapprochement entre les deux branches de la maison de Bourbon, mais les négociations tentées pour concilier les principes et réconcilier les personnes n'avaient pas eu de conclusion. Les partisans de la Monarchie de Droit Divin s'étaient confinés dans une retraite inefficace et hautaine; les amis de la Monarchie Constitutionnelle s'efforçaient, sans grand succès, de faire pénétrer les idées libérales au sein d'un corps électoral venu trop brusquement au suffrage universel et presque tout entier dans la main des préfets. Mon grand-père n'en demeurait pas moins fidèle à ses idées et à ses espérances. Il croyait à la nécessité, à la possibilité de mettre d'accord l'autorité et la liberté, la tradition et le progrès. Il ne disait pas : non, à l'Empire libéral, mais il se méfiait un peu de sa sincérité et doutait beaucoup de sa durée et, comme il voyait venir des temps nouveaux, il s'effrayait de la situation dans laquelle allait se trouver le pays. « Le monde se transforme et les hommes ne l'y aident pas; c'est une grande naissance sans accoucheur », écrivait-il à mon père. « Je n'ai rien à dire à ceux qui me repro-

chent de poursuivre une chimère. Je ne compte pas beaucoup que la politique que je crois bonne soit adoptée ni bien pratiquée, mais je n'en crois pas moins bon de la mettre sous les yeux du pays. D'abord pour son service, en tout cas et aussi pour l'honneur des hommes de sens et d'esprit qui ne sont pas obligés de se taire parce qu'ils n'ont pas le pouvoir de faire. N'admettez pas, avec ceux qui vous la feront, l'objection de la chimère. » (28 Octobre 1868.)

Un troisième parti, le parti républicain, s'efforçait d'ébranler le régime impérial. Sauf dans certains faubourgs de Paris et dans quelques grandes villes de province, les Républicains constituaient des états-majors sans troupes. Ils comptaient dans leurs rangs des rhéteurs de talent, mais dépourvus de toute éducation politique. Au surplus, les entraves apportées à la liberté de la Presse et au droit de réunion ne leur permettaient d'échanger et de colporter leurs idées que dans des conciliabules restreints. Un pouvoir fortement organisé à l'intérieur et bien représenté au dehors n'eût pas eu à redouter très sérieusement les manifestations d'une opposition désunie ; mais la faiblesse et l'indécision des gouvernants contribuaient à grossir, de mois en mois, la phalange des Français désabusés et avides de changement.

En facilitant à mon père l'établissement

à Paris de « toute sa smalah », sa nomination comme administrateur de la Société Algérienne lui avait créé des occupations qui répondaient à ses goûts et à ses facultés d'organisation. L'institution était toute nouvelle et constituait, sous de très sérieux patronages, une intéressante tentative de pénétration pacifique dans un pays où les militaires avaient encore de la besogne, mais où les hommes d'affaires pouvaient apporter aux indigènes des conseils, des encouragements et des capitaux. Les lettres de mon père disaient à quel point cette tâche l'absorbait et le passionnait. C'était son désir d'aller sur place, prendre des renseignements et des leçons. Le maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur général de l'Algérie, se préparait à faire dans l'intérieur de la colonie un important voyage d'études. Il invita mon père à l'accompagner. Mon grand-père approuvait cette enquête sur place et écrivait : « Vous savez que, depuis longtemps, les affaires d'Algérie m'intéressent. Je crois qu'il y a là un grand avenir et je voudrais qu'il appartint à la France... Voici mes deux questions sur l'Algérie, les deux seules que je regarde comme capitales : 1<sup>o</sup> l'Algérie devient-elle une patrie pour les colons, ses nouveaux habitants ? A cette condition seulement les colonies deviennent des États et les colons des peuples ; 2<sup>o</sup> jusqu'à quel point est pos-

sible l'assimilation sociale et morale des Arabes? S'il fallait avoir la guerre sans cesse renaissante et l'extermination au bout, je douterais du succès. Mais il n'y a point d'incompatibilité ni d'infériorité de race. L'incompatibilité historique et religieuse est-elle insurmontable? Regardez bien, je vous prie, de ces deux côtés. »

Entrepris dans les meilleures conditions de sécurité et avec des compagnons de route documentés par un long séjour en Algérie, ce premier voyage avait fortifié chez mon père la conviction que, dans toutes les régions où la conquête était bien définitive, la vieille formule du maréchal Bugeaud, *ense et aratro*, devait être appliquée en ne laissant à l'épée qu'un rôle de protection et en faisant de la charrue un instrument d'amélioration agricole et politique. La précision des rapports présentés par mon père avait fait impression sur ses collègues et facilité sa nomination d'administrateur dans une grande compagnie de chemins de fer. Il se trouvait ainsi avoir rapidement acquis dans le monde des affaires une situation importante en même temps que rassurante pour l'avenir de la famille nombreuse qu'il lui fallait élever.

Dans les milieux politiques on recommençait à parler élections. Les orateurs et les écrivains de l'opposition les souhaitaient prochaines. Estimant que, depuis 1863, leurs

idées avaient fait des progrès dans le pays, ils attendaient d'une nouvelle consultation du suffrage universel, tout domestiqué que fût ce dernier, un accroissement sensible de leur influence. Il semblait que le Gouvernement n'eût pas grande hâte de convoquer les électeurs. « J'ai eu hier une longue visite du général Changarnier, affectueux et cau-sant », écrivait ma mère. « Il dit que, d'après ce qui lui revient, Sa Majesté ne semble pas en humeur de faire les élections avant 1869. » « Pourquoi se presser, aurait dit l'empereur, de congédier des gens qui ont bien servi. » (28 Mai 1868.)

En outre et pour préparer ces élections, surtout en province où l'esprit conservateur restait très puissant, point n'était mauvais de laisser se produire telle ou telle manifestation qui, par ses violences, ses exagérations, ses appels au désordre, pourrait être de nature à provoquer, dans la masse tranquille et laborieuse, une heureuse réaction.

C'était le moment où le marquis Henri de Rochefort, devenu révolutionnaire, moins par conviction que par besoin de réclame, venait de fonder une petite revue qui avait provoqué un grand succès de curiosité. « *La Lanterne* se vend toujours par milliers », écrivait ma mère aux hôtes du Val Richer, « elle n'en vaut pas la peine. Les imitations ou les parodies y abondent. Par surcroît, nous

avons d'autres publications du même genre : *La Chandelle, La Veilleuse*. Je doute que le pays soit éclairé par tant de clarté. » (14 Juillet 1868.) « Grande affectation de craintes à l'intérieur », disait-elle quelques mois après, « on a les preuves que les anciens partis se remuent ; on annonce qu'il y aura des coups de fusil à Paris cet hiver. Le spectre rouge ou le spectre blanc invoqués comme armes électorales. Les Bourbon avec l'ancien Régime ou 93. Voilà le langage, on exploite certaines maladresses de l'opposition ; on cherche à faire peur au pays. » (15 Novembre 1868.) Quelques jours après, en annonçant certaines tentatives de violence des éléments révolutionnaires, ma mère écrivait : « On dit qu'il y aura un peu de bruit demain 3 décembre, pour l'anniversaire de la mort de Baudin. Le Gouvernement en a, paraît-il, quelque envie et les gens sensés de l'opposition en seraient désolés. » (2 Décembre 1868.) On racontait que la préfecture de police entretenait dans les milieux révolutionnaires des agents provocateurs, reconnaissables, les jours d'émeute, aux blouses blanches dont ils étaient affublés.

A l'extérieur, la situation ne s'améliorait pas ; les préparatifs belliqueux de la Prusse ne pouvaient être ignorés que par les hommes qui, par indifférence ou parti-pris, ne voulaient ni regarder, ni écouter. L'ambassa-

deur de Berlin à Paris, M. de Goltz, démentait ces préparatifs. « La Prusse », disait-il, « ne peut pas désarmer; elle n'est pas armée. » Mais les missions secrètes que notre état-major entretenait au delà de nos frontières confirmaient l'activité des arsenaux prussiens. Par malheur, ces rapports ou bien n'étaient pas mis sous les yeux de l'Empereur ou bien lui étaient signalés comme empreints d'exagération. En France, la note belliqueuse trouvait dans une partie de l'armée et à la Cour des adeptes assez nombreux. M. Émile de Girardin préparait pour les abonnés de son journal une carte de la rive gauche du Rhin. En revanche, certains officiers généraux s'efforçaient de réagir contre un excès de confiance que leur connaissance des faits ne leur permettait pas de partager.

Le général de Chabaud La Tour, très lié avec mes parents et dont la sœur avait longtemps vécu au milieu de notre famille, disait à mon père : « Nous ne sommes même pas sur le pied de paix. Nos armements sont loin d'être aussi avancés qu'on le dit : nous ne sommes pas en état de faire campagne. » (20 Octobre 1868.) A ceux qui vantait la supériorité du fusil Chassepot sur le fusil à aiguille auquel la Prusse avait dû une partie de ses succès en 1866, certains artilleurs déclaraient que l'artillerie à tir rapide dont on hâta la construction en Allemagne

aurait facilement raison de notre artillerie de petit calibre se chargeant encore par la bouche. Le malheur était que, dans l'entourage de l'Empereur et de l'Impératrice, cette franchise ne trouvait pas d'écho : on y manifestait une confiance absolue dans l'état d'âme et de préparation de l'armée, comme dans la valeur de ses chefs. Par une attristante coïncidence, le plus illustre de ces derniers, le maréchal Niel, était condamné par une maladie, qui ne laissait pas d'espoir, à ne pas continuer l'œuvre de réorganisation à laquelle il avait voué toute sa force de caractère et tout son talent.

La nomination de mon oncle Guillaume Guizot comme professeur au Collège de France était venue faire heureusement diversion aux préoccupations patriotiques. Cette nomination avait été pour toute notre famille, et particulièrement pour mon grand-père, un très vif sujet de joie. Peu d'hommes de sa génération possédaient au même degré que mon oncle la connaissance de la littérature française et anglaise. Il s'y était adonné avec passion dès sa toute première jeunesse et possédait une documentation exceptionnelle de fiches, de notes et de résumés que sa très grande mémoire complétait très heureusement. Au Collège de France il était véritablement sur son terrain et dans son milieu. Comment ce causeur plein de verve dominerait-il l'émotion d'une première conférence publique ? Son nom, le souvenir loin-

tain mais encore vivant des succès oratoires de son père, dans la chaire de la Sorbonne, sa propre réputation dans le monde des lettres, donnaient à ce début, et pour nos parents, un intérêt où il se mêlait un peu d'anxiété. Le lendemain de la leçon d'ouverture à laquelle elle avait assisté, ma mère écrivait au Val Richer. « Soyez tous heureux comme nous le sommes. Grand succès et succès mérité. Il a très bien parlé, avec chaleur, facilité et talent. Le public était aussi nombreux que sympathique et les acclamations des plus chaleureuses. » (16 Décembre 1868.)

Après bien des hésitations et des retards, la date des élections au Corps Légitif avait été fixée à la fin du mois de Mai 1869. Les partis d'opposition s'y préparaient. En 1863, l'union s'était généralement faite dans chaque circonscription sur le nom de la personnalité la plus susceptible de recueillir, du premier coup, le plus grand nombre de suffrages. La nouvelle tactique semblait être de laisser à chaque groupement d'opposition la désignation de ses candidats pour le premier tour, et de n'opérer la concentration que dans les circonscriptions où l'addition des voix d'opposition rendrait un second tour nécessaire et un succès possible.

Le collège électoral de Lisieux et de Pont-l'Évêque où mon père avait, en 1863, livré sa première bataille, ne devait pas échapper à

cette fâcheuse contagion de l'émettement. Le candidat officiel, M. de Colbert Chabannais, triompha assez facilement de ses adversaires réunis, tout en perdant plus de 3.000 voix sur le scrutin précédent. Mon père tenait, et de loin, par le nombre des voix recueillies comme conservateur libéral, la tête des candidats de l'opposition, mais le parti républicain avait déployé sa bannière. Il avait obtenu dans certaines grandes villes d'imposantes minorités et réussi à faire passer plusieurs de ses candidats dans les arrondissements de Paris. Ma mère qui, retenue à Paris par notre éducation, n'avait pu suivre que de loin les incidents de la bataille, résumait ses impressions le lendemain du scrutin : « Le Gouvernement lui-même sent qu'il se trouve en présence d'un parti révolutionnaire qui gagne du terrain. La joie d'avoir battu les Orléanistes et les modérés ne réussit pas à lui fermer les yeux sur le péril. Ses amis ne se félicitent qu'à demi. Le parti conservateur est consterné. Tous nos candidats, sauf cinq ou six cas de ballottage, ont succombé. Pour nous, vous savez notre sentiment. Vaincus mais pas découragés et nous remettant à notre vie de tous les jours avec le sentiment de tout ce qu'elle a de bon. » (26 Mai 1869.)

A cette lettre mon grand-père répondait : « Ton mari n'est enclin ni à se faire d'avance illusion sur les bonnes chances, ni à méconnaître les échecs quand ils viennent, ni à se les

exagérer. Nous avons eu et nous avons à faire usage de ces trois sagesse..., il y a bien des leçons dans la lutte que nous venons de traverser; une des plus grandes est la nécessité d'un système d'administration locale qui amène naturellement et d'une façon permanente les relations personnelles entre les diverses classes de la population. Le gouvernement libéral et la décentralisation administrative sont deux questions intimement liées. Ma vie politique a appartenu à la question du gouvernement libre. Je regrette de n'en avoir pas une seconde à dépenser aujourd'hui : je la donnerais à la question de la décentralisation administrative. » (3 Juin 1869.)

Bien que l'opposition fût allée à la bataille en ordre dispersé et malgré le petit nombre des candidats élus sur un programme ouvertement hostile au régime impérial, il était avéré qu'une importante minorité allait se constituer, au sein de la nouvelle Chambre, pour réclamer la fin du pouvoir personnel et l'adoption d'une politique ne condamnant pas cette Chambre à être une simple assemblée d'enregistrement. Mon grand-père attendait quelques heureux résultats de ce mouvement d'opinion. « Au fond, si le pays et les Chambres savent se conduire, il y a là le point de départ d'un de ces progrès dont on ne revient pas. » (14 Juillet 1869.)

Cent seize députés avaient mis leur signature au bas d'un manifeste résumant les aspirations

du parti libéral. L'Empereur se défendait. Il refusait les ministres pris au sein des Chambres. Des hommes de l'importance de MM. de Talhouët et Buffet déclaraient ne pas pouvoir faire partie d'un cabinet qui n'eût pas un caractère franchement constitutionnel. On rapportait les termes d'une conversation tenue à Saint-Cloud et où l'Empereur aurait dit à M. Buffet : « Je n'ai pas oublié la fable du vieux Lion : on m'a déjà coupé les ongles, maintenant vous voulez m'arracher les dents ! » Mais l'indécision persistait et l'opinion publique était inquiète. A propos de l'agitation qui se produisait à Paris, les renseignements donnés à mon grand-père l'amenaient à écrire : « Des connasseurs bien placés et intelligents me disent que prises, en elles-mêmes, les émeutes de Paris n'avaient rien de grave, mais que, derrière le bruit superficiel se découvrent des faits sérieux et prémédités auxquels la lutte électorale et les grèves d'ouvriers ont servi d'instrument. » (24 Juin 1869.) Les ministres en exercice ne semblaient pas pressés de céder la place : on annonçait qu'ils ne se retireraient qu'après la vérification des pouvoirs de la nouvelle Assemblée. Dans sa correspondance quotidienne avec son père, ma mère disait tout ce que cette situation avait de pénible et de préoccupant pour ceux qui mettaient les intérêts du pays au-dessus de leur égoïsme personnel. « Le gâchis est grand dans le Corps Légitif, dans l'esprit et dans

l'entourage de l'Empereur, dans la plupart des esprits. Le matin on dit que le ministère libéral est fait et le soir on affirme plus que jamais la persistance du gouvernement personnel. L'Empereur ne devient pas, de bonne grâce, un souverain constitutionnel et l'Impératrice jette feu et flamme contre les Parlementaires. Dans ces conditions, je doute que ce régime-ci puisse aller loin. » (17 Décembre 1869.) « Triste spectacle », répond mon grand-père. « L'hésitation est la maladie de tout le monde. Personne ne veut rien risquer ni répondre de rien. Empereur et parti parlementaire manqueront, j'en ai peur, l'un et l'autre, une bonne occasion. » (1<sup>er</sup> Janvier 1870.)

Quelques jours après, la situation s'est éclaircie : tardivement, le parti de la sagesse l'emporte : « J'ai reçu des lettres qui présagent le rapprochement des deux centres autour de M. Emile Ollivier. Quoiqu'il puisse manquer à cette combinaison, c'est la seule bonne aujourd'hui..., c'est non pas la meilleure, mais une des meilleures chances que la politique ait encore eues. J'espère que les hommes ne la gâcheront pas. » (4 Janvier 1870.) Le lendemain, M. Émile Ollivier devenait président du Conseil des ministres : la courte vie de l'Empire libéral commençait.

Je reviens à notre vie de famille qui fait l'objet principal de ce récit. Mon frère Robert et moi poursuivions nos études au lycée Bona-

parte, lui en troisième et moi en rhétorique : nos parents encourageaient les occasions de réunion avec nos camarades ; j'avais contribué à fonder une conférence où nous nous exercions à l'art de la parole et où nous abordions les plus graves sujets, y compris celui de la meilleure constitution à donner à la France. Il va de soi que nous avions des opinions politiques et que nous étions vivement dans l'opposition. Ma mère rendait compte à mon grand-père d'un dîner où elle avait réuni, sur ma demande et dans un éclectisme très bienveillant, Albert Vandal, Adrien de Montebello, Francis de Pressensé et plusieurs autres.

« J'aurais pris plaisir à ton jeune dîner », répondait mon grand-père. « J'aime les jeunes gens et l'entrain de leurs premiers pas dans la pensée et dans la vie. Ils ne se doutent pas des épreuves et des tristesses qui les attendent. Et tant mieux pour eux. Ils se décourageraient et succomberaient d'avance s'ils prévoyaient. Cette ignorance est nécessaire à la confiance et à la force. » (14 Novembre 1869.)

Si mon grand-père aimait et encourageait les jeunes, il avait la douleur de voir disparaître, les uns après les autres, les meilleurs parmi les compagnons de ses luttes et de sa vie : après le duc Victor de Broglie, M. de Barante. L'état du comte de Montalembert ne lui laissait pas d'espoir. « Je prévois depuis longtemps sa perte et ce sera pour moi un vrai chagrin. Il

y a peu d'hommes qui me plaisent et que j'honore autant. Il manquera au monde intellectuel et moral. Il a encore la force d'exhaler sa colère contre certains catholiques libéraux qui annoncent leur défection si leur chef ou leur intérêt de parti le demandent, et il m'écrit : « Quelques-uns m'ont dit : la liberté « était pour nous un masque; nous le jetons! » « Pour moi, je leur réponds : c'est mon visage « et je le garde. » C'est une noble âme et un grand talent. » (4 Juillet 1869.)

Dans notre famille du moins, c'était de naissances qu'il fallait parler. Ma mère annonçait l'espérance d'un nouvel accroissement de famille : « Laissez-moi vous demander s'il se trouvera encore au Val Richer et dans vos cœurs une petite place pour un berceau. Vous comprendrez, je le sais, que je ne puis pas regarder ce septième arrivant comme une calamité. Si Dieu le permet, votre Histoire de France sera utile à un autre de vos petits-enfants. » (2 Décembre 1869.)

Les belles concentrations de famille étaient plus rares et moins longues qu'autrefois : mon oncle et ma tante de Witt, mes deux cousines Marguerite et Jeanne ne quittaient guère le Val Richer, mais la bande « numéro deux », comme on nous appelait, n'y venait plus qu'aux grandes vacances. Il y avait là des heures charmantes et bénies. Mon oncle et ma tante Guizot, mon oncle et ma tante Gaillard et leurs

trois enfants, d'autres parents plus éloignés, de fidèles amis ne manquaient pas, pendant les mois d'été, de faire le pèlerinage du Val Richer. C'était un va-et-vient constant et les deux vieux chevaux qui constituaient notre cavalerie étaient tout le temps sur la route de Lisieux où les invités de mon grand-père quittaient le chemin de fer pour gagner notre paisible vallée. Les grands bois qui entouraient « la grande maison » étaient peuplés de lapins : nous leur faisions, mon frère Robert et moi, une guerre avantageuse à l'approvisionnement d'un ménage très nombreux, qui profitait aussi des carpes et des tanches de nos étangs. Et puis octobre venait et, avec octobre, la dispersion.

Mon grand-père, qui partageait avec nous un grand appartement dans la rue de l'Oratoire-du-Roule, près de l'avenue des Champs-Élysées, y séjournait pendant les mois d'hiver et y maintenait des relations suivies avec le monde de la politique et des belles-lettres. Tous les jeudis soir, son salon et son cabinet de travail s'emplissaient d'une foule de notabilités, parmi lesquelles un certain nombre de femmes de grand mérite. Conversation variée et animée qui se poursuivait quelquefois après minuit. Les après-midi étaient généralement consacrés par mon grand-père aux séances des trois Académies dont il faisait partie et où il exerçait une action considérable. A l'Académie

Française surtout, où les élections provoquaient d'ardentes compétitions, ses candidats finissaient presque toujours par l'emporter. Négociations, intrigues, batailles, nous nous intéressions tous au récit des divers épisodes qui précédait le scrutin. Mon grand-père aimait à répéter la grande part qu'il avait eue, lui Protestant, dans le succès de quelques représentants éminents de l'Eglise Catholique : l'Évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, le Père Lacordaire et le Père Gratry.

Les affaires de l'Église Protestante, son organisation et sa vie étaient au premier rang de ses préoccupations. Il avait contre lui une fraction de l'Eglise Réformée, où on lui reprochait à la fois ses opinions politiques et son intransigeance dogmatique ; on avait même inventé contre lui l'expression de Pape des Protestants, peut-être parce que, à maintes reprises, tout en restant inébranlable dans sa foi, il avait rendu un juste hommage à la grandeur de l'Église Catholique et à ses œuvres. A l'occasion des élections d'où dépendait la direction des Églises Protestantes, d'ardentes batailles s'étaient livrées au cours desquelles, malgré ses 83 ans, mon grand-père avait fait montre d'une étonnante vigueur de pensée et d'action.

Les joies de la famille le reposaient de ces batailles. L'aînée de ses petites filles, ma sœur Marie, venait d'être fiancée à M. Théodore

Vernes. Mon futur beau-frère, d'une nature charmante, pleine de vivacité et de générosité, appartenait à une ancienne famille protestante depuis longtemps établie à Paris. Son père et sa mère offraient le spectacle du ménage chrétien le plus tendrement uni : la maison de banque dirigée par M. Félix Vernes, et où Théodore avait déjà sa place marquée, était mise au rang des premières sociétés financières de la capitale. Les deux jeunes fiancés se connaissaient et s'appréciaient depuis longtemps, et le mariage s'annonçait sous les plus heureux auspices. Il eut lieu au commencement du printemps. « Dieu nous accorde un grand bonheur », écrivait ma mère, « en nous permettant de voir notre première enfant entrer en possession de ce qu'il donne de meilleur ici-bas... Nous la voyons au milieu d'une famille et d'une vie moralement bonnes et pures..., tout ce que nous avons cherché à mettre et à nourrir dans son âme ne peut que grandir et se fortifier. » (21 Mai 1870.)

Huit jours après, mon frère François faisait son entrée dans ce monde; mon grand-père, du Val Richer, félicitait mes parents : « C'est à vous que j'écris, mon cher Cornelis, je ne veux pas que Pauline ait même la fatigue de me lire. Que Dieu lui continue sa faveur et l'accorde à notre nouveau fils... embrassez pour moi M. François. Qu'il soit digne de son nom! Son oncle était bien une des plus nobles et des

plus aimables créatures qu'il m'ait été donné de voir et d'avoir à moi (1). »

Les élections au Conseil général du mois de Juin 1870 avaient été très satisfaisantes pour ma famille et les amis de ma famille : mon oncle, Conrad de Witt, avait été réélu, sans concurrent, à la presque unanimité des voix dans le canton de Cambremer où se trouvait situé le Val Richer. Dans l'Eure, le duc de Broglie sortait vainqueur du scrutin. Mon grand-père en faisait part à ma mère. « Le succès d'Albert m'a fait grand plaisir. L'ensemble de ces élections est de bon augure. Je ne sais pas si les honnêtes gens sauront faire longtemps leurs affaires, mais celles des fous et des brouillons sont mauvaises dans le sentiment public. Je persiste dans ma définition du moment actuel. Pour la première fois, la France est, en même temps, ouvertement libérale et anti-révolutionnaire. » (15 Juin 1870.)

Au commencement de l'année, mon grand-père avait confié à la librairie Hachette le soin de publier, par livraisons séparées et sous ce titre : *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, les leçons dont j'ai déjà parlé. A deux ans de là, et au moment où paraissait le premier volume complet de cette publication, mon grand-père donnait à son ami M. Vitet, les raisons pour lesquelles il avait

(1) François Guizot, fils aîné de mon grand-père, était mort à 22 ans, en 1837.

tenu à faire bénéficier la jeunesse française de ce cours familial. « C'est pour l'instruction de mes petits-enfants d'abord, pour leur instruction animée par leur imagination, mais non pour eux seuls, que j'ai commencé et que j'achèverai, si Dieu le veut, ce gros livre. Je me suis figuré que je pouvais contribuer à relever la France de ses ruines d'aujourd'hui en lui mettant sous les yeux le véridique tableau de ses ruines et de ses relèvements d'autrefois, dans sa longue vie. Pour nous tous, passagères créatures, c'est la Foi dans la résurrection qui nous soutient contre la pensée de la mort. Il en doit être de même des nations. Elles ne sont pas mortes tant qu'elles se croient et se sentent vivantes. » (17 Mai 1872.)

Dès le premier jour, l'accueil fait à cette publication était un gage de grand succès. A chaque livraison nouvelle le tirage augmentait. Plus de 15.000 exemplaires par semaine. « Un libraire de Besançon m'écrit qu'il a à lui seul 60 souscripteurs dans sa ville, mais qu'ils sont bien chagrinés que j'aie placé la défense de Vercingétorix contre César, à Alésia, près de Sémar et non pas à Alaise, près de Besançon. » (28 Juin 1870.)

Ma tante, Mme de Witt, qui avait elle aussi sa grande part d'activité littéraire et d'activité agricole et pour laquelle, comme disait mon grand-père, « les journées comptaient double », poursuivait depuis longtemps, dans plusieurs

centres des environs du Val Richer, la création d'œuvres de mutualité et de bienfaisance. La dernière n'était pas la plus facile à mener à bonne fin. Dans le haut des bois du Val Richer vivait depuis de longues années une population d'origine étrangère dont on disait qu'elle était due à l'établissement d'une caravane de tsiganes. Le type leur en était resté : on les appelait « les venteux ». Ces gens, quelque vingt familles en tout, ne frayaient avec leurs voisins que pour les dépouiller, vivaient de braconnages et de rapines et se mariaient, entre eux, la plupart du temps sans la moindre formalité juridique. Les municipalités voisines s'en plaignaient; les tribunaux de canton ou d'arrondissement les connaissaient bien. On les avait vus plus d'une fois devant la cour d'assises. Ma tante avait entrepris d'améliorer leur condition matérielle et morale et ses premiers soins s'étaient portés du côté des enfants. Ils avaient appris à voler et l'effet du contre-poison ne pouvait pas se produire en un jour; mais les premiers résultats étaient encourageants. Mon grand-père l'écrivait à ma mère qui prenait sa part de cet apostolat pendant les mois d'été : « Ta sœur revient de l'asile de Manerbe dont elle a été très contente. La sœur est excellente. Bonne, active, propre et intelligente. La maison propre aussi et convenable. Les enfants tranquilles et étonnés de se voir propres, mais s'y résignant. Ils sont

là vingt petits vagabonds. Une petite fille de 6 ans y traîne ou y porte sa petite sœur de 2 ans. L'aînée allait mendier son pain deux jours par semaine, vu que deux fois par semaine sa mère ne lui donne pas de pain. Nous la dispenserons de ces deux jours de mendicité. » (1<sup>er</sup> Juillet 1870.)

Les premiers actes du ministère de M. Émile Ollivier avaient répondu à la promesse de gouverner en s'appuyant sur les éléments modérés, sans en exclure ceux qui avaient jusqu'à-lors refusé leur confiance à la politique impériale. Dans cet ordre d'idées, il était assez significatif qu'une situation de sous-directeur au ministère de l'Instruction publique et des Cultes eut été offerte à mon oncle Guillaume Guizot qui l'avait acceptée et qu'on eut proposé à mon père de le nommer Conseiller d'Etat. Mais cette fonction n'était pas compatible avec les affaires industrielles et financières dont il avait la charge : il ne renonçait pas à participer, un jour, à la direction des affaires générales du pays, mais il préférait à un décret d'investiture, aliénant partiellement sa liberté, ne pas recevoir d'autre mandat public que celui des électeurs de sa circonscription.

Si M. Émile Ollivier s'efforçait, avec raison, de satisfaire les Conservateurs libéraux, il ne pouvait pas se faire d'illusions sur les dispositions des Républicains et l'audace croissante du parti révolutionnaire. Un incident très drama-

tique avait provoqué, dans les premiers jours de Janvier, une manifestation comme il ne s'en était pas produit depuis le commencement du régime. Le prince Pierre Bonaparte, cousin de l'Empereur, ayant été insulté et menacé, à son domicile, par un journaliste, M. Victor Noir, appartenant à la Presse la moins respectable, avait tiré sur lui plusieurs coups de revolver et l'avait tué. Le Prince n'était pas populaire. Victor Noir, presque inconnu la veille, devenait un martyr et un héros. Quelques heures après le drame, tout Paris le connaissait et le commentait avec passion. « Si le Prince n'avait pas été immédiatement arrêté », écrivait ma mère, « il y aurait eu une grosse émeute. On a eu quelque peine à empêcher hier les ouvriers de mettre le feu à sa maison, à Auteuil. » (11 Janvier 1870.) Deux jours après et à l'occasion des obsèques de Victor Noir, une foule énorme s'était portée à Neuilly où se trouvait le domicile de la victime ; après de violents discours, une très grosse colonne de manifestants, conduite par le citoyen Rochefort, s'était engagée dans l'avenue des Champs-Élysées au cri de « aux Tuileries ! » Un régiment de chasseurs à cheval sorti du Palais de l'Industrie avait barré le passage. Sans attendre la troisième sommation précédant la charge, le citoyen Henri Rochefort, plus capable de bons mots que de bravoure, avait fait faire demi-tour au fiacre, de l'intérieur duquel

il conduisait la manifestation. Après des hésitations et désorientée par la disparition de son principal meneur, la foule s'était dispersée. Mais l'alertere avait été vive et l'avertissement sérieux ; on distribuait clandestinement des pamphlets révolutionnaires : d'assez fréquentes bagarres, où paraissait la lie de la population, se produisaient sur plusieurs points de Paris ; les orateurs des réunions socialistes en arrivaient à attaquer non pas seulement la politique, mais la personne du souverain, à la barbe des commissaires de police, présents, en vertu de la loi, à ces réunions. Au surplus, c'était l'ordre social tout autant que les institutions qui étaient menacés. L'impression en était très nette dans tous les milieux conservateurs ; le Gouvernement devait tirer parti de cet état d'âmes. L'idée du plébiscite destiné à sanctionner la constitution libérale faisait son chemin. Il était bon de faire constater par le pays, que la très grande majorité des citoyens réprouvait les menées de désordre et se groupait autour du pouvoir. Quelques jours avant la consultation, mon grand-père, dans une lettre rendue publique, déclara qu'il voterait « oui » et qu'il engageait ses amis à faire comme lui ; cette intervention de l'ancien président du Conseil des ministres de Louis-Philippe avait produit de l'émotion et de l'effet dans les milieux auxquels elle s'adressait. Le scrutin fut décisif. Les « oui » eurent

sur les « non » une majorité considérable. Les hommes qui avaient voté « non » tiraient vanité des avantages remportés par eux dans les grandes villes et même dans certaines fractions de l'armée : un bataillon de chasseurs à pied, de la caserne du Château-d'Eau, à Paris, avait donné une majorité de votes hostiles. Mais la masse de la nation semblait croire que la longue période de malaise qu'on venait de traverser touchait à sa fin et qu'il était permis de se fier, à nouveau, à la vertu de la formule qui avait fait fortune aux premiers beaux jours du régime, mais que bien des événements avaient démentie depuis : « l'Empire, c'est la Paix ! »

---



## CHAPITRE TROISIÈME

LA GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE (1870). — PREMIÈRES DÉFAITES. — LE SIÈGE DE PARIS. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — MON PÈRE ÉLU DÉPUTÉ DU CALVADOS. — LA COMMUNE DE PARIS.

La Prusse savait, beaucoup mieux que nous, où nous en étions et ce que nous pouvions. Elle voulait la querelle et cherchait l'occasion. L'Espagne était en quête d'un roi. Pourquoi ne pas le prendre en Allemagne ? Dès qu'elle fut lancée, la candidature du prince de Hohenzollern provoqua un vif émoi. La France manifesta ouvertement son opposition. La presse anglaise, assez mal disposée à notre endroit, tira de cette juste protestation des conclusions impolitiques et injustes. Elle laissa entendre que nous cherchions un conflit. L'Autriche et l'Italie attendaient le développement des événements pour prendre un parti qui semblait devoir être celui de l'abstention. De Paris, mon père renseignait mon grand-père sur ce qui se disait et se préparait. L'Empereur malade et vieilli ne désirait pas la guerre à laquelle mon grand-père se refusait à croire. « Je ne me décide pas à m'alarmer sur le prince de

Hohenzollern. Je persiste à penser que sa candidature tombera dans l'eau. S'il en était autrement, la situation pourrait devenir grave. Au fond, le pays est, par-dessus tout, pacifique et prudent. Non pas dans les premières bouffées d'impression et de langage, mais au bout de quelques jours et quand il est en face de la réalité. Je ne le crois guère capable de soutenir sérieusement une guerre d'équilibre et de prévoyance politique. Les esprits sont trop courts et les caractères trop faibles. » (9 Juillet 1870.)

Huit jours après, la Prusse rompait toute négociation et entrait en guerre. « Mon optimisme échoue », disait mon grand-père à mon père. « Je suis triste et choqué. Choqué des gouvernants et des peuples. Une candidature formellement désirée par l'Espagne nous déplaît. Nous le disons à la Prusse, patron du candidat. Le candidat se retire de l'aveu de son patron. L'Espagne accepte sa retraite. Nous n'en restons pas là. Nous demandons au patron d'interdire pour l'avenir, en tout cas, la candidature retirée, et sur cette étourdie demande, le patron, tout à coup, sans rien entendre, rompt les relations et engage la guerre ; la mauvaise foi sournoise est la part de M. de Bismarck. Celle du Gouvernement français est la légèreté au cours de l'affaire et l'arrogance inutile à la fin. Je ne vois pas à cette situation une bonne issue. » (17 Juillet 1870.)

Quelques jours après, la double défaite de Reichsoffen et de Forbach et la retraite de nos armées sur Metz et sur Châlons témoignaient, dramatiquement, de la valeur des préparatifs allemands, en même temps que de la pauvreté de notre organisation et de nos moyens.

Lorsque se précisèrent ces désastreuses nouvelles, faisant suite à des on-dit de victoire qui avaient provoqué le pavage des rues de Paris, nous venions d'arriver au Val Richer pour les vacances et nous prenions activement notre part, filles et garçons, des travaux destinés à justifier la création à Lisieux, par ma tante, d'une succursale de la Société Française de Secours aux Blessés militaires. L'appel lancé dans la contrée avait été entendu ; de toutes parts, le linge affluait, transformé, sans délai, en bandes et en charpie, dans le grand salon devenu un véritable ouvroir.

Mon père retenu à Paris par ses affaires et par la crise financière qui avait suivi la déclaration de guerre, nous tenait au courant de ce qui se passait dans les milieux politiques et militaires ; on escomptait, avec une vigoureuse résistance du maréchal Bazaine en avant de Metz, la concentration et le renforcement, dans les plaines de Châlons, des débris de l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Ma mère se résolut à aller retrouver à Paris mon père auquel, en lui rappelant la promesse qu'il m'avait faite de me laisser venir au premier

danger, je demandais l'autorisation de contracter un engagement volontaire.

La réponse de ma mère me comblait de joie : « Tu as raison et nous n'hésitons pas à te dire de venir nous retrouver. Ton père arrive de la mairie pour te faire inscrire ; on a d'abord fait des difficultés, on te trouvait bien jeune ; il a insisté et, sur ce qu'il a dit : « Vous ne pouvez pas dire non au petit-fils de M. Guizot », ton engagement a été admis. » Le surlendemain j'étais à Paris et je commençais mon apprentissage de la vie de soldat.

Le ministère Ollivier s'était retiré ; il avait eu de bonnes intentions, mais les événements l'avaient surpris et dominé. Le général comte de Palikao avait reçu la mission de former un nouveau cabinet. La question militaire primait toutes les autres. On concentrait à Paris et autour de Paris un nombre important de bataillons de la Garde nationale mobile, venus de province ; ceux de Paris, plus tapageurs qu'il ne convenait, n'avaient pas, à Châlons, donné une très haute idée de leur discipline. La Garde nationale mobile, de création récente, eût pu, bien entraînée et encadrée, constituer avec les éléments jeunes qui la composaient une solide armée de remplacement. Mais son éducation professionnelle était presque nulle : elle n'avait jamais manœuvré et ignorait presque totalement le maniement du fusil Chassepot. Pas plus que les soldats, les offi-

ciers, récemment nommés, n'avaient eu l'occasion et le temps d'acquérir les connaissances techniques indispensables, mais ils rachetaient, partiellement, cette ignorance par une grande bonne volonté et par une supériorité d'éducation, due à leur milieu social, et qui leur valait, aux yeux de la troupe, un prestige intéressant.

Les forts des environs de Paris étaient médiocrement entretenus et presque sans armement. Sous l'énergique impulsion du général de Chabaud-Latour, la situation s'améliorait. De nombreux travailleurs mettaient l'enceinte continue en situation de recevoir des canons et d'abriter des munitions. De grosses pièces de marine, accompagnées par leurs servants, arrivaient quotidiennement des ports de l'Ouest ; le revêtement des casemates était augmenté. Des ouvrages en terre commençaient à s'élever assez en avant de l'ancienne défense extérieure, un peu tardivement considérée comme trop rapprochée du corps de place.

Tandis que Paris préparait sa défense et son approvisionnement, de furieux combats se livraient autour de Metz : Borny, Gravelotte, Saint-Privat ; mais les noms mêmes de ces localités indiquaient que l'ennemi commençait à entourer la place. L'armée de Mac-Mahon s'ébranlait lentement dans la direction du Nord. On prêtait à son chef l'intention de marcher sur Metz, en essayant de rompre,

d'accord avec le maréchal Bazaine, un cercle d'investissement trop récent pour résister à une double poussée.

Il n'était plus question pour ma mère de revenir au Val Richer. Paris serait-il attaqué? « Nous saurons bientôt », écrivait-elle, « à quoi nous en tenir sur cette éventualité; je vous écrirai, jour après jour; nous nous comprenons sans phrases, ce qui est un grand repos dans ce temps si sérieux. Si je reste, c'est que mon devoir sera à côté de mon mari et de mon fils. » (3 Septembre 1870.)

Le sacrifice était grand: ma mère laissait au Val Richer et confiait à ma tante Conrad cinq de ses enfants sur sept. Elle les savait en de bonnes mains. Ma sœur, M<sup>me</sup> Théodore Vernes, était revenue à Paris avec son mari, appelé comme mon père et comme mon oncle Guillaume Guizot à faire partie de la Garde nationale. Mais mes autres frères et sœurs demeuraient dans le Calvados, et le dernier, le petit François, n'avait pas quatre mois.

Le 4<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale auquel appartenait mon père était commandé par M. le baron d'Avril. Les éléments qui le composaient étaient presque tous excellents. Il se recrutait dans le quartier de Saint-Philippe-du-Roule et des Champs-Elysées. Des industriels, des commerçants, des banquiers, plusieurs millionnaires parmi les soldats de 2<sup>e</sup> classe de cette troupe qui, à défaut d'expé-

rience, avait la volonté de bien faire et de contribuer au maintien de l'ordre à l'intérieur. Son service comportait spécialement la garde des remparts du côté du viaduc du Point-du-Jour, où deux batteries de canons de 16 de marine, devaient, par la suite, se montrer très actives et provoquer de nombreuses ripostes de la part de l'ennemi.

Le 3 Septembre au soir, Paris apprenait coup sur coup la nouvelle d'une bataille mal engagée et perdue, devant Sedan, après la surprise de nos troupes; des fuyards semant la panique jusqu'à Laon et Soissons, Mac-Mahon blessé et prisonnier, Napoléon III capitulant avec toute l'armée! A la Cour et à la Chambre, chez tous les partisans de l'Empire, la plus complète consternation. Dans certains milieux mondains et financiers, un abattement déplorable, un désir de paix à tout prix, même au plus mauvais prix; telles étaient les impressions que ma mère transmettait en hâte au Val Richer.

Le lendemain, les événements se précipitaient. Les députés de Paris pouvaient prononcer la déchéance de l'Empire, proclamer la République et fonder un Gouvernement provisoire, sans qu'une seule tentative de réaction se produisît ou qu'une seule parole de regret fût publiquement prononcée à l'adresse du régime effondré, par ceux qui, depuis dix-huit ans, avaient bénéficié de ses

saveurs. Sur la place de la Concorde où les barrages de sergents de ville n'avaient pas tenu un instant devant la poussée de la foule, la population se livrait à de bruyantes manifestations; on se fût cru au milieu d'une grande foire de plaisir: des filles publiques bras dessus, bras dessous, avec des soldats en goguette; des mères riant, chantant, traînant leurs enfants au milieu de ces désordres; des gamins armés de marteaux et détruisant les Aigles impériales sur la façade des monuments publics. Les cris de: «On nous trahit!» alternaient avec les acclamations dont étaient l'objet les principaux députés de l'ancienne opposition avancée. Il semblait que Paris eut oublié que l'armée prussienne, poursuivant rapidement ses succès, lançait déjà ses avant-gardes dans la direction de la capitale.

Le général Trochu, qui était placé à la tête du nouveau Gouvernement, était un esprit très brillant, ardent aux réformes et qui, sous le régime précédent, avait montré une indépendance de caractère qui ne convenait guère aux familiers de la cour, militaires ou civils. Plus théoricien qu'homme d'action, d'une dévotion très mystique, le général Trochu était doué d'un talent d'écrivain original et personnel. Il avait publié un livre intitulé: *L'Armée française en 1867* où il préconisait une réforme générale de nos institutions militaires et, en particulier, la suppression

des primes de renagement. « Mon vieux soldat », disait-il, « est un jeune homme. » Mon grand-père, auquel le Maréchal Bugeaud avait recommandé, bien des années auparavant, le nouveau Gouverneur de Paris, faisait cas de lui. En prenant le pouvoir il avait tenu à préciser ses origines et à affirmer ses opinions : « Je suis Breton, catholique et soldat. » La tâche qui se présentait à lui était ardue : maintenir l'ordre dans une ville de deux millions d'âmes dont on se doutait qu'elle allait être investie et la défendre contre une armée jusque-là victorieuse. Je ne sais pas si le général Trochî a jamais cru à la possibilité du succès; je ne sais point quelle a été, dans l'acceptation de ses délicates fonctions, la part de l'ambition et celle de l'esprit de devoir, mais j'ai toujours pensé que l'esprit de devoir avait déterminé celles-là mêmes de ses décisions qui ont donné lieu aux discussions les plus passionnées. Parmi les hommes qui l'entouraient, au Gouvernement, M. Ernest Picard avait de la modération et de l'esprit; M. Jules Favre était éloquent et larmoyant; M. Jules Ferry, tout nouveau aux affaires et assez peu connu du grand public, passait pour être un travailleur doué d'une vraie force de volonté. M. Gambetta, jeune aussi, ardent, souple et débauché, avait le verbe abondant, le geste dominateur et une réelle puissance de séduction. Enfin le citoyen Rochefort, que

ni son tempérament, ni son passé ne prédestinaient aux affaires publiques, avait été accepté ou subi à cause de l'action qu'il exerçait sur la foule. Ma mère le constatait : « Rochefort dedans, malgré son nom si fâcheux, vaut mieux que Rochefort laissé dehors et finalement imposé par le peuple... ; le mauvais morceau du Gouvernement Provisoire semble le plus faible. » (6 Septembre 1870.)

Mon grand-père, très douloureusement ému et éprouvé par la succession de nos défaites, relevait de maladie lorsque la révolution du 4 Septembre se produisit : « La faiblesse est grande encore », écrivait-il à mon père, « mon repos n'a besoin que de temps pour qu'il me revienne, en fait de forces, ce qu'il plaira à Dieu de m'en rendre. Je prends beaucoup l'habitude de dire, comme les croisés avec qui je viens de vivre un mois : « Dieu le veut, « Dieu le veut. » Je supprime pour l'instant tous mes rêves. Nous sommes à la merci du courant républicain. Sera-t-il assez fort pour suffire aux nécessités de la guerre sans sacrifier complètement l'ordre intérieur et livrer la France à un immense incendie social? Dieu le veuille! J'en doute. Je retombe dans toutes mes inquiétudes politiques et domestiques. » (6 Septembre 1870.)

Un des premiers soins du Gouvernement provisoire avait été d'affirmer sa résolution de tenir tête à l'ennemi et de défendre Paris,

si Paris était attaqué. Les gens que cette perspective faisaient revenir dans la capitale étaient moins nombreux que ceux pour lesquels la vie de province revêtait subitement des charmes ignorés. On partait beaucoup; j'ai eu sous les yeux une lettre où il était dit: « Par devoir patriotique je supprime une bouche à nourrir. » Dans l'ensemble la population était calme et résolue. Ma mère le constatait : « Ici on se relève décidément. Il revient que les Prussiens sont désappointés et perplexes : ils avaient cru entrer à Paris sans coup férir, dans une ville divisée, bouleversée et ne sachant pas organiser la résistance. Cé n'est pas cela, grâce à Dieu. Le Gouvernement est jusqu'ici sage et ferme, sans jactance révolutionnaire. Nous recueillons, avec joie, les bons symptômes pour les répéter à ceux qui seraient disposés à faiblir. Cornelis prêche au cercle, au corps de garde et dans les rues; moi je travaille à remonter les femmes qui pourraient démonter les maris...; nous resterons dans notre appartement tant que les forts ne seront pas pris; si les obus menaçaient notre quartier, nous prendrions deux chambres dans l'intérieur même de Paris et nous y mettrions les tableaux et objets les plus précieux...; si les lettres s'arrêtaient bientôt entre nous, si nous ne pouvions plus rien vous dire, nous serons ensemble, vous tous et nous, ensemble

de cœur sous la garde de Dieu! C'est notre confiance et notre repos. « Celui qui te « garde ne sommeillera point! »

Le 13 Septembre 1870, le général Trochu passa en revue toutes les troupes qui allaient concourir à la défense de Paris. L'armée de ligne n'y était représentée que par quelques régiments ; ceux de la division Vinoy, qui avaient fait une belle retraite après Sedan, donnaient l'impression d'une troupe fatiguée, mais intacte. Les bataillons de la Garde mobile, dont quelques-uns n'étaient pas encore armés, représentaient presque toutes les régions de la France. La Garde Nationale Parisienne, munie de vieux fusils à piston ou de fusils à tabatière, complétait cette parade impressionnante dont les éléments s'échelonnaient depuis l'Arc de Triomphe jusqu'à la Bastille. La foule avide de tels spectacles et facilement enthousiaste avait, sur tout le parcours, frénétiquement applaudi le défilé d'une troupe qui n'était pas encore une armée, mais qui avait de la bonne volonté et de la fierté.

On apprenait que M. Thiers avait accepté la mission fatigante et difficile d'aller plaider la cause de la France auprès des Cours Étrangères qui n'avaient pas encore pris position dans le conflit. On lui savait gré d'entreprendre, malgré son grand âge et avec l'autorité qui s'attachait à son nom, un pèlerinage lointain et douloureux. Enfin on voyait dans

la résolution prise par le Gouvernement de convoquer les électeurs en vue de la nomination d'une Constituante, la volonté de soumettre, à une représentation légale de tout le pays, la forme et les actes d'un pouvoir improvisé le soir d'une Révolution parisienne.

Ces élections devaient avoir lieu, au scrutin de liste, le 16 Octobre. Mon père comptait bien que ses amis, au souvenir des luttes passées, penseraient à lui; il se tenait à leur disposition et le leur faisait savoir; mais sa décision était prise: ce serait de loin seulement qu'il pourrait suivre leurs efforts en sa faveur et les en remercier. Il le disait à mon grand-père: « Si vous et Conrad n'étiez pas au Val Richer, j'irais m'y établir pour partager le sort de nos voisins; mais vous êtes là pour les encourager et les soutenir et je me crois plus utile ici. C'est à Paris que la France peut se défendre contre l'invasion étrangère et contre le désordre intérieur. C'est sur les remparts de Paris que peut s'opérer la réconciliation entre les différentes classes de la société française. Je reste à Paris; j'y reste malgré les élections qui se préparent. Je vais au plus pressé. Mes amis comprennent, je l'espère, que le devoir seul m'empêche d'aller m'entretenir avec eux de la situation que l'Empire nous a faite et des moyens d'en sortir...; tout gouvernement vraiment national et libéral, capable d'assurer le

bonheur du pays, pourra compter sur mon concours. » (15 Septembre 1870.)

Quatre jours après, une avant-garde prussienne bousculait, sur le plateau de Châtillon où se construisait un fort d'arrêt, un bataillon de zouaves de formation récente ; il y avait eu, une fois de plus, imprévoyance, surprise et panique. Les fuyards rentraient à Paris en grand désordre et se faisaient huer, à la porte de Vanves, par les gardes nationaux qui garnissaient l'enceinte. Le siège de Paris commençait.

« Nous pensons sans cesse à vous, à nos enfants chéris que nous reverrons quand il plaira à Dieu ; mon petit François a quatre mois aujourd'hui. Il fait beau, comme le jour où il est né, trop beau pour tant de douleurs. Dieu y mettra la main à son jour et à son heure. » Cette lettre du 22 Septembre, de ma mère à mon grand-père, était confiée à l'un des derniers trains emportant le salut de Paris à la France.

Un effort tardif, mais sérieux, avait été fait au point de vue des approvisionnements en bétail et en farine. Combien de temps ce stock pourrait-il durer ? Obtiendrait-on d'une population très nombreuse et habituellement bien nourrie de se prêter à un rationnement qui paraissait devoir être nécessaire à bref délai ? L'expérience a démontré que Paris a su, à cet égard, accepter et continuer, jusqu'à la der-

nière limite, un effort qui, dans les derniers mois du siège, était devenu un sacrifice.

Il apparaissait du reste que la très grande majorité des habitants avait mis son point d'honneur à faire belle figure devant l'ennemi. Les militaires de toutes provenances s'exerçaient dans les rues, sur les places, dans les terrains non bâties, dans les fossés des fortifications. Du matin au soir, sur tous les points de la capitale, les commandements retentissaient; l'école du soldat, premier chapitre obligé de toute éducation militaire, battait son plein, et si, dans les marches, quelques gardes nationaux bedonnants traînaient un peu la patte, il y avait dans les rangs de la bonne humeur et de l'amour-propre.

Certains journaux, comme le *Combat* et le *Rappel*, publiaient des articles d'une rare violence et prêchaient la révolte contre le Gouvernement, la guerre aux riches et l'assassinat. Si leurs excitations trouvaient de l'écho chez un petit nombre de révolutionnaires, la masse de la population restait indifférente ou même manifestait son hostilité à ces fauteurs de désordres.

Le 6 Octobre pourtant, une manifestation en armes de quatre à cinq mille Gardes nationaux, se présenta devant l'Hôtel de Ville. Elle était conduite par les citoyens Flourens et Blanqui qui avaient réclamé avec véhémence des élections municipales et la substitution de la

Commune de Paris au Gouvernement provisoire. La manifestation n'avait eu de succès ni auprès du Gouvernement ni devant l'opinion : mais elle était un indice à ne pas négliger.

La séparation d'avec le reste de la France était complète : les mailles du filet d'investissement étaient si serrées que, ni pour entrer, ni pour sortir, ni pour donner des nouvelles de la province à Paris, ni pour faire savoir à la province ce que devenait Paris, aucun émissaire n'avait réussi. On avait quelque espoir dans un service de pigeons voyageurs hâtivement organisé ; on construisait des ballons ; l'un des premiers prêt fut destiné à M. Gambetta qui réussit à passer au-dessus des lignes ennemis et alla fonder à Tours le Gouvernement de la Défense Nationale.

Cette absence presque totale de renseignements n'était pas seulement préjudiciable aux combinaisons militaires et à l'unité dans les desseins politiques. La disette de nouvelles constituait, pour beaucoup d'habitants et en particulier pour mes parents, une épreuve très dure. Ma mère avait commencé le 23 Septembre pour ceux d'entre vous qui sont loin de nous » un<sup>er</sup> journal où elle se proposait d'écrire « jour après jour ce que nous voyons, ce que nous éprouvons. Je sais que lorsque Dieu nous permettra de nous revoir, vous serez bien aises de suivre ainsi notre vie ».

Le 1<sup>er</sup> Octobre, dans ce journal, un des plus

vivants, des plus courageux, des plus profondément patriotiques, qui aient été écrits sur ces événements, il y a un peu d'amertume : « Pas de nouvelle du Val Richer, voilà qui est dur. Voilà le difficile à supporter. A chaque heure du jour, je vous cherche, mes enfants, vous et tous ceux que j'aime et que je ne vois pas. Cette heure de la poste, que j'aimais tant, passe aujourd'hui silencieuse; on ne sonne plus à onze heures en revenant du lycée aujourd'hui sans nom, qui s'appelait jadis Bonaparte, et, quand je rentre, pas une petite voix joyeuse pour crier : « Voilà maman ! » C'est là qu'est pour moi la famine. »

Mais aussi quelle joie quand il y a interruption dans la disette : un représentant de la Croix-Rouge anglaise a été autorisé à pénétrer dans Paris. C'est un messager de bonne nouvelle, « il m'a apporté une lettre de cet ami incomparable qu'on appelle notre oncle William (1) et, dans cette lettre, j'ai lu cette phrase : « Toute votre chère famille du Val Richer se porte admirablement bien. »

« Mes enfants, on ne pleure pas seulement de chagrin : je vis de cette lettre depuis vingt-quatre heures, et, sans médire du sulfate de quinine, je crois que la joie emporte un peu aussi la fièvre. » (14 Octobre 1870.)

Car il y a de la fièvre et une grande fatigue.

(1) M. William Warren Vernon avait épousé une des filles de Sir John Boileau.

Les émotions, les longues visites au chevet des blessés, une santé un peu ébranlée depuis la naissance du petit François. « Même en temps de siège, la bête, comme dit M. de Maistre, affirme parfois son existence. Il m'a fallu depuis plusieurs jours, rester blottie sous mes couvertures... Je suis dans une petite prison de la grande prison. Il fait froid, il pleut, on ne me laisse pas sortir : mais je suis décidée à ne pas m'abandonner à la tristesse et vous ne me trouverez pas une méchante mère, si je m'arrête résolument, moi-même, quand mon cœur galope trop vers le Val Richer. » (14 Octobre 1870.)

Même dans ce dernier cas, ma mère savait opposer, à ses anxiétés, tous ses motifs de confiance familiale et chrétienne; elle avait pu confier à un ballon, dont on savait qu'il était arrivé en province, une lettre destinée à sa sœur. « Je bénis Dieu de cette intimité si complète entre nous qui fait que, loin de mes enfants, je puis ne pas me ronger. Je sais que tu les soignes et les diriges avec une tendresse qui ressemble beaucoup à la mienne et puis je parle sans cesse à Dieu, de chacun de vous, par votre nom. » (21 Octobre 1870.)

Bien que le métier de Garde National n'exigeât pas de mon père une présence quotidienne, le tour de garde revenait souvent. Tantôt on protégeait la préfecture de Police contre les tentatives préparées dans les

milieux révolutionnaires, tantôt on patrouillait dans le Bois de Boulogne. Chacune de ces séances était une occasion de bonne conversation et de bon exemple. Mon père avait réussi à acheter un fusil Chassepot, ce qui n'était pas sans ajouter quelque chose au respect que lui témoignaient ses camarades. Il avait pu en obliger quelques-uns. Le capitaine de sa compagnie, ancien sous-officier de l'armée active et employé de chemin de fer, dans le civil, avait pour lui de la déférence et le consultait, sans fausse honte, pour tout ce qui concernait la direction de sa troupe. Il était d'autres milieux où l'influence du sang-froid et du caractère étaient plus nécessaires que dans les rangs d'un bataillon « bien pensant ». Si, dans le monde des affaires, le nombre était grand des industriels et des financiers auxquels leur patriotisme commandait un langage énergique et un oubli momentané de leurs intérêts privés, d'autres ne se faisaient pas défaut d'afficher, lamentablement, une mentalité de déroute et de déplorer, tout haut, dans les salons et dans les cercles, la décision prise de prolonger la guerre et de défendre Paris. Chez les politiques, mêmes divergences et mêmes contrastes. Mon père et ses amis opposaient quotidiennement leur confiance désintéressée d'hommes d'énergie à l'esprit critique des pessimistes qui se trouvaient être généralement des oisifs et des paresseux.

Dans ce qu'on appelle « la société », les femmes ne faisaient pas toujours montre du meilleur esprit. En arrivant de son hôpital, ma mère écrivait : « J'étais hier à la Madeleine où j'ai entendu un très beau *Requiem* de Cherubini exécuté par le Conservatoire et un très pauvre sermon. Avant la parole chantée et la parole parlée, voici textuellement le dialogue de deux auditrices assises derrière moi : « Ah ma chère, quelle calamité ! » — « Ah oui n'est-ce pas, noble et malheureuse France ! » — « Il faut la paix à tout prix, qu'on donne tout ce qu'on voudra ! » « Vous ne me trouvez pas bien drôle avec mon chapeau d'été ? Tant pis, je n'en aurai pas d'autre par ce temps de misère. J'avais si envie d'un manteau garni de fourrures. » — « Mais, comment faire quand nous sommes trahis ! Bazaine tout comme les autres ; il ne vaut pas mieux. On ne pourra pas s'acheter la moindre robe cet hiver. Heureusement je n'ai que deux valeurs françaises, tout le reste en étrangères. Quand on aura capitulé, il faut croire que ça reprendra, mais quel hiver, ma chère, quel hiver ! »

Dieu merci, pas plus que les paresseux privés de leurs aises, les mondaines découragées n'avaient le dessus. Dans une lettre datée du 13 Octobre, mon père donnait son opinion à mon grand-père sur la situation. « Les gens d'esprit ont pensé et dit bien des sottises depuis le coup de foudre de Sedan.

Ils ont beaucoup moins bien apprécié la situation et les hommes que l'instinct populaire. La foule n'a jamais voulu croire que la France put être perdue : je doute qu'elle ait beaucoup de goût pour le général Trochu mais elle compte sur lui. Les beaux esprits critiques ont aussi, à son endroit, une certaine jalousie de métier mais qui tend à s'apaiser depuis qu'il a moins le temps de parler. Ils lui reprochent de ne pas s'être fait assez détester par les mauvaises têtes de Belleville. Mais ces braves gens oublient que parmi ces mauvaises têtes il peut se trouver de bons combattants et que le nombre de ceux qu'on peut mener contre les Prussiens n'est pas assez grand pour que l'on doive se montrer très pressé de les mitrailler. D'ailleurs en temps de révolution et lorsque le pouvoir ne peut emprunter sa force qu'à l'opinion, la répression n'est possible, que lorsque, à la suite d'un grand scandale, elle est imposée par l'opinion. Il a fallu au général Trochu de la patience et de la prudence pour ramasser ses chevaux. Il commence à faire sentir la bride. »

Au surplus, Paris tenait et s'organisait. Son armée commençait à se battre. Plusieurs affaires de détail avait permis de constater que les soldats de la Garde Mobile allaient au feu sans broncher. Dans la population civile une souscription, destinée à procurer des canons à la Défense Nationale, groupait des sommes

importantes : on savait que la quantité des vivres réunis à Paris, non seulement ne permettait pas le gaspillage, mais exigeait le rationnement. « Nous mangeons du cheval », écrivait ma mère, « sans avoir besoin de résignation : on ne manque ici, pour l'instant, que de ce qui est nécessaire aux gourmands : seulement ceux qui sont fatigués, au mois de Février, par l'abondance des primeurs, ne trouveraient à Paris, ni volailles, ni poissons, ni légumes frais, ni fruits délicats. Les difficiles ont bien fait de s'en aller. » (9 Octobre 1870.)

« Il y a un mois », disait le général Trochu, « nous étions dans le néant. Nous sommes dans la confusion : c'est un grand progrès. »

Le progrès ne devait pas aller sans des intermèdes dramatiques. Le 29 Octobre, Paris était dans la joie : quelques compagnies de mobiles et de francs-tireurs avaient, par surprise, enlevé la ville du Bourget en avant de Saint-Denis, mais, le lendemain, on apprenait que cette même troupe, trop confiante dans son succès, s'était, à son tour, laissé surprendre et qu'après une lutte où nos fusiliers marins s'étaient vaillamment comportés contre la Garde prussienne, le Bourget avait été repris. Le 30 Octobre, « seconde nouvelle bien plus douloureuse : Metz est à l'ennemi ! M. Thiers a apporté cette cruelle certitude. Dans la journée, Paris avait un aspect lugubre :

malgré la pluie on se pressait autour de deux affiches blanches, l'une annonçait la capitulation de Bazaine, l'autre l'arrivée de M. Thiers avec la proposition d'armistice émanant des puissances neutres. La population était très émue, frémissante sous ce nouveau coup. » (12 Novembre 1870.) Belle occasion pour l'état-major de l'émeute. Un mot d'ordre circule dans les faubourgs : « Nous sommes trahis », la place de l'Hôtel-de-Ville est envahie par des bandes armées, désordonnées mais nombreuses. Les membres du Gouvernement, réunis en conseil, n'ont pas su ou n'ont pas pu se faire protéger à temps ; ils sont prisonniers et bousculés ; on lance par les fenêtres les listes du nouveau Gouvernement. M. Flourens harangue la multitude et jure de ne pas laisser évader les otages qu'il a entre les mains. Sa troupe, fort heureusement pour le parti de l'ordre, s'abandonne trop complètement et trop copieusement aux joies de la victoire. Tandis que les bureaux de l'Hôtel de Ville se transforment en banquets, la générale est battue dans les rues de Paris. De toutes les rues affluent des bataillons de Gardes Nationaux : la compagnie de mon père, où pas une défection ne s'est produite, et qui s'est organisée en marche, occupe la salle Saint-Jean vers 9 heures du soir, sans coup férir. Il y avait trois ou quatre bouteilles vides à côté de chaque émeutier ; l'ivresse était générale ; l'orgie avait tué l'émeute et l'anar-

chie s'était noyée dans des tonneaux de vin. Mais l'émotion avait été profonde et la leçon brutale. Du moins, elle avait permis au général Trochu de publier une belle proclamation qui se trouvait coïncider avec la prise d'Orléans par nos soldats, et de faire arrêter les principaux chefs du mouvement révolutionnaire.

En outre, elle avait décidé le Gouvernement à demander très nettement aux électeurs de juger entre lui et l'émeute. Le verdict avait été décisif, 552.000 voix contre 62.000. « Voilà », écrivait mon père, « le général Trochu en possession d'un vote formel et significatif. Il a beaucoup d'esprit et d'habileté; pas assez de simplicité dans l'action, et une confiance excessive dans l'emploi de la force morale contre ceux qui ne tiennent compte que de la force brutale. »

L'armistice n'avait pas été conclu. Paris demandait la faculté de ravitaillement, M. de Bismark la refusait. Donc on continuerait à se battre. A la suite de notre victoire de Coulmiers, le Gouvernement de Paris avait décidé de préparer l'organisation d'une armée qui s'efforcerait de rompre les lignes allemandes et de donner la main aux armées de secours.

Le commandement de cette importante troupe de choc était réservé au général Ducrot. Energique, ardent, magnifique entraîneur d'hommes, le général était bien le chef qui convenait à l'entreprise. On avait mis à sa disposition toute l'artillerie de campagne dont

on pouvait disposer, sans trop affaiblir, la défense de la place. Ses convois de ravitaillement, en munitions et en vivres, devaient lui permettre de manœuvrer, pendant plusieurs jours, sur le terrain qu'on espérait reconquérir.

Au jour dit, sur toute l'enceinte du grand camp retranché, la canonnade fit rage. On simula une sortie à l'ouest; le véritable effort se porta de l'autre côté. Des ponts de bateaux furent jetés sur la Marne pendant la nuit du 29 Novembre. A l'aube, une crue subite de la rivière désorganisa et détruisit le travail des pontonniers. Il fallut recommencer une opération difficile devant un ennemi prévenu. Le 2 Décembre, sous un beau soleil d'hiver et par un froid très vif, la bataille de Champigny ajouta une page glorieuse aux fastes de l'armée française, mais, après la prise de plusieurs villages et d'une première ligne de retranchements, l'effort de nos soldats était venu se briser contre des ouvrages défendus par de puissantes réserves. La veille au soir, le général Ducrot avait adressé à son armée une proclamation qu'il achevait par ces mots : « Je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. » Il avait fait montre au cours de l'action d'un courage audacieux; quand le soir était venu et avant que fût donné l'ordre d'une retraite nécessaire, le général avait voulu charger à pied, à la tête de quelques volontaires, et ses officiers avaient dû l'empêcher

d'aller inutilement à la mort. Par la suite, quelques personnes lui ont reproché de n'être sorti de la fournaise ni mort ni victorieux. En l'acclamant sur le front de bataille, ses soldats l'avaient, par avance, vengé de ces critiques rétrospectives. Il avait bien parlé et il s'était bien battu.

Il n'en restait pas moins douloureusement vrai que la partie était remise. Quand et dans quelles conditions pourrait-elle être recommencée? Paris venait d'apprendre la reprise d'Orléans par les Allemands et, bientôt après, l'occupation de Rouen. On n'estimait pas à beaucoup plus d'un mois la durée des approvisionnements. La ration de pain et, de quel pain! était diminuée. Les ménagères faisaient la queue devant les bouchers pendant des heures entières et par un froid glacial, pour obtenir un petit morceau de cheval salé. Le bois de chauffage manquait; l'alcool dont on commençait à faire, dans les milieux populaires, un usage immoderé, ne suppléait, que comme un poison, à tant d'insuffisances. Ma mère le constatait dans les visites qu'elle allait faire tout en haut de Belleville, au centre de la misère la plus affreuse. Sa pensée allait constamment de ses enfants à ceux des autres. « Que de fois en songeant que vous ne manquez, grâce à Dieu et à celle qui vous soigne à ma place, ni de feu, ni de bas chauds, ni de manteaux, que de fois, je voudrais donner ma

part de ce que vous avez si abondamment à la foule des petits déguenillés qui m'entourent... ; quand je vois tant de misères, quand je suis à côté d'un blessé qui ne peut retenir ses cris, je me demande si Dieu ne mettra pas un jour dans la conscience du Roi Guillaume et de son ministre quelque chose des tortures qu'ils font subir à tant de milliers de créatures humaines. » (27 Décembre 1870.)

La conscience du Roi Guillaume ne devait pas lui interdire de donner l'ordre de bombarder non pas seulement les forts et l'enceinte, ce que justifiaient les tristes lois de la guerre, mais, au cœur même de la place, loin de tout appareil guerrier, une population, dont on savait qu'elle était décidée à encourager la résistance jusqu'à la dernière bouchée de pain et la dernière cartouche. Le 27 Décembre, des hauteurs de Châtillon si fâcheusement perdues par nous au début du siège, des batteries de gros calibre commencèrent leur œuvre d'intimidation et de destruction. Au maximum de leur course, de jour et de nuit, les obus tombaient autour du Panthéon, du Val-de-Grâce et du Luxembourg, dans un quartier de musées, d'hôpitaux et de collèges. Il y avait des victimes et des incendies. Sauvagerie inutile. Paris s'indignait, sans se plaindre et sans perdre sa confiance. On avait su que le général Bourbaki, un vieil Africain dont le nom était populaire, préparait un grand mouvement

offensif du côté de Belfort et que, dans l'Ouest, le général Chanzy, dont les qualités de commandement venaient de s'affirmer, groupait d'importants contingents.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1871, un grand dîner de famille avait réuni chez l'excellent M. Félix Vernes, père de mon beau-frère Théodore, tous les membres de ma famille présents à Paris. J'avais pu, pour la circonstance, quitter la tranchée où je m'efforçais de faire aussi bien que les anciens ; mes ressources étaient trop médiocres pour qu'il me fût possible de participer à la composition du festin. Mais les autres convives avaient fait assaut d'ingéniosité. Une acclamation très méritée avait salué l'apparition de filets d'âne au milieu desquels nageaient, majestueuses, deux ou trois truffes dont M. Vernes s'était refusé à dévoiler le prix. Grand succès aussi pour le pâté de rats auquel une bouteille de vieux Bordeaux donnait la réplique ; la surprise finale avait été une tarte à la confiture, faite avec de la farine prélevée par la cuisinière de mes parents sur la maigre réserve qui leur restait.

Le 9 Janvier et dans son journal ma mère exultait. « Nous sommes heureux parmi les heureux. Nous avons reçu ce matin à huit heures la dépêche de votre grand-père, du 27 Décembre, et tout va bien pour vous. Que Dieu soit béni ! En finissant l'année, le Val Richer cherchait à venir à nous, comme nous

avons cherché à aller vers lui. Votre père dit que me voilà restaurée pour quelque temps. » Quatre fois en quatre mois, et en ce qui concernait ma famille, la vigilance des geôliers de Paris avait été en défaut, et néanmoins le temps travaillait pour eux. Les provisions baissaient ; il y avait dans la masse de la population une nervosité et une impatience qui ne s'étaient pas manifestées au même degré depuis le commencement du siège.

On accusait l'état-major du Gouvernement militaire d'impéritie et d'inaction ; aucune tentative sérieuse contre l'ennemi depuis le 2 Décembre ; les bataillons de marche de la Garde Nationale, maintenus dans l'intérieur de l'enceinte, alors que l'appoint de leur bonne volonté pouvait, sur un point bien choisi du champ de bataille, procurer un succès ; le nombre des stratèges mécontents et bavards augmentait. Le Gouvernement eut le tort de céder à ces sollicitations et de préparer, dans de mauvaises conditions morales et matérielles, une action de guerre destinée à aboutir à une manifestation décisive d'infériorité et d'impuissance. En avant du Mont-Valérien, au delà des belles plaines qui aboutissent aux bois de Buzenval et de Garches, nos troupes, après quelques avantages locaux, avaient vu leur ardeur se briser contre une série de murs crénelés, au pied desquels beaucoup des nôtres étaient tombés. » (20 Janvier 1871.)

Deux jours après, Paris savait que les armées de Bourbaki et de Chanzy étaient en déroute; une fois de plus l'émeute profitait de l'émotion et du désarroi, attaquait la prison de Mazas et délivrait, M. Flourens en tête, les prisonniers du 31 Octobre. La Garde Nationale, même dans les quartiers les plus opposés aux manifestations révolutionnaires, répondait avec moins de ponctualité qu'auparavant à l'appel du tambour. « Ce qui est grave par-dessus tout », écrivait ma mère, le 23 Janvier, « c'est l'épuisement de nos vivres; on ne sait pas de chiffres, pas de dates, mais tout le monde devine que c'est par jours, hélas! qu'il nous faudra désormais compter... Ce ne sera pas la population de Paris qui ouvrira les portes, ce ne sont pas les canons prussiens qui nous intimideront. Le péril certain est dans la famine. Je ne crois pas au salut possible sans secours extérieurs. Point de malades chez nous, seulement les cœurs un peu las, parce qu'ils ont à porter des âmes trop pleines. Nous ne sommes plus que comme un malade qui se retourne dans son lit: le dénouement approche. » Et trois jours après: « Nous avons besoin d'être consolés; l'angoisse est très grande et les jours amers. Nous ne savons que nos malheurs. Quand, où, comment nous sera-t-il possible de nous rejoindre? Comment faire des rêves au fond de cet abîme? Mais nous ne sommes ni malades, ni abattus. Il est bon d'avoir pour appui un

mari que rien ne peut coucher à terre. Il souffre horriblement, mais il est debout, décidé à faire son devoir en toute circonstance. Que Dieu sauve la France! Elle n'est pas morte! »

Après cent trente-deux jours de siège, Paris subissait l'inévitable et acceptait l'armistice proposé. Au cours de cette dure période et bien que n'ayant eu à sa disposition que des troupes improvisées, le Gouvernement, présidé par le général Trochu, avait maintenu l'ordre dans la rue, imposé le respect à l'ennemi et aidé la France à sauver l'honneur. Le siège de Paris a été, dans le livre si riche en épisodes célèbres de notre épopée nationale, une page à laquelle l'Histoire, si elle est juste, rendra l'hommage dû à tout ce qui parle de gloire.

Pendant les quatre mois qu'avait duré le siège de Paris, la vie du Val Richer avait été plus que jamais active. La tâche de ma tante Conrad était lourde. En dehors de son intervention dans l'exploitation du domaine, des soins à donner à ses enfants, à ceux de sa sœur, à ma cousine Henriette, fille de ma tante Betsy, enfin du temps consacré aux œuvres de guerre qui l'attiraient souvent à Lisieux, elle continuait à porter, à tous les incidents de la politique locale et à la préparation des élections, un intérêt passionné. Mon grand-père le constatait : « Si

Cornelis est élu, comme je l'espére bien, elle y aura, et Conrad avec elle, la plus grande part. » On savait que les dispositions des personnalités les plus influentes du département étaient très favorables : dans une grande réunion tenue à Caen, mon père avait été, sans discussion, désigné comme candidat par les conservateurs libéraux. Mais les événements militaires avec les surprises et les déceptions qu'ils comportaient, l'occupation par l'ennemi d'un tiers du territoire, enfin la difficulté des communications avec Paris avaient mis les membres de la Délégation de Tours dans la nécessité de renvoyer, à des temps moins troublés, l'élection d'une Assemblée Constituante. Cela, nous l'avions su, comme aussi nous avions pu apprendre, souvent par l'ennemi, et lorsqu'ils nous étaient défavorables, les grands événements de la guerre en province. Mais, pour tout le reste, pour les détails de la vie de famille qui importaient si fort à mes parents, quatre dépêches laconiques constituaient une documentation très insuffisante. Et pourtant l'effort de renseignement ne s'était pas ralenti un seul jour. « Je pense bien », écrivait ma tante le 13 Janvier, « que nous avons, les uns ou les autres, écrit plus de cent lettres par des voies différentes. » On s'était adressé à M. Thiers, à l'ambassade d'Angleterre, à l'ambassade des États-Unis, au service des ballons montés. Les lettres

n'étaient pas arrivées. Perdues, non pas : mais restées en route. La plupart d'entre elles ont été retrouvées et remises aux destinataires : pauvres petites lettres écrites en caractères minuscules sur du papier pelure, à cause du poids ; lettres précieuses pourtant et relues bien des fois depuis, avec émotion ; missives bénies qui rendent témoignage d'un esprit de famille et d'un esprit de devoir jamais lassés. Dix fois de suite le même renseignement. « Je me répéterai tant que tu finiras par savoir. » C'est avec une minutie quotidienne que ma tante rend compte des santés, du travail, de tout ce qui peut aider ma mère à vivre de la vie des chers absents. « Nous pensons à vous tellement le jour et la nuit qu'il me semble parfois que c'est une sorte de communion entre nous et qu'il est impossible que tu ne sentes pas nos pensées autour de toi. Et mieux encore que la pensée nous avons la prière. » (12 Octobre 1870.)

Elle dit comment mes frères, Robert et Pierre, vont trois fois par semaine à Lisieux prendre des leçons de latin et de grec, chez l'excellent sous-directeur du collège, M. Samson. Les notes sont très bonnes : une seule fois, « assez bien ». Pour ce qui est de l'élément féminin, de Jeanne, de Rachel, de Suzanne, de ma cousine Henriette, elle n'ira pas chercher de nombreux concours à l'extérieur. L'aînée de ses filles, Marguerite, qui va avoir

dix-huit ans, est pour elle un auxiliaire précieux. M. Tabourel, l'instituteur de l'école primaire et qui a bien mérité de devenir un familier du Val Richer, continuera, pour l'écriture et l'orthographe, vis-à-vis « des petits », le rôle qu'il a rempli vis-à-vis des « grands. » Tant de labeur ne rebute point ma tante. « Je viens d'écrire une armée de lettres pour les affaires des prisonniers auxquels nous préparons un grand envoi et je me dépêche avant d'aller au comité de Lisieux. Je n'ai pas beaucoup de loisir, mais je m'accable volontiers de besogne, c'est le moyen de supporter plus patiemment les souffrances du présent et l'inquiétude de l'avenir. » (17 Novembre 1870.) Au 1<sup>er</sup> Janvier, la feuille de papier de soie est double et les écritures variées : nombreux renseignements. « J'ai repris le cours d'instruction religieuse trois fois par semaine... les enfants sont aussi sages que bien portants, Rachel en tête : mon père dit qu'il n'a jamais vu un enfant de son âge acquérir si vite le sentiment du devoir et l'empire sur soi-même. Suzanne est gaie comme un pinson : elle est si fraîche et si ronde que je la menace parfois de la faire rouler comme une boule... François a deux dents ; il est beau, il est bon ; il mange une soupe chaque jour ; il se tient droit. Si tu ne te dépêches pas, il marchera avant ton retour... Tes enfants sont chaudement vêtus quoique

sans beaucoup d'élégance. J'ai fait le moins de frais possible, mais le tout est convenable. »

Mon grand-père préside à cette vie de famille remplie et angoisée. Il a été souffrant, malade même, mais il s'est remis au travail. Il continue son *Histoire de France* : il écrit au Gouvernement de la Défense Nationale et à ses amis, à l'étranger, particulièrement en Angleterre, où les journaux reproduisent ses communications à M. Reeve et à M. Gladstone.

Il leur parle de la France, s'étonne qu'on laisse grandir la Prusse, qu'on ne l'arrête pas dans sa voie de conquêtes et prévoit qu'on aura à le regretter. Il a quatre-vingt-trois ans révolus. Ses petits-enfants sont venus dans son cabinet fêter son anniversaire. Traductions, devoirs de style, récitations. Milton, Corneille et La Fontaine, des pages d'écriture d'une orthographe irréprochable, tout cela en l'honneur de l'aïeul qui en rend compte à ma mère, en revenant sur son passé. « Que de bonheur et de malheur peut s'unir dans une longue vie. Quand je repasse la mienne, quand j'évoque tout ce que j'ai vu, fait, pensé et senti, depuis le 4 Octobre 1787, j'ai peine à croire que tout cela ait pu prendre place dans quelques années et tout cela m'est encore présent. Je ne sais si j'ai appris tout ce que j'aurais dû apprendre, mais je n'ai rien oublié. » (4 Octobre 1870.)

Et le 21 Janvier 1871 : « Nous allons tous

bien, de 83 ans à huit mois. Les Prussiens rôdent par petites bandes autour de Lisieux sans y entrer encore. L'esprit de notre population est bon. Je travaille. Je passe de notre temps à Philippe-Auguste. Je voudrais bien que ce que je dis sur et pour notre temps vous arrivât. Vous êtes mon public favori. Ce n'est pas sans une sorte de remords que je mène ici une vie commode et sans privations matérielles. »

Trois jours après, M<sup>me</sup> Paul Andral, une des meilleures amies de ma mère, lui envoie, elle aussi, des nouvelles de la province. « Vous savez que nos yeux et nos âmes sont sans cesse tournés vers vous. C'est à Paris que brille le mieux l'honneur de la France qui nous est si précieux et c'est là aussi que nous sentons vos chères personnes associées à l'honneur et au sacrifice. M. Guizot a bien voulu nous envoyer sa brochure adressée au Gouvernement de la Défense Nationale. Cela fait du bien de voir la France à travers ce regard si clair! M. Guizot nous communique la jeunesse qu'il a en lui... que je voudrais savoir votre santé aussi forte que votre âme! »

Le lendemain du jour où l'armistice était signé à Versailles (29 Novembre 1871) deux lettres se croisaient, Celle de ma mère disait : « Cornelis s'occupe immédiatement d'avoir un sauf-conduit qui nous permette de quitter Paris dès qu'un service de chemin de fer

sera en activité... Dans des circonstances aussi douloureuses et aussi difficiles mon mari ne veut ni rechercher avec ardeur ni refuser le mandat de député. Il est également décidé à servir le pays si le pays le juge digne de sa confiance et à ne pas mettre en avant son ambition et son intérêt personnels. Si les électeurs du Calvados croient devoir mettre sur leur liste le nom de Cornelis, il travaillera, de tout son cœur, au bien de la France, sans parti pris d'avance, mais sans accepter le mandat impératif sur la paix à conclure ou la meilleure forme du gouvernement dans l'avenir. »

De son côté, ma tante écrivait : « Nous nous mettons en campagne dès aujourd'hui pour les élections. Tout marche à merveille! Ah! si vous pouviez arriver pour trouver Cornelis élu! »

Le vœu de ma tante devait se réaliser. Au cours du voyage où, par un chemin très détourné, mon père regagnait le Val Richer, il apprenait que le département du Calvados l'avait élu, à une grosse majorité, membre de l'Assemblée Nationale. Le 10 Février, il partait pour Bordeaux où les nouveaux députés étaient convoqués d'urgence.

Ma mère et mon oncle Guillaume Guizot avaient, eux aussi, grande hâte d'aller retrouver au Val Richer la vie de famille et le repos; l'armistice me valait, étant donnée la nature

de mon engagement, une libération conditionnelle. Le Gouvernement Militaire de Paris avait bien voulu abréger pour nous les formalités nécessaires à l'obtention du sauf-conduit. Nous savions que la route serait longue; l'itinéraire portait que nous sortirions de Paris par Saint-Denis et que nous ne pourrions regagner le *home* qu'en passant par Rouen, le Havre et Honfleur. Grand détour et nombreuses difficultés; trois jours au lieu de six heures. Notre première impression fut toute de joie; ne la comprendront que les personnes ayant connu «le pain du siège». A une petite station au delà de la ligne d'investissement, on vint nous offrir du pain blanc. Je n'exagère pas en disant que nous fûmes comme éblouis par cette bienfaisante apparition. A Rouen où le train de bestiaux qui nous emmenait s'arrêtait, pendant plusieurs heures, la vue des soldats allemands remplissant la gare et manœuvrant sur les places nous fut très douloureuse.

Pendant tout le cours du siège, je n'avais vu d'autres ennemis qu'un groupe de prisonniers faits à Champigny, et que ma compagnie avait ramenés dans l'enceinte. Mais à Rouen l'ennemi était le maître, guindé, arrogant, souvent brutal. En approchant du Havre, nous rentrions en territoire libre, et le lendemain au soir, les deux vieilles juments blanches du Val Richer venaient nous chercher à la gare

de Pont-l'Évêque. Comme nous approchions de l'avenue d'arrivée, le cocher mit ses bêtes au galop. La porte d'entrée s'ouvrait devant nous : nous étions dans les bras les uns des autres. Pas une parole échangée : quelques sanglots dans un profond silence ; une grande amertume mêlée à une grande joie ! Cette scène est restée profondément gravée dans ma mémoire. Retour de prisonniers et de vaincus remerciant Dieu de ce que tous ceux qu'on avait laissés six mois auparavant étaient encore là. Le lendemain, on recommença à parler, à raconter, à échanger des impressions qui n'étaient pas toujours les mêmes. Paris s'était fait une mentalité qui n'était pas celle de la province. « Pourquoi n'êtes-vous pas venus ? Pourquoi n'avez-vous pas tenu ? »

En arrivant, ma mère avait été obligée de se mettre au lit. « Ma principale maladie », disait-elle, « c'est la fatigue. » Elle-même ne savait pas à quel point les forces qu'elle avait dépensées dans les hôpitaux l'avaient épuisée. « Je paie ce que j'ai traversé depuis dix mois physiquement et moralement. » « J'ai eu quelque peine », écrivait-elle à son amie M<sup>me</sup> Blanchet, « à me laisser aller à l'immense bonheur que je trouvais ici. J'avais lutté si longtemps pour contenir chaque battement de mon cœur. Mais je me repose en entendant rire mes enfants, en tenant des petites mains

dans les miennes, en faisant danser un petit François qui n'a pas mis bien des heures à connaître cette maman étrangère qui lui arrivait. » (21 Février 1871.)

Ma mère retrouvait ses enfants, mais une longue période d'éloignement presque constant commençait, pour son mari, avec les travaux et les devoirs que lui imposaient ses nouvelles fonctions de député. Au cours des années précédentes, à deux reprises et sans succès, mon père avait brigué le mandat que les électeurs du Calvados, lui absent, venaient de lui confier dans des circonstances particulièrement dramatiques. La France était vaincue : elle s'en rendait compte ; elle ne désirait pas prolonger la lutte ; elle demandait, avec la paix, un gouvernement capable de panser ses blessures et de la remettre debout. Les électeurs avaient été à mon père, très naturellement, parce qu'ils le croyaient capable de travailler à ce relèvement. Dans presque toute la France les élections avaient eu le même caractère d'indépendance et de spontanéité : aucune action administrative n'eût été capable de contrecarrer un mouvement d'opinion aussi unanime. Les représentants du régime déchu n'avaient conservé que six sièges et les Républicains étaient en minorité. Le pays avait élu un grand nombre de Monarchistes, moins à cause des principes, que par confiance dans les personnes. Sous l'Em-

pire, les Monarchistes n'avaient pu, que dans de rares occasions, triompher de la candidature officielle : mais décidés à se tenir à l'écart des fonctions publiques, ils avaient pris l'habitude de vivre beaucoup à la campagne. Il semblait qu'ils eussent ainsi à cœur de racheter la faute d'absentéisme commise par nombre de leurs aïeux dans les années qui avaient précédé 1789. Ils exerçaient sur les populations rurales l'action naturelle qui résulte d'un contact quotidien exercé par des gens bienveillants et charitables. Enfin, ils avaient fait très belle figure sur les champs de bataille ; quelques-uns même s'y étaient rendus célèbres et, le jour du scrutin, la reconnaissance nationale s'était manifestée en leur faveur.

Beaucoup d'entre eux, au surplus, n'avaient pas seulement des qualités de bonne éducation et de caractère. Il y avait, dans les rangs de la droite, et, en grand nombre, des hommes instruits, laborieux et éloquents. On le vit, tout de suite, au sein des commissions où s'élabraient les lois destinées au relèvement du pays. Tout paraissait prédestiner cette Assemblée à doter promptement la France d'un Gouvernement qui semblait ne pas pouvoir être autre chose que la Monarchie.

Mais le premier devoir avant de régler définitivement la question constitutionnelle était d'organiser un pouvoir moins irrégulier et plus acceptable que celui dont le général

Trochu à Paris et M. Gambetta en province avaient assumé la responsabilité. En outre, et pour pouvoir utilement, après la conclusion de l'armistice, négocier avec l'Allemagne des conditions d'une paix, désirée de part et d'autre, l'Assemblée Nationale avait seule qualité pour désigner le chef du Pouvoir exécutif et se charger de constituer un ministère. M. Thiers venait d'être élu par 28 départements. Les souvenirs de sa carrière politique sous la monarchie de Juillet, sa constante opposition à l'Empire, le voyage qu'il avait entrepris à travers l'Europe, dans l'espoir malheureusement trompé, de provoquer une intervention en notre faveur, faisaient de lui, au sein de la nouvelle Assemblée, le personnage le plus en vue, le seul capable de rallier, autour de son nom, une imposante majorité. Il avait de nombreux amis personnels à droite et surtout au centre. Une fraction importante du parti républicain était prête à le soutenir.

En acceptant les fonctions de chef du Pouvoir exécutif, M. Thiers prit l'engagement solennel, en son nom et au nom du ministère qu'il constituait, de résERVER toutes les questions constitutionnelles et ne s'occuper que de la réorganisation du pays. L'accord qui résulta de ces déclarations vigoureusement applaudies s'appela le Pacte de Bordeaux.

Pour réorganiser le pays, il fallait commencer par faire la paix et obtenir la libération

du territoire. L'homme que M. Thiers avait traité de « fou furieux », M. Gambetta, menait une campagne ardente en faveur de la continuation des hostilités : mais la clairvoyance de ceux qui commandaient encore des débris d'armées ne s'y trompait pas ; la vérité s'imposait et ses exigences n'admettaient pas de longs délais. Avec la grande majorité de l'Assemblée, mon père vota la paix : il avait compris la protestation des représentants de l'Alsace-Lorraine violemment séparés de la Mère-Patrie par la dure loi du vainqueur, mais il pardonnait mal aux députés qui, aussi bien instruits que lui-même de l'impossibilité de continuer la lutte, affectaient « une parodie de courage » en refusant d'adhérer à la solution nécessaire.

Tandis que se poursuivaient à Versailles, occupé par les Prussiens, les négociations auxquelles M. Thiers avait associé plusieurs plénipotentiaires de l'ordre politique et économique, une révolution très grave se préparait à Paris.

Des causes très diverses ont déterminé l'insurrection de la Commune qui a si tristement contrasté avec la belle tenue de la population pendant le premier siège : les souffrances physiques et morales endurées pendant cinq mois ; la surprise d'une capitulation à laquelle, la veille même de l'armistice, la population ne voulait pas croire : la

tendance à accuser de trahison les chefs militaires qui n'ont pas réussi ; la démission malheureuse du général Trochu, jaloux de rester fidèle à la proclamation où il avait déclaré que le Gouverneur de Paris ne capitulerait pas ; le relâchement de l'autorité et de la discipline, la suppression trop prompte de l'indemnité journalière payée aux Gardes Nationaux ; l'abus de l'alcool ; un parti révolutionnaire ardent à profiter de tout ce désordre, dans l'espoir de venger ses échecs précédents, et allant recruter ses comparses, à la fois dans la lie de la population et dans les rangs de l'armée.

Du haut de Montmartre où plusieurs bataillons d'infanterie, après avoir levé la crosse en l'air,aidaient les Gardes Nationaux rebelles à traîner une partie de l'artillerie de campagne, l'émeute somma les représentants du Gouvernement de céder la place. Il y eut, dans les mesures prises pour résister à cette injonction, du décousu et du temps perdu. Le mal était grave : on le crut momentanément sans remède. L'ordre fut donné de ramener sur Versailles la troupe qui occupait encore toute la rive gauche de la Seine et qui aurait peut-être pu la garder, et ainsi Paris fut abandonné à une émeute dont les premières manifestations avaient été l'assassinat de deux généraux et de plusieurs prêtres. Le désarroi était si grand qu'on avait même renoncé à occuper les forts exté-

rieurs. Seul, le Mont Valérien, sur les très vives instances de quelques chefs avisés, continua à être occupé et les bataillons insurgés, sortis de Paris, vinrent chercher leur première défaite presque au pied des glacis de la citadelle.

L'Assemblée Nationale avait quitté Bordeaux et était venue s'installer à Versailles. Depuis longtemps, la ville du Grand Roi n'avait connu semblable affluence : ni carrosses dorés, ni fêtes, ni revues de gala, mais après l'invasion allemande, celle de tout un gouvernement en quête de logement. Le théâtre du château était hâtivement transformé en salle de délibération ; dans la ville, et de la part des fonctionnaires et des députés, une véritable chasse aux appartements ; on se disputait les plus petits taudis, on jetait les matelas sur les riches parquets des vieux hôtels ; dans les restaurants, les repas se donnaient par séries et d'après l'ordre des numéros.

Mon père et deux de ses collègues se partageaient une petite pièce pas très éloignée de l'hôtel des Réservoirs où les députés de la droite se réunissaient, souvent, hors séance.

Tout occupé que fut mon père, il n'avait garde d'oublier la promesse faite à ma mère de correspondre quotidiennement avec elle au cours d'une absence qui se trouvait déjà être la plus longue qu'ils eussent connue

depuis plus de vingt ans. Chaque matin nous arrivaient, au Val Richer, par le facteur, quelques détails sur le drame qui se poursuivait.

M. Thiers qui, en sa qualité d'historien des guerres de la Révolution et de l'Empire, avait toujours eu, en matière d'art militaire, des prétentions où il y avait une bonne part d'infatuation, passait la majeure partie de ses journées en compagnie des généraux auxquels incombait la tâche de refaire une armée et de reprendre Paris. Ces derniers ne supportaient pas sans impatience l'intervention et les observations du nouveau chef de l'État. Il y avait eu, à l'occasion de certains mouvements de troupes, des divergences de vues et des vivacités de langage après lesquelles M. Thiers avait dû, fort heureusement pour la suite des opérations, battre en retraite.

Sur l'emplacement des batteries prussiennes qui avaient bombardé Paris, à Châtillon, à Sèvres, à Montretout, on établissait des pièces d'artillerie destinées à continuer contre les murs des forts et de l'enceinte le travail de destruction inauguré par l'ennemi. Le Mont Valérien tirait sur Courbevoie et sur Auteuil. Les députés allaient suivre les effets et les progrès de cette canonnade à laquelle les insurgés répondraient; certaines dames ne dédaignaient pas ce genre de

spectacle et s'intéressaient à la manière dont les obus de l'ordre commençaient à éventrer l'enceinte de Paris. En avant du fort d'Issy, un obus blessait très gravement mon ami François de Broglie, tout récemment reçu à Saint-Cyr, et M. Thiers, allant au-devant de la litière où on le transportait, lui remettait la croix de la Légion d'honneur. Le lendemain, et par contraste, on voyait arriver dans les rues de Versailles, pâle, défait et tremblant de peur, entre la double haie de soldats qui le protégeaient contre les menaces de la populace, le citoyen Rochefort, membre de la Commune, fait prisonnier dans la matinée.

Il y a de grandes bizarries, j'allais être tenté de dire de grandes injustices, dans la destinée de certains hommes. A vingt ans de la date où Rochefort comparaissait devant le Conseil de guerre et était condamné à mort, le même Rochefort gracié, amnistié, redevenu journaliste et reçu dans certains salons, se plaisait à collectionner les bibelots de luxe et se laissait appeler M. le Marquis à l'Hôtel des Ventes.

Quelques témoins de la bataille qui se poursuivait devant Paris venaient de temps en temps au Val Richer renseigner mon grand-père et lui demander des avis. L'un d'entre eux vint nous apprendre que le parti de l'ordre avait décidément le dessus : les

forts étaient évacués par les émeutiers, nos troupes franchissaient l'enceinte sur plusieurs points et sans coup férir ; les mauvaises langues prétendaient même que M. Thiers eût préféré une brèche ouverte et un assaut classique. Une guerre de rues, sanglante, et, parfois inutilement cruelle dans la répression, se poursuivait au milieu des incendies et des orgies jusqu'au cimetière du Père-Lachaise où, grisés de poudre et d'eau-de-vie, les derniers insurgés se faisaient mitrailler presque à bout portant. La Commune était vaincue !

Si je me suis attaché à rappeler ici, avec quelques détails, les souvenirs des deux sièges de Paris, c'est qu'ils ont laissé dans l'âme de mon père une forte empreinte et constitué dans sa vie un chapitre sur lequel, et par la suite, et dans ses conversations avec les siens, il est revenu bien souvent. Quelques mois après et à l'occasion de l'anniversaire du 4 Septembre, il écrivait à mon oncle Guillaume Guizot qui avait été, comme lui, témoin de toutes ces horreurs. « Il y a un an, nous étions ensemble à Paris et nous assistions à une révolution douloureuse, même pour ceux qui aimaient le moins le régime impérial. Il me semble qu'il y a dix ans, tant nous avons souffert dans ces douze mois. »

En pleine bataille de la Commune, et avant que le succès de l'armée de l'ordre

fût certain, mon grand-père écrivait à son ami, M. Henri Reeve, dont le jugement avait du poids auprès du Gouvernement et de l'opinion en Angleterre: « C'est un fait criminel et un spectacle hideux. J'en suis moins surpris et moins inquiet que vous et l'Europe l'est plus que vous. Je suis plus accoutumé aux sottises et aux crises révolutionnaires. Je sais comment on y tombe et comment on en sort. La France en a fait ou subi, je n'en veux pas compter combien, depuis 1789; elle s'en est toujours relevée et les progrès dans son état matériel et social ont rapidement succédé à ses chutes... Il y a dans la crise actuelle deux faits remarquables. Elle n'est pas générale et elle n'est pas contagieuse... Songez un peu à ce qu'a fait et éprouvé naguère Paris. Pendant un siège de cinq mois, toutes les passions populaires, les bonnes et les mauvaises, les patriotiques et les démagogiques ont été violemment excitées et ont agi pêle-mêle. Toutes les classes de la population ont combattu ensemble les Prussiens : les fous comme les sages, les pauvres comme les riches, Belleville et Montmartre comme la Chaussée d'Antin et le faubourg Saint-Honoré. De plus, l'armée a été intimement mêlée à la population, elles ont combattu et souffert en commun, elles se sont communiqué leurs passions... après le siège et aux premiers coups de fusil de

L'émeute, les sages et les bons se sont troublés et ont hésité; les mauvais et les fous se sont enhardis... mais quand le Gouvernement légal aura établi dans Paris l'ordre et la liberté, la France sera prompte à se relever. L'élasticité et la vitalité sont ses qualités naturelles. J'ai la confiance qu'elles ne lui manqueront pas plus aujourd'hui qu'en tant d'autres épreuves. C'est là ce qu'on appelle mon optimisme. Je le conserve au milieu de toutes mes tristesses et j'espère que les événements vous amèneront à le partager. »  
(4 Avril 1871.)

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

MON PÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — M. THIERS AU VAL RICHER. — COMMISSION DE REVISION DES GRADES. — MA MÈRE A MENTON. — J'ENTRE AU RÉGIMENT. — LE 24 MAI 1878. — RETRAITE DE M. THIERS. — LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — LE COMTE DE CHAMBORD ET LE DRAPEAU BLANC. — ÉCHEC DE LA COMBINAISON MONARCHIQUE.

Le 18 Mai, trois jours avant l'entrée dans Paris des troupes de l'ordre, la paix, signée à Francfort le 10 Mai, était ratifiée par l'Assemblée nationale. La paix intérieure et la paix extérieure étaient assurées : l'œuvre de réorganisation commençait.

De divers départements, mon grand-père avait reçu lettres et addresses où on le sollicitait vivement de profiter d'une des nombreuses vacances créées par les choix déjà connus des députés élus dans plusieurs circonscriptions. A l'un de ceux qui souhaitaient de le voir entrer dans l'Assemblée (1) mon grand-père exposait les raisons de son abstention et

(1) M. Michel, rédacteur en chef de *l'Union Franc-Comtoise*.

son avis sur la situation : « Je vis depuis vingt-trois ans dans une retraite profonde, étranger aux partis, aux entreprises diverses, hors du monde et de ses mêlées politiques. J'ai pourtant, quelquefois, dans ce long espace de la vie, manifesté ce que je pensais de l'état et des affaires de mon pays, mais, si ma pensée et ma parole écrite ont eu quelque influence, je l'ai dû à l'entièvre liberté, au complet désintéressement de ma situation et de mon action. Notre temps est méfiant envers les hommes et il a de quoi. Depuis vingt-trois ans, il n'a plus eu matière ni prétexte à se méfier de moi... Tenez pour certain que si je rentrais dans l'arène, je perdrais bientôt cette autorité, qu'on s'occuperait de ma personne plus que de mes idées, que je retrouverais toutes les méfiances, toutes les hostilités, toutes les rivalités que j'ai jadis rencontrées et je n'aurais à leur opposer que ma force de lutteur qui n'est plus ce qu'elle était jadis... Vous savez quelle est la cause que j'ai toujours servie et à laquelle plus que jamais je suis dévoué. Je la résume en quelques mots en en écartant les noms propres et les routines de parti. C'est le ralliement et l'action commune des forces sociales naturellement conservatrices de l'ordre et capables de gouverner régulièrement le pays sous l'influence des libertés publiques largement reconnues et pratiquées mais fermement contenues dans leurs limites légales.

Aujourd'hui le danger extrême du bouleversement social rallie momentanément ces forces, mais cela ne suffit point... La France a-t-elle suffisamment cessé d'être révolutionnaire pour accepter la vraie Monarchie avec ses conditions à la fois de durée et de forte liberté? C'est la question fondamentale que la France aura à résoudre. Dans le moment actuel elle n'a à se préoccuper activement que de ne pas tomber dans l'abîme creusé devant elle par les passions et les menées anarchiques. A chaque jour sa tâche et son œuvre, et sur les œuvres diverses bien que naturellement successives, il ne faut pas se tromper de jour. » (30 Mars 1871.)

C'était bien ainsi que mon père comprenait son mandat de député. Il avait été élu membre de la Commission ayant pour objet d'éclairer l'Assemblée nationale sur l'état des forces militaires de la France et bientôt après membre de la Commission de réorganisation de l'armée. Il retrouvait dans cette dernière, avec quelques amis personnels, de nombreux officiers, généraux, parmi ceux qui, s'étant fait un nom au cours de la guerre, avaient été désignés par le suffrage universel aux élections du mois de Février. Les réunions se succédaient sans interruption, intéressantes, parfois angoissantes, par les contradictions et les querelles qui s'y produisaient entre les gens de métier. Mon père était de ceux qui pen-

saient que notre ancienne organisation militaire avait fait faillite en 1870 et qu'à des temps nouveaux il fallait des lois nouvelles. La loi de 1872 sortit de ces délibérations laborieuses et passionnées : la vieille armée n'avait plus que peu de défenseurs, mais les réformateurs avaient longuement enquêté et discuté sur l'armée nouvelle. En tête de la loi figurait avec la suppression du remplacement et des primes de renagement le principe du service militaire obligatoire. On n'avait pas cru pouvoir aller jusqu'à l'unification du temps de service qui a été réalisée depuis. Le tirage au sort subsistait et déterminait deux catégories de soldats, les uns restant au régiment pendant cinq ans, et les autres pendant une année seulement. Telle qu'elle était et malgré ses imperfections, la loi de 1872 constituait un organisme plus vivant, plus jeune, plus national que celui dont l'expérience de 1870 avait si tristement dévoilé l'insuffisance. Les législateurs espéraient qu'avec ces éléments nouveaux notre corps d'officiers très durement impressionné par la défaite, changerait ses habitudes de laisser-aller d'avant la guerre, et se montrerait capable de reprendre et d'inspirer confiance.

Pour assurer cette confiance, il était indispensable de soumettre, de nouveau, l'avancement à des règles fixes. Les circonstances de la guerre n'avaient pas permis à cet égard de

mettre tous les officiers sur le pied d'égalité. Ceux d'entre eux qui avaient été faits prisonniers à Strasbourg, à Metz et à Sedan, ou qui avaient concouru à la défense de Paris, se trouvaient lésés par certaines mesures prises en vue de doter les armées de province des cadres qui leur manquaient. Dans ce travail précipité, des passe-droits s'étaient produits, des injustices avaient été commises. Certains avancements ou bien n'étaient pas justifiés par la valeur de ceux qui en avaient bénéficié ou bien avaient valu à des officiers de mérite, des prérogatives exagérées dont leurs camarades plus malheureux pouvaient dire que leur propre droit en était lésé.

Le Gouvernement et l'Assemblée avec le Gouvernement avaient justement estimé qu'une révision des grades s'imposait. Elle avait chargé de cette étude une commission qui avait mis à sa tête le général Changarnier et qui avait choisi mon père comme secrétaire. Le travail d'enquête était long, compliqué et délicat. Les dossiers soumis à la commission se comptaient par milliers. Les séances se tenaient à Paris, chez le général Changarnier. Un matin, mon père reçut de son Président un billet où ce dernier l'avisait que la réunion quotidienne de la Commission n'aurait pas lieu, mais qu'il le priait de passer chez lui. Il se trouvait que ce jour-là, on devait fusiller le capitaine du génie Rossel,

officier de mérite, mais déséquilibré, qui avait pris du service dans l'armée de la Commune et que le Conseil de guerre avait condamné à mort. Quand mon père se présenta devant le général, il le trouva au seuil de son cabinet de travail transformé en chapelle ardente. « Nous serons tous les deux seuls », lui dit le général, « mais il fallait que cela fût fait. On fusille aujourd'hui un officier de l'armée française qui s'est trompé sur son devoir : je veux croire que c'est par patriotisme exalté. Quoi qu'il en soit, nous allons prier pour lui » ; et tous deux s'agenouillèrent. Au moment d'expier sa faute, Rossel avait dit : « Dites de ma part à mes juges qu'ils ont fait leur devoir. » Une telle mort était une réparation.

Dans le courant de l'été de 1872, la visite de M. Thiers au Val Richer avait été un événement. Le Président de la République accompagné d'un nombreux état-major se trouvait alors à Trouville, où se poursuivaient, sous ses yeux, du haut des falaises des Roches-Noires, et avec de nouvelles pièces d'artillerie, des expériences de tir. Mon grand-père était lui-même en visite chez les beaux-parents de ma sœur, M. et Mme Félix Vernes : un hasard de promenade sur la plage avait amené les deux hommes d'État à se rencontrer. Depuis 1848, M. Thiers et M. Guizot, qui s'étaient si continuellement trouvés en opposition sous le règne de Louis-Philippe, avaient cessé

toutes relations en dehors de celles que nécessitait leur commune présence à l'Académie française. Mais la rencontre de Trouville ne devait pas se terminer par un simple coup de chapeau. Il y avait eu échange de politesses et promesse de visites. Mon grand-père et mon père avaient été le surlendemain déjeuner au chalet habité par M. Thiers et la semaine ne se passait pas sans que le Président de la République, accompagné de M<sup>me</sup> Thiers, de sa belle-sœur, M<sup>me</sup> Dosne, et du général de Cissey, ministre de la Guerre, vinssent passer une journée au Val Richer. Le déjeuner avait été plein d'entrain, avec assaut de prévenances et d'esprit : mon grand-père avait cru, à raison de la circonstance, devoir faire sortir de derrière les fagots quelques bouteilles de Château-Lagrange à lui offertes, trente ans auparavant, par le comte Duchatel. Le vin était décoloré et un peu fade. Mon grand-père, très médiocre expert, n'en avait rien vu. « Eh bien, Thiers, que dites-vous du vin de Duchatel ? » M. Thiers, avait remué le vin dans son verre, comme on le fait dans le Bordelais pour apprécier les grands crus : « Mon cher Guizot, le vin de Duchatel est comme nous, il a de l'âge, trop d'âge. » « Parlez pour moi, répartit mon grand-père, j'ai dix ans de plus que vous. » Et M<sup>me</sup> Thiers intervenant avec vivacité : « Ah ! Monsieur Guizot, on ne le dirait pas. »

Tandis que le déjeuner se poursuivait, quatre agents de la police secrète qui avaient accompagné le Président de la République, se répandaient dans les fermes des environs et interrogeaient les habitants sur le degré de popularité de notre famille, nos habitudes et nos relations.

Au moment de la séparation, une méprise amusante s'était produite : M. Thiers et mon grand-père avaient tous deux posé sur une table, les bonnets grecs que justifiait l'insuffisance de leur chevelure. En se levant, M. Thiers se trompa et prit le bonnet grec de M. Guizot. Mon grand-père machinalement mit la main sur celui de M. Thiers. On s'aperçut de la substitution au moment où les voitures allaient s'ébranler : « Il est trop tard, dit mon grand-père. J'ai votre bonnet, je le garde. Vous avez le mien, emportez-le. » Et voilà comment se termina cette journée qui nous avait vivement intéressés.

Le 30 Mars 1872, mon père présentait à l'Assemblée nationale le rapport qu'il avait reçu mission de rédiger au nom de la Commission des grades. Il rappelait comment cette commission avait été appelée à délibérer. « Le prestige de l'épaulette », disait-il, « est la condition des priviléges qu'elle confère. Ce prestige avait été atteint par des avancements précipités et par des fautes heureusement rares qui dérogeaient au caractère de notre

corps d'officiers. Le respect que le commandement doit inspirer, pour que son autorité soit incontestée, ne pouvait être rétabli que par la révision des grades, dont la régularité était contestable, et par la condamnation des actes que désavouent nos mœurs militaires. » Après avoir constaté que l'armée attendait avec impatience cette œuvre de justice et de réparation, mon père continuait ainsi: « Cette œuvre a été non moins pénible que délicate et laborieuse. Nous n'avons pu l'accomplir sans contrister le cœur de vaillants serviteurs du pays qui se croient lésés, sans atteindre des officiers qui sont l'honneur de l'armée et sans nous trouver en opposition avec de glorieux généraux qu'un noble sentiment de confraternité entraînait à plaider la cause de ceux qui avaient servi sous leurs ordres. » Le rapporteur, au nom de la Commission, adressait un blâme sévère à un certain nombre d'officiers faits prisonniers, et qui, non seulement avaient cru pouvoir accepter de séparer leur sort de celui de leurs troupes, mais même étaient rentrés en France en violant leur engagement de ne plus porter les armes contre l'Allemagne. « Egarés par un patriotisme malentendu, ces officiers étaient coupables d'avoir momentanément oublié ce qu'ils devaient à eux-mêmes, au renom de leur corps et à celui de leur pays. »

A la suite de ce rapport et des décisions

qu'il portait à la connaissance de l'Assemblée, une assez vive agitation s'était produite chez quelques-uns de ceux que visaient ces décisions. La plupart des officiers s'étaient inclinés; quelques autres demandant à la presse avancée de servir leurs rancunes et leurs ambitions avaient décidé de porter leur protestation devant l'Assemblée. Au premier rang des mécontents figurait le général Carrey de Bellemare qui s'était montré pendant la guerre soldat très ordinaire, et ne paraissait guère apte qu'au métier de politicien. Sa pétition très violemment soutenue à la tribune par M. Gambetta avait permis à mon père de développer, aux applaudissements de la grande majorité de l'Assemblée, les arguments de principe et de fait qui devaient faire repousser une pétition bien plus inspirée par la passion politique que par le souci de l'équité. Par 461 voix contre 155, la Chambre lui avait donné raison. (Mars 1873.)

Ma mère ne pouvait avoir que par lettres la confirmation de ce succès. Sa santé depuis la grande épreuve du siège ne s'était pas sérieusement rétablie. Les deux médecins qui la soignaient à Paris ou au Val Richer, tous deux anciens et fidèles amis de la famille, le docteur Béhier et le docteur Notta, n'avaient pas différé d'opinion sur la nécessité d'un nouveau séjour dans le Midi. Ma mère avait désiré Menton, dont elle avait conservé un

souvenir reconnaissant et où elle retrouvait, à l'endroit même où elle avait été soignée dix ans auparavant, une villa agréable. Mais le sacrifice était dur pour elle et pour mon père qui ne pouvait quitter l'Assemblée qu'à de longs intervalles. Au moment de partir du Val Richer, à l'automne de 1872, elle écrivait à son frère : « J'ai le cœur bien gros et ne me résigne que par le sentiment du devoir. » Et lorsqu'elle est installée à Menton : « Je reçois autant de lettres que j'en écris ; j'ai besoin de cette consolation car c'est une épreuve que la distance quand ce qu'on aime le plus au monde navigue entre les écueils. » (8 Décembre 1872.)

J'avais commencé à Paris mes études de droit, mais elles pouvaient se poursuivre loin de la Faculté, et j'avais suivi ma mère à Menton. Une institutrice anglaise la suppléait pour les leçons à donner à mes jeunes sœurs. Mes parents avaient proposé au duc de Broglie d'offrir l'hospitalité à son fils François, mon camarade d'études, dont la blessure reçue pendant le siège de la Commune était à peine cicatrisée et exigeait des soins quotidiens. Il était venu nous rejoindre et la villa Sainte-Anne se trouvait ainsi très habitée. De Menton et des environs de nombreux amis venaient en visite. L'hiver était clément comme il l'est habituellement dans cette station exceptionnelle par la beauté du site

et la douceur du climat. Dès que le soleil se montrait et si la nuit avait été bonne, ma mère sortait; elle avait une préférence particulière pour une promenade qui nous permettait d'aller au-dessus de la ville et du cimetière admirer un panorama magnifique. Vers la mer d'une couleur incomparable, une côte dentelée, mouvementée et bien souvent grâce à la pureté de l'atmosphère, les sommets de la Corse émergeant au-dessus de la ligne d'horizon. Vers la terre, plusieurs étages de collines couvertes d'oliviers centenaires, d'orangers et de citronniers; une série de vallées charmantes, aboutissant à une première ligne de montagnes sauvages, dominées elles-même par les Alpes dont les cimes neigeuses semblaient faire comme des trous dans le ciel bleu.

Ma mère revenait de ces promenades quelquefois plus lasse qu'il n'eût fallu. Elle n'en convenait pas. « Comme c'était beau! Je me sens plus forte. » Le soir nous lui demandions un peu de musique: elle se plaisait à nous jouer, de préférence, et en y mettant toute son âme, du Beethoven et du Haydn. Elle nous faisait des lectures ou déléguait ce soin tantôt à François de Broglie tantôt à moi: mère incomparablement tendre, bienveillante, efficace, gaie jusque dans sa résignation à l'endroit d'un mal dont aucun de nous ne soupçonnait qu'il pût être inguérissable!

Je ne devais rester à Menton que quelques semaines. J'allais avoir vingt et un ans et le régiment m'attendait : mes parents avaient décidé que je profiterais, comme la plupart de mes camarades de collège, des dispositions de la nouvelle loi qui, sous le nom d'engagement conditionnel d'un an, et contre le versement d'une somme de quinze cents francs, abrégeaient la durée du service. On appelait déjà les bénéficiaires de cette faveur « les quinze cents francs », ce qui marquait son impopularité dans les masses. Mon père m'avait rappelé à Paris.

François de Broglie, « aimable, gai, d'un bon caractère, très intelligent et plein de valeur morale », écrivait ma mère à mon grand-père, restait à Menton.

Une lettre de ma mère à laquelle je venais de dire adieu avait voyagé en même temps que moi. « Je ne peux pas me défendre d'un peu de tristesse en pensant que tu vas quitter le *home* sans que je sois là pour t'embrasser la dernière. Tu me consoleras en m'écrivant quand tu pourras et moi je te raconterai tout ce que je pourrai afin que tu ne perdes pas la chaîne de la maison paternelle », et quelques jours après : « J'espère que je saurai bientôt sur quel point de la carte mon cœur pourra aller te trouver. Il se promène tant mon pauvre cœur depuis quelques mois... tu te rappelleras toujours dans ta nouvelle vie que

la France ne se relèvera que si l'on sait souffrir et travailler pour elle. »

La plupart de mes amis avaient demandé comme garnison des villes rapprochées de Paris. Le général Ducrot avec lequel mon père s'était lié à la commission de l'armée le dissuada de chercher pour moi ce qu'il appelait de « faux avantages ». « Il n'est pas bon » disait-il, « qu'un soldat soit trop près des siens », mais il avait indiqué parmi les régiments relevant de son commandement au 8<sup>e</sup> corps d'armée le 2<sup>e</sup> régiment de ligne. « Excellente unité », avait-il ajouté, « et remarquablement commandée. » Mon père avait suivi le conseil : ma nouvelle résidence était Limoges. Le colonel Lebelin de Dionne me reçut avec une affabilité parfaite. « Vous aurez beaucoup à travailler », me dit-il, « donnez le bon exemple et comptez sur moi. » Mon capitaine M. Abria m'avait fait avec les mêmes recommandations le même accueil encourageant et, dès le premier jour, affectueux. Ma mère s'efforçait par de longues lettres d'adoucir pour moi les rigueurs de ce premier exil. Je lui avais parlé de mon chagrin de la quitter et de vivre si loin d'elle. Elle me répondait :

« Ne sois pas surpris d'être plus disposé à la prière quand tu es un peu triste que quand tu es tout à fait heureux. C'est très humain. Pourtant, tu éprouveras, j'en suis sûr, en avançant dans la vie, ce qui a été pour moi le

mobile le plus puissant pour aimer Dieu et tâcher de le servir : la reconnaissance. » (20 Mars 1873.)

Lorsque, au milieu d'Avril, et encore très souffrante, ma mère rentra à Paris, elle y trouva une situation politique troublée et inquiétante. L'Assemblée nationale n'était plus l'assemblée du pacte de Bordeaux : la trêve de l'union sacrée n'avait pas duré. Il avait fallu en Juillet 1871 procéder à des élections nombreuses pour remplacer ceux des députés qui avaient été élus dans plusieurs circonscriptions. Ces élections avaient renforcé dans une proportion importante la minorité républicaine. M. Thiers n'avait paru ni s'en alarmer ni s'en plaindre. Quelques jours avant d'être nommé chef du Pouvoir exécutif et dans une conversation avec quelques notabilités de la droite, il avait semblé désirer et vouloir encourager, comme mon grand-père, la fusion des partis monarchiques.

Si nous sommes sages », avait-il dit, « c'est à la Monarchie unie que doit aboutir la prudence que nous allons montrer. Oui, messieurs, à la Monarchie unie entendez-vous et pas d'autre. » Mais, en même temps, et pour réaliser ce programme, il réclamait des délais. Il n'avait pas, dans la composition de son ministère, donné à la droite une représentation correspondant au nombre de ses élus : il était en coquetterie avec certains chefs de la gauche.

De mois en mois s'accentuait le dissensément entre lui et la droite monarchique.

Mon père s'en affligeait : il eût voulu que le pacte d'union se prolongeât permettant à l'Assemblée nationale de réaliser plus complètement et plus promptement son programme de relèvement militaire et financier, mais en même temps il estimait impolitiques et dangereuses de trop fréquentes condescendances vis-à-vis des partis avancés. « Nos amis », écrivait-il à ma mère en parlant de ses collègues du centre droit, « me paraissent bien résolus à être sages et fermes. Tout subordonner à la pensée d'éviter le triomphe du radicalisme, une nouvelle invasion et un nouveau démembrement ; tout accorder à M. Thiers pourvu qu'il emploie la force qu'on lui donnera à combattre les ennemis du bien public, telle me paraît être la disposition de la grande majorité de notre groupe... Dieu veuille qu'on se maintienne dans cette voie, la seule sensée et patriotique. En ce moment, le pain quotidien c'est tout ce qu'on peut espérer d'ici à quelque temps. » (12 Novembre 1872.)

Mon grand-père était d'accord avec mon père sur la ligne de conduite qui convenait aux conservateurs libéraux. « Il n'y a pas autre chose à faire que de la politique Conservatrice et parlementaire sous le nom de la République tant que la République voudra et saura s'y prêter et sans exclure le divorce en cas

d'incompatibilité d'humeur, auquel cas il faudra bien revenir à la Monarchie constitutionnelle et que les noms propres monarchiques s'y prêtent. » (11 Juillet 1872.)

Mais plus l'expérience se poursuivait, plus l'incompatibilité d'humeur s'accentuait. C'était déjà trop qu'elle se manifestât dans les couloirs de l'Assemblée, dans les clubs et dans les salons. A la tribune et dans la bouche de M. Thiers le malentendu devenait plus grave : ma mère instruisait mon grand-père d'un incident qui avait marqué la discussion du budget. « Tout à coup, sans aucune provocation, en parlant des impôts et du nombre des fonctionnaires qui les perçoivent, M. Thiers a déclaré qu'il y en avait chez nous « presque « autant que de princes pour se disputer un « trône ». Cette insolence absolument gratuite a excité un frémissement général. M. Thiers s'en est aperçu, il s'est troublé : en descendant de la tribune, fort mécontent d'avoir été très peu applaudi, il disait dans les couloirs qu'il voulait s'en aller, qu'on n'avait pas d'égards pour lui. Il n'en fera rien », disait ma mère en guise de conclusion. Le lendemain en effet M. Thiers « affectait une grande coquetterie avec les membres du centre droit, en homme qui tenait à laisser entendre qu'il regrettait sa malencontreuse phrase contre les princes ».

Tout en regrettant ce qu'il y avait d'inconsidéré et d'inattendu dans de tels propos, mon

grand-père conseillait à la droite de se montrer moins nerveuse que le président. « Il faut travailler à conquérir Thiers et non à l'abattre. On appelait autre fois le roi Léopold « Monsieur peu à peu ». Si le parti conservateur en restant fermement uni a le bon sens d'être « Monsieur peu à peu », il aura bien des chances de succès... La difficulté est dans les hommes plus que dans les choses et dans les caractères, et les humeurs des hommes plus que dans leurs intentions et leurs passions. Ce qui me frappe dans cette difficile situation, c'est l'honnête bon sens des masses dans l'Assemblée et l'incertitude d'esprit et de cœur des meneurs, je ne veux pas dire des chefs... De tout cela je suis inquiet : l'avenir ne se prépare pas du tout. Je m'attriste d'avance comme si je devais y être encore de ce que je redoute pour demain. Tant de personnes qui me sont chères y seront. J'espère que Dieu fera surgir des hommes, la France ne peut pas s'en passer. » (19 Novembre 1872.)

Quelques jours après, ma mère apprenait que, rentré à Paris, son père avait pris contact avec ceux des députés du centre droit et du centre gauche qu'il croyait le plus en situation d'encourager M. Thiers dans le mariage de raison auquel lui-même prêtait l'appui de son expérience et de ses conseils. Il s'était même décidé à aller à Versailles : « J'ai causé longuement avec Thiers : un peu triste mais

disposé aux concessions. Il a reconnu avec moi que le Gouvernement doit s'entendre avec la majorité conservatrice et marcher avec son appui, mais je crains un peu que, de part et d'autre, ne subsiste une lutte sourde et petite. »

Ce n'était pas seulement des conservateurs désintéressés que venaient les avertissements. Une élection partielle devant avoir lieu à Paris, M. Thiers avait ouvertement lancé et soutenu la candidature de M. de Rémusat qui était son ami personnel et celui de mon grand-père et qui représentait au sein de la nouvelle République l'élément modéré nécessaire à sa durée. Le soir de l'élection on apprenait que M. de Rémusat était battu à plus de cent mille voix de majorité par M. Barodet, candidat de M. Gambetta et ancien maire révoqué de Lyon. A l'Assemblée les partis devenaient de plus en plus nerveux. M. Grévy qui, depuis deux années, exerçait la Présidence, se voyait, devant l'attitude de la majorité, obligé de se retirer. On lui substituait M. Buffet. La bataille décisive approchait. Les conservateurs, le duc de Broglie en tête, la livrèrent le 24 Mai; 320 députés auxquels vinrent se joindre, au moment du scrutin, un certain nombre d'hésitants, mirent le Gouvernement en demeure de suivre « une politique résolument conservatrice ». Le Gouvernement se défendit mal et fut battu : le lendemain, M. Thiers donnait sa démission

et le Maréchal de Mac Mahon était nommé Président de la République.

Mon grand-père n'avait pas poussé à la chute de M. Thiers ; mais ce qui lui était revenu sur la tendance du Président à chercher de plus en plus son appui à gauche et sur les dispositions de la majorité à l'Assemblée, l'avait préparé à l'événement du 24 Mai, appris par lui au Val Richer. « C'est dans la petite bourgeoisie que Thiers nous a fait un mal qui allait toujours empirant. Il faisait croire à beaucoup de braves gens, dans ce monde-là, qu'on pouvait être à la fois conservateur et quasi radical, complaisant pour le mal comme pour le bien. J'espère qu'on s'est ravisé à temps et qu'on persévétera dans l'œuvre commencée... Le point capital, selon moi, c'est que l'Assemblée dure. De longtemps nous n'en retrouverons une d'aussi bonne volonté et aussi puissante pour la bonne cause. » (9 Juin 1873.)

Dans la pensée de ceux qui avaient mené la bataille contre M. Thiers, la nomination du maréchal de Mac-Mahon à la Présidence de la République n'était qu'une étape destinée à préparer un ordre de chose plus stable et à rendre possible la constitution d'un nouveau Gouvernement. Le Maréchal était avant tout un soldat loyal et courageux. Il avait servi la France et l'armée, sous la Monarchie de Juillet, comme compagnon d'armes des princes

d'Orléans, sous l'Empire où Malakoff et Magenta l'avaient rendu célèbre, sous la République à laquelle il avait contribué à rendre Paris; si, par sa famille, ses relations et ses sympathies personnelles, il croyait la Monarchie désirable, rien dans son attitude et dans ses propos publics ne l'indiquait comme devant être un restaurateur de la Monarchie.

Autant M. Thiers était passionné pour la politique, autant le Maréchal, par tempérament, s'en éloignait. Il eût de beaucoup préféré un grand commandement militaire à la situation dont il avait accepté les charges, non sans hésitations, et parce que ses amis avaient fait appel à son esprit de devoir. Du moins, lui présent, on pouvait être certain qu'il n'y aurait, par son initiative ou avec son consentement, aucune conspiration permanente contre cette moitié de l'Assemblée qui se réclamait des idées conservatrices et se faisait honneur de défendre l'ordre menacé.

En 1870 et au moment où s'était constitué, sous la présidence de M. Émile Ollivier, le ministère éphémère de l'Empire libéral, les princes d'Orléans avaient espéré pouvoir obtenir l'abrogation des lois d'exil qui les tenaient éloignés de France. Un de leurs amis, M. Estancelin, avait éloquemment défendu, devant la Chambre des Députés, une pétition où les fils et les petits-fils du roi Louis-Phi-

lippe revendiquaient le droit de vivre dans leur pays. A une forte majorité, la pétition avait été repoussée. Quelques mois après la Révolution du 4 Septembre qui avait supprimé la Chambre des Députés et si le Comte de Paris avait, sans succès, réclamé au Gouvernement de la Défense Nationale l'honneur de servir dans les rangs de l'armée française, un de ses oncles et son frère s'étaient, sous des noms supposés, vaillamment battus pour la Patrie. C'était une batterie commandée par le prince de Joinville qui avait tiré les derniers coups de canon de la bataille d'Orléans. Et le capitaine Robert Le Fort qui n'était autre que le Duc de Chartres, avait, sans que son incognito eût été dévoilé, reçu la croix de la Légion d'honneur pour toute une série d'entreprises de guerre audacieuses et bien menées. Avec eux et à côté d'eux, les représentants des vieilles familles demeurées fidèles à l'idée monarchique avaient exercé de nombreux commandements dans la Garde nationale mobile ou encore s'étaient volontairement groupés dans une légion devenue célèbre et où chaque soldat, sous le commandement de M. de Charette, s'était montré un héros.

Si leur magnifique vaillance à la bataille de Patay avait ajouté une page de plus au livre de nos gloires passées, elle avait aussi profité à leur parti, plutôt qu'au chef de leur parti.

« Durant ces tristes mois », disait plus tard mon grand-père au général de Chabaud-Latour, « je n'ouvrerais pas un journal sans y chercher la nouvelle que le Comte de Chambord était au milieu des zouaves de Charette. » Mais le Comte de Chambord n'était pas venu. Il avait presque toujours vécu hors de France et il la connaissait mal. Sa qualité de représentant du droit monarchique et l'accueil bienveillant fait par lui aux quelques fidèles qui allaient le voir, lui avaient valu des dévouements parfois attristés. On sentait qu'il ne vivait pas de la vie de la nation ; son entourage habituel était, comme lui, ignorant des conditions auxquelles une restauration monarchique pouvait devenir possible. Bien plus, il ne semblait pas qu'il fût désireux d'en tenter l'aventure et le risque, et qu'il eût le désir de régner. A plusieurs reprises, il avait laissé entendre qu'il ne consentirait à exercer en France le pouvoir souverain qu'à condition de pouvoir, en rentrant dans le pays de ses ancêtres, reprendre et déployer un drapeau qui, depuis quatre-vingts ans, avait cessé d'être le drapeau de la nation, le drapeau blanc.

Au mois d'Août 1870, à ceux qui l'interrogeaient sur la situation des Princes de la famille d'Orléans, M. Thiers avait formellement déclaré qu'ils devaient rentrer en France et servir le pays les armes à la main. « Pas un préfet, pas un général », avait-il dit au

comte d'Haussonville, « n'oseraient les faire sortir. » Mais après la guerre, et lorsque, en réponse à l'impérieuse injonction lancée par M. Gambetta contre le prince de Joinville d'avoir à quitter le sol national, une nouvelle demande d'abrogation des lois d'exil avait été déposée, M. Thiers s'était plaint qu'en soulevant de telles questions, on rendît plus difficile pour lui l'exercice du pouvoir. L'ancien ministre de Louis-Philippe manifestait de la mauvaise humeur contre le juste désir de ceux qu'il appelait sans bienveillance « les prétendants »; mais l'Assemblée ne s'était pas arrêtée à ces petitesses. Treize bureaux sur quinze avaient nommé des commissaires favorables à l'abrogation. M. Thiers avait ergoté, discuté, demandé même qu'on introduisît dans la loi la faculté, pour le Pouvoir exécutif, d'exercer, à l'endroit des princes d'Orléans, comme une surveillance de haute police. Mais la Commission s'y était refusée; l'abrogation avait été votée, les Princes étaient rentrés et M. Thiers avait reçu la visite de ceux dont il déclarait quelques jours auparavant que leur présence pouvait faire courir au pays de graves dangers.

Le Duc d'Aumale et le Prince de Joinville que les électeurs de plusieurs départements avaient élu, en tête de leurs listes, vinrent s'asseoir sur les bancs de l'Assemblée et prirent une part active aux délibérations de la Com-

mission de l'armée. En Mai 1872, à l'ouverture du débat sur la loi militaire, le duc d'Aumale prononça un discours qui fut d'un grand effet et au cours duquel, dans une phrase de belle envolée, il rendit un vibrant hommage « au drapeau tricolore, au drapeau chéri ».

Une des premières visites du Comte de Paris, rentré en France, avait été pour mon grand-père; accompagné de son oncle et beau-père le Duc de Montpensier, il était venu passer une journée au Val Richer; on avait longuement causé de l'avenir et de l'attitude à adopter vis-à-vis de M. le Comte de Chambord. La visite avait été rendue par ma famille, quelques jours après, à Villers où les Princes résidaient momentanément. Ma mère me l'écrivait : « Nous y avons trouvé tout le monde *at home* : la Comtesse de Paris qui traduisait un chapitre de l'*Epitome* et le Comte de Paris qui préparait un grand cerf-volant pour ses enfants. » La semaine suivante, le Val Richer avait été, de nouveau, le théâtre d'un conciliabule politique important. Accompagné de plusieurs de ses collègues du ministère, le duc de Broglie était venu s'entretenir avec mon grand-père et avec mon père des événements qui se préparaient.

La démarche qui avait été le principal objet de ces conversations et qui devait amener M. le Comte de Paris chez M. le Comte de Chambord à Frohsdorf, avait la pleine appro-

bation de mon grand-père ; j'ai eu l'occasion de rappeler précédemment, qu'à diverses reprises, après la Révolution de 1848, il avait tenté dans le sens d'une fusion entre les deux branches de la Maison de France des démarches qui n'avaient pas abouti. Mais en 1873 les circonstances étaient bien différentes et les dispositions d'une importante partie de l'opinion publique, très encourageantes. La Monarchie était devenue non seulement possible mais probable, à la condition que Légitimistes et Orléanistes, au sein de l'Assemblée et dans le pays, acceptassent une formule sur laquelle on était en droit d'espérer que M. le Comte de Chambord et M. le Comte de Paris se mettraient d'accord. Une visite devait précéder l'annonce officielle de cet accord. Elle eut lieu. Le Comte de Paris se rendit à Frohsdorf. En abordant le Comte de Chambord il lui dit : « Je viens en mon nom et au nom de tous les miens vous reconnaître non seulement comme le Chef de la Maison royale mais comme le représentant du parti monarchique en France. » L'accueil avait été cordial : conversation familiale plutôt que politique mais qui paraissait devoir faciliter et faire aboutir l'adoption d'une formule établissant les principes généraux de la constitution future.

Sitôt M. le Comte de Paris rentré, la délégation du centre droit dont mon père faisait

partie et la délégation de la droite se mettaient à l'œuvre. La confiance était générale dans l'accord définitif et dans le vote de l'Assemblée.

Il était nécessaire, pour obtenir la majorité, de gagner, à la cause qui paraissait en si bonne voie, un certain nombre de voix du centre gauche. On s'y employait utilement, mon grand-père avait, à cette occasion, écrit à M. Bertauld, député du Calvados, une lettre rendue publique et où il engageait ses amis et lui à venir à la Monarchie : « Les élections », disait-il, « ont envoyé à l'Assemblée nationale beaucoup d'hommes de l'ancienne France, récompense naturelle et juste du patriotisme dont ils venaient de faire preuve. Et, à côté d'eux, s'est promptement formé dans cette Assemblée un groupe nombreux d'hommes de la France nouvelle, fidèles à ses principes, à ses espérances, à son drapeau et qui n'ont pas hésité à se convertir avec les amis de l'ancienne France en mettant les uns et les autres sous leurs pieds les vieilles querelles, le vieil esprit de parti, les vieilles rancunes et les vieilles prétentions pour travailler à fonder ensemble la Monarchie constitutionnelle, ce gouvernement à la fois traditionnel et nouveau que la France invoquait en 1789, qui proclame et garantit tous les principes essentiels, toutes les institutions efficaces que cherchait 1789... C'est là l'œuvre maintenant commencée

dans l'Assemblée nationale. Passera-t-elle de cette enceinte dans le pays? Je sais que la difficulté est grande mais la responsabilité serait bien grande aussi pour ceux qui s'opposeraient à cette œuvre généreuse et salutaire au lieu de la seconder. » (Octobre 1873.)

Cet appel n'avait pas laissé indifférents les hommes auxquels il s'adressait; de jour en jour, les adhésions se précisaien et se multipliaient même dans les milieux où M. Thiers comptait le plus d'amis personnels. Dans les salons et dans les cercles, y compris ceux des adversaires, on était convaincu que la Monarchie allait se faire. De Paris où il prenait une part active aux négociations, mon père renseignait mon grand-père. Il lui écrivait : « J'ai mission de vous donner communication du projet de résolution ci-joint. Je tâcherai d'aller vous demander votre avis sur le caractère et sur la rédaction de la pièce demain ou après-demain. La pièce n'est pas une fantaisie individuelle : ce sont les termes d'un traité accepté de part et d'autre mais dans lequel on pourrait au besoin introduire ou atténuer certaines expressions, le fond de la pensée ne pouvant d'ailleurs être changé! »

« ARTICLE PREMIER. — Le Gouvernement de la France est la Monarchie nationale, héréditaire et constitutionnelle. En conséquence, Henri, Chef de la Maison royale de France,

est appelé au trône. Les princes de cette famille lui succéderont de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

« ART. 2. — Les libertés civiles et religieuses, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et leur admissibilité à tous les emplois civils et militaires, la liberté de la presse, sous les réserves nécessaires à l'ordre public, le vote annuel de l'impôt par les représentants de la nation et généralement toutes les garanties qui constituent le droit public actuel de la France sont et demeureront maintenues.

« Le Gouvernement du Roi présentera à l'Assemblée nationale les lois constitutionnelles ayant pour objet l'exercice collectif de la puissance législative par le Roi et deux Chambres, l'attribution du pouvoir exécutif au Roi, l'inviolabilité de sa personne et la responsabilité de ses ministres, l'organisation du suffrage universel et généralement toutes les lois nécessaires à la constitution des pouvoirs publics.

« ART. 3. — Le drapeau tricolore est maintenu. Il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée. » (22 Octobre 1873.)

Ainsi devait se trouver solutionnée la question du drapeau qui, dans les négociations antérieures, avait donné lieu à tant de mécomptes. Le Comte de Chambord grandis-

sait devant l'opinion. Il devenait vraiment l'homme de son temps et de son pays. Le maréchal de Mac-Mahon avait dit : « Contre le drapeau blanc, les chassepots partiraient tout seuls. » Crainte inutile. Le 11 Septembre, M. Chesnelong qui avait été, avec M. le vicomte de Meaux, un des principaux artisans de l'entente, écrivait à ce dernier : « L'initiative du sacrifice tentera l'âme royale et élevée du Comte de Chambord. » (11 Septembre 1873.) M. Chesnelong et tous les Royalistes se faisaient illusion. Le 27 Octobre et dans une lettre reproduite par le journal *L'Union*, le représentant du parti monarchique repoussait définitivement le drapeau tricolore. Le Comte de Chambord refusait de régner et, lui vivant, toute tentative de restauration monarchique devenait impossible.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME

MALADIE ET MORT DE MA MÈRE. — MON PÈRE SOUS-  
SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT AU MINISTÈRE DE L'INTÉ-  
RIEUR. — MORT DE MON GRAND-PÈRE. — SON TES-  
TAMENT. — LA PROPAGANDE BONAPARTISTE. —  
LES ÉLECTIONS DE 1876. — LE MINISTÈRE DU  
16 MAI. — M. JULES GRÉVY, PRÉSIDENT DE LA  
RÉPUBLIQUE.

Tandis que s'était poursuivie la négociation dont le dénouement imprévu avait provoqué dans les rangs de la droite une vraie douleur et un désarroi momentané, le Val Richer avait, comme tous les étés, groupé, nombreux, les membres de notre famille. Mon grand-père restait fidèle à ses habitudes de travail métho-  
dique et constant. La suite de son *Histoire de France* l'intéressait fort : il l'appelait « ma pensée dominante » et avait à cœur de la terminer : ma mère me faisait part de son admirable activité : « Mon père écrit avec passion le règne de Henri IV, lequel Roi il voudrait bien mettre dans la peau de Henri V, si faire se pouvait. » (19 Septembre 1873.) Son ami M. Vitet, un des chefs du centre droit à l'As-

semblée nationale, était mort au commencement de l'été et il s'était promis de lui consacrer quelques pages dans la *Revue des Deux Mondes* : « Le pays ne manque pas de bons et honnêtes serviteurs mais les ornements beaux et rares s'en vont et je n'en vois pas surgir de nouveaux... Je n'ai pas eu d'ami plus aimable et plus fidèle. L'esprit était charmant, le cœur doux, le caractère sûr et tout cela sans effort, sans prétention, par sa seule pente naturelle. Je le regrette comme le dernier des hommes, plus jeunes que moi, qui ont pensé et senti, comme moi, sur toutes les grandes questions et dans toutes les grandes affaires de la vie. » (7 Juin 1873.)

Le 4 Octobre était la date anniversaire de la naissance de mon grand-père. Comme tous les ans, enfants et petits-enfants avaient pu se réunir autour de l'aïeul et fêter ses 86 ans. Il nous avait pourtant semblé à tous qu'il y eut à côté des témoignages de notre très tendre vénération, comme une impression d'angoisse. Ma mère, malgré sa vaillance accoutumée, se défendait mal contre ce sentiment. « Quelle admirable fin de vie », écrivait-elle à son frère, « plains-moi d'en perdre encore six mois cet hiver. Je voudrais pouvoir ne pas penser aux jours qui s'en vont et ne rien craindre de ceux qui viennent. » (8 Septembre 1893.)

Elle avait été de nouveau et elle s'était sentie très malade. « Quand je serai assez

forte », m'écrivait-elle au camp d'Avor où le général Ducrot m'avait fait venir dans l'école d'élèves-officiers qu'il venait de fonder, « nous irons au Val Richer chercher l'air et le calme. » Mais le voyage, plus que de coutume, l'avait fatiguée. Les médecins s'étaient décidés à l'envoyer passer encore un hiver dans le Midi. « Ce long semestre d'exil me pèse bien sur le cœur. Je passe, depuis près de trois mois, ma vie à me redire les vers de Malherbe :

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science  
Qui vous mette en repos !

« Quoique j'emmène beaucoup, je laisse tant derrière moi ! » Mon père avait retenu à Cannes, dans une belle position, à proximité de la mer, face à l'Esterel et aux îles, une grande villa. Le voyage s'effectua au commencement d'Octobre. Mon père avait demandé un congé pour pouvoir organiser l'installation, mais ses amis de l'Assemblée le pressaient de revenir; ma mère insistait pour qu'il allât « retrouver son champ de bataille », mais plus le jour du départ approchait, plus son cœur se serrait. « Ton père va me quitter et je perdras *this present and protecting love* (1) qui m'est d'un si grand secours. » (12 Octobre 1873.)

« Vous voilà de nouveau dans le coup de feu », écrivait mon grand-père à mon père. « Je vous y souhaite la victoire; avant tout, par-dessus

(1) Cet amour présent et protecteur.

tout, je vous souhaite la santé de votre femme. Que Dieu vous la garde et vous garde l'un à l'autre. La vie domestique quand elle est excellente comme la vôtre est la première et la meilleure. Je l'ai connue dans sa perfection. Je l'ai perdue il y a quarante ans. Depuis, j'ai connu, goûté et perdu la vie politique. Ni mes joies ni mes douleurs dans l'une et l'autre vie n'ont été comparables et ne restent comparables dans ma mémoire. Que Dieu vous garde aussi vos sept enfants. » (19 Novembre 1873.)

Les soins ne manquaient pas à ma mère : ma sœur, M<sup>me</sup> Vernes, ma tante et mon oncle de Witt, mon oncle Guizot, l'excellente amie de ma mère M<sup>me</sup> Andral, se succédaient à la villa Saint-Honoré. Mon père passait la moitié de sa vie en chemin de fer pour pouvoir consacrer, chaque semaine, une ou deux journées à sa chère malade. J'avais obtenu, à l'occasion de mes galons de sergent, une courte permission et ma mère avait éprouvé une grande joie à me revoir et à se laisser traîner par « son soldat » dans la petite voiture où elle était étendue et d'où elle m'indiquait la marche à suivre pour aller trouver, à l'abri du vent, des emplacements bien éclairés et réchauffés par ce soleil qu'elle aimait tant !

J'étais reparti et la correspondance avait repris non pas plus espacée, mais chaque fois plus courte : « 25 Décembre, jour de Noël ; je suis lasse, je suis seule dans ma chambre,

tandis que tous les miens sont à l'église; mais je pense à ton Noël solitaire: nos cœurs peuvent se retrouver, grâce à Dieu, à travers tout ce qui nous sépare. »

Peu de jours après, à mon grand-père : « Je tâche de recueillir les leçons que Dieu veut donner quand il envoie une aussi longue maladie à une mère qui n'avait pas fini sa tâche. J'apprends à ne pas me croire indispensable et à sentir que je n'ai qu'une chose à faire, c'est de me remettre absolument à Dieu pour l'avenir... J'ai eu tant de joie dans ma vie, je suis entourée de tant d'affection, que je trouve naturel d'avoir ma part de souffrance. »

Ces sentiments de résignation chrétienne se trouvaient dans les notes où elle consignait de loin en loin ses impressions et ses inquiétudes.

« Neuf mois de maladie et de faiblesse; trois mois et demi loin de ce que j'aime le plus ici-bas; je bénis Dieu de m'avoir conduite, les yeux fermés, jusqu'ici: les yeux fermés sur l'avenir terrestre, mais ouverts sur l'amour inépuisable du Sauveur qui m'a rendu possible de tout accepter. Je ne me plains pas, Seigneur, même dans les mauvais jours. J'ai été si heureuse! Ma part m'a été faite par toi, depuis vingt-quatre ans, si belle, si douce, il est si peu de créatures humaines à qui tu aies autant donné! Et aujourd'hui, où j'ai un fardeau peut-être un peu lourd à porter, tu l'allèges en te tenant bien près de mon âme. Mon Dieu, tu

m'as relevée bien des fois quand je me sentais défaillir, corps et âme. J'ai reçu plus d'une leçon depuis cette longue maladie. Soutiens-moi toujours, quoi que tu ordonnés pour moi. » (Janvier 1874.) Et un peu plus tard : « Mon Cornelis, j'ai beaucoup à vous dire : je pense constamment à vous, mais nous sommes si loin et, quand vous venez, les jours s'en vont trop vite et puis je crains de vous attrister en vous disant combien souvent la pensée que je ne guérirai pas me revient. Si Dieu me relève entièrement, il aura fait plus que je n'espère. Et alors je voudrais vous dire ce que vous savez comme moi, c'est que, si je m'en vais de ce monde, la coupe amère à boire sera de vous quitter, vous d'abord que j'aime tant et qui serez seul sans votre femme, et nos enfants et mon père, mon Henriette, tous nos bien-aimés. Pour le reste je n'ai aucune frayeur et c'est bien sérieusement que je parle. Celui en qui nous croyons tous deux sera avec moi pour tout adoucir et me faire entrer dans le repos éternel! »

La dernière lettre que je devais recevoir, la dernière, je crois, qu'elle ait écrite, portait la date du 30 Janvier 1874. « Je reste bien lasse. Il faudrait gagner du terrain : je ne le fais pas ; mais j'ai plaisir à pouvoir encore un peu t'être utile, même de si loin! *Adieu my own dear son! God bless the!* (1). »

(1) Adieu, mon bien cher fils ! Que Dieu te bénisse !

Le 28 Février, une dépêche m'annonçait au camp d'Avor que tout était fini : ma mère s'était éteinte; doucement, presque sans savoir, et, jusqu'au dernier moment, les yeux fixés sur mon père. Ce dernier, quand j'arrivai à la villa Saint-Honoré, me prit par la main et je pus voir une dernière fois le visage de cette mère à laquelle je devais tant. De Cannes au Val Richer, le voyage fut long : mon père avait demandé à mon frère Robert et à moi de l'accompagner dans le lointain et pénible pèlerinage vers le caveau de famille.

Mon père parlait peu, nous savions tout ce qu'il souffrait, mais chez lui aussi l'âme était forte : « Et maintenant, mes enfants, plus que jamais, aimons nous ! »

Et nous allâmes, vers la fin de l'hiver, par les chemins creux, au petit cimetière de Saint-Ouen-le-Pin où de si loin nous étions venus et où nous sommes si souvent retournés depuis.

(1) Le 4 Mars, dans le *Journal des Débats*, M. Cuvillier-Fleury consacrait à ma mère un article inspiré par une fidèle amitié... « Dans ces angoisses de chaque jour (siège de Paris), dans cette insomnie des longues nuits si souvent troublées, dans ces menaçants symptômes d'une famine inévitables, sa constance fut toujours égale... Elle semblait se dire que si Dieu lui conservait alors la santé qu'elle perdit, hélas, sitôt après, c'est qu'il l'avait jugée digne de supporter une telle épreuve. On revenait de chez elle non pas consolé mais rassuré... Elle avait cette grande qualité de son père : la confiance ; elle avait foi dans sa force ; elle croyait à son bonheur, car tout à côté de cette austère responsabilité d'une mère si vaillamment acceptée, Dieu avait placé pour elle, dès cette vie, la récompense. « La touche d'un bon mariage dit Montaigne, et sa sage preuve, « regarde le temps que la société dure, si elle a été constamment douce, « loyale et commode. » Mme Cornelis de Witt avait eu cette rare fortune. »

L'échec de la restauration monarchique et le refus par le prince de Joinville de se prêter à une combinaison qui, sur l'initiative de quelques députés de la droite, eût fait de lui une sorte de lieutenant-général, rendait nécessaire, et sans délai, une orientation nouvelle. Le Maréchal de Mac-Mahon qui avait, par avance, accepté la solution monarchique, restait le chef du Pouvoir exécutif. « Vous avez le Maréchal », avait dit le prince de Joinville, « il faut le maintenir. » Il était souhaitable de faire de lui, pour le plus long temps possible et comme l'a raconté le vicomte de Meaux, « le gardien d'une trêve qui tenait le pays en suspens entre deux régimes ». Le 19 Novembre 1873 et par 376 voix, la prorogation des pouvoirs du Maréchal était votée et la Présidence lui était maintenue pour une période de sept années. En même temps, l'Assemblée nommait une commission de trente membres recevant mandat de préparer les projets constitutionnels. Désigné par son groupe pour en faire partie, mon père avait décliné cet honneur à raison de la santé de ma mère et de l'obligation où il était de faire de fréquents voyages à Cannes. Il avait le sentiment, et il s'en affligeait, que la situation du duc de Broglie, président du Conseil des ministres depuis le 24 Mai, était ébranlée. A gauche et au centre gauche, tout le parti républicain et les amis personnels de M. Thiers

espéraient bien prendre leur revanche de la chute de ce dernier. A l'extrême-droite, un certain nombre de députés, bien impolitiquement intransigeants, avaient accentué leur hostilité contre le gouvernement du duc de Broglie, depuis la funeste déclaration du Comte de Chambord. Enfin, le petit groupe des Bonapartistes était prêt à apporter son appui pour renverser un ministre qui s'était toujours montré l'adversaire irréductible de l'Empire.

Même parmi les députés les plus résolus à le soutenir et en dehors de ceux auxquels le liait, comme c'était le cas pour mon père, une ancienne et fidèle amitié, le duc de Broglie rencontrait plus de considération et d'estime que de sympathie. On lui reconnaissait les qualités d'un chef, une grande élévation d'idées, et une inébranlable dignité de caractère. Beaucoup de courage, de volonté, de confiance en soi; mais une certaine timidité instinctive qu'on prenait tantôt pour de l'étourderie, tantôt pour de la hauteur et qui lui nuisait aussi bien dans son propre salon qu'à la tribune; un talent de parole incisif, quelquefois méprisant, très mal servi par une voix sans sonorité et sans ampleur: rien de ce qui crée et de ce qui permet de conserver la popularité. Le duc de Broglie n'y tenait pas, sa règle de devoir lui suffisait: il l'avait apprise de son père, c'est-à-dire à la bonne école.

Un an, presque jour pour jour, après la démission de M. Thiers et à l'occasion de la mise à l'ordre du jour de la discussion de la loi électorale préparée par le duc de Broglie et ses ministres, 381 voix contre 317 mettaient le Gouvernement en minorité. La coalition qui se préparait s'était affirmée : 52 députés de la droite, de ceux qu'on appelait les Chevau-Légers, et 18 Bonapartistes n'avaient pas craint de rompre le faisceau des forces conservatrices et de s'unir à des Républicains, parmi lesquels quelques-uns avaient, quatre ans auparavant, donné des gages aux meneurs de la Commune. Manœuvre injuste et impolitique mais qui devait se reproduire quelques mois après, à l'occasion de l'élection, par l'Assemblée, des sénateurs dont la loi constitutionnelle lui réservait la nomination. Les intransigeants de la droite rayaien impitoyablement de leurs listes les candidats du centre droit et votaient pour les candidats de la gauche. Ce fut ainsi que mon père, dont le succès paraissait assuré, se vit préférer à cinq voix de majorité tel radical obscur, grâce à la défection des derniers fanatiques du Drapeau Blanc !

Pour remplacer le duc de Broglie, le Maréchal alla tout droit à un soldat. La réputation du général de Cissey avait commencé devant Metz en 1870. Sa division bien tenue, bien commandée, avait joué un rôle important à la

bataille de Gravelotte. Depuis, et à l'Assemblée nationale, son intervention s'était utilement affirmée au sein des Commissions où s'élaborait la réorganisation de l'armée. Sous la présidence de M. Thiers, son passage au ministère de la Guerre avait été remarqué. Mais il était étranger à la politique, ne s'y sentait pas à l'aise et se montrait assez ignorant du passé et des tendances des divers partis. Parmi ses collaborateurs, M. de Fourtou attirait l'attention. Il appartenait à ce petit groupe d'hommes clairvoyants qui, venus du centre gauche, s'étaient rapprochés du centre droit avec la volonté de combattre les idées de désordre dont les progrès dans le pays n'étaient que trop certains. Mais le ministère de Cissey n'avait pas duré, du consentement même d'une partie de ceux qui en faisaient partie, et, le 21 Juillet 1874, faisant encore appel à un soldat, son ancien compagnon d'armes d'Afrique, le Maréchal de Mac-Mahon avait prié le général de Chabaud-Latour de prendre la présidence d'un nouveau cabinet. Le général de Chabaud-Latour avait couronné sa longue et brillante carrière en dirigeant les services du génie pendant le siège de Paris. Les électeurs du Gard l'avaient envoyé à l'Assemblée nationale où, dégagé de ses devoirs militaires, il avait rapidement pris une situation importante parmi ses collègues du centre droit. En se rendant au désir

qui lui était exprimé de prendre la Présidence du Conseil et le Ministère de l'Intérieur, il y avait mis une condition formelle, à laquelle le Maréchal, en pleine et affectueuse approbation, avait accédé : confier à mon père les fonctions de Sous-Secrétaire d'État. On faisait remarquer, dans certains milieux, que le général et mon père étaient profondément attachés à la cause de la Monarchie constitutionnelle et à la personne des princes d'Orléans; on ajoutait que l'un était cousin très dévoué et l'autre gendre de M. Guizot; enfin, que tous deux, protestants convaincus, s'étaient continuellement attachés dans tous les détails de leur vie politique et privée à conseiller et à entretenir, vis-à-vis de l'Église catholique, de ses institutions et de ses dirigeants, contre les violences et les tyrannies des sectaires de gauche, des rapports de mutuelle estime et de respect.

En apprenant que mon père avait été appelé à faire partie du Gouvernement, mon grand-père lui faisait parvenir la lettre suivante, une des dernières qu'il ait écrites : « Mes vœux sont comblés, mon cher fils, politiquement et paternellement. Je supprime tout commentaire. Ma main et mon cœur tremblent. Je me félicite pour vous, pour mon cher ami le général de Chabaud, pour le Maréchal. Je ne me permets que deux mots de plus. Croyez au succès de la bonne cause

qui est la vôtre. Subissez de bonne grâce les difficultés quelles qu'elles soient. Adieu! je vous embrasse. » (22 Juillet 1874.)

Trois mois avant la mort de ma mère, le 1<sup>er</sup> Décembre 1873, mon grand-père avait consenti à aller présider, à la Société des Antiquaires de Normandie, la séance où se célébrait le cinquantenaire de l'Association et à laquelle, en lui rappelant qu'il avait trente-six ans de plus qu'elle, il adressait un discours plein de flamme et de jeunesse : « La France semble douée du don de résurrection; ne nous berçons pas d'illusion, mais ayons confiance : les illusions perdent les peuples, les espérances les sauvent. »

Il n'avait plus d'illusion sur l'état de santé de sa seconde fille ni sur l'éloignement du terme où lui-même serait appelé à l'« éternel repos ». Quand une dépêche de Cannes lui apprit le malheur qui nous frappait tous si durement, sa lettre à mon père fut courte : « Je n'ai point de paroles, mon cher ami, mon cher fils. Il n'y en a point. La mort surprend toujours. J'attends cette douleur depuis long-temps. Je la connais. Vingt-cinq ans de bonheur et de quel bonheur! Revenez avec vos enfants. Je serai, nous serons avec vous. »

Ma mère avait exprimé le désir que sa sœur Henriette voulût bien « prendre ses petits avec elle » et leur « continuer des soins maternels ». « Vous m'avez dit », avait-elle écrit

dans une note destinée à mon père, « que vous n'auriez pas d'objection, si je vous laissais seul, à rester avec les miens qui sont les vôtres. Vous souffririez moins, il me semble, que s'il fallait tout briser à la fois. Je voudrais qu'on changeât le moins possible au *home*, mais qu'à Paris on eût un appartement assez grand pour tous. »

Ma tante avait accepté avec une pieuse et joyeuse ardeur la tâche qui lui incombait. L'éducation de ses deux filles, Marguerite et Jeanne, était achevée comme aussi l'était celle de mes deux frères, Robert et Pierre, qui avaient respectivement vingt ans et dix-sept ans. Mais mes sœurs, Rachel et Suzanne, et le petit François, né en 1870, appelaient des soins de tous les instants. Jusqu'au jour où elle-même, atteinte dans son activité et dans sa force par une longue maladie, a été, pour plusieurs années, clouée sur son fauteuil, ma tante n'a pas cessé d'être pour mes frères et sœurs tout ce que ma mère avait souhaité qu'elle fût, avait su qu'elle serait.

L'exploitation agricole du Val Richer avait été simplifiée par la mise en herbage de presque toute la propriété et comme mon père, absorbé par ses devoirs politiques, avait dû résigner, en priant qu'on voulût bien les continuer à son frère aîné, ses fonctions d'administrateur dans deux affaires, la vie à Paris devenait plus facile et, par certains côtés,

plus nécessaire. Mon grand-père sortait moins et ne recevait plus. Deux appartements superposés au boulevard Haussmann abritèrent toute la famille.

Avec la fin du printemps, ce fut le tour du Val Richer. Mais ce n'était plus le Val Richer des jours heureux et bruyants. Sans être malade, mon grand-père, chaque mois, perdait un peu de ses forces. Quelques amis intimes se succédaient encore autour de lui : le docteur Béhier, M. et M<sup>me</sup> Cuvillier-Fleury, M. Meurand; on acceptait les visites sans les provoquer. La correspondance, à laquelle mon grand-père tenait tant, se faisait plus rare. M<sup>me</sup> Lenormant recevait une lettre où il n'y avait plus qu'une signature très tremblée : « Henriette est mon secrétaire universel et parfait. On dit que je vais mieux et je laisse dire. Rien au fond n'est changé dans mon état. Je suis très faible et je deviens impotent. Affaire de corps : je suis de jour en jour plus frappé de l'indépendance de l'âme envers le corps. Je me sens vivre moralement presque comme autrefois; physiquement je ne fais plus que languir et attendre. Voilà le vrai. » (8 Août 1874.) L'attente ne devait plus durer que quelques semaines. Tous ceux des membres de la famille qui avaient pu être avisés d'un dénouement fatal étaient accourus. Il y avait chez le malade de longs moments de somnolence. Au réveil, les deux

personnes avec lesquelles mon grand-père, en pleine possession de lui-même, demandait à causer, étaient sa fille qui ne le quittait pas d'un instant et mon père. Quelques heures avant la fin, il parla à ce dernier de la France : « Pays malaisé à servir; il est inconstant et incertain; il ne sait pas être servi. Mais c'est un grand pays, il faut le servir, le bien servir... Je vous manquerai: vous avez été pour moi un vrai fils!... » Et puis, à sa fille qui lui parlait de la vie éternelle et du revoir au ciel, il répondit d'une voix encore forte : « Personne n'en est plus convaincu que moi!... » Les yeux se fermèrent et la respiration devint difficile; dans la soirée, ma tante sortit de la chambre et nous annonça que tout était fini. Et de nouveau, à l'automne, nous reprîmes le chemin de notre petit cimetière; le soleil était encore brillant et chaud. Le Val Richer avait sa plus belle parure de feuillages roux et dorés. Il semblait que la nature voulût, dans toute sa gloire, dire adieu à celui que nous pleurions. Pas d'invitations et pas de discours : la foule des voisins, quelques amis venus de loin, mais ni représentation, ni pompe d'aucun genre. Un de nos parents, M. le Pasteur Melon, lut la liturgie et fit la prière. Les Princes de la famille d'Orléans et les députations des Académies qui se préparaient à venir assister aux obsèques avaient pu connaître à temps le vœu

formellement exprimé par le vieillard auquel ils eussent voulu rendre un dernier hommage, dans ce lieu de retraite, d'où, si souvent, étaient allés à eux, fidèles et forts, la pensée et le conseil.

On a reproduit à diverses reprises des fragments du testament de mon grand-père: il m'a semblé que, dans ses parties essentielles, cette page émotionnante devait trouver sa place au cours d'une étude particulièrement destinée à faire connaître à nos enfants et petits-enfants nés après la mort de leur aïeul, sa pensée religieuse et ses recommandations familiales. Les voici :

« Je meurs dans le sein de l'Église Chrétienne Réformée de France où je suis né et où je me félicite d'être né. En lui restant toujours uni, j'ai usé de la liberté de conscience qu'elle reconnaît à ses fidèles dans leurs rapports avec Dieu et qu'elle a elle-même invoquée pour se fonder. J'ai examiné, j'ai douté, j'ai cru à la force suffisante de l'esprit humain pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme et à la force suffisante de la volonté humaine pour régler la vie de l'homme selon sa loi et sa fin morale. Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi, je suis demeuré et je demeure convaincu que ni l'univers ni l'homme ne suffisent à s'expliquer et à se régler naturellement et d'eux-mêmes par la seule vertu des lois permanentes qui y

président et des volontés humaines qui s'y déploient. C'est ma foi profonde que Dieu qui a créé l'univers et l'homme les gouverne, ou les conserve, ou les modifie, soit par ces lois générales que nous appelons naturelles, soit par des actes spéciaux et que nous appelons surnaturels, émanés, comme le sont aussi les lois générales, de sa parfaite et libre sagesse et de sa puissance infinie qu'il nous est donné de reconnaître dans leurs effets et interdit de connaître dans leur essence et leurs desseins. Je suis ainsi rentré dans mon berceau, toujours fermement attaché à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu et qui sont mon honneur comme mon droit sur cette terre, mais revenu à me sentir enfant sous la main de Dieu et sincèrement résigné à ma si grande part d'ignorance et de faiblesse. Je crois en Dieu et je l'adore sans tenter de le comprendre. Je le vois présent et agissant, non seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans l'histoire des sociétés humaines, spécialement dans l'Ancien et le Nouveau Testament, monuments de la révélation et de l'action divines par la médiation et le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour le salut du genre humain.

«J'em'incline devant les mystères de la Bible et de l'Évangile, et je me tiens en dehors des discussions et des solutions scientifiques, par

lesquelles les hommes ont tenté de les expliquer. J'ai la confiance que Dieu me permet de me dire Chrétien et je suis convaincu que, dans la lumière où je ne tarderai pas à entrer, nous verrons à plein l'origine purement humaine et la vanité de la plupart de nos discussions d'ici-bas sur les choses divines.

« Dieu m'a beaucoup béni, beaucoup frappé, mais pourtant encore béni. Il m'a fait cette incomparable grâce que j'ai vécu dans l'intimité, dans la plus vraie intimité, avec des âmes et des esprits d'élite. J'ai obtenu dans mes relations les plus chères la complète satisfaction de mes plus ambitieux désirs. Et ces trésors m'ont été ravis. Dieu m'a donné et retiré deux fois, dans ma vie domestique, le bonheur suprême de ce monde. Il m'a repris, à l'âge d'homme, un fils excellent et charmant. Il n'a pas voulu que des amitiés qui m'étaient précieuses m'accompagnassent jusqu'au tombeau. Il a permis la chute de l'édifice politique auquel j'avais attaché le travail de ma vie et l'honneur mondain de mon nom. Après tant et de si douloureuses pertes, Dieu m'a laissé encore une grande part de bonheur. Mes enfants, et quand je dis mes enfants, je dis mes deux gendres, MM. Conrad et Cornelis de Witt, aussi bien que mes filles et mon fils, ont fait la douceur de la fin de ma vie. Je les remercie de leur tendresse pour moi et de leur union autour de moi. Ils trou-

veront, dans l'intimité de la famille, des joies et des forces qui les soutiendront au delà de leur propre attente dans les épreuves de la vie (1). »

Telles avaient été les dernières volontés de l'homme qui avait pris pour devise : « *Omnium recta brevissima* », « la ligne droite est la plus courte de toutes », et qui disait à la fin de sa vie : « Beaucoup, à mon âge, cherchent « *Otium cum dignitate* », « le repos dans la dignité ». Je ne puis pas me résoudre au premier mot et je reste fidèle à la formule de toute ma vie : « *Labor cum dignitate* », « le travail dans la dignité. »

« L'âme était haute devant les hommes », a écrit M. Cuvillier-Fleury, « et humble devant Dieu. »

Le lendemain de l'enterrement, mon père rentra à Paris. Les longues absences ne lui étaient pas permises. Le général de Chabaud-Latour s'en remettait à lui du soin d'instruire toutes les affaires qui ressortissaient de son ministère. Il ne venait que de loin en loin à la place Beauvau où mon père n'avait pas pu se dispenser de s'établir et où il avait emmené mon frère Robert en l'attachant à son cabinet

(1) Mon oncle, G. Guizot, n'ayant pas eu d'enfant, mon grand-père avait exprimé le désir « que l'un des fils de ma fille Pauline de Witt, avec le consentement de ses parents et de son propre gré, prenne et porte mon nom ». Ce désir a été réalisé : mon plus jeune frère, François de Witt, chef de bataillon d'infanterie, et tout récemment encore chef de la Mission militaire administrative en Alsace reconquise, a été légalement autorisé à ajouter à son nom de famille, celui de Guizot.

particulier. Le chef du cabinet, Barthélemy Saint-Marc-Girardin, était fils du célèbre universitaire dont les relations avec ma famille étaient anciennes. Il avait épousé M<sup>lle</sup> Guéneau de Mussy, fille du médecin des Princes d'Orléans et amie personnelle de M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris.

La mort de mon grand-père avait provoqué dans les milieux politiques et littéraires, en France et à l'étranger, une émotion dont témoignaient les lettres très nombreuses adressées à mes parents. Jusque dans les controverses auxquelles ne pouvaient manquer de donner lieu, dans les journaux et dans les revues, à l'occasion de cet événement, un retour vers le passé, la note dominante était le regret et le respect. Beaucoup voyaient, dans cette vie si bien remplie, un exemple et une leçon pour les temps qui venaient et qui s'annonçaient comme assez troublés. « M. Guizot, plein de jours, s'éteint dans sa gloire », écrivait à mon père le général Changarnier. « Quelle belle fin pure et sereine. Devons-nous le plaindre, nous tristement restés en faction au bord du précipice, et, pour empêcher la France d'y tomber, réduits à une chétive lutte de tous les jours, sans but nettement défini, sans espérance prochaine d'un avenir plus sûr et plus digne. » (14 Septembre 1874.)

De ses propriétés de l'Orne d'où il ne venait

plus à l'Assemblée que de loin en loin, le duc d'Audiffret-Pasquier ajoutait à ses doléances des considérations très pessimistes : « Poumons-nous espérer réussir là où de tels esprits, sous la conduite de votre illustre beau-père, ont échoué ? Que reste-t-il aujourd'hui de la semence que, pendant tant d'années, ils ont jetée à pleines mains ? Je suis chaque jour plus attristé par ce que je vois, par ce que j'entends. Luttons toujours malgré nos dégoûts, mais je vous plains d'avoir à diriger des hommes qui n'ont plus conscience de leurs devoirs, pas même de leurs véritables intérêts. Nous touchons au règne des Mangin. » (15 Septembre 1874.)

Le général de Chabaud-Latour et mon père entendaient bien continuer au ministère la politique qui avait été la leur au sein de l'Assemblée depuis que le Comte de Chambord avait si tristement parlé. Défendre le gouvernement du Maréchal, au nom et pour le succès des principes conservateurs, partout où une menace se produirait. A gauche, la menace était constante. M. Thiers se résignait mal à sa défaite. M. Gambetta, non encore assagi, exerçait sur son parti, à l'assemblée et dans le pays, une influence qui ne tendait pas à la temporisation. Ce qui était plus nouveau, c'était que le parti bonapartiste, enhardi par l'échec de la combinaison monarchique, parlait haut et s'agaitait dans les départements.

Après la mort de l'Empereur Napoléon III, le Prince Impérial, qui vivait avec sa mère en Angleterre, était devenu l'héritier du nom et l'espoir du parti. On colportait, à son sujet, des traits et des propos autour desquels se formait une légende où il y avait un sentiment de pitié pour ses malheurs et d'intérêt pour sa bonne grâce et sa jeunesse. On l'appelait le « Petit Prince », et le « Petit Prince » devenait populaire dans certains salons et dans les régions où le régime du libre-échange avait, avant la guerre, développé la prospérité publique.

Dans l'armée, le parti bonapartiste avait des partisans encore nombreux. Beaucoup d'officiers qui avaient dû leur avancement à l'intervention personnelle de l'Empereur regrettaiient le régime déchu et le disaient souvent trop haut. Le colonel très brillant d'un régiment d'infanterie très bien entraîné s'écriait en plein mess : « Vienne l'Empire, je tire pour lui. » Un autre, auquel on demandait ce que ferait son régiment au cas où se produirait un mouvement soit Bonapartiste, soit Royaliste, répondait : « Pour les premiers, au moins la moitié de mes compagnies ; pour les seconds, personne. » Enfin et quoiqu'il n'entre pas dans mon dessein de raconter ici, en détail, ma propre vie, je citerai un incident dont j'avais été le témoin.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que le général

Ducrot me traitait paternellement. Le succès de l'école d'élèves-officiers qu'il avait créée à Avor lui tenait fort à cœur. On y avait groupé les engagés conditionnels rengagés et des sous-officiers choisis dans toutes les unités d'infanterie. J'avais pris un goût très vif pour une carrière où je rencontrais de nombreux encouragements et où je m'étais décidé à tenter ma chance. Chaque dimanche, le général me faisait venir à Bourges ; déjeuner, dîner et, entre les deux, une longue leçon : tantôt un cours sur l'organisation défensive des Vosges, tantôt des aperçus d'un haut intérêt sur les enseignements de la dernière guerre et les modifications à apporter à l'armement et à la tactique. Un dimanche matin, le général me dit : « Vous dînerez ce soir avec deux hommes très intéressants et très différents. » A l'heure dite, et la main dans le rang, comme il convenait à un modeste sergent-major, je vis arriver l'un après l'autre le général Changanier et le général de Galliffet : le premier bienveillant et me parlant très affectueusement de mon père ; le second, qui commandait l'infanterie du camp d'Avor, sec, hautain, m'inspectant comme à la parade, depuis les godillots d'ordonnance jusqu'au collet de la tunique et la coupe des cheveux. En plein dîner, comme la conversation roulait sur l'avenir de l'armée, sans que rien l'eût provoquée et sur un ton déplacé, une boutade inattendue du

général de Galliffet: « L'armée, elle en a assez: elle ne sait pas pour qui elle travaille. Passe encore pour l'Empereur, mais je ne me fatiguerai pas pour les d'Orléans, pour les fils de l'homme au parapluie. » En réponse à cette inutile impertinence, le général Changarnier s'était brusquement levé. Je le vois encore, serré dans sa redingote, toisant et fixant Galliffet par-dessus les épaules de M<sup>me</sup> Ducrot que cette scène troublait fort: « Général, lui dit-il, vous êtes trop novice pour pouvoir juger un Roi que je me flatte d'avoir aimé et des Princes à côté desquels j'ai eu la fierté de combattre et qui sont l'honneur de la France. Je suis votre ancien et votre supérieur: je vous ordonne de vous taire! Taisez-vous! » Le général de Galliffet s'était tenu coi et le dîner s'était achevé au milieu d'une très grande gêne, malgré les efforts du général Ducrot qui, en me serrant la main au départ, n'avait pu s'empêcher de me dire: « N'allez pas raconter cela au camp d'Avor! »

Vers la même époque, mon oncle, Guillaume Guizot, était à Londres. Il avait quitté le ministère des Cultes pour retourner à la littérature et recueillait en Angleterre les éléments du cours dont il était devenu titulaire au Collège de France. Il faisait part à mon père de ses impressions politiques. « Si le septennat peut durer, on en sera charmé ici, mais on ne croit pas qu'il puisse durer dans

sa forme actuelle ou plutôt dans son absence actuelle de forme. Frédéric le Grand a écrit quelque part qu'il se décida à faire la guerre parce que la Prusse n'était plus un électorat et n'était pas encore un véritable royaume et parce que, dit-il, « je jugeai qu'il serait bon de « déterminer cet être ». Mais qui sera le Frédéric le Grand du septennat?... Ici on croit au retour de l'Empire : on parle bien du Prince Impérial personnellement. Je n'entends personne qui doute que s'il rentre en France pour être sous l'influence de sa mère ou de M. Rouher, il est à l'avance et certainement perdu. On lui souhaite donc un temps d'attente assez long pour qu'il puisse revenir et se montrer lui-même et prendre en main la direction de ses propres affaires. Évidemment, étant donné le désintérêt bien connu des Anglais en matière politique, le Bonapartisme préventif a bien pour fond l'espoir d'avoir, en un Napoléon IV élevé ici, un allié fidèle et complaisant. » (1<sup>er</sup> Novembre 1874.)

Dans les départements, le réveil des idées bonapartistes ne pouvait pas se nier. Des comités se constituaient, des journaux nouvellement créés vantaient les mérites du Petit Prince. Les rapports des Préfets et des Commissaires de police abondaient en détails sur les moyens employés.

Enfin, dans la séance de l'Assemblée du 23 Décembre 1874 et à l'occasion d'une

demande d'enquête visant l'élection de M. le comte de Bourgoing, Impérialiste avéré, dans la Nièvre, M. Rouher, rentrant en scène après un long silence, avait hardiment revendiqué les droits de son parti. « Vous avez parlé d'un vote de déchéance, je ne l'attaque point, je m'y soumets ; mais, probablement, vous n'avez pas la prétention de prononcer la déchéance de la nation. Si la nation veut revenir à l'Empire, elle n'a pas besoin de votre permission. »

Pour renseigner sur cette propagande et pour y répondre, le personnel administratif en fonctions depuis 1871 n'avait pas toujours fait preuve de discernement. Il lui manquait d'abord, et d'une manière presque générale, l'ancienneté et l'expérience. Le personnel bonapartiste qui avait de l'acquit et l'expérience des affaires n'était plus là et avait passé dans l'opposition. Parmi les préfets, quelques-uns de haute valeur, très résolus, ayant pris parti pour le Maréchal et plus que résignés d'avance à la Monarchie ; mais il faut plus de quatre ans pour connaître à fond, dans un département, les personnes, les habitudes de la population, les tendances de l'esprit public, la composition et la force des partis. J'ai souvent entendu dire à mon grand-père que, sous le règne de Louis-Philippe, certains préfets entrés en fonction en 1830 et devenus pour ainsi dire inamovibles, n'avaient quitté

leur préfecture qu'en 1848. En 1874, par la force des choses, les préfets du Gouvernement du Maréchal manquaient de cette longue et nécessaire éducation. Une autre source de faiblesse, en ce qui concernait les agents du pouvoir exécutif, était la précarité d'un régime qui venait d'être voté à une majorité d'une voix.

Beaucoup de préfets étaient hésitants sur la durée des Ministères. Des ordres formels étaient souvent exécutés avec retard et avec mollesse, les enquêtes traînaient. Mon père avait trop de précision dans l'esprit et trop le sentiment que l'autorité responsable doit être obéie pour ne pas déplorer ces errements et ne pas en entretenir fréquemment le Maréchal et le Ministre. Mais le général de Chabaud-Latour, âgé et fatigué, cherchait un remplaçant. Il avait fait de pressantes démarches auprès de M. Bocher, ami personnel des Princes, pour l'engager à prendre la direction du Gouvernement, en conservant mon père à côté de lui. M. Bocher avait répondu qu'il préférait se réservé. Le 10 Mars 1875, le ministre donnait sa démission et le Maréchal confiait à M. Buffet la Présidence d'un Conseil des ministres où l'on voyait figurer, à nouveau, deux des ministres les plus éminents de M. Thiers, MM. Dufaure et Léon Say.

Le nouveau Président du Conseil connaît bien le Parlement dont il avait dirigé les

séances avec autorité et impartialité ; même chez ses adversaires, sa droiture et son désintéressement provoquaient le respect. Mais, à l'Assemblée et dans le pays, l'influence de M. Gambetta s'étendait et s'affirmait. Le tribun devenait un redoutable chef d'opposition. En revanche, et à droite, on sentait moins de cohésion et plus d'incertitude. Par surcroît, et pour ajouter aux difficultés que créait à M. Buffet ce malaise intérieur, l'horizon s'assombrissait de l'autre côté de la frontière. M. de Bismarck se reprochait de n'avoir pas, en 1871, suffisamment piétiné le vaincu. Le travail de reconstitution de nos forces militaires et la manifestation évidente de notre puissance financière étonnaient le monde et inquiétaient la Prusse.

Le chancelier crut pouvoir éléver la voix à l'occasion d'une loi qui renforçait nos cadres et augmentait le nombre de nos bataillons. Très vite, l'observation était devenue une menace et l'impression se répandait que la menace précédait de très peu l'agression. Dans l'armée, nous étions préoccupés et frémissons. Le nouvel organisme créé par la loi de 1872 n'en était qu'à ses expériences de début et ne pouvait pas avoir produit, en trois années, toutes les améliorations qu'on en attendait : en particulier l'organisation de nos réserves était encore presque inexistante. Mais le moral était bon et il n'y avait, dans nos

rangs, ni affolement ni emballement. Fort heureusement, l'intervention de la Russie obligea M. de Bismarck à marquer le pas, nous permit de retourner à nos travaux et de n'entendre que les échos d'une seule bataille, celle qui, le péril extérieur écarté, recommençait à l'Assemblée.

On y discutait alors le mode de scrutin pour l'élection des députés. En 1871, le scrutin de liste avait valu aux candidats monarchistes une majorité considérable. Il semblait qu'ils dussent rester fidèles au système de consultation populaire auquel ils avaient dû leurs succès.

On a justement dit du scrutin de liste qu'il est le scrutin des élites, qu'il favorise les grands courants d'opinion et garantit à l'élu, vis-à-vis de l'électeur, une indépendance que le scrutin d'arrondissement compromet, quand il ne la tue pas.

Or, il se trouva que le ministère, s'appuyant sur la droite, se déclara favorable au scrutin d'arrondissement tandis que la gauche opta et combattit pour le scrutin de liste. Devant la Chambre, le ministère eut gain de cause : le scrutin de 1876 fut le petit scrutin local, celui des intrigues, des surenchères, des tyrannies. Le ministère et la droite s'étaient trompés sur l'état d'âme du pays. Le pays ne redoutait plus ni la guerre ni la banqueroute. Plus n'était besoin d'un scrutin national. L'électeur revenait à ses passions, à ses intérêts, à ses

égoïsmes de clocher. On lui parlait de représentants : il réclamait des commis. L'Assemblée, élue en 1876, fut bien celle qu'il avait voulu, en majorité composée de médiocres complaisants et dociles.

Mon père était de ceux dont le suffrage universel n'avait plus voulu : il avait horreur de tout ce qui procure aux politiciens une popularité préparée par l'art des courbettes et les capitulations de conscience. L'arrondissement de Pont-l'Evêque n'avait pas cessé d'être, par excellence, surtout dans les campagnes, un arrondissement conservateur et mon père eût été élu à une forte majorité si les conservateurs n'avaient eu à se compter que sur son nom : mais l'élément bonapartiste en avait décidé autrement. M. Flandin, qui appartenait au Conseil Général et qui, vivant toute l'année dans la contrée, était en contact permanent avec les électeurs, avait informé mon père de sa résolution de livrer bataille au candidat républicain, non pas avec lui, mais à côté de lui. Ses partisans invoquaient contre mon père des griefs variés. On lui reprochait d'être trop souvent à l'Assemblée et pas assez souvent dans le Calvados ; on rappelait aux électeurs qu'en 1872 et en se séparant de ses collègues qui le suppliaient de les suivre, il avait émis un vote défavorable à la liberté et à l'immunité illimitée des distillateurs d'alcool appelés bouilleurs de

eru : crime abominable dans une région où presque dans chaque ferme se poursuit contre la santé publique la fabrication d'un poison mortel. Ce vote courageux de mon père le condamnait d'avance à un échec, malgré de nombreux services rendus à la circonscription. Il ne s'en était pourtant fallu que de quelques voix qu'il arrivât le premier sur la liste des candidats. Il ne pouvait pas lui convenir de faire, à ce second tour, le jeu du candidat républicain en maintenant sa candidature. Son désistement avait permis à M. Flandin de l'emporter, haut la main, sur ses adversaires. Les conservateurs restaient les maîtres de l'arrondissement, mais ils avaient changé de représentant. Les amis de mon père en étaient bien plus affectés que lui-même. « Vous savez combien je souhaite votre succès », lui écrivait d'Honfleur notre ami Albert Sorel, à la veille du scrutin. « Ce n'est pas seulement à cause de mon attachement pour vous, bien ancien déjà, mais les esprits comme le vôtre sont indispensables dans la nouvelle Assemblée. » (27 Janvier 1876.) Et le 3 Février: « Le résultat du scrutin de dimanche dans votre arrondissement est pour moi une cruelle déception et un véritable chagrin. Je m'en afflige pour le pays qui perd, pour quelque temps, un conseiller si ferme et un serviteur si dévoué. »

Ainsi mon père rentrait dans la vie privée et revenait aux affaires où sa place lui avait

été conservée mais qu'il n'avait pu suivre que dans leurs grandes lignes pendant toute la durée de l'Assemblée nationale. Cette nouvelle existence lui permettait de me voir plus souvent. Je venais d'obtenir l'épaulette : mon bataillon tenait garnison à Saint-Servan, près de Saint-Malo, en Bretagne. Mon père me faisait le plaisir d'y venir causer avec moi : l'intérêt très vif qu'il continuait à porter aux choses de l'armée l'amenaît à me demander des enquêtes et des mémoires qui m'aidaient à compléter mon éducation militaire. Si mes jugements étaient peut-être un peu absolus comme le sont souvent ceux de la jeunesse, ils étaient sincères et comme j'étais et suis resté pendant toute ma vie très optimiste, leurs sévérités ne pouvaient pas résulter d'une disposition naturelle. J'aurais voulu moins de lenteur dans les réformes et une autorité plus active à la tête de l'armée. « Nos généraux ne sont encore ni assez jeunes ni assez vigoureux. Notre artillerie est dotée de trop de types de canons disparates et d'un approvisionnement compliqué. Notre cavalerie n'a pas secoué le joug des vieilles habitudes et elle est médiocrement montée : elle se fera tuer en chargeant alors que son métier est, en éclairant, de nous empêcher d'être tués. Notre infanterie se forme et devient plus mobile et plus entreprenante. Mais les réserves n'ont pas encore de passé militaire et elles manquent de cadres.

Les sergents rappelés ne seraient pas capables de commander une section de cinquante hommes et les sergents présents en commandent mal une de quinze. L'armée n'oublie pas : elle est tout étonnée et toute fière de se sentir prudente ; elle regarde vers l'avenir. Les plus hardis fixent un terme assez rapproché ; les plus sages, hantés par les mauvais souvenirs de 1870, constatent les progrès accomplis mais demandent à une longue période de temps l'accomplissement de ceux bien plus nombreux encore qui sont à réaliser... Mais il serait dangereux de laisser l'impatience se manifester dans nos rangs. L'armée attend des lois sans lesquelles elle ne sera rien et qu'elle devrait avoir depuis deux ans ; elle entend qu'on s'occupe d'elle ; elle veut savoir où on la mène. » (23 Février 1877.)

Sur de tels sujets et si angoissants, j'avais avec mon père une correspondance active. Il m'encourageait dans mes travaux, me faisait l'honneur de les communiquer à plusieurs des généraux avec lesquels il continuait à entretenir des relations suivies et s'intéressait aux moindres détails de ma vie de garnison.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1876, un heureux événement de famille nous réunit tous au Val Richer. Ma cousine Marguerite épousait M. Paul Schlumberger, fils d'un grand industriel de

Guebwiller, en Alsace, et auquel sa qualité d'officier de Mobiles en 1870 avait valu le maintien de sa nationalité française. Ainsi se fondait une nouvelle famille qui devait être une nombreuse famille, puisque cinq de mes neveux devaient, au cours de la grande guerre et après avoir fait toute leur éducation en France, combattre pour la reprise de l'Alsace perdue. Trois ans plus tard, ma nièce Jeanne allait rejoindre sa sœur à Guebwiller, à la suite de son mariage avec Léon Schlumberger, frère cadet de son beau-frère Paul. « J'ai pour vos enfants », écrivait mon père à ma tante de Witt, « les sentiments que vous avez pour les miens. C'est vous dire que je remercie Dieu et que j'invoque toutes ses bénédictions sur eux. »

L'échec des conservateurs aux élections de 1876 et la retraite de M. Buffet avaient amené le Maréchal à confier à M. Dufaure le soin de constituer un ministère exclusivement républicain. M. Jules Grévy était devenu Président de la Chambre et M. Gambetta, Président de la Commission du Budget. Parmi les préfets et sous-préfets, tous ceux qui passaient pour avoir des tendances conservatrices avaient été mis en disponibilité ou à la retraite. Les Républicains étaient en majorité à la Chambre. Il semblait que le ministère eût de réelles chances de durée. Il n'en fut rien. L'incompatibilité d'humeur

entre le Maréchal et le Président du Conseil s'affirma dès les premiers jours.

M. Jules Simon remplaça M. Dufaure : ministère aussi éphémère que le précédent. A la suite d'une discussion où s'était violemment affirmée la passion anticléricale de la grande majorité de l'Assemblée (3 et 4 Mai 1877), le Maréchal rompait avec M. Jules Simon et, revenant à une combinaison qui avait depuis longtemps ses préférences, invitait une fois de plus, le 16 Mai, le duc de Broglie à constituer un cabinet. Ce dernier s'assurait pour le ministère de l'Intérieur le concours de M. de Fourtou dont la confiance combative donnait à la nouvelle combinaison un caractère nettement agressif contre la majorité républicaine de la Chambre.

Faire la guerre à la Chambre n'était possible qu'avec le concours du Sénat. La Constitution donnait au Président de la République, d'accord avec le Sénat, le droit de dissolution : le plan de campagne adopté comportait la dissolution et un nouvel appel au pays. M. de Fourtou demandait quatre mois pour préparer la bataille et remplacer dans les préfectures et sous-préfectures le personnel administratif républicain que les ministères Dufaure et Jules Simon avaient mis en place au cours de la dernière année.

Les chefs du parti conservateur étaient loin d'être unanimes sur l'opportunité et les résul-

tats des méthodes adoptées par le nouveau Ministère de combat. Dans l'entourage des Princes et au centre droit, malgré la présence au ministère de quatre députés de ce groupe, la désapprobation était certaine et les appréhensions très vives. Quoi qu'il en coûtât à mon père de se trouver en désaccord avec le duc de Broglie sur la tactique générale à adopter pour le parti, il avait nettement pris position dans sa correspondance et dans ses conversations contre la politique que le pays allait être appelé à juger.

Au surplus, la riposte de la Chambre ne devait pas se faire attendre : 363 députés contre 158, c'est-à-dire plus des deux tiers des députés, dénonçaient à la nation la manœuvre qui se préparait. A son tour, le 25 Juin, et se rangeant du côté du ministère, le Sénat prononçait la dissolution à une majorité très faible : 149 voix contre 130. Les élections étaient fixées au 14 Octobre : M. de Fourtou se flattait de gagner 112 sièges et d'obtenir ainsi une majorité de 20 voix ; cette majorité fût-elle assurée, c'était bien peu, même en tenant compte du prestige que vaut le succès, sur les champs de bataille parlementaires comme sur les autres. Tandis que, de part et d'autre, se poursuivaient sur tous les points du territoire les escarmouches, préludes de l'action, la France apprit que M. Thiers venait de mourir (4 Septembre 1877). Il avait regretté le pouvoir

jusqu'à la fin : la République pouvait le pleurer ; c'était à lui et à quelques intran-sigeants d'extrême-droite qu'elle avait dû de s'affirmer comme le Gouvernement légal du pays. Le scrutin du 14 Octobre ne devait mettre en péril ni l'institution, ni ses pontifes. La droite avait gagné 59 sièges et en avait perdu 19 : progrès insuffisant ; 320 républi-cains étaient certains de pouvoir faire la loi à 200 conservateurs, en dépit du Sénat dont la résistance ne s'annonçait pas comme éternelle.

Au Ministère, les avis étaient partagés sur l'attitude que comportait cette situation peu brillante : quelques-uns parlaient de faire tête. Beaucoup de leurs amis les en dissuadaient et mon père était du nombre. « C'est pour moi une grande contrariété», écrivait-il à un de ses anciens collègues, « de me trouver en dissen-timent avec des amis politiques tels que vous. Je ne suis pas d'un tempérament très paci-fique et il ne me déplairait pas de continuer la guerre si je pensais que le succès pût être au bout d'un nouvel effort : mais ne nous faisons pas d'illusion, plus de la moitié du pays est rangé en bataille contre nous. Est-ce en la gouvernant contre son gré que vous ramè-nerez l'opinion?... Laissez-lui le temps de se fatiguer de ceux qui l'ont séduite... Notre ami de Broglie a plus d'esprit et de force de volonté que tous ceux dont il est le chef.

Je lui souhaite de montrer cette intelligence des instincts populaires qui devrait aujourd'hui lui conseiller la retraite. Je le lui dis comme à vous : qu'il se retire de la scène et se réserve pour des jours meilleurs. S'il s'obstinait dans la politique que le pays vient de condamner, il risquerait d'entraîner dans sa chute le ministère et le Sénat. » (8 Novembre 1877).

Deux jours après, Albert Sorel écrivait à mon père : « Il est plus que jamais nécessaire de résister aux injonctions du Cabinet. Je me reprocherais de ne pas vous donner mon sentiment et de ne pas vous prier de soutenir de vos conseils si lumineux et si résolus ceux de nos collègues dont je devine les perplexités. La besogne qu'il faut faire n'est ni gaie, ni agréable : elle est rude, elle est difficile, mais la raison la commande. On est encore assez heureux pour connaître son devoir. Espérons que, grâce aux hommes comme vous, on aura le courage de le remplir ! »

M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Lambert de Sainte-Croix manifestaient très nettement à mon père leur volonté de ne pas soutenir un Ministère auquel on demandait de s'insurger contre la réalité des faits : « Avec quoi, avec qui, avec quelle force et quelle autorité va-t-on essayer de gouverner contre le pays ? En général, on donne

le coup de balai d'abord, et on consulte le pays ensuite. Mais comme on a commencé par la fin, je ne crois pas qu'on soit assez fou pour finir par le commencement. Reste la conciliation. Elle me paraît un rêve bleu. Quoi alors! On a enfermé le Maréchal dans une forteresse sous prétexte qu'il y était, et on lui a enlevé tout moyen d'en sortir ou d'y vivre. « Je maintiendrai la « Constitution, « je ne [n'en] irai pas et je ne me soumettrai pas. » Aux échecs, cela s'appelle mat. » (1<sup>er</sup> Novembre 1877.)

Le 15 Novembre, le Gouvernement renonçait à poursuivre une expérience dont l'issue n'était que trop certaine et il se retirait. Le maréchal de Mac-Mahon ne devait pas tarder à en faire autant. La gauche triomphait et la première magistrature du pays était confiée à M. Jules Grévy.

---

## CHAPITRE SIXIÈME

MARIAGES ET DEUILS. — MORT DE MON FRÈRE ROBERT. — LE COMTE DE PARIS, CHEF DE LA MAISON DE FRANCE. — ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. — LES COMITÉS. — LA CORRESPONDANCE NATIONALE ET LA PROPAGANDE. — LES ÉLECTIONS DE 1885. — MON ONCLE DÉPUTÉ DU CALVADOS.

Après l'expérience qui venait d'aboutir à la défaite du parti Conservateur, la politique de recueillement et d'attente s'imposait momentanément à ce parti : « Nous ne devons pas », estimait mon père, « renoncer à suivre les événements, à nous y instruire, à noter et à relever les fautes de nos adversaires, mais la volonté marquée par le pays a été si précise qu'il ne nous pardonnerait pas une nouvelle et bruyante intervention au lendemain de son verdict. »

La vie de famille devait bénéficier des vacances de la politique. Elle était marquée au commencement de 1878 par un mariage. Mon oncle Gaston Gaillard était installé à Versailles où il terminait, en qualité de Trésorier-Paye<sup>r</sup> général et de Régent de la

Banque de France, une carrière financière très active. De longue date, sa fille ainsi que mon frère Robert avaient appris à s'estimer réciprocement et avaient souhaité de fonder une famille. Le 21 Février, le mariage eut lieu. Fidèle à sa tradition, le Val Richer recueillit les jeunes mariés et le 22 Décembre, Emmanuel de Witt fit son entrée dans le monde.

Trois mois après cet heureux accroissement de famille, Dieu rappelait à lui ma sœur Rachel, âgée de dix-huit ans. Elle avait un charme infini, beaucoup de douceur et de bonne grâce, et entourait mon père des soins les plus tendres : on plaça son cercueil à côté de celui de sa mère, dans le petit cimetière de Saint-Ouen-le-Pin.

Et puis, l'année d'après, mon tour vint de donner aux membres de notre famille l'occasion d'une joyeuse concentration et d'une prière en commun. Nous nous étions promis devant Dieu, Madeleine de La Bruyère et moi, de nous aimer et de nous aider l'un et l'autre tout le temps de notre vie. De Toulouse, où notre union avait été bénie, nous étions venus nous établir dans le Lot-et-Garonne où, veuve depuis plusieurs années, la mère de ma jeune femme nous avait demandé de venir vivre avec elle et avec ses deux autres enfants, Gabrielle et Étienne. Pour obéir à ce désir, j'avais dû renoncer à la carrière militaire, mais j'avais en perspective une éduca-

tion agricole pleine d'intérêt dans un pays très pittoresque, aux cultures variées et une éducation politique dans un département où les La Bruyère s'étaient faits, depuis de longues années, les champions des idées auxquelles ma propre famille était si fidèlement attachée.

« Votre bonheur m'a fait du bien », m'écrivait mon père, et nous lui répondions : « Madeleine t'embrasse et t'aime de tout son cœur. Je t'aime avec le sien et avec le mien. Prie Dieu pour nous, comme nous le prions pour toi, et nous fonderons une famille vraiment chrétienne et vraiment française. »

Un événement important était venu marquer la période au cours de laquelle, au lendemain de sa victoire, le parti républicain, et dans ce parti très spécialement, les Opportunistes établissaient leur domination sur la France.

Le fils de Napoléon III, engagé dans l'armée anglaise et envoyé sur sa demande au Zoulouland où se poursuivait une expédition de conquête, avait été tué, dans des conditions très dramatiques, pendant un combat d'avant-garde mal préparé et mal soutenu. Il y avait eu en France, même chez ceux qui ne souhaitaient pas le retour de l'Empire, un vif sentiment d'émotion et de pitié : mais dans le monde politique, l'événement était considéré comme de nature à mettre le parti Bonapartiste en assez médiocre posture. C'est ainsi

que mon père en jugeait dans une lettre qu'il adressait à ma sœur, M<sup>me</sup> Vernes : « La mort du Prince Impérial aura probablement pour effet de diminuer la cohésion des gauches et d'augmenter celle des conservateurs. La crainte de l'Empire donnait des adhérents et de la sagesse à la République. Elle était, en même temps, un grand dissolvant de l'Union Conservatrice. C'est pour éviter une restauration bonapartiste que beaucoup d'Orléanistes ont voté la Constitution de 1876. C'est pour ne pas donner des armes aux Bonapartistes que les Radicaux ont longtemps dissimulé leur violence. C'est pour n'être pas dupes des Bonapartistes que les constitutionnels ont refusé de s'associer à certaines campagnes de l'armée conservatrice et ont souvent fait bande à part depuis trois ans. Aujourd'hui, la foi et l'espérance des Impérialistes sont, sinon détruites, au moins singulièrement affaiblies. Ils ne peuvent attendre un retour de fortune que d'événements très éloignés et très invraisemblables. Aux yeux des paysans, le « petit « Empereur » est mort et il faudra bien du temps ou des accidents fort extraordinaires pour mettre une auréole autour de la tête du prince Napoléon ou du prince Victor. Ni l'armée, ni les catholiques n'iront à eux. Ceux que les liens de reconnaissance rattachaient à Napoléon III et à son fils, retrouvent leur liberté. » (24 Juin 1879.)

Le mandat des députés nommés en 1876 prenait fin en 1881. Le député sortant, dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque, M. Flandin, manifestait le désir de ne pas se représenter et de divers côtés des ouvertures avaient été faites à mon père en vue de le décider à accepter une nouvelle candidature.

Il avait décliné ces propositions : « J'ai encore trois enfants à caser », écrivait-il à sa belle-sœur, « et il me faut travailler pour eux. En présence d'un devoir civique évident, des préoccupations domestiques ne m'empêcheraient pas de tout mettre en jeu pour servir le pays. Mais je ne vois pas grand'chose de bon à faire dans la prochaine Chambre, et j'ai d'ailleurs peu de chances d'en forcer la porte. » (27 Juillet 1881.)

A la même époque et au retour d'un court séjour au Val Richer : « La vue de notre petite troupe d'enfants si gais et si bien portants m'a rafraîchi le cœur. Cela me contrarie beaucoup d'être condamné à rester éloigné d'eux. Si le devoir était toujours agréable et facile, il n'y aurait pas grand mérite à faire son devoir. » (2 Août 1881.)

Parmi les hôtes habituels du Val Richer, mon frère Robert était le plus assidu. Il avait, très vif, le goût de la campagne. Il aimait la chasse, la pêche et un repos qui, pendant la majeure partie de l'année, n'était plus troublé que par de rares visites et lui permettait de

poursuivre certaines études qui lui tenaient à cœur. Mon oncle Guillaume Guizot lui avait conseillé de se documenter sur tout ce qui intéressait l'histoire de la charité en France, et sa jeune femme l'aidait dans des recherches et une classification exigeant de longs mois, avant que pût être abordé le travail littéraire proprement dit. Une période militaire de vingt-huit jours, à Lisieux, à trois lieues seulement du *home*, venait de prendre fin pour mon frère, et une grande partie de chasse devait réunir au Val Richer plusieurs des officiers de la garnison. La veille au soir, mon frère était parti, accompagné d'un garde, pour déterminer, d'après la remise des chevreuils, le terrain où il serait opportun de découpler les chiens, le lendemain. La nuit était noire, on avançait difficilement en plein fourré. Le garde marchait derrière, le fusil en main. Un faux mouvement. Le coup partit! Mon frère foudroyé presque à bout portant derrière la nuque! Une course affolée du meurtrier involontaire jusqu'à une autre maison de garde : une civière improvisée au milieu des bois, le cadavre ramené au Val Richer, où, par bonheur, mon oncle de Witt pouvait être réveillé et averti avant que sa nièce eût à connaître le malheur irréparable qui frappait elle et son enfant. Le lendemain au soir, mon père était là; son courage chrétien ne se démentait pas, mais une fois de plus, l'âme était dure-

ment atteinte. De Bordeaux, j'avais pu arriver tout juste à temps pour rendre les derniers devoirs à ce frère, plus jeune que moi de deux ans, qui avait été le compagnon de toute ma jeunesse et qui promettait d'honorer son nom. Une fois de plus s'était accompli le pèlerinage vers la sépulture de famille où la mort, selon le mot de Bossuet, semblait « se presser de remplir les places (1) ». (6 Novembre 1881.)

Malgré la distance et ses occupations de plus en plus absorbantes (2), mon père aimait à prendre le chemin du Lot-et-Garonne où j'étais fixé depuis mon mariage. Notre bonheur, notre genre de vie, le calme dont nous jouissions à Peyreguilhot, en pleine campagne, le reposaient de ses fatigues et de ses chagrins. La naissance de ma première fille Pauline avait été pour lui une grande joie. L'habitation de ma belle-mère couronnait, dans un site très pittoresque, entre la

(1) Le 13 Novembre 1881, notre ami, Barthélémy Saint-Marc-Girardin, adressait, dans le *Courrier du Dimanche*, un adieu très ému à mon frère : « Pourquoi ne pas le dire ici ? Quand la pensée vint à quelques-uns de ressusciter le *Courrier du Dimanche*, Robert de Witt ne fut pas des moins ardents à s'y associer. Il lui plaisait que la jeune génération se groupât, qu'elle fît acte d'initiative et s'essayât, par des études impartiales et sérieuses, à se former ses propres opinions sans crainte « de censure grognonne et de pudeur de partis ». C'était ses expressions. Hélas ! nous voilà à peine rassemblés qu'il disparaît, lui le plus jeune. Il nous manquera toujours. »

(2) Mon père avait été nommé vice-président du Conseil d'administration des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et membre du Conseil de régie des Mines d'Auzin.

vallée du Lot et celle de la Garonne, un coteau élevé d'où la vue s'étendait au loin; nous avions à cœur de faire les honneurs de nos environs à mon père et aux autres membres de ma famille qui venaient nous rendre visite. Parmi ces derniers, fréquemment, mon frère Pierre. Il avait 26 ans et dès sa sortie du collège s'était passionné pour les études historiques. Ses premiers travaux relatifs à divers épisodes de l'histoire des Pays-Bas avaient été remarqués. Les archives de Peyreguilhot ne pouvaient lui être, à cet égard, daucun secours. Et, pourtant, il aimait à prolonger ses séjours dans notre coin de Midi. Ma belle-sœur Gabrielle et lui savaient très bien pourquoi et nous presque autant qu'eux. Au printemps de 1883, de Paris, du Val Richer et d'Alsace, tous ceux qui étaient mobilisables dans la famille avaient joyeusement fêté dans la petite église protestante de Laparade un mariage duquel on pouvait dire qu'il continuait une heureuse tradition (1).

J'avais été, la même année, appelé à faire connaissance avec le suffrage universel. Après une campagne électorale où les souvenirs et

(1) Les deux frères, Conrad et Cornelis de Witt, épousent les deux sœurs, Henrlette et Pauline Guizot.

Les deux frères, Paul et Léon Schlumberger, épousent les deux sœurs, Marguerite et Jeanne de Witt.

Les deux frères, Cornelis et Pierre de Witt, épousent les deux sœurs, Madeleine et Gabrielle de La Bruyère.

Et par la suite, les deux frères, Jacques et André Teyssonnière de Gramont, ont épousé mes deux filles, Pauline et Rachel de Witt.

les relations de ma nouvelle famille, comme aussi ma passion pour l'action, m'avaient bien servi, les électeurs du canton de Castelnoron s'étaient prononcés en ma faveur : j'étais devenu Conseiller d'arrondissement. Premier pas mis à l'étrier dans un canton anciennement inféodé à l'idée républicaine et d'où je me promettais bien d'organiser mes batteries pour conquérir, aux idées que je me faisais honneur de défendre, les territoires avoisinants. Au surplus, un événement considérable allait inciter les Monarchistes à rentrer en scène et à procéder à une réorganisation du parti. Le Comte de Chambord, gravement malade, presque mourant, avait reçu le Comte de Paris. Ce qu'on savait de cette visite permettait de dire que le chef de la Maison de France avait désigné son successeur et proclamé, à son lit de mort, la fusion que poursuivaient, depuis cinquante ans, les amis les plus clairvoyants de la Monarchie. Transformation considérable dans la vie du parti et dans l'influence que cette vie pouvait exercer sur celle du pays. Il fallait l'envisager avec satisfaction et avec sang-froid. A cette occasion, mon père m'écrivait : « N'allons pas trop vite : ne confondons pas l'époque des semaines avec celle de la moisson. Le Comte de Paris est revenu de Frohsdorf très touché de l'accueil paternel que lui a fait le chef de sa race. Le Comte de Chambord a voulu le recevoir

et l'a reçu à bras ouverts. Je dis voulu parce qu'il a eu à commander à son entourage... Le Comte de Paris a fait preuve de décision, de jugement et de tact. Toute hésitation, toute faute, tout accident pouvaient altérer le caractère et compromettre le résultat de sa démarche. Il a été droit, habile et heureux... La mort du Comte de Chambord n'aura pas pour effet immédiat d'ôter la vie à la République, mais elle compromettra son renom d'immortalité. Elle n'aura pas non plus la vertu de rétablir instantanément l'harmonie dans les rangs conservateurs: elle fera seulement disparaître une des causes de nos vieilles divisions... La France est en République par nécessité. Le port de la Monarchie lui a été fermé. Suffira-t-il que le port s'ouvre pour qu'elle y entre? Certainement pas. Malgré l'impatience et la colère des Royalistes, elle restera en République par habitude, tant que la République ne la mettra pas visiblement en péril. Mais au premier ouragan, elle sera amenée à se diriger vers le port. Un homme d'esprit appartenant à la gauche du Sénat disait en apprenant la maladie du Comte de Chambord: « L'événement est gênant pour nous. Plus de spectre « blanc! Cela nous sera bien incommodé. La « sagesse nous sera très nécessaire. Nous « serons sages, soyez-en certains, si sages que « vous vous résignerez à la République; mais

« si, par malheur, nous sommes fous, la France  
« aura la ressource de la Monarchie moderne  
« et libérale. Sort acceptable après tout : soyez  
« Républicains au conditionnel, je serai Monar-  
« chiste au conditionnel. » Ne faisons pas fi  
des Monarchistes au conditionnel ; le pays  
est à leur image. » (18 Juillet 1883.)

Le Comte de Chambord était mort. Le Comte de Paris, accompagné des princes de sa famille avait, aux obsèques, pris la tête du cortège et recueilli l'hommage des Royalistes présents. Il devenait le chef de la Maison de France.

« Voilà, mon cher ami », écrivait le duc de Broglie à mon père, « de bien gros événements... Nous n'avons à craindre que deux choses : l'ardeur du parti royaliste à accaparer et à compromettre le Comte de Paris et l'impatience du public conservateur qui voudrait recueillir tout de suite le fruit de l'Union monarchique et ne voyant rien venir, dès le lendemain s'en prendra au nouveau chef et ne lui laissera pas le temps de faire la seule chose possible, c'est-à-dire tendre la voile pour attendre que le vent, et probablement un vent d'orage, vienne l'enfler. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas de plus grand changement dans l'équilibre moral de la France que la réconciliation franche, complète et visible à l'œil nu de l'hérité monarchique et de la société moderne. Cette révolution n'est encore que

dans l'ordre des idées. Mais les faits suivent toujours, quoi qu'en disent les matérialistes ; ils ne sont que les valets des idées. J'ai appris avec plaisir le succès de Cornelis entrant au Conseil d'arrondissement dans le Lot-et-Garonne. Il vaut aujourd'hui la peine de commencer, puisqu'on a quelque chose à attendre. » (26 Août 1883.)

A cette lettre du duc de Broglie, mon père répondait : «... Nous avons pu être en dissensément sur la route à suivre à l'époque où nous étions condamnés à louvoyer au large sans aller nulle part : nous n'aurions pas de peine à nous entendre aujourd'hui que nous avons en vue un port excellent et que la première grande marée peut rendre accessible. Le flot commence à monter, mais le vent peut s'élever tout à coup et avancer l'heure de la pleine mer : il ne faudra pas la manquer. M. le Comte de Paris se fait en ce moment sacrer par les Légitimistes. Il a raison. J'ai la confiance qu'il pense aussi aux susceptibilités démocratiques de la nation et à son humeur peu cléricale. La France redeviendra d'autant plus aisément royaliste et chrétienne qu'elle se sentira mieux garantie par le caractère et les goûts du souverain contre la domination du château et du presbytère. Le renom de libéralisme du Comte de Paris permettra, s'il sait le conserver, de constituer à son profit un pouvoir fortement armé contre les ennemis

de la religion et de l'ordre social. L'important, c'est que la prérogative royale soit constituée d'une manière assez forte pour que tous les partis soient obligés de compter avec elle. Je crois la nation, même la partie la plus démocratique de la nation, fort dégoûtée de la toute-puissance des députés et de l'effacement du pouvoir exécutif... L'un de nos premiers devoirs sera de chercher quelles sont les garanties pratiques à prendre contre la tyrannie du député dans sa province et contre les empiétements de la Chambre sur le pouvoir exécutif. Notre procédure parlementaire contribue à rendre le fonctionnement du régime représentatif plus difficile chez nous qu'en Angleterre. Nous abusons des commissions. Nous avons vu des commissions de l'armée prendre la place du ministre de la Guerre et des commissions du budget transformées en gouvernement occulte. Ces petits Parlements soustraits à la grande loi de la publicité sont le théâtre de mille intrigues et usurpent dans l'ombre sur l'ensemble de la représentation nationale comme sur le cabinet responsable... C'est pour moi comme pour vous une grande joie de voir de nouveaux horizons s'ouvrir. »

Quand mon père philosophait ainsi avec le duc de Broglie sur le caractère qu'il conviendrait de donner, selon lui, au programme monarchique, il exprimait son opinion personnelle. Il n'avait pas encore eu, depuis la

mort de M. le Comte de Chambord, l'occasion de s'entretenir avec M. le Comte de Paris et de connaître ses intentions. Mais le Prince lui ayant exprimé le désir de le voir au château d'Eu, mon père s'était rendu à cette invitation dans les derniers jours de Septembre. Au cours de la visite, et, en écrivant à ma tante de Witt, il racontait l'accueil reçu et les impressions recueillies. « Il y avait du soleil et le lieu est beau quand il est bien éclairé. Les hôtes, depuis les grands-parents jusqu'aux plus petits enfants, cordiaux, affectueux, soigneux. Le chef grave, simple, pratique, prudent, patient, courageux, se rendant bien compte de sa situation, de ses devoirs, de ses responsabilités, des écueils semés sur sa route, contraire à toute bravade, incapable d'une lâcheté. Avant le déjeuner, longue promenade dans le parc, revue des fermes, des vaches, des chiens, des chevaux; un peu de politique entremêlée aux récits et aux observations du grand propriétaire faisant les honneurs de son domaine. Après le déjeuner, tête à tête de plus de deux heures, dans le *study*, entre le Prince et moi. Je vous raconterai, au Val Richer, cette conversation. J'ai dit tout, absolument tout ce que je pense, comme j'aurais pu le faire dans mes rapports avec mes enfants ou avec vous. Rien dans les réponses qui soit en désaccord avec ce que j'ai dit et écrit. Le ton de la plus entière

confiance. Je suis content de tout ce que j'ai vu et entendu. » (25 Septembre 1883.)

Mon père était revenu du château d'Eu bien résolu à ne plus pratiquer et à ne plus conseiller à ses amis en ce qui concernait le nouveau chef de la Maison de France, la politique d'attente par lui observée depuis le jour où M. le Comte de Chambord avait définitivement repoussé le drapeau tricolore. Il avait acquis la certitude que sa conception de la Monarchie nouvelle était conforme à celle que M. le Comte de Paris allait s'efforcer de faire prévaloir devant l'opinion. Il importait d'aviser les états-majors existants, de les compléter en les rajeunissant et en les modernisant, de procurer à des journaux plus nombreux que répandus et plus fidèles que perspicaces les éléments d'une propagande destinée à faire connaître le Prince et ses idées. Par ses relations, par sa situation dans le monde de la politique et des affaires, mon père pouvait efficacement servir cette propagande en parlant et en écrivant. Il s'y appliqua dès la première heure : sa correspondance de l'époque en fait foi. Je crois intéressant d'en extraire les passages suivants : « Nous sommes dans une période de préparation. Le pays a une certaine indulgence pour la République. Il est moins exigeant envers elle qu'envers tout autre régime. Il ne lui demande aucun superflu. Mais le jour où il s'apercevra

qu'elle le fait manquer du nécessaire, il prendra le Gouvernement de rechange qui va se préparer sous ses yeux. La seule œuvre utile à faire aujourd'hui, c'est de rappeler à la France que la Monarchie, telle que la conçoit le représentant actuel du principe de l'hérédité royale, répond au besoin d'un pays voué à la fois à l'état social démocratique et au régime des armées permanentes. La Révolution a changé notre organisation intérieure, non notre situation géographique.

« Nous restons un État de l'Europe continentale. Le soin de notre conservation nous oblige à plus de prudence et de persévérance que les États américains ou même que la Grande-Bretagne. La suite dans les desseins militaires et diplomatiques, qui est pour nous une condition d'existence, paraît incompatible avec la République Démocratique. Nous n'avons pas la ressource de la République aristocratique. Les éléments d'une aristocratie nous font défaut. Mais nous possédons une dynastie essentiellement nationale dont les Princes, tout en conservant les traditions de la politique séculaire qui a fait la France, ont été élevés dans les idées et les sentiments modernes... Le Comte de Paris connaît bien son pays. Il sait que notre peuple, malgré son humeur essentiellement laïque, ne veut pas vivre sans Dieu. Il sait qu'une bonne justice, une bonne administration, une bonne armée

et de solides alliances ne sont compatibles, ni avec une organisation des pouvoirs qui frappe d'inertie le chef de l'État, ni avec un système qui écarte les classes supérieures des services publics. Il sait également que les classes populaires ne sont pas ennemis de l'autorité, lorsque l'autorité porte le costume de notre temps. Réconcilier l'hérédité monarchique et la société moderne, telle est sa mission. Il s'y rendrait impropre s'il se faisait l'héritier des idées et de la politique de M. le Comte de Chambord. Ces idées et cette politique ont été mises à l'épreuve. Elles ont paralysé pendant de longues années un noble représentant du principe de l'hérédité. Elles ont fait de lui le pontife vénéré du dogme royaliste. Mais elles l'ont empêché de restaurer la Monarchie. Ce que vous demandez, ce que nous demandons au nouveau chef de la Maison de France, c'est de restaurer la Monarchie. Il ne suffit pas de le lui demander: il faut l'y aider. Il faut le soutenir cordialement en se disant qu'il ne sera acclamé par le peuple tout entier, qu'à condition de n'être le chef particulier d'aucune classe et d'aucun parti. Si, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, le Comte de Paris devient Roi de France, il voudra, il pourra être le Roi de Tous. Pareille fortune n'a été donnée à aucun de nos souverains depuis la Révolution. Les diverses dynasties qui se sont succédé en

France depuis un siècle ont eu le malheur de ne pouvoir s'appuyer que sur une seule classe : les Bonapartes sur les paysans, les Bourbons sur les nobles et les prêtres, les d'Orléans sur les bourgeois et les patrons. La mort du Prince Impérial et du Comte de Chambord permet au petit-fils de Louis Philippe de s'appuyer à la fois sur les classes supérieures, sur les classes moyennes et sur le peuple. » (Septembre 1883.)

Il n'entrait pas dans les intentions de M. le Comte de Paris d'accorder des investitures officielles à ceux de ses amis qui, en province, se préparaient à entreprendre la campagne monarchique. Quelques jours après la mort de M. le Comte de Chambord, et dans une lettre rendue publique, M. de Dreux-Brezé avait annoncé que la mission des anciens représentants du Prince avait pris fin et que leurs pouvoirs cessaient.

Pour une organisation nouvelle, les bonnes volontés ne manquaient pas : elles demandaient impatiemment à être groupées. Cette impatience même était d'un bon augure et montrait la vitalité du parti. Je m'étais fait, à cet égard, l'écho d'un nombre important de Monarchistes de ma région qui demandaient un programme et un mot d'ordre. Dans sa conversation avec moi, mon père résumait les conditions et les règles qui devaient présider à la réorganisation de nos comités. « Les

armées politiques », disait-il, « sont des armées de volontaires qui doivent travailler elles-mêmes à se recruter, à s'organiser, à se discipliner. Cette organisation et cette discipline ne peuvent pas être calquées sur l'organisation et la discipline des armées qui relèvent du ministre de la Guerre et du Code de Justice militaire. C'est au pays même, à ceux que leur situation personnelle, celle qu'ils occupent ou qu'ils ont occupée, leurs services actuels ou passés, leur fortune et tout ce qui fait enfin la notoriété et donne l'influence, à ceux qui sont ainsi désignés par l'opinion publique, qu'il appartient de prendre l'initiative de toute organisation locale et au bout d'un certain temps, par la force des choses, il y aura dans chaque région des hommes que leur activité et leur valeur désigneront à l'opinion comme les représentants les plus autorisés de l'idée monarchique et cette investiture qui leur viendra de l'opinion leur permettra de demander au Prince des encouragements et des conseils.

« Dès aujourd'hui, dans les audiences qu'il donne, dans les lettres qu'il écrit ou fait écrire, le Comte de Paris encourage ses amis à se concerter, à s'organiser, à lui rendre compte de ce qui s'est fait, de ce qui se fait, de ce qui reste à faire. A ceux qui lui demandent l'honneur d'être admis à lui parler comme à ceux qu'il remercie, de loin, de leur dévouement, le

Prince parle d'autant plus nettement qu'il n'a rien à cacher et qu'il se tient loin des sentiers tortueux. Il est la réserve de la France. Mais sa dignité, celle de sa cause et l'intérêt du pays lui défendent de descendre prématu-  
rément dans l'arène et lui commandent de se maintenir au-dessus de la mêlée des cote-  
ries et des partis. La France le trouvera prêt quand le moment sera venu pour lui de parler et d'agir.

« C'est au parti monarchique à lui préparer la voie et à aplanir le chemin devant lui.

« On aplanit le chemin devant lui en repré-  
sentant son règne à venir comme un rêve de paix. Le malheur des temps nous a mis dans l'esprit un mauvais type de Gouvernement : « le Gouvernement de combat. »

Un Gouvernement de combat n'est que trop souvent nécessaire au milieu des convulsions révolutionnaires, mais ce qu'il faut pour clore l'ère des révolutions, c'est un « Gouverne-  
ment pacificateur ». Voilà une expression qu'Henri IV n'eût pas désavouée. Rien de tout cela n'est inspiré par la timidité ou la paresse. Le prince ne craint ni le travail, ni les contradictions, ni les chagrins, ni les périls. « Il est le plus intrépide de la race », a dit de lui le Prince de Joinville qui l'a souvent suivi à la chasse et à la guerre. « Brave, ce qui ne l'empêche pas d'être clairvoyant. Ceux qui s'empressent autour de lui sont parfois plus

préoccupés de conserver ou d'acquérir une petite importance que de servir le pays. Les Comités en formation sont encore trop souvent composés de façon à éloigner le corps électoral. Le Prince est un homme pratique. Il fait bon accueil aux colonels sans soldats mais ceux qui lui amèneraient les gros bataillons seraient encore bien mieux reçus. »

Mon père connaissait de longue date l'homme remarquable auquel le Prince avait confié le soin de centraliser tout ce qui intéressait l'organisation et la vie des Comités en formation, comme aussi de transmettre les avis et les instructions concernant soit la direction générale du parti, soit les groupements locaux. M. Bocher n'avait pas seulement des qualités d'administrateur qui, dans toutes les circonstances et dans toutes les situations, l'eussent mis au premier rang : il était doué aussi d'un sens politique profond qui donnait à ses conseils, dans la forme très précise où il les formulait, une valeur et une autorité considérables. Mais dans ce rôle de premier ministre sans ministère, M. Bocher ne pouvait pas se passer d'un état-major ni régler personnellement tous les détails d'une tâche aussi étendue. Il en résulta une double institution : 1<sup>o</sup> un secrétariat général dont M. Dufeuille fut le premier titulaire, et des inspecteurs régionaux, anciens préfets pour la

plupart, et auxquels on donna le nom de *missi*. Dans la première de ces fonctions, très absorbante et délicate, M. Dufeuille devait faire preuve, jusqu'à la mort de M. le Comte de Paris, d'une rare faculté de travail, d'une connaissance approfondie de la carte politique du pays et d'un dévouement désintéressé qui lui attirèrent, avec la précieuse amitié du Prince, l'estime de tous ceux auxquels leur situation permit d'apprécier son caractère très droit, très courageux et très sûr.

Il n'entrait pas dans les vues de M. le Comte de Paris de créer un organe officiel du parti. Il savait pouvoir à Paris faire connaître sa pensée à un certain nombre de grands journaux, tels que le *Moniteur Universel*, le *Français*, le *Soleil* et quelques autres. Mais il importait, en vue d'unifier la propagande par la presse, de procurer à nos journaux de province un bulletin quotidien où s'affirmerait, sur les grosses questions à l'ordre du jour, sur le langage à tenir et l'attitude à observer, la pensée des dirigeants. Telle fut la raison d'être de la *Correspondance nationale* et c'est ainsi que partirent de Paris régulièrement, à l'adresse des organes monarchiques de province, non pas des exposés de faits, soin réservé aux agences télégraphiques, mais des articles de fond et de doctrine destinés à propager des idées, des jugements et à créer des courants. Mon père avait contribué à

cette création et lui continuait tous ses soins. Ce n'était pas un spectacle indifférent que celui offert tous les soirs, avant le départ du courrier, par le salon de rédaction de la *Correspondance nationale*. Les représentants les plus éminents du parti s'y donnaient rendez-vous. M. Ferdinand Duval, auquel incombait le soin de grouper « la copie », dominait l'assistance de sa haute taille et l'amusait par ses mots d'esprit. Je ne crois pas que jamais cabinet de directeur ait groupé autant de compétences, de talents et de dévouements.

A côté du journal, la propagande par l'image et par la brochure. Dans cet ordre d'idées également, un effort considérable se préparait. Avec toute l'ardeur de ma jeunesse, j'y avais apporté une active contribution. J'avais fait éditer un portrait du Prince et rédigé une série de tracts qui, à défaut d'autres mérites, avaient l'avantage d'être les premiers. On en demandait de tous les coins du pays. Peyre-guilhot était devenu comme une vaste librairie où s'opéraient, sur une grande échelle, les emballages et les expéditions. Dans le Calvados, mon frère Pierre prenait sa part de cette propagande, édитait des brochures et fondait un journal. Mon père nous approuvait et nous encourageait. De cette époque datent les premières lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir du Prince et qu'après moi,

avec toutes celles qui ont suivi, mes enfants conserveront et reliront avec un pieux respect.

L'activité des Comités monarchiques n'était pas partout la même. Dans certains milieux, plus enclins à la critique qu'à l'action, au mot d'ordre préconisant les initiatives locales, on répondait en demandant au Prince d'intervenir personnellement dans les questions de personnes et de tactique départementale ; ailleurs, on laissait deviner des désirs de subvention, qu'un peu de bonne volonté et d'esprit de sacrifice eussent permis de trouver sur place. Ailleurs encore, et par le cri prématué de Vive le Roi jeté à la face des Impérialistes indécis ou des Républicains hésitants, on compromettait la politique électorale approuvée par le Prince et qui se résumait tout entière dans ces deux mots : « Union Conservatrice. »

Malgré ces incorrections et ces impatiences, le parti monarchique prenait la tête du parti conservateur et organisait activement, en vue du scrutin de 1885, une armée où il apparaissait nettement que le recrutement gagnait en valeur et en nombre. L'entreprise du Tonkin, mal engagée et entreprise avec des effectifs insuffisants, venait d'être marquée par le désastre de Lang-Son. On opposait les prophéties et les plaintes de l'amiral Courbet, mort à la peine, aux imprévoyances gouvernement-

tales. L'opinion publique ne s'était pas, depuis longtemps, montrée aussi nerveuse. Le scrutin de liste permettait à l'opposition, plus facilement que le scrutin d'arrondissement, les combinaisons et les alliances électorales. On alla aux urnes avec entrain. Les résultats du premier tour dépassèrent les espérances : on cria victoire un peu trop tôt et un peu trop fort ; la candidature officielle s'exerça avec violence et le scrutin de ballottage donna la majorité aux Républicains. Les Conservateurs n'en avaient pas moins gagné un nombre important de sièges et provoqué, chez l'adversaire, de l'inquiétude et du désarroi. Sur le désir exprimé par mon père, le Comité Conservateur du Calvados avait fait figurer sur sa liste le nom de mon oncle Conrad de Witt qui avait été élu par 51.000 suffrages. Ainsi, notre famille, après une courte interruption, reprenait contact avec le corps électoral dans une région qui avait déjà désigné, pour nos Assemblées, mon grand-père et mon père.

Dans le département du Gard, mon oncle Guillaume Guizot avait apporté à l'armée conservatrice un concours très efficace. « Notre liste a ceci de nouveau », écrivait-il à mon père, « qu'elle est par essence, à tous les points de vue, une liste de fusion. Elle groupe Protestants et Catholiques, Légitimistes, Orléanistes et Bonapartistes. L'accord répond aux sentiments vrais du pays et c'est au Comte

de Paris que ces sentiments-là profitent. La Monarchie n'est pas faite, mais la République est bien défaite. » (1<sup>er</sup> Octobre 1885.)

Au lendemain du scrutin, même note confiante et ferme. « Ce qui est acquis est acquis. » A la place des anciens partis, il s'est refait ou plutôt il s'est révélé un parti conservateur actuel et vivant à qui il devient difficile de dire qu'il est un état-major sans soldats, quand il a eu, dès son entrée en campagne, la moitié de la France avec lui. On nous défiait de faire du torysme à l'anglaise, d'aborder les hustings, d'entrer en dialogue avec le suffrage universel, et notre premier essai nous a si bien réussi que tous s'y plaisent. Le rôle et le nom du Comte de Paris ont beaucoup grandi dans ces derniers mois. C'est lui qui a fait la fusion des Royalistes. C'est lui qui a fait l'union des Conservateurs. On sait bien, qu'avec tout autre chef, elle n'aurait pu ni se former maintenant ni se produire plus tard. On sait bien qu'autour d'aucun autre chef, ce qui nous appartient dans le corps électoral républicain ou dans le personnel républicain ne pourrait venir rejoindre les Conservateurs. On sait bien que derrière tout autre nom, il y a des coups d'État, du silence et des aventures sans avenir ; on sait bien et l'on voit aux résultats de sa conduite et de celle qu'il a dirigée qu'il est l'homme du gouvernement qu'il nous faut, des libertés qu'il nous faut et de la

sagesse dont nous avons besoin pour atteindre et garder tout cela. On le sait, on le dit et ceux qui lui reprochaient de ne pas agir doivent se demander aujourd'hui quel manifeste, quel débarquement de Boulogne, quel général Prim auraient valu son attitude et sa politique. » (15 Octobre 1885.)

Tout importante que fût dans notre vie la part de la politique, elle n'excluait pas d'autres émotions et d'autres travaux. Au mois de Mars 1885, ma sœur Suzanne avait épousé Charles Cambefort, ancien camarade de collège de mon frère Pierre, et dont le père, banquier à Lyon, était le collègue du mien au Chemin de fer de Paris à Lyon. Famille ancienne et justement considérée. Mon nouveau beau-frère qui avait d'abord pensé à la diplomatie, s'était décidé à suivre la carrière d'affaires qui était de tradition chez ses descendants et qui devait lui valoir par la suite une situation considérable.

A la suite de l'élection de mon oncle à la Chambre des Députés, ma tante de Witt avait transféré à Paris son principal établissement. Ses filles vivaient encore à Guebwiller en Alsace, où les naissances se succédaient rapidement et d'où ne devaient pas tarder à revenir définitivement en France, pour yachever leurs études, mes neveux élevés dans l'amour ardent de la mère patrie. Avant d'avoir à s'occuper de ses petits-fils

et après avoir été pour ma sœur Suzanne véritablement une seconde mère, ma tante ne se considérait pas encore comme ayant gagné le droit au repos. Deux futurs saint-cyriens, mon frère François et mon beau-frère Étienne de La Bruyère, entraient dans la période de préparation aux examens. Elle s'employait continuellement à les suivre et à les encourager. Ils ne me contrediront pas si j'affirme que les années n'ont pas pu effacer chez eux le souvenir ému de cette sollicitude toujours en éveil.

La santé de ma sœur, M<sup>me</sup> Vernes, nous donnait du souci : elle ne s'était jamais complètement remise d'une suite de couches où ses espérances n'avaient pas eu de lendemain. Mon beau-frère lui prodiguait les soins les plus tendres. Il avait fait édifier à Saint-Germain de Paris une grande villa d'où la vue était magnifique et où il avait réuni tout ce qui pouvait aider ma sœur à accepter les ennuis d'une immobilité presque continue. Mon père aimait à aller retrouver sa fille aînée, loin des bruits de Paris, dans cette villa de l'Horizon, à causer avec elle des chers disparus, à lui raconter les milles incidents de la vie politique à laquelle il était mêlé.

Nous nous efforçions, mon frère et moi, de marcher sur ses traces. Je venais de faire paraître, sans nom d'auteur, une brochure

intitulée *Monarchie* : on avait su qu'elle émanait d'un des membres de ma famille et cela avait valu à mon père de nombreuses lettres de ses amis : « Quand nous sentons venir derrière nous cette jeune armée », lui écrivait le duc d'Audiffret Pasquier, « et que nous pouvons croire en elle pour défendre ce que nous avons aimé et respecté, nous ne songeons plus à nous plaindre des déceptions, des revers immérités. C'est notre meilleure, notre seule consolation. Personne n'est plus que vous digne de la goûter. »

---



## CHAPITRE SEPTIÈME

MARIAGE DE LA PRINCESSE AMÉLIE D'ORLÉANS ET DU DUC DE BRAGANCE. — EXIL DE M. LE COMTE DE PARIS. — NOUVELLE ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. — LES CONFÉRENCES. — LE GÉNÉRAL BOULANGER. — MON PÈRE MEMBRE DU COMITÉ D'ACTION. — LA PROPAGANDE MONARCHIQUE ET LA POLITIQUE ÉLECTORALE. — M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE PARIS ET LA LIGUE DE LA ROSE DE FRANCE. — UN PROCÈS POLITIQUE. — LE GÉNÉRAL BOULANGER, DÉPUTÉ DE PARIS, MANQUE UNE OCCASION.

L'émotion provoquée en France par la manifestation électorale de 1885 n'était pas encore calmée, lorsqu'on apprit que la princesse Amélie, fille aînée de M. le Comte de Paris, était fiancée au duc de Bragance, héritier de la couronne de Portugal. Quelques mois auparavant, la princesse Marie, fille de M. le duc de Chartres, avait épousé le prince Valdemar de Danemark. Ainsi, la même année, deux princes étrangers, apparentés aux principales familles régnantes de l'Europe, étaient venus en France pour rechercher l'alliance des d'Orléans. Une réception, comme on n'en

avait pas vu depuis longtemps à Paris et qui avait eu pour théâtre un des plus anciens hôtels du faubourg Saint-Germain, réception à laquelle assistait tout le Corps diplomatique, avait permis à un public très nombreux de Paris et de la province de venir saluer le chef de la Maison de France et de lui apporter les vœux et les espérances de son parti.

Le Gouvernement ne pouvait pas rester insensible à une manifestation de cette importance : dans les milieux parlementaires où n'étaient pas oubliées les craintes qui s'étaient fait jour au cours de la dernière bataille, on était décidé à provoquer des mesures extrêmes ; rien que l'expulsion n'était capable d'expier le forfait par lequel la cour de M. le Comte de Paris avait éclipsé celle de l'Élysée pendant quelques heures. Pour prononcer l'exil, il fallait le double assentiment de la Chambre et du Sénat : on était certain de la majorité à la Chambre ; pour le Sénat, c'était plus doux, mais il y avait sur les bancs du centre un groupe qu'on avait déjà baptisé le groupe de « la mort dans l'âme ». « Ils iront au scrutin la mort dans l'âme, mais ils suivront le Gouvernement, » « L'attitude des d'Orléans », m'écrivait mon père, « a été, en présence des menaces d'exil, ce qu'elle devait être, calme et digne. Ils désirent rester dans leur pays et ils ont raison, mais ils ne se feront pas petits pour y rester. Ils continueront à marcher tran-

quilement vers le but sans s'arrêter ni pour provoquer ni pour caresser la gauche. Ils ont bien plus d'esprit de suite que leurs rivaux... Les étourdis qui reprochent au Comte de Paris de ne marcher que pas à pas, devraient reconnaître cependant qu'il fait du chemin avec son air tranquille ; c'est le plus habile joueur d'échecs que nous ayions eu depuis longtemps. » (9 Février 1886.)

La menace se précisait : elle avait pour résultat de provoquer, par avance, chez un certain nombre de Monarchistes à courte vue, l'espoir hautement avoué de voir le Prince éloigné de son pays et de ses amis. Des gens qui, depuis nombre d'années, adressaient, chaque matin, du fond de leur lit, à la Providence, la prière de voir « Monseigneur monter à cheval », déclaraient que le Comte de Paris ferait plus d'efforts pour rentrer en France que pour y rester et préparaient déjà, dans le demi-sommeil de leur sécurité, des plans de débarquement, qui au Pays Basque, et qui en Bretagne. Mais le plus grand nombre comprenaient que la mesure était grave, que « l'absence est le plus grand des maux » et qu'à s'éloigner ainsi du champ de bataille où il avait si bien manœuvré, le Prince perdrait une partie de ses avantages. On savait que, si la loi d'expulsion était votée, le Comte de Paris et sa famille retourneraient en Angleterre ; voyage long et coûteux pour les amis

désireux de raconter et d'écouter; moins d'audiences, moins d'échanges d'idées. En France, le contact pouvait être permanent: la Manche était un fossé qui le rendrait moins fréquent. Les lettres mettraient plus de temps à y arriver, le mot d'ordre plus de temps à en revenir.

Le Gouvernement avait déposé le projet de loi d'exil: la Chambre avait dit et le Sénat allait dire: « Oui. » Au château d'Eu, on se préparait au départ. « Un grand nombre de nos amis », m'écrivait mon père, « sont prêts à partir, les uns pour Dieppe et les autres pour Abbeville, le soir du jour où le Sénat aura voté la loi d'expulsion. Aucun mot d'ordre ne sera donné à cet égard par les représentants du Prince, ce qui n'empêchera pas les sénateurs et les députés royalistes, les membres des Comités et beaucoup d'autres amis de se trouver au rendez-vous. Aucune manifestation séditieuse, un maintien digne, voilà ce qu'on est en droit d'exiger de tous ceux qui se trouveront au Tréport le jour du départ. Obtiendra-t-on une attitude aussi calme de la part des braves paysans qui viendront de trente kilomètres à la ronde? Je l'espère. Quand tu viendras, accompagné de tes amis, recommande-leur le respect de la loi. C'est le seul point sur lequel il y ait un mot d'ordre donné par le Prince. » (15 Juin 1886.)

J'étais bien décidé à convier à cette mani-

festation d'adieux tous ceux des Monarchistes de ma région qui pourraient entreprendre le voyage de la fidélité. Mon appel avait été entendu. Tous les départements du Sud-Ouest seraient représentés. A Bordeaux et à Toulouse, les groupes de jeunesse royaliste avaient désigné des délégués très ardents.

J'étais déjà à Paris quand le vote du Sénat fut connu. Mon père m'avait devancé au château d'Eu. Avec lui, j'y retrouvais mes deux oncles de Witt et Guizot et mon frère Pierre. La foule remplissait le parc et la cour du château : le défilé des adieux dura plusieurs heures. L'émotion était vive à l'entrée du grand salon où se tenaient le Comte et la Comtesse de Paris, moins contenue encore à la sortie : mais aucun tumulte, aucun cri.

Quand l'heure fut venue de gagner, dans le bassin du Tréport, le bateau qui attendait les exilés, un exode général se produisit vers le port. Les quais et les jetées étaient noirs de monde. Deux compagnies d'infanterie faisaient le service d'ordre. Au moment où le paquebot se mettait en marche, le Comte de Paris, ayant en main un grand drapeau tricolore, se découvrit et salua. De tous les côtés, les acclamations éclatèrent. Du sein de la foule et dominant les vivats, un commandement strident se fit entendre : « Portez armes ! » Sans se demander si ce commandement venait de ses chefs, la troupe obéit, et ainsi se trouva rendre

hommage au descendant de nos Rois contre lequel la République rééditait les mesures si longtemps reprochées par les Républicains aux auteurs du coup d'Etat du Deux Décembre. « Oh ! n'exilons personne. Oh ! l'exil est impie », avait écrit trente années avant Victor Hugo. « La République a peur », répondait le Prince en quittant le sol français : « En me frappant, elle me désigne ! »

Nous étions retournés à nos travaux qui, de nouveau, allaient être des batailles. La loi d'exil ne devait pas avoir pour effet de grossir dans nos campagnes et aux élections cantonales le contingent républicain. Après une élection très disputée contre un candidat exotique, mais gros distributeur de prébendes, et que la préfecture soutenait violemment, j'avais changé mon mandat de Conseiller d'Arrondissement contre celui de Conseiller Général. Trois jours avant le scrutin, on apprenait aux électeurs que M. le Général Boulanger, alors ministre de la Guerre, cédant aux sollicitations de mes adversaires, m'avait suspendu, pour un an, de mes fonctions de capitaine-adjudant major dans l'Armée Territoriale. L'affiche dans laquelle on annonçait cette mesure affirmait qu'on m'avait arraché mes épaulettes, que j'étais privé de mes droits civils et concluait à

mon inéligibilité. Je n'étais pas de ceux auxquels on pouvait reprocher de mettre leur drapeau dans leur poche. Mon adversaire disait : « Vous ne voterez pas pour le candidat du Drapeau Blanc. » Je répondais à mon adversaire : « Comme citoyen et comme officier, je n'ai jamais connu et servi qu'un seul drapeau : le Drapeau Tricolore ! celui que d'Aumale, Joinville et Nemours ont illustré sur la terre d'Afrique ; celui que Philippe, Comte de Paris, a fièrement emporté sur la terre d'exil (1). »

J'allais me trouver au Conseil Général en bonne et nombreuse compagnie, plusieurs de mes amis du Comité Monarchique avaient été élus. J'étais le plus jeune parmi eux, mais ils connaissaient les relations de ma famille avec le Prince et voulaient bien me considérer comme un intermédiaire indiqué. La confirmation autorisée de cette situation me parvenait deux jours après le scrutin. M. Bocher me faisait l'honneur de m'écrire : « Recevez mes plus cordiales félicitations. Vous voilà maintenant chef du Parti dans votre département. C'est à vous de le conduire ; soyez assuré que vous trouverez ici tout

(1) Un an après, jour pour jour, et scrupuleux observateur de l'article du service intérieur des corps de troupe établissant que la réclamation n'est permise à l'inférieur que lorsqu'il a obéi, je demandai à connaître le libellé de la punition qui m'avait été signifiée sans communication du motif. J'appris qu'à mon dossier la page était blanche : ainsi j'avais été frappé je puis dire par complaisance, et le mot est vraiment modeste pour qualifier un tel procédé.

l'appui nécessaire. » Mon père s'était trouvé à Peyreguilhot le jour de mon élection. Il avait vu, vers neuf heures du soir, s'allumer des feux de joie sur tous les sommets du canton et des cantons voisins et avait entendu les acclamations par lesquelles mes électeurs, venus par centaines, s'étaient complus, avec leur ardeur méridionale, à fêter, jusqu'à une heure avancée de la nuit, leur nouveau Conseiller. Le lendemain, une dépêche du Val Richer nous apprenait que mon frère Pierre était, lui aussi, entré au Conseil Général du Calvados, avec un programme aussi nettement monarchique que le mien.

En arrivant en Angleterre, M. le Comte de Paris avait jugé nécessaire de compléter son organisation en appelant auprès de lui, à tour de rôle, un certain nombre d'amis fidèles, destinés à l'aider dans sa correspondance et dans la préparation de ses réceptions. Mon frère Pierre était un de ceux auxquels le Prince avait demandé de s'associer ainsi, de plus près, à sa vie et à ses travaux. Il retrouvait, dans ce service d'Honneur, d'anciens amis de notre famille : le comte d'Haussonville qui devait, quelques années plus tard, devenir le représentant très éloquent et très actif de M. le Comte de Paris en France ; le baron de Chabaud-Latour, Barthélémy Saint-Marc-Girardin, Aubry Vitet et plusieurs autres. Le secrétariat particulier avait été

confié à M. Camille Dupuy, qui avait eu une page très glorieuse pendant le siège de Paris en traversant les lignes allemandes en ballon et qui, au moment des décrets contre les congrégations religieuses, n'avait pas craint d'interrompre une brillante carrière de magistrat, pour n'avoir pas à mentir à sa conscience. Homme de grand savoir et de grand cœur, d'un jugement très sûr, d'une fidélité discrète et auquel aujourd'hui encore M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris continue sa confiance et son amitié.

M. le Comte de Paris s'était établi aux portes de Londres dans une grande et confortable habitation où il aimait à recevoir ses invités et où il se préparait à fêter ses noces d'argent. J'avais été autorisé à accompagner mon père dans un de ses pèlerinages à Sheen House. J'étais désireux d'entretenir le Prince d'un projet que j'avais mûrement étudié, qui me tenait fort à cœur et de la réalisation duquel j'attendais un bon effet pour notre cause. J'estimais qu'à côté de la propagande par le journal, par la brochure et par l'image, la propagande par la parole devait constituer une intéressante manifestation de vie et un utile essai d'éducation populaire. Ces conférences, à mon sens, ne devaient pas uniquement consister dans des exposés de doctrine politique et dans une discussion sur les mérites respectifs de la

République et de la Monarchie. Elles devaient grouper des compétences et amener à la tribune, dans des réunions publiques ou privées, des hommes capables d'aborder l'étude des grands problèmes économiques et sociaux desquels dépend la vie d'une nation. En définitive, il s'agissait de prouver au pays qu'au sein du parti monarchique, la connaissance et le besoin de protection des intérêts nationaux, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, avaient provoqué le regroupement d'un bataillon d'élite où chaque soldat se préparait à être un apôtre.

En ce qui concernait la région du Sud-Ouest, mon programme et mes cadres étaient prêts. J'avais soumis au Prince la liste des sujets que nous nous proposions de traiter, la zone d'action où je désirais expérimenter notre idée et le nom des orateurs qui viendraient, en tant que Monarchistes, proposer à la Démocratie des démonstrations et des solutions.

Le Prince avait bien voulu donner une chaleureuse approbation de principe à l'organisation que je lui soumettais. J'étais rentré en France : nous avions, mes amis et moi, fondé la Société des Conférences du Sud-Ouest qui devait bientôt, grâce à la féconde activité de mon ami, M. Calla, devenir la Société des Conférences monarchiques et s'étendre à toute la France. Notre réunion

d'inauguration suivie d'un banquet de quatre cents couverts avait eu lieu, chez moi, dans la petite ville de Tonneins, avec un plein succès. J'avais pris la direction d'une revue mensuelle destinée à publier, sinon le texte, du moins le cadre de nos conférences, à résumer nos travaux à l'usage de ceux qui voudraient nous imiter et à grouper tout ce qui avait trait à la propagande monarchique (1).

Les encouragements nous arrivaient de tous côtés : « Marchez, mes chers amis », m'écrivait M. le duc d'Audiffret-Pasquier. « Vous êtes jeunes, vous ne traînez pas à votre suite le triste cortège des préventions, des rancunes qui, d'ordinaire, accompagnent les vieux combattants. Luttez au grand jour, en n'écoulant que votre conscience et votre patriotisme et quel que soit le résultat de vos efforts, gardez une foi imperturbable dans le bon sens de votre pays et dans le triomphe de la vérité. » (25 Août 1887.)

A Bordeaux, à Agen, à Montauban, à Toulouse, à Pau, dans nombre d'autres villes ou

(1) La Presse Régionale, dont mon vaillant et regretté ami, M. Cordier, directeur du *Nouvelliste de Bordeaux*, était un des principaux inspirateurs, soutenait résolument nos efforts. La plupart de ces collaborateurs de la première heure nous ont à tout jamais quitté. Parmi ceux, qui luttent encore pour les idées dont nous nous étions faits les apôtres, j'ai à cœur d'adresser une fois de plus le salut d'un vieux compagnon d'armes, et je prie M. Duché, directeur de la *Liberté du Sud-Ouest*, M. Lespine, directeur de l'*Express du Midi*, M. Olivier Crebessac, directeur du *Paysan du Sud-Ouest* et M. Henry Durrieux qui fut long-temps à la tête de l'*Avenir du Lot-et-Garonne*, de croire que le souvenir de leur collaboration m'est toujours précieux.

chefs-lieux de cantons ruraux, notre apostolat s'exerçait au mieux de nos désirs et produisait des résultats de nature à flatter nos amours-propres et à émotionner toute cette partie indécise du corps électoral qui, dans les périodes de crise, aime à se ranger derrière les hommes d'action.

Nos réunions ne se terminaient pas toujours par des apothéoses. On m'avait demandé d'aller à Montbéliard, dans le Doubs, parler de la Monarchie. Les membres du Comité, parmi lesquels MM. de Mérode et Kœchlin, avaient loué, à cette occasion, le théâtre de la ville. Par suite de précautions mal prises, les amis de M. Viette, député républicain et ministre en exercice, avaient réussi à introduire dans la salle un certain nombre de perturbateurs qui ne m'avaient pas permis de placer une parole et s'en étaient donné, à cœur joie, de m'insulter copieusement. Le commissaire de police, monté sur l'estrade avec tout ce que Montbéliard comptait de sergents de ville, avait déclaré la réunion dissoute. Il est vrai qu'une heure après, dans une autre salle, j'avais dit ce que j'avais à dire. J'ai relaté cet incident parce qu'il indiquait que notre propagande n'était pas indifférente et qu'elle gênait nos adversaires.

Dans quelques départements, on avait paru craindre que notre campagne, drapeau

déployé, put nuire à certaines combinaisons électorales. Nous répondions, et d'autres répondaient avec nous, que nous serions d'autant mieux préparés à négocier des alliances, que nous aurions fait preuve de plus d'activité et groupé plus de bataillons. Nous n'avions pas à intervenir dans les questions de personnes et dans la formation des listes. Notre seul programme, comme le constatait M. Edouard Hervé dans le journal *le Soleil*, était « de défendre et de propager des principes, et de continuer une propagande énergique et constante en faveur de la Monarchie moderne que veut faire le Comte de Paris et qui répondra aux nécessités de notre temps et de notre pays ».

Ces principes, le Chef lui-même de la Maison de France allait les définir dans un document, d'une haute portée, intitulé « Instructions de M. le Comte de Paris aux représentants du parti monarchiste en France ». En réponse à l'adresse que mes collègues et moi faisions parvenir à Sheen House à l'occasion de ce programme où il annonçait qu'il voulait être « le Roi de tous et le premier serviteur de la France », le Prince voulait bien m'écrire une lettre qui était à la fois un remerciement et un mot d'ordre : « Je suis heureux d'avoir affermi le terrain sous les pieds des orateurs qui soutiennent si vaillamment notre cause. Les

Conférences du Sud-Ouest ont un juste retentissement. Mes Instructions ont prouvé que je tenais à ce que mes amis fissent parler de la Monarchie et la fissent désirer en montrant ce qu'elle serait et ce qu'elle ne serait pas. » (16 Décembre 1887.)

Quelques semaines après : « C'est un encouragement chaleureux que j'ai à cœur de vous donner. Je veux vous féliciter de ce que vous avez déjà fait et vous donner le moyen de faire encore davantage en vous autorisant à vous servir de mon nom et de mon autorité pour continuer votre œuvre (1). »

Ainsi, M. le Comte de Paris était un arbitre entre ceux de ses amis qui, siégeant dans les Assemblées, croyaient plus opportun, en vue de leur réélection, de faire le silence sur la forme de gouvernement qui avait leurs préférences, et tout un groupe d'hommes plus jeunes, plus ardents et qui demandaient l'autorisation d'affirmer bien haut, comme un Gouvernement réparateur, la Monarchie moderne et démocratique que le Prince venait de définir avec une connaissance si

(1) Au cours des années 1887 et 1888, la Société des Conférences monarchiques a organisé 236 réunions où se sont fait entendre 350 conférenciers. Parmi les principaux orateurs qui avaient répondu à notre appel, je citerai : MM. Bocher, duc d'Audiffret-Pasquier, Ferdinand Duval, Lambert de Sainte-Croix, comte d'Haussouville, Depeyre, Jacques Piou, Calla, Princeteau, marquis de Breteuil, Saint-Marc-Girardin, comte d'Adhémar, de Lamarzelle, de Larnage, Baragnon, Welche, de Vauplane, et tant d'autres qui ont été l'honneur de notre Association.

éclairée des besoins de la France et de l'âme des Français.

Tandis que nous poursuivions cette propagande, un nouvel acteur faisait brusquement son apparition sur la scène politique. Pendant son passage au ministère de la Guerre, le général Boulanger avait inauguré, avec un art incontestable de mise en scène, toute une série de mesures inspirées par la recherche tapageuse de la popularité. A écouter ceux de ses partisans qui vantait sa sollicitude pour le soldat, il semblait qu'il eût, d'un coup de baguette, transformé la condition matérielle de l'homme de troupe. Dans ses inspections, c'était aux cuisines qu'il faisait les plus longs stages. L'ordinaire avait été amélioré. Il avait le talent, en se promenant dans les chambriées et sur les champs de manœuvre, de mettre beaucoup de bonhomie dans ses questions et dans ses remarques; on l'appelait : le Général des soldats.

A côté de l'armée, il y avait la foule. Le Général avait de la prestance, montait élégamment un beau cheval et saluait d'un geste large. On racontait qu'il avait le cœur sensible, un peu plus même qu'il ne convient à un homme marié : autre cause de succès dans certains milieux; mais la foule ne suffisait pas. Il y avait les salons, dont quelques-uns, parmi les plus connus, s'étaient ouverts devant lui. On s'y pressait pour avoir l'occa-

sion de voir, d'entendre, d'admirer le « brave général » auxquels les chansonniers faisaient une si belle réputation. Les plus grandes dames réclamaient l'honneur de l'avoir à leur table où il tenait ouvertement des propos d'insurgé et préconisait la nécessité d'un coup de balai, en laissant entendre qu'il entendrait volontiers le manche. Dans sa lassitude de la tyrannie opportuniste, le public accueillait ces propos avec faveur. La légende s'établissait et la duperie s'organisait. Elle ne trompait pas tout le monde. On avait rappelé qu'à l'époque où Mgr le Duc d'Aumale commandait le 7<sup>e</sup> Corps d'armée, M. Boulanger avait sollicité l'appui du fils de Louis-Philippe. La mémoire lui ayant manqué au point qu'il avait nié la matérialité du fait, les journaux avaient reproduit la photographie d'une lettre de remerciements adressée au Prince et commençant par ces mots : « Je vous dois mon avancement. » Mais il y a des indulgences pour les effrontés qui réussissent. Le général Boulanger était porté par le flot. On l'entourait, on le flattait, on voyait en lui un instrument. Les Bonapartistes le comblèrent de prévenances. Certains Monarquistes se faisaient volontiers inviter là où il allait. Mon père n'était pas sans inquiétude sur cet intermède destiné à modifier les conditions d'une bataille électorale savamment et patiemment préparée, comme en 1885, sur

le terrain de l'Union Conservatrice. Il me faisait part de ses appréhensions. Le « Boulangisme est une maladie honteuse et dangereuse à laquelle nous donnons un nom nouveau et français, mais qui est vieille comme l'anarchie et la caserne et qui, tôt ou tard, fait explosion dans les États ayant une armée permanente et un Gouvernement instable. C'est le phylloxéra des Républiques militaires. Il n'y a jamais eu que deux façons de détruire ce redoutable rongeur : supprimer l'armée ou supprimer la République. Les États-Unis ont fait leur choix. Ils n'ont pas d'armée en temps de paix. Le voisinage de l'Allemagne et de l'Italie permet-il à la France d'adopter le même remède ? Si notre situation en Europe nous interdit de recourir au curatif de l'Amérique du Nord, nous devons renoncer à la République. Il faut profiter de l'épouvanter que le mouvement boulangiste inspire à beaucoup de bons citoyens pour leur rappeler ces faits et ces lois historiques.

« Ne soyons pas trop sévères pour les masses affolées et ignorantes. Elles ont soif d'être gouvernées et elles se précipitent sur le premier breuvage qu'elles trouvent sur le chemin, fût-ce la boute d'un fossé ou l'eau empoisonnée d'un marécage. Il ne faut pas leur en vouloir d'avoir soif. Il faut profiter de leur soif pour leur offrir des eaux vives.

Le Boulangisme n'est que la manifestation d'un besoin auquel le Comte de Paris seul peut donner satisfaction. L'homme qui retient en ce moment les aspirations populaires ne paraît d'ailleurs pas dangereux par lui-même, dans les circonstances actuelles. C'est une tête sans cervelle et le jour où on lui aura enlevé son pantalon rouge et son panache, son étoile cessera de briller. Que pense-t-on dans ta région de tout cela? » (20 Mai 1888.)

Je répondais à mon père que ma région n'échappait pas à l'extraordinaire engouement dont bénéficiait le général Boulanger et qui poussait la majorité des Français à opposer un homme inconnu la veille à la tyrannie collective dont le pays était las. Coup sur coup les électeurs du Nord et de la Dordogne venaient de donner des majorités considérables à l'ancien Ministre de la Guerre, rendu à la vie privée. Je constatais que, dans ce dernier département, la moitié des Monarchistes s'étaient laissé entraîner par le courant et avaient accordé leurs suffrages à un candidat que M. Floquet, ayant de lui donner un coup d'épée, avait pittoresquement appelé « un Saint-Arnaud de café-concert ». Je citais les noms de voisins à moi, dont un maire d'une grosse commune récemment révoqué pour avoir assisté à un banquet monarchique et qui se

déclarait prêt à voter pour le général parce qu'il le croyait seul capable de nous délivrer rapidement des Opportunistes. « Nous avons beau déclarer que Boulanger n'est qu'un ballon gonflé, on nous répond que c'est le suffrage universel qui souffle dedans. L'idée d'une solution pacifique et légale perd tous les jours du terrain. Dans l'esprit du public, c'est bien moins la République que le Parlementarisme qui est condamné. La Monarchie n'en profite pas et le Césarisme reprend ses avantages. Tous les troupiers qui viennent en permission sont autant de colporteurs qui prônent les faits et gestes d'un homme ayant laissé dans l'armée le souvenir d'une sollicitude paternelle à l'endroit des soldats. Son cri de guerre est Revision. Je crois que ce doit être aussi le nôtre. Mais il n'y aura avantage pour les Monarchistes à demander la Dissolution et la Revision que s'ils modifient leur organisation actuelle qui est insuffisante, s'ils savent entrer dans le courant démocratique, s'ils mettent en œuvre des moyens de propagande plus puissants, s'ils constituent un service de colportage régulier et centralisé, en un mot s'ils font de l'action avec des hommes d'action. » (13 Mai 1888.)

En écrivant ce qui précède, ce n'était pas seulement mes propres sentiments que j'exprimais. J'étais l'interprète des vœux de tous nos amis dans la région du Sud-Ouest.

Dans une importante réunion tenue à Agen, nous avions rédigé une adresse qu'on m'avait donné mandat de faire parvenir à M. le Comte de Paris. Nous demandions respectueusement au Prince de vouloir bien faire entendre aux Français une parole résolue et permettant aux Monarchistes de détourner à leur profit le courant qui les entraînait follement vers un aventurier audacieux.

La réponse ne devait pas se faire attendre. En me recevant en Angleterre, le Prince avait bien voulu me donner l'assurance qu'à côté de l'action purement électorale et de la campagne en faveur de la Dissolution de la Chambre et de la Revision de la Constitution, la solution monarchique devait être présentée au pays non pas comme une hypothèse mais comme une nécessité, qu'à cet effet les divers moyens de propagande que nous avions mis en œuvre devaient et allaient prendre le développement nécessaire.

Mon père me confirmait cet heureux mot d'ordre, « Imitons les Sociétés bibliques », me disait-il. « Faisons pénétrer peu à peu les instructions de M. le Comte de Paris dans toutes les demeures. Il y a là un catéchisme destiné d'abord à l'enseignement des Monarchistes, puis à celui du pays. »

Par sa déclaration du 25 Avril et par sa lettre aux Maires de France du 14 Juillet 1888, le Prince mettait à notre disposition de nou-

veaux thèmes à développer dans nos conférences et dans nos journaux. Mon frère Pierre s'était activement employé à organiser le voyage en Angleterre de deux députations importantes, l'une de cultivateurs normands et l'autre d'ouvriers parisiens. À tous, M. le Comte de Paris avait dit ses espérances et sa volonté : parlant de la solidarité étroite qui doit unir les patrons et les ouvriers et déclarant que le représentant de la tradition monarchique n'aurait pas de préoccupation plus constante que de dissiper les malentendus et les antagonismes entre le capital et le travail, il terminait ainsi. « Nous nous inspirerons tous des paroles qui ont changé la face du monde il y a dix-neuf siècles. Nous nous souviendrons que notre premier devoir est de souhaiter : « la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Le 13 Juin 1888, M. le Comte de Paris adressait à mon père la lettre suivante :

« Depuis votre dernière visite à Sheen House j'ai mûri un projet auquel je songeais depuis longtemps et que le moment est venu de réaliser. Il s'agit de constituer un Comité d'action composé de quelques-uns de mes amis politiques : à chacun je demanderais de se charger, dans la crise actuelle, d'une partie de l'œuvre commune. J'attacherais une importance extrême à ce que vous voulussiez bien entrer dans ce Comité...

Je convoque les huit membres qui le composeront à une réunion qui se tiendra le 12 Juillet à Sheen House et où les attributions et la part de chacun seront nettement définies. »

Mon père s'était rendu au désir du Prince et avait accepté de faire partie du Comité d'action (1).

Il y avait là une innovation importante. Jusqu'alors et depuis le jour où M. le Comte de Paris était devenu chef de la Maison de France, l'organisation centrale du parti n'avait comporté qu'un secrétariat dirigé par le représentant officiel du Prince. Ce secrétariat devenait une sorte de Ministère dont l'influence préparait sans retard une série de manifestations où les plus éloquents orateurs du parti préconisaient la politique d'affirmation et d'action.

« Il ne suffit plus aujourd'hui de dire ce que nous ne voulons pas ; il faut dire à tous ce que nous voulons », s'écriait M. Lambert de Sainte-Croix au banquet de la Presse monarchique. (24 Juin 1888.)

Même langage dans la bouche des orateurs les plus autorisés du parti. J'avais moi-même la bonne fortune, à Saint-Sulpice-d'Izon, dans la Gironde, devant plus de 1.500 auditeurs

(1) Après la mort de mon père, M. le Comte de Paris me fit l'honneur de m'appeler dans cette organisation centrale en m'y réservant la direction des Conférences Monarchiques.

et en compagnie de nombreux délégués de la région, de faire applaudir le programme des revendications monarchiques.

La politique que préconisait mon père n'était pas en contradiction avec celle dont mes amis et moi nous étions faits les porte-paroles, mais elle comportait, en ce qui concernait les alliances électorales de l'avenir certaines recommandations.

« Propager tous les jours la foi monarchique sans renoncer à pratiquer l'Union Conservatrice, les jours de bataille électorale et de bataille parlementaire, telle est la règle de bon sens que la situation commande. On aurait pu continuer la politique du Comte de Chambord, se tenir en dehors des querelles de partis et ne se montrer au pays que comme un Gouvernement en réserve. On ne l'a pas fait : on ne s'est pas résigné à attendre les événements, les bras croisés. On s'est décidé à la guerre électorale et l'on s'y est décidé en sachant bien qu'on ne pouvait pas débarquer l'ennemi à soi tout seul. En 1888 comme en 1885, nous sommes en minorité dans le pays et nous ne pouvons pousser sérieusement la guerre qu'à condition de nous entendre avec ceux qui veulent comme nous chasser le parti républicain du pouvoir. Le moment de négocier des alliances n'est pas encore arrivé. Mais nous pouvons les préparer dès aujourd'hui en nous montrant

à la fois vivants et conciliants. Donc, tout ce qui est nécessaire pour affirmer sa foi et sa force mais supprimer ce qui ne pourrait qu'offenser gratuitement ceux à côté desquels on entend livrer bataille, c'est le mot d'ordre. » (18 Septembre 1888.)

A quelque temps de là, deux manifestations oratoires très différentes s'étaient produites. A Angers, le 11 Novembre, interrogé par un auditeur sur ce qu'il pensait du général Boulanger, M. Calla avait répondu : « Je ne suis pas venu ici pour discuter des personnalités ni pour traiter des questions électorales, mais puisque vous m'y conviez et puisque vous jetez un nom dans la discussion, laissez-moi vous dire bien simplement : Prenez garde, ce n'est pas pour nous que le four chauffe. »

La veille au soir, à Marseille, M. le Marquis de Breteuil, député des Hautes-Pyrénées, après avoir affirmé sa foi monarchique et parlant lui aussi du général Boulanger, avait laissé entendre que, sur le terrain électoral, la vraie politique consistait à grouper contre les Républicains tous les mécontentements et tous les enthousiasmes, y compris ceux de l'homme « dont le nom devenait par suite de hasards heureux la formule adoptée dans les votes pour condamner le présent et demander autre chose... Plus d'un parmi nous ne doute pas qu'à l'heure actuelle il ne serve

inconsciemment la cause conservatrice, qu'il n'élargisse, comme on l'a dit heureusement, la trouée par laquelle nous entrerons dans la place ».

En faisant part au Prince de l'émotion produite au sein des comités monarchiques par la contradiction qui paraissait ressortir des deux harangues de MM. Calla et de Breteuil, mon père s'exprimait ainsi : « Je ne suis pas d'avis de couper les ponts au moyen desquels peut s'opérer la concentration conservatrice, mais je ne crois pas le moment venu de les passer. Nos meilleurs amis ne nous suivraient pas et nous serions exposés à ne pas tenir dans la coalition future la place qui nous est due... On est encore trop loin des élections pour comprendre et pour accepter certaines nécessités électorales... Quand on sera dans le feu de l'action, on trouvera de bonne guerre des combinaisons dont la légitimité n'apparaît aujourd'hui qu'à ceux qui ont à préparer la concentration des forces conservatrices en vue du scrutin. Cette préparation ne doit pas être bruyante. Le moment n'est pas venu d'initier le public à des plans dont on ne facilite pas l'exécution en les mettant au grand jour et que les événements peuvent d'ailleurs déranger. Le scrutin d'arrondissement peut être voté, la situation de M. Boulanger peut être changée, gardons le secret et la liberté de nos manœuvres et

parlons surtout au pays de notre foi et de nos espérances. » (21 Novembre 1888.)

En même temps que mon père, et quoique moins apte que lui à juger des impressions de nos amis dans l'ensemble du pays, mais très frappé de l'unanimité avec laquelle dans ma région on avait jugé le discours du Marquis de Breteuil, j'avais fait part au Prince des conversations auxquelles j'étais mêlé et des lettres que je recevais. M. le Comte de Paris me faisait l'honneur d'une prompte réponse.

« L'émotion de nos amis date de loin. Elle provient de ce que trop souvent ils ne comprennent pas la nécessité de poursuivre parallèlement deux politiques, non pas hostiles mais différentes : celle des affirmations et de la propagande monarchique et celle des combinaisons électorales. Comme vous le dites fort bien, il ne faut pas laisser croire que la seconde peut paralyser la première. C'est au contraire le succès de celle-ci qui doit faciliter l'autre. Il ne faut pas qu'on nous croie inféodés à la politique du général Boulanger. Plus on sent la nécessité des alliances, le jour du scrutin, plus il faut auparavant augmenter et déployer les forces particulières dont nous disposons. Je demande donc à tous mes amis : 1<sup>o</sup> de faire de la propagande monarchique ; 2<sup>o</sup> de ne pas mêler à cette action les questions électorales

et de réservier l'avenir de ce côté. Aussi ne saurais-je trop encourager vos efforts pour multiplier les conférences. » (28 Novembre 1888.)

Ce n'était pas seulement aux orateurs et aux écrivains qu'allait incomber le soin de populariser l'idée monarchique. La pensée d'associer « les femmes de France » à la propagande avait provoqué sous le haut patronage et la présidence de M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris, l'organisation d'une Ligue ayant pour emblème « la Rose de France » et pour but « le rétablissement de la Monarchie et de la défense des intérêts conservateurs ». Du premier coup, un magnifique succès avait répondu, dans tous les départements, à cet appel. Les adhésions arrivaient par milliers. Dans le Calvados ma tante de Witt, et dans le Lot-et-Garonne, ma femme, dirigeaient ce recrutement et la distribution de la petite broche très élégante qui devenait le signe de ralliement des Monarchistes. Telle dame qui avait recueilli dans mon voisinage plus de 500 souscriptions, m'écrivait : « J'ai réuni chez moi quelques voisines. Je leur ai rappelé le mot de Jeanne d'Arc disant que ce n'était pas « son état » de faire la guerre et de délivrer le Royaume, mais que Dieu lui ayant dit de le faire elle avait marché et elle avait délivré le Royaume. Ce n'est pas « notre état » à nous autres

femmes », ai-je ajouté, « de faire de la politique, mais il s'agit aujourd'hui de nos croyances les plus chères et de l'avenir de nos enfants. Et quand j'ai demandé à mes voisines, presque toutes simples filles des champs, comme Jeanne d'Arc, si elles voulaient être de l'œuvre fondée par M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris, elles m'ont répondu « oui » résolument. Toutes ont emporté des carnets de souscription et pendant deux dimanches ont quêté autour d'elles. L'exemple a été contagieux, les communes voisines se sont mises de la partie, et voilà comment plus de 500 femmes de mon canton portent « la Rose de France » à leur corsage. »

Nos adversaires dissimulaient mal l'irritation que leur causait le mouvement d'opinion dont nous avions contribué à être les initiateurs. Les vengeances administratives étaient, de jour en jour, plus nombreuses. J'étais maire de ma commune : on m'avait fait, comme à nombre de mes amis, l'honneur d'une révocation. C'était la seconde fois, en trois ans, que le Gouvernement s'efforçait de faire comprendre à mes électeurs qu'ils avaient tort de me nommer et que, moi présent, la commune de Laparade serait mise à l'index et privée de toute subvention. Les journaux opportunistes de la région m'attaquaient violemment, quelquefois grossièrement. Un de mes collègues au Conseil

général, en quête d'un portefeuille obtenu depuis « sur cette terre du Lot-et-Garonne féconde en ministres », avait prophétiquement employé contre moi la formule rendue populaire, au cours de la Grande Guerre, par la ténacité de nos soldats : « On l'aura ! »

Encouragé par ce propos tombé des lèvres augustes d'une Excellence en herbe, un procureur de la République, médiocre, haineux et en quête de notoriété, avait, sans consulter le Préfet qui criait à l'exagération et à la maladresse, intenté une action correctionnelle contre mes collègues du Conseil Municipal et contre moi. Deux faits provoquaient des poursuites par lesquelles on espérait bien arriver, et on ne se gênait pas pour le dire, à une condamnation à la prison et à la perte de mes droits politiques. Le premier grief reposait sur le don d'un pantalon fait par moi, au cours de la période électorale, à un vieux jardinier de ma belle-mère auquel, tous les mois, allaienit nos libéralités. Mon deuxième crime, celui qu'on appelait pompeusement « le rastel », concernait mes six distributeurs de bulletins et le déjeuner que je leur avais, sans aucun mystère, offert le jour du scrutin.

Le procès qui s'engageait avait fait du bruit. Les journaux conservateurs en avaient relevé le caractère. Mon ami M. Jacques Piou, alors député de la Haute-Garonne,

était venu, en compagnie de plusieurs avocats réputés de la région, défendre, avec tout son cœur et tout son talent, à la fois ma personne et la cause qu'on voulait discrediter en ma personne.

« Etre battus », s'était-il écrié, « par la libre volonté de ses concitoyens, par un revirement d'opinion, c'est ce que n'admettent jamais les vaincus... Mais ce qui se dit le lendemain d'une élection n'est pas digne de la justice : le lendemain d'une élection il n'est pas un de nous qui n'ait été traîné dans la boue par ses adversaires ; il n'y a pas de calomnies qu'on nous ménage ; nous avons acheté, nous sommes des suborneurs, nous ne pouvons pas arriver par la confiance du pays... Voyons, est-ce que vous ne comprenez pas l'intérêt de cette lutte de Laparade ? Est-ce qu'il s'agit de l'écharpe de Laparade ? Est-ce que derrière cette affaire il n'y a pas un intérêt politique beaucoup plus grand pour ceux qui sont contre M. de Witt ? Il y en a un. Il faut arrêter cette renommée qui grandit. M. de Witt est un adversaire redoutable pour les puissants du jour. Il faut tâcher de les en délivrer. »

Le tribunal nous avait condamnés à l'amende. Le procureur de la République désolé de constater que son Jacobinisme au petit pied n'obtenait pas contre moi la prison en avait appelé à minima du jugement que

nous espérions, nous aussi, voir infirmer par la Cour d'Agen.

Les conseillers de cette Cour parmi lesquels se trouvaient quelques hommes très modérés, n'avaient pas osé compromettre leur situation, dans un procès politique, par une complète manifestation d'indépendance, mais ils n'avaient retenu comme punissable que l'octroi du pantalon à mon vieux jardinier et, réduisant de moitié l'amende, m'avaient condamné, d'après une formule qui semblait vouloir ridiculiser le procès, « pour avoir, au cours de la période électorale, dépassé les limites dans lesquelles il est d'usage de faire la charité ».

L'épilogue de cette histoire devait avoir lieu à Agen, le 24 Février 1889, à l'occasion d'un grand banquet à l'issue duquel la charmante statue d'Henri IV enfant m'avait été remise au nom de quatre mille souscripteurs, parmi lesquels les représentants les plus éminents du parti monarchique en France. L'adresse suivante partait le soir même pour Sheen House.

« Cinq cents Monarchistes, représentant quatorze départements du Sud-Ouest, et réunis au banquet offert à Cornelis de Witt, ont l'honneur de faire parvenir à M. le Comte de Paris la respectueuse assurance de leur dévouement et de leur plus absolue confiance dans sa direction. »

La passion de nos adversaires ne les avait pas bien servis!

Si j'ai rappelé cet épisode, c'est parce qu'il était symptomatique de la crainte que nous inspirions à nos gouvernants et de l'ardeur avec laquelle beaucoup d'électeurs désabusés venaient donner leur confiance et offrir leur concours aux propagandistes de l'idée monarchique qui, indifférents aux foudres officielles et aux injures des bénéficiaires du pouvoir, marchaient droit devant eux, drapeau déployé!

Le jour même où se terminait à Agen le procès qui m'avait valu de si précieux témoignages de sympathie, le peuple de Paris était appelé aux urnes. Grosse bataille et gros enjeu! Après ses succès électoraux en province, le général Boulanger avait résolu de profiter d'une vacance parmi les députés de Paris pour faire confirmer par la capitale le rôle de syndic qu'il entendait remplir. Sa vogue n'avait fait que croître : le courant populaire portait sa barque. Le Gouvernement était inquiet. L'impression s'accentuait qu'on marchait non pas seulement à une élection retentissante, mais à une véritable révolution. Le soir du scrutin, quand on apprit que le général Boulanger était élu à une majorité considérable, des manifestations de joie éclatèrent partout. Dans tous les coins de Paris, des bandes se formèrent pour aller acclamer le nouveau repré-

sentant, au café Durand, place de la Madeleine, où il avait établi son quartier général. En défilant sur la place, les électeurs mêlaient à leurs vivats les cris de : « A l'Élysée. » Il était avéré que toutes les troupes de la Police, Sergents de ville et Gardes Républicains étaient résolus à servir d'escorte au Général et que les ministres avaient prudemment préparé leurs malles. Deux régiments de Cuirassiers, concentrés aux Champs-Élysées, paraissaient beaucoup plus disposés à cerner le palais Présidentiel, qu'à le protéger. On attendait, on réclamait le signal d'une marche triomphale.

Le mot d'ordre ne vint pas. Tandis que la foule piétinait, anxieuse et impatiente, sur les boulevards, le triomphateur du jour, abandonnant son Comité, ses électeurs, ses gardes du corps, était sorti par une porte dérobée pour aller retrouver sa maîtresse !

Le lendemain la désillusion était partout, sauf dans les ministères dont les titulaires reprenaient un peu d'assurance. L'occasion était perdue et le charme était rompu. Il avait suffi d'une heure de faiblesse pour compromettre le prestige d'un homme auquel on avait cru les qualités d'un chef et qui se trouvait n'être qu'un charlatan amoureux.

Par la suite, au moment du renouvellement des Conseils Généraux, les amis du général Boulanger s'étaient mis en tête de faire

plébisciter leur chef en lui offrant la candidature dans une soixantaine de cantons. La psychologie électorale des Révisionnistes Boulangistes était complètement en défaut. Les électeurs ruraux s'étaient sagement avisés que le général était totalement ignorant de tout ce qui touchait à leurs intérêts locaux. Parmi ceux-là même qui eussent voté pour lui dans une élection politique, beaucoup lui préféraient, dans une élection cantonale, un homme du cru, ami du préfet.

En outre, ils avaient fait ce raisonnement qu'après l'élection le général se verrait dans la nécessité d'opter pour un seul canton parmi tous ceux où son succès aurait contribué à le rapprocher du Capitole.

Le lendemain du scrutin, on apprit que l'échec était complet presque partout. La formule « dissolution, révision » n'en restait pas moins une formule de concentration qui, à la veille des élections législatives, allait, en facilitant le ralliement de tous les adversaires du régime et de tous les mécontents, mettre les Monarchistes et leur chef à la tête de l'opposition.

---

## CHAPITRE HUITIÈME

ALLIANCES ÉLECTORALES ET AFFIRMATIONS MONARCHIQUES. — GARDE A VOUS ! — LA SAINT-PHILIPPE. — NOCES D'ARGENT DE M. LE COMTE ET DE M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE PARIS. — MALADIE DE MON PÈRE. — LES ÉLECTIONS DE 1889. — MA CAMPAGNE CONTRE M. FALLIÈRES. — DANS LE CALVADOS. — MORT DE MON PÈRE. — CONCLUSION.

Un nouveau deuil et bien cruel devait marquer pour ma famille la fin de l'année 1888. Au lendemain d'un voyage d'affaires en Espagne, voyage au cours duquel il s'était trop fatigué, mon beau-frère, Théodore Vernes, avait dû s'aliter. En quelques jours, une fièvre typhoïde violente avait eu raison des soins les plus tendrement attentifs. Épuisée par l'angoisse et par les veilles et depuis long-temps très souffrante elle-même, ma sœur se voyait condamnée à une immobilité presque absolue. Je perdais, avec mon beau-frère, l'ami le plus dévoué et le plus sûr. Il était exceptionnellement affable et généreux. Les œuvres charitables auxquelles il s'intéressait n'avaient jamais connu conseiller plus efficace.

C'était aussi aux organisations de Fraternité et de Progrès social que ma tante de Witt consacrait le temps précédemment donné à l'éducation de ses neveu et nièce. Tandis que son mari remplissait ses devoirs de député avec une ponctualité que devraient bien imiter nos législateurs modernes, et, reprenant une idée qui avait tenté mon frère Robert, après son mariage, ma tante venait de publier une Histoire de la Charité en France. La condition des femmes tombées et moralement abandonnées sollicitait son intérêt et son activité. A ceux de ses amis qui se montraient sceptiques sur les résultats de cet apostolat, elle opposait, avec sa foi dans le succès, des exemples de reconnaissance et de conversion qu'elle considérait comme très probants et encourageants.

L'année 1889, année d'élections générales, s'annonçait comme très mouvementée. M. le Comte de Paris ne modifiait pas la double tactique qu'il avait recommandée à ses partisans. Affirmer la Monarchie et en même temps préparer des alliances électorales avec tous les adversaires du Gouvernement et tous les désabusés. Depuis qu'il était devenu le représentant du principe monarchique, le Prince avait mené à bien, successivement, deux opérations importantes. Il avait tout d'abord rallié à sa personne tous ceux, à de rares exceptions près, qui, ayant la mort de

M. le Comte de Chambord, allaient chercher le mot d'ordre à Frohsdorf. Il avait ensuite profité très habilement des compétitions qui, au lendemain de la mort du Prince Impérial, avaient coupé le parti bonapartiste en plusieurs tronçons : groupement du Prince Jérôme, groupement du Prince Victor, groupement des Impérialistes très nombreux qui ne voulaient aller ni au Prince Jérôme ni au Prince Victor et qui, inspirés et dirigés par Paul de Cassagnac, se maintenaient sur le terrain de l'Union Conservatrice en laissant entendre que la solution monarchique ne les trouverait pas irréductibles. Après ce double succès, les travaux d'approche contre une citadelle qui paraissait assez chancelante, comportaient une négociation avec le groupe des Républicains modérés, venus de l'Orléanisme. Ceux-là, siégeant au centre gauche et s'inquiétant des tendances radicales et des progrès de l'esprit de désordre, comptaient que la Monarchie préparée par un Prince très en avance sur son parti aurait un caractère nettement démocratique et moderne. L'apparition du général Boulanger, sa rapide popularité, l'espèce de griserie résultée de l'accueil qui lui était fait dans certains milieux aristocratiques et mondains, avaient changé l'aspect du champ de bataille.

Il ne fallait pas déclarer la guerre au

général Boulanger auquel bon nombre de Monarchistes ignorants de l'homme, de ses faiblesses et de ses forces, paraissaient disposés à faire confiance, ni l'accaparer au point de le compromettre vis-à-vis des Républicains désabusés qui ne voulaient pas venir brusquement à la Monarchie. Donc, marche parallèle, en vue du même assaut, mais sans confondre les cocardes et sans mêler les bataillons.

« Si nous n'avons pas créé « le Boulangisme », m'écrivait M. le Comte de Paris, « et, Dieu merci, nous n'avons pas cette responsabilité, nous pouvons néanmoins profiter du coup qu'il porte à la République. C'est donc au moment où il devient le plus menaçant pour celle-ci qu'il faut, de notre côté, affirmer le plus énergiquement nos convictions et nos espérances, faire sentir notre force et notre organisation. Plus l'époque des alliances électorales semble proche, plus il faut, pour les conclure avantageusement, qu'on ait le sentiment de notre puissance ». (13 Janvier 1889.)

Fort de ces indications et sur mon propre champ de bataille qui, de mois en mois, s'étendait, je m'efforçais de calmer les impatiences intempestives émanant presque toujours des moins laborieux et des moins généreux parmi les membres de nos comités ou de combattre des découragements nés d'une conception trop étroite de la

politique susceptible de nous rapprocher du Port.

Plus se multipliaient pour moi les occasions de contact avec la Démocratie Monarchique, dont le recrutement était le premier but de nos efforts, plus je demeurais persuadé que la troupe était ardente, tenace, enthousiaste, capable de sacrifice et que les officiers n'avaient pas toujours les qualités de persévérence et le don d'action par lequel ils pouvaient inspirer confiance et justifier leurs galons. J'en avais fait la constatation en tête du *Journal des Conférences Monarchiques*, au risque de provoquer les susceptibilités de quelques hobereaux dont « les montres retardaient », comme me l'écrivait le Prince, qui se croyaient des chefs et n'étaient même pas capables d'obéir aux ordres venus du Grand Quartier Général. Si je reproduis quelques passages de cet article, c'est avec le sentiment très net que la situation est aujourd'hui ce qu'elle était aux premiers jours de 1889 et que, sur le terrain politique, beaucoup des hommes auxquels leur condition sociale, leur fortune, leur instruction et, pour tout dire, leur indépendance, permettraient l'offensive, se contentaient d'être des observateurs bavards avant l'action et engourdis quand l'occasion de marcher se présentait. « Garde à vous », disais-je. « Le devoir des officiers est d'être avec les soldats sur le champ

de manœuvre et de renoncer à ces revues de parade passées bien à l'aise, loin du public, et où il n'inspectent que des vétérans, remarquables surtout par leur immobilité.

« Les batailles électorales, pas plus que les autres, ne se gagnent quand on se complaît dans la position disgracieuse de « l'arme au bras », ou, quand la période d'entraînement venue, le commandement de « en place, repos » se substitue à celui de « garde à vous ».

« Garde à vous, messieurs les officiers, c'est à vous qu'il faut le dire.

« Ce n'est ni dans les cercles, ni dans les salons, ni à la chasse, que vous apprendrez l'art de diriger les hommes, que vous vous ferez respecter de vos soldats et aimer par eux !

« En 1789, le régiment des Gardes Françaises n'a été perdu pour la cause de l'ordre et de la discipline que parce qu'il était accoutumé à Paris, où il jouissait d'une vie trop facile et parce que ses officiers, tout entiers aux plaisirs de la capitale, avaient abandonné le régiment.

« Nous en sommes à cette heure critique où il s'agit de savoir si les Gardes Françaises feront comme à Fontenoy ou comme à la Bastille !

« Officiers de l'armée monarchique, si vous voulez conserver l'épaulette, préparez-vous aux rudes labeurs de la vie de campagne,

sinon, et ce sera justice, vous pouvez renoncer à tout avancement. »

Plus on approchait des élections, plus notre propagande prenait d'intensité. Le mois de Mars 1889 avait été particulièrement actif à cet égard, 37 réunions dans 29 départements. Le parti vivait et vibrait. Les électeurs de Laparade m'avait vengé du jugement d'Agen. Ma liste tout entière avait été réélue avec une majorité plus forte qu'auparavant.

Le 18 Mai, jour de la Saint-Philippe, fête de M. le Comte de Paris, avait été l'occasion d'une manifestation impressionnante. Quinze cents Monarchistes réunis dans un banquet, à Paris, salle Wagram, avaient applaudi le discours où M. Ferdinand Duval, rappelant l'existence si laborieuse et si remplie de M. le Comte de Paris, traduisait les sentiments de ses auditeurs en s'écriant éloquemment : « Libéraux par tradition et par honneur, démocrates pour être de notre temps, patriotes avant tout, ayant vu ce Prince à l'œuvre, nous l'avons reconnu pour notre chef et nous l'avons suivi. »

Le lendemain de cette manifestation à laquelle avaient assisté tous les membres de ma famille présents à Paris, mon père écrivait au Prince :

« N'en déplaise aux prétendus malins, l'honnêteté et le sérieux n'ont pas perdu toute prise par l'imagination populaire. Les

Français voudraient un gouvernement à qui ils puissent donner leur confiance et ils ne sont pas bien sûrs que Boulanger le mérite même lorsqu'ils se servent de lui pour faire la nique aux farceurs qui les exploitent. Il y a une part de gaminerie dans l'engouement pour Boulanger. Au fond, on ne tient pas trop à lui : on ne fait pas grand cas de lui et l'on peut déjà parler d'autre chose. L'Exposition lui fait concurrence. L'idée qu'il y aurait sacrilège à troubler l'Exposition, que l'affluence des étrangers à Paris est un hommage rendu à la France, presque une revanche de 1871, va se produire sous toutes les formes. Mais cet enfantillage passera à son tour et, la foire terminée, on se retrouvera en présence du problème sérieux des élections générales. C'est pour ce moment-là qu'il faudra résérer notre feu. Mais, d'ici là, ne manquons pas une occasion de faire naître l'impression que le pays a besoin d'honnêtes gens, que nous sommes un parti d'honnêtes gens, que nous avons un chef digne de la confiance de la nation et une Famille Royale à l'image de son chef. »

Si M. le Comte de Paris n'avait pu avoir que l'écho des vivats de la Saint-Philippe, l'anniversaire de ses vingt-cinq années de mariage allait procurer à ses amis l'occasion d'aller lui dire les vœux et les espérances des Monarchistes français. Aucune invitation n'avait

été envoyée. M. le Comte de Paris avait voulu laisser à cet anniversaire un caractère intime et spontané. Il lui eût été bien facile d'y trouver l'occasion d'une démonstration bruyante et politique, en même temps que d'une réunion mondaine. Il n'avait pas voulu le faire au moment où la France entière se recueillait pour se préparer à la lutte électorale.

Nous n'en n'étions pas moins venus très nombreux de France : presque tout le grand état-major du parti, des représentants de nos comités départementaux et de notre Association des Conférences Monarchiques, des journalistes, vétérans et conscrits. Beau spectacle que celui donné par cette foule défilant devant le perron de Sheen-House où se tenaient, à côté de M. le Comte de Paris et de M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris, l'héritier de la couronne d'Angleterre et les ambassadeurs de presque toutes les Cours d'Europe. Sur la grande pelouse, qui s'étendait devant le château, nous nous étions, avec l'autorisation du Prince, employés, mon frère Pierre, quelques amis et moi, à recruter des convives pour un banquet où, le lendemain, plus de deux cents d'entre nous fêtiions le retour des Indes du jeune duc d'Orléans.

Mon père n'avait pas pu, à son grand regret, traverser la Manche et s'associer à cette pieuse et joyeuse manifestation. L'état de sa santé

l'avait retenu en France. Il s'était vu quelques jours auparavant, et sur les instances de ses collègues, brusquement obligé de quitter la séance du Conseil de régie des mines d'Anzin, et de rentrer à Saint-Germain, chez ma sœur, M<sup>me</sup> Vernes, pour s'y aliter. J'avais été, en arrivant du Lot-et-Garonne, très péniblement impressionné par sa fatigue et la tristesse de son regard. Il se plaignait d'une violente douleur au cœur. « Je crois », me disait-il, « que j'ai la maladie des gens qui ont trop souffert », et ajoutait-il, en faisant allusion à mon troisième enfant, âgé de dix-huit mois : « Heureusement que notre petit Jean n'en est pas là ! »

A mon retour de Sheen House et quoiqu'il m'en coutât beaucoup de quitter mon père, j'étais retourné à la bataille au poste qu'on m'avait assigné. Le canton que je représentais au Conseil Général dépendait de l'arrondissement de Marmande où j'avais pensé pouvoir planter définitivement mon drapeau en vue des élections législatives. Mais, dans la répartition des candidatures et étant donné que j'étais le plus jeune parmi les Conservateurs dont le nom avait été mis en avant, on m'avait demandé d'aller, dans l'arrondissement de Nérac, « chasser sur les terres de M. Fallières », alors ministre de l'Instruction publique et député sortant. Un congrès auquel avaient assisté la plupart des élus municipaux et cantonaux du parti

conservateur dans l'arrondissement et qui était présidé par M. Degnaud, député du Gers, m'avait désigné comme candidat par 237 voix contre 22 délégués représentant le Bonapartisme intransigeant et qui, par la suite, devaient faire ardemment campagne contre moi et m'enlever l'appoint nécessaire pour battre mon puissant rival. Paul de Cassagnac, très populaire dans la contrée, où on l'appelait couramment « notre Paul », avait vigoureusement stigmatisé, dans son journal *l'Autorité*, l'obstination impolitique d'une minorité bonapartiste résolue à voter pour le républicain opportuniste contre le Monarchiste libéral.

J'avais dix-huit jours devant moi pour préparer ma campagne, me présenter dans soixante communes, y organiser des Comités et des conférences. L'activité et l'ardeur de mes nouveaux amis devaient faciliter une tâche aussi dure. Je savais que les Gascons devant lesquels j'allais comparaître étaient friands de réunions publiques, du bruit qui s'y fait et des émotions qu'on y ressent. On ne m'avait vu que rarement dans l'arrondissement de Nérac : je voulais rattraper le temps perdu.

Le jour où s'ouvrit la période électorale, je fis parvenir à M. Fallières, sous pli recommandé, une lettre où je lui annonçais 35 réunions publiques en le priant d'y assister.

A défaut de salles de réunion, on s'expliquerait en pleins champs. J'indiquais que la séance d'inauguration aurait lieu dans un grand pré situé à quelques portées de fusil d'un moulin, célèbre dans la contrée, et où le bon roi de Navarre aimait à donner des rendez-vous de chasse et autres.

Quelques planches sur quelques tonneaux. Deux draps tendus pour arrêter l'ardeur du soleil, un escabeau en guise d'escalier, et voilà l'estrade, où, le jour dit, et arrivé le premier, j'attendais mon adversaire.

Forum rural. Hommes, femmes, enfants : foule grouillante et bruyante, où déjà deux camps se sont dessinés. Tels les héros d'Homère, et même de plus près, car nous sommes batailleurs en Gascogne, les partisans des deux candidats commencent à s'invectiver. Enfin, M. Fallières, suivi d'un cortège obséquieux, administratif, majestueux et superbe! C'est bien le moins qu'un ministre de l'Instruction publique ait comme gardes du corps, le personnel enseignant de l'arrondissement. L'estrade plie sous le poids de celui qu'on appelle « l'enfant de Mézin » (1). Acclamations! Contre-acclamations! Vive Fallières! Vive de Witt! La journée sera chaude. J'invite le ministre

(1) Canton de l'arrondissement de Nérac, où M. Fallières a fait construire, au milieu de son vignoble, un joli château Louis XV.

à parler le premier. Devinant peut-être ce qui se prépare, il se récuse en me lançant un premier coup droit : « Je suis chez moi, dans l'arrondissement de Nérac, à vous l'honneur ! » Je m'avance, j'ouvre la bouche ! Personne n'a rien entendu ! Les sifflets à roulettes sont entrés en service ! Le personnel enseignant paraît très spécialement entraîné ! Un de mes collègues au Conseil général, celui dont j'ai déjà dit, qu'avant d'être lui aussi ministre, il avait inventé contre moi la formule « on l'aura », laisse paraître une joie profonde en constatant mon impuissance pectorale à dominer le tumulte. Je me tourne du côté de M. Fallières gêné et inquiet. Je le prie d'user de son autorité pour calmer l'enthousiasme obstructionniste de son monde. Il se lève, il s'avance, il lève un bras. Vous croyez qu'il va parler ! Vous ne connaissez pas toutes les voluptés de la vengeance ! Mes partisans ne sont pas plus muets que les autres. M. Fallières n'est pas belliqueux. Il se rassied vaincu et me fait l'honneur de m'avertir qu'il ne répondra plus à mes invitations. Je l'avise honnêtement que je constaterai, trente-quatre fois de suite, sa dérobade. Il descend de l'estrade à gauche suivi de son état-major. Je descends de l'estrade à droite et mes amis m'entourent. La foule, hommes, femmes, enfants, s'écoule lentement en con-

tinuant de jeter aux échos, à l'adresse des deux candidats, les épithètes les plus malsonnantes. Mais ce cri d'une solide paysanne est resté dans ma mémoire. « Il est moins gros que Fallières, mais il n'a pas peur ; il le mangera ! » Je n'ai pas besoin de rappeler que cette prophétie terrible, qui exagérait mon appétit et mes rancunes, ne s'est pas réalisée, puisque M. Fallières continue à déambuler dans les allées du vignoble de Loupillon.

La veille du scrutin, après les fatigantes randonnées et les exercices oratoires que comportait mon programme, je ne pouvais plus ni mettre un pied devant l'autre ni articuler un son. Mais avec une obligeance et un désintéressement bien rares chez des candidats se trouvant eux-mêmes sur la sellette, Paul de Cassagnac et Daynaud étaient venus du Gers, pour me donner, devant plusieurs milliers d'électeurs, l'appui de leur notoriété et affirmer, sur mon nom, leur fidélité à l'Union Conservatrice. Malgré leur concours et l'impression produite par l'énergie de ma campagne, le Ministre en possession avait distancé l'opposant de quelques centaines de voix, dont le déplacement eût suffi pour rendre M. Fallières à la vie privée et lui barrer le chemin de la Présidence de la République. Je l'ai revu deux ou trois fois, depuis cette bataille, dans un

dîner de Lot-et-Garonnais où pendant quelques heures, on oubliait la politique pour ne causer que de soleil, de raisins dorés et de prunes appétissantes : « Que diriez-vous », avais-je demandé à M. Fallières, « si je vous annonçais que je cesse d'être Monarchiste ? » « Personne », m'avait-il répondu, « ne le croirait, ni chez vos amis, ni chez les miens ! » Il avait bien raison, ce jour-là !

Dans le Calvados, mon oncle de Witt n'avait pas eu, pour conserver son mandat de député, à connaître les émotions violentes que j'avais dû subir dans le Lot-et-Garonne. Ni meetings, ni cris, ni menaces, ni grossières insultes dans les journaux, ni cordes nuitamment tendues au travers des routes pour faire tomber mes chevaux. Mon oncle avait été tranquillement réélu avec une majorité considérable. Mon frère Pierre avait eu sa part dans ce succès. C'était aux électeurs de Pont-l'Évêque, de Trouville et de Honfleur qu'il consacrait tout son temps après ses séjours, assez répétés, auprès de M. le Comte de Paris, en Angleterre. Le journal qu'il avait fondé, *l'Echo du Pays d'Auge*, avait rapidement acquis une notoriété et un tirage importants. Plusieurs brochures, l'une parue dans le *Correspondant*, racontait la vie du Prince et rappelait les caractères généraux de sa politique, d'autres,

telles que « *Les petits Jacobins* ou *Le Tyran d'arrondissement* », montraient de quelle activité littéraire, mon frère était capable.

En résumé, le résultat de la consultation de 1889 avait été de renforcer notamment, au sein de la nouvelle Assemblée, la représentation monarchique, de faire de M. le Comte de Paris le véritable chef de l'opposition aux institutions républicaines et de donner ainsi raison à la politique par lui préconisée.

Au cours de la période électorale à laquelle lui-même m'avait recommandé de me donner tout entier, j'avais quotidiennement reçu des nouvelles de mon père, demeuré à Saint-Germain, chez ma sœur, M<sup>me</sup> Vernes. La maladie avait fait des progrès très préoccupants. De longs moments d'abattement. Entre deux crises, des retours sur le passé : le souvenir de ma mère constamment évoqué. Deux jours après le scrutin de Nérac, nous étions venus, ma femme et moi, constater que les médecins n'avaient plus d'espoir. Nous avions décidé de transporter mon père à Paris, dans un grand appartement que ma famille venait de louer, et où nous avions pu opérer une vraie concentration, pour être, tous, plus près de notre cher malade. Ce voyage de retour,

qui, à une allure lente, comportait trois heures de voiture, avait été très pénible. Les périodes de souffrance violente se multipliaient et se prolongeaient. Malgré la recommandation donnée d'éviter à mon père les longues conversations, il avait demandé qu'un d'entre nous fût toujours à côté de lui. Plusieurs fois par jour, il nous priait de lui lire des passages des Ecritures Saintes et de réciter l'Oraison Dominicale. Quand ses accès d'étouffements lui laissaient quelque répit, la même phrase revenait souvent sur ses lèvres : « Ah ! mes petits, vous ne saurez jamais combien votre mère et moi vous avons aimés ! » Il désirait être renseigné sur le nom des amis très nombreux qui venaient prendre de ses nouvelles. Il avait su que son ami, M. Andral, était très souffrant (1) et il s'en affectait vivement.

Un matin, comme j'étais à son chevet, il m'annonça qu'il désirait me dicter quelques lignes à l'adresse de M. le Comte de Paris. Il parlait difficilement, lentement, avec des pauses, mais, le soir même, je faisais partir pour Sheen House la lettre que voici :

Monseigneur,

Mon père, auprès duquel je suis, est au plus mal. Il me prie de prendre la plume et d'écrire devant lui ce qu'il me dit : « Je désire que M. le

(1) M. Andral devait mourir trois jours après mon père.

Comte de Paris et M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris sachent que je leur suis profondément attaché. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'éloquence ni parlée, ni écrite, pour qu'ils me comprennent. Je désire que mes enfants le leur répètent et qu'ils aient au cœur, comme moi, pour le Prince et pour la Princesse, un confiant et affectueux respect. Il ne faut pas séparer le respect de l'affection : le respect est trop sec sans l'affection. Je ne voudrais pas manquer au respect, mais il y a pour les mourants des libertés spéciales, et, au moment d'aller rejoindre auprès de Dieu ceux qui m'ont devancés, je me permets de bénir M. le Comte et M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris et de leur souhaiter, pour la France, le vrai bonheur et la vraie gloire! Amen! »

Je viens de relire à mon père ce qu'il m'a dit et mon père m'a répondu : « C'est bien cela : Que Dieu les bénisse! »

Quelques jours après, M. Camille Dupuy dont l'amitié m'était déjà très précieuse, me faisait parvenir la réponse du Prince :

« C'est avec une profonde émotion que j'ai lu et communiqué à la Comtesse de Paris les adieux si grands et si touchants que votre admirable père m'a adressés par votre entremise. Oui, certes, je reçois la bénédiction de cet ami personnel et politique si ferme, si fidèle, si éclairé et si sûr, comme un encouragement et un soutien au milieu de la grande tâche que la Providence m'a assignée. Je le remercie d'avoir appelé sur moi et les miens, sur la cause que nous servons et qui est celle de la France, les bénédictions de ce Dieu dont les volontés sont insondables et qui appelle chacun d'entre nous à Lui, à l'heure qui lui plaît.

Je lui demande de soutenir votre vaillant père, dans la crise suprême, par les justes espérances accordées aux Chrétiens qui l'aiment et le servent. S'il n'est pas donné à votre père de voir sur cette terre le relèvement de la France, il doit se consoler en pensant qu'il laisse derrière lui deux vaillants héritiers de sa foi politique et de son patriotisme clairvoyant. Vous avez semé au milieu de l'orage, mais vous récolterez dans des jours plus sereins et votre moisson sera abondante. Tant que j'aurai un souffle de vie, je le consacrerai au service de la cause auquel votre père est si profondément dévoué lui-même. Je veux croire que ceux qui quittent la terre peuvent encore s'intéresser aux grandes idées qu'ils ont servies ici-bas : un lien immatériel, mais réel, les attache à ceux qu'ils ont aimés, à travers le fossé que nous devons tous nous préparer à franchir. Le souvenir de votre père sera un lien chaque jour plus étroit entre nous. » (9 Octobre 1889.)

La maladie de mon père devait encore durer plus de deux mois : les médecins ne nous cachaient pas qu'aucune guérison n'était possible ; mais il y avait encore quelquefois, entre deux crises très douloureuses, des périodes d'accalmie dont le malade profitait pour causer avec ceux qui l'entouraient, leur recommander de vivre toujours unis, les exhorter à accepter en toutes circonstances la volonté de Dieu. Le 15 Décembre 1889, ayant la fin de la nuit, on vint m'avertir que la respiration avait cessé et que mon père ne souffrait plus. Il était monté au ciel, sans

défaillance et sans doute, pour y rejoindre ses bien-aimés.

Une fois de plus, le Val Richer devait nous revoir, rassemblés et priant sur le chemin du petit cimetière où tant de fois nous avions passé.

A Paris, avant de nous accompagner dans le Calvados, M. le pasteur Picard avait, avec une émotion communicative, parlé de mon père en tant que Chrétien et en tant que Français. Ses amis étaient là, groupés nombreux autour de son cercueil : amis politiques à côté desquels il avait combattu pour le triomphe de leurs opinions communes, amis d'affaires qui avaient recherché sa société, sa conversation et ses conseils : « Lorsque », avait dit M. le pasteur Picard, « au milieu de la multitude qui ne connaît que l'intérêt ou le plaisir, nous rencontrons un homme qui ne connaît que le devoir, un homme qui a fait du devoir le but même de sa vie, inclinons-nous avec respect. Cet homme-là, que ce soit un noble ou un roturier, un écrivain ou un artisan, un riche ou un pauvre, cet homme-là est un héros et quand il vient à disparaître, l'humanité s'appauvrit en le perdant. »

« ... La veille du jour où devait finir la noble vie de M. de Witt, au milieu de ces ténèbres de la dernière heure, il y avait un point lumineux qui brillait tout au fond de son âme : c'était la pensée du devoir. « Quel est mon

« devoir », demandait-il ? « Quel est le premier « de mes devoirs » ? M. de Witt avait formé sa conscience à l'école du Christ : sa morale provenait directement de sa foi. Il était un homme de devoir parce qu'il était un Chrétien. Il ne faillit pas plus devant l'épreuve que devant le devoir !

« ... M. de Witt nous laisse un autre exemple. Servir la France, la servir toujours, la servir quand même, c'était son ambition à lui. Pendant cette agonie qui a duré non des heures, mais des mois, un nom revenait sans cesse sur ses lèvres. C'était la France. « J'aurai voulu vivre », disait-il au moment où il se sentait lui-même frappé à mort, « j'aurais voulu vivre afin de servir mon « pays... Il faut que vous me remplacez dans « le service de notre pays ... » Au-dessus du tombeau, qui, une fois de plus, va s'ouvrir et, une fois de plus, va se refermer, vous verrez planer l'ange de lumière et vous entendrez sa voix vous dire : « Ne cherchez point parmi « les morts celui qui est vivant ! »

Comme nous revenions du cimetière, un de nos amis, trop tôt disparu lui aussi, me rappelait un mot de Turenne à l'occasion de la mort d'un de ses rivaux les plus célèbres, mot que mon père aimait à citer : « Il vient de mourir un homme qui faisait honneur à l'homme ! » « Voilà », me dit cet ami, « ce qu'on devrait graver sur la tombe de votre

père, car dans toute la grandeur du terme, il était un chef, comme aussi toute sa vie a été un exemple. »

Pour nous qui perdions en lui l'éducateur et le conseiller le plus attentif, le plus clairvoyant et le plus tendre et qui avions, comme lui, une foi inébranlable dans la vie éternelle, nous trouvions notre consolation et notre espérance dans cette promesse de l'Apocalypse. « Heureux sont, dès à présent, les morts qui meurent au Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent ! »

J'arrêterai là ces souvenirs. Vingt-huit années ont passé depuis, années au cours desquelles une nouvelle et nombreuse génération est venue prendre la place des anciens. Dans la famille dont je me trouve être aujourd'hui le doyen, ma belle-mère, M<sup>me</sup> de La Bruyère, si continuellement et si parfaitement bonne pour les miens et pour moi, mon oncle et ma tante de Witt, mon oncle et ma tante Gaillard, mon oncle et ma tante Guizot, ma sœur Marie Vernes, mon frère Pierre, mon neveu Emmanuel, les uns chargés d'ans, les deux derniers en pleine jeunesse, nous ont quittés. Ceux d'entre nous que nous appelions « les petits » dans le Val Richer d'autrefois et qui vivent encore, sont

depuis longtemps déjà élevés à la dignité de grands-parents. Mais, hélas ! morts avec leur chef vénéré, M. le Comte de Paris, presque tous les apôtres de cette Monarchie démocratique et moderne, dont avec eux j'avais espéré la venue, mais dont le corps électoral n'a pas voulu, morts enfin sur les champs de bataille de la Grande Guerre, des pères tout jeunes encore, notre espérance et notre joie, et qui nous ont laissé en héritage le soin d'élever leurs tout petits enfants.

C'est à cette génération nouvelle qui aura pour tâche de faire la France de demain que j'ai pensé en commençant ces pages, c'est à elle que je reviens en les terminant. Je vous souhaite, mes amis, de pratiquer fidèlement, dans la vie publique et dans la vie privée, le culte essentiel de l'honneur, d'être toujours des Patriotes ardents mais avisés, exigeants pour vous-mêmes afin d'avoir le droit de l'être pour vos concitoyens, enthousiastes de toutes les beautés réalisées et de toutes les grandeurs obtenues sous les plis du drapeau chéri qui a désormais obtenu assez de gloire guerrière pour qu'on puisse le décorer des seuls lauriers de la paix ! Je vous souhaite de défendre énergiquement vos idées, sans croire à leur infaillibilité, et votre liberté, à condition qu'elle soit respectueuse de celle d'autrui. Je vous souhaite de fonder et d'agrandir des familles chrétiennes où l'esprit

du travail et l'amour du prochain vous inciteront à aplanir ces barrières sociales que tout bon citoyen doit s'efforcer de faire disparaître.

Et s'il vous arrive de trouver quelquefois rocaillieux et pénible le chemin par lequel vous marcherez vers la Solidarité rêvée, soyez certains qu'avant même d'arriver au bout de la course, vous trouverez dans les satisfactions de votre conscience un encouragement à aller plus loin !



# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	5
<b>CHAPITRE PREMIER</b>	
ORIGINE DE NOTRE FAMILLE. — JEUNESSE DE MON PÈRE. — TAINE ET GUILLAUME GUIZOT. — LA RÉVOLUTION DE 1848. — SÉJOUR EN ANGLETERRE ET AU VAL RICHER. — MARIAGE DE CONRAD ET DE CORNELIS DE WITT AVEC HENRIETTE ET PAULINE GUIZOT. — VIE DE FAMILLE ET TRAVAUX LITTÉRAIRES.	7
<b>CHAPITRE DEUXIÈME</b>	
SÉJOUR DANS LE MIDI. — DÉBUTS DE MON PÈRE DANS LA POLITIQUE. — UNE ÉLECTION EN 1863. — LA VIE AU VAL RICHER. — MON PÈRE ENTRE DANS LES AFFAIRES. — LA POLITIQUE DU RÉGIME IMPÉRIAL. — LES ÉLECTIONS DE 1869 ET L'EMPIRE LIBÉRAL	47
<b>CHAPITRE TROISIÈME</b>	
LA GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE (1870). — PREMIÈRES DÉFAITES. — LE SIÈGE DE PARIS. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — MON PÈRE ÉLU DÉPUTÉ DU CALVADOS. — LA COMMUNE DE PARIS	97
<b>CHAPITRE QUATRIÈME</b>	
MON PÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — M. THIERS AU VAL RICHER. — COMMISSION DE RÉVISION DES GRADES. — MA MÈRE A MENTON. — J'ENTRE AU RÉGIMENT. — LE 24 MAI 1878. — RETRAITE DE M. THIERS. — LE MARÉCHAL DE MACMAHON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — LE COMTE DE CHAMBORD ET LE DRAPEAU BLANC. — ÉCHEC DE LA COMBINAISON MONARCHIQUE	147

## CHAPITRE CINQUIÈME

MALADIE ET MORT DE MA MÈRE. — MON PÈRE, SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — MORT DE MON GRAND-PÈRE. — SON TESTAMENT. — LA PROPAGANDE BONAPARTISTE. — LES ÉLECTIONS DE 1876. — LE MINISTÈRE DU 16 MAI. — M. JULES GRÉVY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. . . . . 177

## CHAPITRE SIXIÈME

MARIAGES ET DEUILS. — MORT DE MON FRÈRE ROBERT. — LE COMTE DE PARIS, CHEF DE LA MAISON DE FRANCE. — ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. — LES COMITÉS. — LA CORRESPONDANCE NATIONALE ET LA PROPAGANDE. — LES ÉLECTIONS DE 1885. — MON ONCLE, DÉPUTÉ DU CALVADOS. 217

## CHAPITRE SEPTIÈME

MARIAGE DE LA PRINCESSE AMÉLIE D'ORLÉANS ET DU DUC DE BRAGANCE. — EXIL DE M. LE COMTE DE PARIS. — NOUVELLE ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. — LES CONFÉRENCES. — LE GÉNÉRAL BOULANGER. — MON PÈRE, MEMBRE DU COMITÉ D'ACTION. — LA PROPAGANDE MONARCHIQUE ET LA POLITIQUE ÉLECTORALE. — Mme LA COMTESSE DE PARIS ET LA LIGUE DE LA « ROSE DE FRANCE ». — UN PROCÈS POLITIQUE. — LE GÉNÉRAL BOULANGER, DÉPUTÉ DE PARIS, MANQUE UNE OCCASION . . . . . 247

## CHAPITRE HUITIÈME

ALLIANCES ÉLECTORALES ET AFFIRMATIONS MONARCHIQUES. — GARDE À VOUS ! — LA SAINT-PHILIPPE. — NOCES D'ARGENT DE M. LE COMTE ET DE Mme LA COMTESSE DE PARIS. — MALADIE DE MON PÈRE. — LES ÉLECTIONS DE 1889. — MA CAMPAGNE CONTRE M. FALLIÈRES. — DANS LE CALVADOS. — MORT DE MON PÈRE. — CONCLUSION . . . . . 281



*Achevé d'imprimer  
le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix-sept  
par les soins  
de l'Imprimerie de Vaugirard  
H.-L. Motti, Directeur  
12-13, Impasse Ronsin, Paris.*











## AVANT-PROPOS

### CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE NOTRE FAMILLE. - JEUNESSE DE MON PERE. - TAINÉ ET GUILLAUME GUIZOT. - LA REVOLUTION DE 1848. - SEJOUR EN ANGLETERRE ET AU VAL RICHER. - MARIAGE DE CONRAD ET DE CORNELIS DE WITT AVEC HENRIETTE ET PAULINE GUIZOT. - VIE DE FAMILLE ET TRAVAUX LITTERAIRES

### CHAPITRE DEUXIEME

SEJOUR DANS LE MIDI. - DEBUTS DE MON PERE DANS LA POLITIQUE. - UNE ELECTION EN 1863. - LA VIE AU VAL RICHER. - MON PERE ENTRE DANS LES AFFAIRES. - LA POLITIQUE DU REGIME IMPÉRIAL. - LES ELECTIONS DE 1869 ET L'EMPIRE LIBERAL

### CHAPITRE TROISIEME

LA GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE (1870). - PREMIERES DEFAITES. - LE SIEGE DE PARIS. - L'ASSEMBLÉE NATIONALE. - MON PERE ÉLU DÉPUTÉ DU CALVADOS. - LA COMMUNE DE PARIS

### CHAPITRE QUATRIEME

MON PERE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. - M. THIERS AU VAL. RICHER. - COMMISSION DE REVISION DES GRADES. - MA MÈRE A MENTON. - J'ENTRE AU REGIMENT. - LE 24 MAI 1878. - RETRAITE DE M. THIERS. - LE MARÉCHAL DE MACMAHON, PRÉSIDENT DE LA RéPUBLIQUE. - LE COMTE DE CHAMBORD ET LE DRAPEAU BLANC. - ECHEC DE LA COMBINAISON MONARCHIQUE

### CHAPITRE CINQUIEME

MALADIE ET MORT DE MA MÈRE. - MON PERE, SOUS-SECRAIRE D'ETAT AU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR. - MORT DE MON GRAND-PERE. - SON TESTAMENT. - LA PROPAGANDE BONAPARTISTE. - LES ELECTIONS DE 1876. - LE MINISTÈRE DU 16 MAI. - M. JULES GREVY, PRÉSIDENT DE LA RéPUBLIQUE

### CHAPITRE SIXIEME

MARIAGES ET DEVILS. - MORT DE MON FRÈRE ROBERT. - LE COMTE DE PARIS, CHEF DE LA MAISON DE FRANCE. - ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. - LES COMITES. - LA CORRESPONDANCE NATIONALE ET LA PROPAGANDE. - LES ELECTIONS DE 1885. - MON ONCLE, DÉPUTÉ DU CALVADOS.

### CHAPITRE SEPTIEME

MARIAGE DE LA PRINCESSE AMÉLIE D'ORLEANS ET DU DUC DE BRAGANCE. - EXIL DE M. LE COMTE DE PARIS. - NOUVELLE ORGANISATION DU PARTI MONARCHIQUE. - LES CONFÉRENCES. - LE GÉNÉRAL BOULANGER. - MON PERE, MEMBRE DU COMITÉ D'ACTION. - LA PROPAGANDE MONARCHIQUE ET LA POLITIQUE ELECTORALE. - Mme LA COMTESSE DE PARIS ET LA LIGUE DE LA "ROSE DE FRANCE". - UN PROCES POLITIQUE. - LE GÉNÉRAL BOULANGER, DÉPUTÉ DE PARIS, MANQUE UNE OCCASION

### CHAPITRE HUITIEME

ALLIANCES ELECTORALES ET AFFIRMATIONS MONARCHIQUES. - GARDE A VOUS! - LA SAINT-PHILIPPE. - NOCES D'ARGENT DE M. LE COMTE ET DE M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE PARIS. - MALADIE DE MON PERE. - LES ELECTIONS DE 1889. - MA CAMPAGNE CONTRE M. FALLIERES. - DANS LE CALVADOS. - MORT DE MON PERE. - CONCLUSION